

R. P. R.



**BIBLIOTECA CENTRALA**

**UNIVERSITARA**

DIN

**BUCURESTI**

Nº Curent 38173 Format

Nº Inventar A.9379 Anul

Sectia Depozit Rastul

*La France qui meurt*



Ino. A. 9379

Alcide EBRAY

ANCIEN MINISTRE-RÉSIDENT DE FRANCE

# La France qui meurt

« Ai-je été un désert pour Israël? Ai-je été une terre ténébreuse? Pourquoi mon peuple a-t-il dit : Nous sommes nos maîtres, nous ne reviendrons pas à vous ?

« La vierge oubliera t-elle ses ornements, et la fiancée sa ceinture? Et, cependant, mon peuple m'a oublié depuis des jours sans nombre. »

(JÉRÉMIE, II, 31-32.)

40590

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>

15, rue de Cluny, 15

1910



DONATION  
EM. PURUMBARU

CONTROL 1953

1956 1961  
D

Biblioteca Centrală Universitară  
"Carol I" București  
Cota 38173

B.C.U. Bucuresti



C40590

RCS/08

## TABLE DES MATIÈRES

---

AVERTISSEMENT. . . . .	VII
AVANT-PROPOS. . . . .	IX
CHAPITRE I. — Au service de la France . . . . .	1
CHAPITRE II. — L'Année infâme. . . . .	71
CHAPITRE III. — République et diplomatie. . . . .	122
CHAPITRE IV. — Ce que j'ai vu du <i>Journal des Débats</i> . — La République modérée. . . . .	296
CHAPITRE V. — Ce que j'ai vu en Amérique. — La grande Ré- publique sœur. . . . .	312
CHAPITRE VI. — Issue ou Impasse ? . . . . .	339

---



## AVERTISSEMENT

---

*L'essentiel de ce livre a été écrit à New-York, vers la fin de 1906. L'auteur avait l'intention de le publier, dès son retour, sous la forme d'une série d'articles. Il lui a paru plus rationnel de le faire paraître sous la présente forme. D'autre part, il s'est vu obligé, à cause des événements survenus en Afrique, d'en différer la publication, en prévision d'une issue qui pourrait soit infirmer, soit, à son regret, confirmer certains de ses jugements. Il a complété ou modifié son travail au gré des événements et des enseignements à en tirer, ou selon que des publications nouvelles sont venues lui fournir des arguments à l'appui de sa thèse, provenant de personnes autorisées. Il espère avoir réussi, malgré ce genre de composition, à éviter que son livre ne manquât de cohésion ou de cohérence.*

*Le manuscrit de ce livre a été remis à la Société française d'Imprimerie et de Librairie le 22 janvier 1910. Il n'y sera donc pas fait allusion aux événements qui auraient pu se produire entre cette date et celle de la publication.*

---

## AVANT-PROPOS

---

Si, comme certains écrivains, l'auteur estimait qu'un livre doit être dédié à quelqu'un, il dédierait celui-ci à ses anciens collègues du ministère des Affaires étrangères. Il lui a semblé qu'il y avait, le plus souvent, en chacun d'eux trois personnages : d'une part, un gentleman et un bon Français ; de l'autre, un fonctionnaire. Il a souvent admiré avec quelle habileté, ou plutôt avec quel dévouement, ils savent, pour le bien de leur pays, rendre possible entre ces trois personnages une vie commune quelquefois fort malaisée. Mais il a la conviction que cette harmonie de surface cache un dualisme réel, quoique diplomatiquement dissimulé, dans les sentiments profonds. C'est pourquoi il ne craint pas que ces anciens collègues ne le blâment de s'être séparé d'eux et d'avoir écrit les pages qui suivent. Si donc, par aventure, il surprenait, de la part d'un quelconque d'entre eux, comme un signe de désapprobation, il n'en serait aucunement peiné. Il l'attribuerait au seul fonctionnaire, obligé de faire corps, aux yeux du monde, avec les deux autres des trois personnages dont il vient de parler. Mais ces deux autres, il en est convaincu,



approuveront ses jugements dans leur for intérieur, et cela lui suffit <sup>1</sup>.

C'est surtout de la politique extérieure de la France qu'il sera question dans ce livre, sa politique intérieure ne devant y intervenir que dans la mesure où elle influe nécessairement sur l'extérieure.

De nombreux écrivains et orateurs s'appliquent, avec beaucoup de talent, à signaler les ruines qu'on voit s'accumuler à l'intérieur de ce pays, et dont le spec-

1. Extraits de la lettre par laquelle j'ai donné ma démission :

New-York, le 24 avril 1907.

*Le ministre résident de France en Bolivie à Son Excellence M. le ministre des Affaires étrangères, à Paris.*

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien accepter ma démission de ministre-résident de France en Bolivie, fonctions auxquelles, sur Sa proposition, M. le Président de la République a bien voulu me promouvoir par un décret du 15 février dernier, après que j'eusse été appelé, par un décret du 1<sup>er</sup> avril 1905, à celles de consul général de France à New-York.

Mon entrée dans la carrière des Affaires étrangères, après que j'eusse, pendant plusieurs années, été chargé des questions diplomatiques au *Journal des Débats*, à la *Revue politique et parlementaire*, au *Mémorial diplomatique*, avait naturellement produit, dans le personnel de cette carrière, malgré les sympathies sincères que j'y comptais, certaines susceptibilités et quelque mécontentement. Je ne puis donc laisser croire, au moment où je l'abandonne, que c'est par l'effet d'un simple caprice que je m'y étais fait admettre, et que ce serait par l'effet d'un autre caprice que j'en sortirais aujourd'hui. D'où la nécessité pour moi de donner à Votre Excellence les explications qui suivent, mais que je préférerais, autrement, ne pas avoir à Lui donner...

Ma nomination était donc un fait décidé et accompli, avant même qu'eût commencé la crise franco-allemande causée par la question marocaine...

Or, cette crise, les développements qu'elle a pris, les symptômes qu'elle a fait apparaître, le dénouement, enfin, auquel elle a abouti, tout cela a transformé en une conviction sincère une impression qui allait s'affermissant dans mon esprit, bien que j'essayasse de l'en écarter, à mesure que j'observais davantage notre politique étrangère dans ses rapports avec celle des autres pays et aussi avec notre politique intérieure.

Cette conviction, c'est qu'il y a une incompatibilité absolue entre le régime politique que nous pratiquons et, je ne dirai pas le rétablissement



tacle commence à faire croire que, peut-être, il ne traverse pas simplement une de ces crises qu'il a heureusement surmontées dans le passé, mais qu'il serait plus gravement atteint. On le fait moins souvent — surtout en examinant la question dans son ensemble — en ce qui concerne la politique étrangère. C'est pourquoi ce livre ne produira peut-être pas l'impression d'une redite inutile.

Les observations et appréciations qui y sont contenues sont le résultat d'une étude impartiale des institutions, des gens et des choses, aussi bien en France que hors de France. L'auteur a séjourné dans plusieurs pays voisins de la France, qui ont été et qui peuvent

de notre ancien prestige, mais seulement le maintien de ce qui peut encore nous rester d'influence et de considération dans le monde. D'autre part, mon expérience personnelle dans les fonctions que j'ai remplies jusqu'ici m'a mis à même de constater le préjudice que ce régime nous cause dans les Amériques, et cela pour des raisons tirées des considérations que je me suis permis d'exposer dans le rapport que j'ai adressé au Département, à la date du 23 janvier de l'an dernier...

Dans ces conditions, Votre Excellence comprendra qu'il me serait pénible de continuer d'occuper des fonctions officielles, même dans une carrière qu'on a coutume de mettre en dehors et au-dessus des vicissitudes de la politique intérieure, sous un régime pour lequel je professe ces sentiments...

Je garderai le meilleur souvenir de mon court passage dans le service des Affaires étrangères et je ne cesserai de m'en féliciter. J'éprouvais déjà pour les agents de ce service, avant d'être leur collègue, une très vive sympathie. Cette sympathie s'est encore accrue quand je les ai vus à l'œuvre, se dépensant sans compter pour le bien de leur pays, malgré les entraves qui leur sont apportées par ce pays lui-même, plus encore que par les difficultés inhérentes à leur mission...

En terminant, j'éprouve le besoin de dire ma gratitude de ce que les successeurs de M. Delcassé aient bien voulu me maintenir la confiance qu'il m'avait témoignée. Je réitère à Votre Excellence l'expression du regret d'avoir été obligé, pour la raison indiquée en commençant, de Lui donner les explications qui précèdent, et je La prie d'agréer mes respectueux hommages.

Alcide EBRAY.

redevenir, selon les fluctuations de la diplomatie, ses amis ou ses ennemis. Il a séjourné dans des États monarchiques et républicains. Il a pu comparer, les ayant vues de près, les trois Républiques dont il est le plus souvent parlé comme types de ce régime : la France, la Suisse, les États-Unis. Il a suivi la politique de ces divers pays. En France, notamment, il a approché ceux qui ont déterminé ses relations extérieures. Il a vu derrière certaines coulisses, aussi bien dans le domaine de la diplomatie que dans celui de la vie parlementaire et de la presse. Il a pu se rendre compte de l'attitude respective, à l'égard du pays, et les uns à l'égard des autres, des diplomates, des hommes politiques, des écrivains et des citoyens.

Ce sont ces observations comparées, et, surtout, les faits récents de la politique internationale, qui l'ont amené, graduellement, à des conclusions si peu optimistes, qu'il ne trouve pas exagéré de parler de « la France qui meurt ». Jusqu'à la crise franco-allemande de 1905-1906, il avait été simplement perplexe quant à la possibilité, pour la France, de maintenir, éventuellement, son rang de grande puissance. Cette crise devait l'amener à douter des institutions de la France, en ce qui concerne leur aptitude à lui permettre de maintenir son rang. Puis, c'est d'autre chose encore que des institutions qu'il devait arriver à douter, lorsque, s'étant éloigné de la France pendant quelque temps, il la retrouva, au sortir de cette crise, si inconsciente du scandale dont elle avait donné le spectacle au monde, supportant d'un cœur si léger un opprobre dont ses amis semblaient plus gênés qu'elle-même, et lorsque,



d'une manière générale, il eut mieux compris certaines choses, pour les avoir un moment perdues de vue.

Après avoir lu ce livre, certains lecteurs seront peut-être tentés de se demander pourquoi l'auteur l'a écrit, puisqu'il y expose une situation qui pourra leur paraître sans issue. Mais il se pourrait que des gens perspicaces vissent une issue où d'autres n'en verraient pas. Et alors on leur faciliterait leur tâche, en leur montrant tous les aspects de la situation d'où il s'agirait pour eux de faire sortir la France. Si, au contraire, cette situation était sans issue, il vaudrait mieux qu'on s'en rendit compte, plutôt que de se le dissimuler. En effet, les déconvenues de la France dans la politique extérieure viennent de ce que ses gouvernants ne savent pas proportionner leurs ambitions et leurs entreprises à ses moyens, c'est-à-dire à ce qu'il lui reste d'énergie et de volonté. Ce serait donc la prémunir contre ces déconvenues, que de lui faire voir l'exacte réalité.

Si les observations contenues dans ce livre pouvaient contribuer à l'un ou à l'autre résultat, ce serait par la seule vertu qu'on ne voudra sans doute pas leur contester : un grand souci d'objectivité.

Un dernier mot avant d'entrer en matière. S'il arrivait à l'auteur, au cours des pages qui suivent, d'émettre des jugements un peu sévères touchant, d'une manière générale, la mentalité et l'état moral aussi bien des dirigeants que des dirigés dans la France d'aujourd'hui, ou, dans certaines circonstances, leur attitude, il serait tout disposé, dans le cas où on lui en ferait grief, et quoique ces jugements lui parussent fondés, à plaider les circonstances atténuantes en faveur aussi



bien des dirigeants que des dirigés. Il le ferait en disant que, si l'on a pu prétendre que les institutions avaient « corrompu les hommes », il est tout aussi naturel que certaines conditions politiques les aient avilis.

---

# LA FRANCE QUI MEURT

---

## CHAPITRE PREMIER

### AU SERVICE DE LA FRANCE

#### I

Ce titre est suggéré à l'auteur de ce livre par celui d'un roman paru il n'y a pas longtemps et dont l'objet était de montrer la situation morale faite aux officiers français par la politique du régime actuel<sup>1</sup>. Entrés « au service de la France » pleins d'illusions et de bonnes intentions, ils ne tardaient pas à voir les unes s'évanouir, les autres condamnées à la stérilité. Non seulement, l'idéal national au service duquel ils avaient rêvé de mettre leur épée leur apparaissait comme n'étant plus compris de leurs compatriotes ; mais, même, par suite du malheur des temps, ils étaient parfois obligés de prêter leur concours à de basses besognes. Aussi, beaucoup s'évadaient-ils de l'armée, bien que la plupart continuassent d'y servir sans enthousiasme, comme accomplissant une corvée. Cette situation n'est pas particu-

1. *Au Service de la France*, par Saint-Cénéry ; Paris, Plon-Nourrit et C<sup>e</sup>.

lière aux seuls officiers. Elle est celle de presque tous ceux qui ont entrepris de « servir la France » à un titre quelconque. Elle est celle, notamment, des publicistes diplomatiques, dont le rôle est bien désormais le plus vain et le plus ingrat, à moins qu'ils ne se considèrent comme des professeurs qui enseigneraient l'histoire au jour le jour.

Ainsi qu'on vient de le voir, l'événement générateur de ce livre, et qui devait faire perdre à l'auteur toute foi dans le régime républicain, a été la crise nationale qu'il se permet d'appeler, sans exagération, il le craint. l'Année infâme. Mais avant de s'arrêter à cette démonstration particulièrement convaincante des effets du régime ; avant, aussi, — car c'est son principal objet, — de faire voir que cette crise n'a pas été un accident fortuit dont ce régime ne devrait pas être rendu responsable, il éprouve comme le besoin de se livrer à une sorte d'examen de conscience sur la manière dont il a essayé de « servir la France » en qualité de publiciste diplomatique. Il ne croit pas qu'il y ait là un excès d'immodestie, puisqu'il est admis que la presse joue aujourd'hui un rôle appréciable, non seulement dans la politique intérieure, mais aussi dans les rapports internationaux. Ayant écrit, dans des publications de premier rang et plusieurs années durant, sur la politique extérieure de la France, à une époque où elle était en état d'évolution ; ayant même pris, sur des points importants, des initiatives qui ont parfois étonné, il peut donc estimer — comme, du reste, tout publiciste diplomatique — que son action n'a peut-être pas été sans aucun effet. D'ailleurs, l'approbation qu'il a reçue des uns, les attaques et les critiques dont il a été l'objet de la part des autres, les haines même qu'il s'est attirées, tout cela ne peut que le confirmer dans cette opinion.

Amené à « servir la France » dans ce champ d'action, s'est-il donc acquitté de cette tâche de manière à justifier la



confiance qu'on lui avait témoignée, c'est-à-dire en suivant, quant aux solutions proposées ou aux opinions défendues par lui, la voie rationnelle indiquée par les besoins de ce pays ?

\*  
\* \*

Comme il sera fait allusion, dans les considérations qui vont suivre, aux tendances que pouvaient ou que peuvent encore avoir certaines puissances à servir leurs intérêts aux dépens de ceux de la France, une courte digression est nécessaire. L'auteur ne voudrait pas passer, en général, pour un de ces visionnaires du pacifisme qui s'échauffent à dénoncer le fléau de la guerre, ni, auprès des lecteurs appartenant respectivement aux pays qui viendraient à être mis en cause dans ce livre, pour un de ces écrivains qui s'imaginent disqualifier une nation en lui attribuant des visées ambitieuses. Cette mentalité est celle des peuples vaincus et résolus à rester dans cet état, incapables de subordonner le point de vue personnel au point de vue philosophique. Oublieux de ce qu'ils ont fait eux-mêmes lorsqu'ils étaient les plus forts, leurs récriminations, quant au passé, ou leurs suspicions, quant à l'avenir, ne sont que la manifestation de leur propre timidité et de leur faiblesse, plutôt que de leur amour de la justice internationale et de l'humanité. C'est une loi de nature, chez les peuples comme chez les individus, de se développer aux dépens d'autrui. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que des peuples déterminés, ayant le sentiment de posséder à un degré supérieur les vertus et les ressources qui font la force politique, cherchent à les mettre à profit pour développer leur puissance. Il en résulte donc aussi, — c'est à quoi devait aboutir cette digression, — qu'aucun État ne saurait s'offenser qu'on le suppose capable de visées ambitieuses aux dépens de ses voisins, quoiqu'il soit naturel et de bon ton qu'il s'en défende publiquement.

Ceci dit, pour enlever d'avance toute acrimonie à toute discussion éventuelle.

\*  
\* \*

Le point de départ de ma politique <sup>1</sup> avait été un séjour que j'avais fait en Allemagne, et que j'y avais prolongé assez longtemps pour pouvoir la connaître. J'en étais revenu avec une très haute idée de sa puissance, politique et morale, mais aussi, en ce qui concerne les rapports franco-allemands, avec une impression tout à fait opposée à l'opinion courante que le gouvernement allemand avait eu l'habileté d'accréditer dans le monde, et à laquelle adhéraient même la plupart des Français. Cette opinion courante, c'était que l'Allemagne, satisfaite des résultats de la dernière guerre, ne demandait qu'à en jouir en paix et à vivre en bons termes avec la France, pourvu que celle-ci se résignât à ne rien changer aux faits accomplis. D'après cette théorie, c'est donc la France seule qui, par son désir de revanche, pouvait troubler la paix. Or, c'est cette théorie qui m'apparut pour le moins contestable, lorsque, après avoir observé en Allemagne, je pus établir, en connaissance de cause, une comparaison entre elle et la France.

Ce qui s'était passé avant la conclusion de l'alliance franco-russe aurait dû faire réfléchir. A trois reprises, la

1. Si l'on était tenté, à première vue, de reprocher à l'auteur de trop s'arrêter à la politique qu'il a faite, on se rendrait compte, à la réflexion, que le court exposé qui va suivre est, au contraire, d'une grande utilité pratique au point de vue de la thèse générale soutenue dans ce livre. On verra aisément que cette politique diffère, sur plusieurs points essentiels, de celle qui est préconisée par les milieux qu'on est convenu d'appeler « réactionnaires », et que ces milieux l'ont même souvent combattue. Cette circonstance, après être clairement apparue dans les pages qui vont suivre, donnera d'autant plus de force aux conclusions de l'auteur, car on ne pourra pas les attribuer à des préjugés de milieu à des idées préconçues, à un esprit prédestiné à verser dans la « réaction ».



France avait failli avoir la guerre avec l'Allemagne. Était-elle une menace pour la paix ? Non, certes, puisqu'elle se sentait isolée. Mais, précisément à cause de cela, l'Allemagne pouvait désirer lui donner le coup de grâce, ce qui est, je l'ai toujours cru, le but non avoué, mais constant, latent quoique peut-être parfois inconscient, de sa politique. A plus forte raison pouvait-on supposer ces dispositions à l'Allemagne, à une époque où elle s'appuyait sur des alliés dont les sentiments à l'égard de la France semblaient encore plus inamicaux que les siens, et dont l'humeur n'était pas moins entreprenante.

Sans doute, le peuple allemand est pacifique, comme le peuple l'est partout. Mais son opinion n'est pas déterminante dans la politique extérieure. Il s'en remet à son gouvernement, qui reste seul juge de ce qu'il convient de faire dans ce domaine. J'ai connu des Français intelligents, mais restés longtemps ignorants des choses d'Allemagne, qui étaient revenus de ce pays, après un premier voyage, avec des idées toutes différentes, sur ce point spécial, de celles qu'ils avaient précédemment. Habités aux mœurs françaises, ils s'étaient représenté les Allemands, particuliers aussi bien que publicistes, tranchant de tout avec présomption, jugeant et condamnant la diplomatie de leur gouvernement et, au besoin, frondant contre elle d'une manière efficace. Au lieu de cela, ils avaient trouvé des gens suivant docilement leur gouvernement, non pas par servilité, mais par suite d'une modestie faite surtout de la confiance qu'ils sentaient qu'il méritait. Et alors ils étaient obligés de reconnaître que j'avais raison, quand je leur disais qu'il était vain d'attendre du peuple allemand, ou seulement des socialistes, qu'ils fissent échec aux visées de la diplomatie impériale.

Dans son livre : *Le Désarmement, ou l'Alliance anglaise*, M. Alfred Naquet reconnaît cette situation si souvent méconnue :

... Il convient, dit-il, d'ajouter que, malgré sa forme monarchique et aristocratique, l'Angleterre possède un gouvernement d'opinion, alors que l'Allemagne, disciplinée à un tel point que les socialistes eux-mêmes y font le salut militaire, est infiniment plus apte à subir d'une manière passive la volonté de ses gouvernants.

Si le roi Edouard voulait la guerre et que les Communes ne la voulussent pas, la guerre n'aurait pas lieu : si même les Communes la voulaient mais que sur ce point elles fussent en désaccord avec le pays et que la masse du peuple y fût opposée, elle serait bien difficile. En Allemagne, il suffirait de la volonté bien arrêtée de l'empereur et de sa camarilla, — je cite textuellement M. Naquet, — pour que la population s'y pliât quoique à contre-cœur.

Cela est évident pour quiconque connaît l'Allemagne.

A ceux qui prétendaient que l'Allemagne ne devait plus désirer un pouce du territoire français, je répondais qu'elle pouvait en désirer beaucoup plus que l'étendue tout entière de la France elle-même, c'est-à-dire son empire colonial, puisqu'elle était venue trop tard pour s'en constituer un, ou qu'elle avait différé volontairement de le faire. Ce point est souvent laissé de côté dans la question des rapports franco-allemands. Une revue parisienne, la *Vie Contemporaine*, a publié une étude du pangermaniste comte E. Reventlow, où il était parlé, entre autres choses, de l'émigration et de la colonisation. L'auteur, qui faisait en Allemagne une active propagande à propos du Maroc, disait ceci :

Notre pays veut vivre. Il veut préparer aux générations futures le moyen de vivre sur le sol de la patrie, soit chez nous, soit dans les colonies ; il ne veut plus être contraint de laisser émigrer par centaines de mille ses enfants, et de leur laisser prendre une nationalité étrangère.

Or, où sont les colonies vers lesquelles on pourrait diriger le flot énorme de l'émigration allemande ? Ce ne sont évidemment pas les quelques territoires ingrats que l'empire possède en Afrique. Aussi longtemps qu'il n'aura pas con-



quis des colonies sur une autre puissance, il devra se résigner au mal que signalait le comte Reventlow : faire émigrer ses sujets dans des pays étrangers ou dans les colonies de ces pays, où ils perdront leur nationalité <sup>1</sup>. On peut donc être assuré que la France serait obligée de céder son empire colonial à la suite d'une nouvelle guerre malheureuse contre l'Allemagne. Par suite, il n'est pas déraisonnable de supposer que celle-ci, dans l'espérance de s'en emparer, ne verrait peut-être pas une guerre avec défaveur <sup>2</sup>.

1. Dans une étude que M<sup>me</sup> Adam avait bien voulu accepter pour la *Nouvelle Revue*, au sujet du projet de loi allemand sur l'émigration, j'ai attiré l'attention, en son temps, sur cette colonisation indirecte de l'Allemagne, et sur les conséquences qui pouvaient en résulter, notamment, pour les pays qui ont de grandes colonies dont ils ne savent pas tirer parti.

2. M. Hanotaux, dans son livre : *Fachoda* (pp. 129-130), semble trouver un peu illogique que l'Allemagne, quoique ayant des visées coloniales, ait laissé la France et l'Angleterre se partager l'Afrique, en se réduisant elle-même à la portion congrue. Le souci d'opposer la France à l'Angleterre ne semble pas lui paraître suffisant pour expliquer cette abstention. Si l'on admet — et nous l'admettons — qu'un peu de machiavélisme est permis en politique, cette abstention pourrait s'expliquer d'une manière qui n'aurait rien d'offensant pour l'Allemagne. Au moment où s'opérait le partage de l'Afrique, l'Allemagne ne comptait pas encore beaucoup au point de vue naval, tandis que la France passait pour beaucoup plus puissante qu'elle, et capable de tenir tête à l'Angleterre. On pouvait donc admettre, à Berlin, qu'il serait plus facile à la France qu'à l'Allemagne de se constituer un empire colonial malgré l'opposition de l'Angleterre, et qu'ensuite, lors de la « troisième guerre punique » contre la France, l'Allemagne pourrait venir cueillir, à Paris, cet empire colonial, comme une partie de la rançon imposée à la France vaincue. Telle est, peut être, la réponse à cette observation de M. Hanotaux, touchant l'attitude de l'Allemagne en présence de la rivalité coloniale franco-anglaise : « S'il y eut un dessein formé, il ne se découvrit jamais. »

A la Chambre des députés, dans la séance du 23 décembre 1909, M. Hubert disait à propos de l'empire colonial de la France :

« Cette conquête nous a coûté cher, mais nous avons gagné l'expérience. Bismarck avait cru sage, dans son rêve de suprématie continentale, de nous laisser les mains libres pour cette action extérieure ; il ne prévoyait pas les résultats précieux que nous avons obtenus. »

Dans l'hypothèse que je formule, Bismarck aurait non seulement prévu, mais encore souhaité ces résultats, surtout s'il avait aussi prévu ce que M. Hubert constatait dans la suite de son discours :

« Nous n'avons pas, malheureusement, su, jusqu'ici, tirer de l'effort

Il faut compter aussi avec ce qu'on peut appeler les Allemands de l'école du docteur Rommel, du nom de l'auteur d'un livre qui fit beaucoup de bruit il y a quelque vingt ans : *Au Pays de la Revanche*. Ce livre, un peu oublié aujourd'hui, bien qu'il soit peut-être plus actuel qu'alors, contenait des avertissements qui n'ont rien perdu de leur valeur. *Nihil gallicum a me alienum puto* : telle était la devise que le docteur Rommel recommandait à ses compatriotes d'adopter en ce qui concernait la France. Car il leur montrait dans ce pays un champ largement ouvert à leur activité, ses propres habitants étant incapables d'y lutter contre leur concurrence.

... La province française, disait-il, est-elle partout aussi misérable ? Non, certes, les ténèbres se dissipent le long de la frontière belge, puis sur la lisière de l'Alsace-Lorraine, c'est le commencement de la grande éclaircie belge, flamande, allemande. Le travail, l'énergie industrielle et commerciale, la densité de la population, tout augmente à mesure que l'on se rapproche des *barbares*. Du reste, même avant 1870-71, les départements du Nord, ceux du

accompli le profit que nous pouvions en espérer. Nos colonies, d'ici longtemps peut-être, n'auront pas les colons qui leur donneraient leur véritable valeur. »

De toute manière, comme il est certain que la France vaincue aurait à céder son empire colonial, il se pourrait que les armements navals de l'Allemagne fussent dirigés contre l'Angleterre dans un sens plutôt défensif qu'offensif, en prévision du cas où cette puissance voudrait s'opposer à la constitution d'un grand empire colonial allemand formé des dépouilles de la France. Il se pourrait donc, en un mot, que la marine allemande, éventuellement renforcée de la marine française, — que la France aurait dû céder aussi, — fût destinée à défendre contre l'Angleterre les colonies françaises devenues allemandes.

La marine française, devenue allemande, pourrait coopérer à cette défense, en s'appuyant sur Cherbourg et les côtes de France, le territoire français ayant été envahi. C'est peut-être à quoi pensait M. Judet, lorsqu'il écrivait, dans *l'Eclair* du 9 août 1909 : « Notre écrasement ne serait pas leur avantage (des Anglais). Leur flanc, que nous couvrons, serait ouvert à des entreprises dont ils n'envisagent le danger qu'avec terreur. »

Cette hypothèse, — ce n'est qu'une hypothèse, — gagnerait en vraisemblance, si l'on admettait, ce que je prétends démontrer plus loin : que l'Allemagne, même victorieuse de l'Angleterre, ne pourrait rien lui prendre qui valût la peine de faire une guerre.



Haut et Bas-Rhin, etc., se distinguaient singulièrement des autres. Savez-vous pourquoi ? Ah ! ce n'est pas difficile à comprendre ; c'est que dans les veines de ces populations de l'Est coule le sang allemand et flamand, et non le sang de la grande nation ! Et on ne s'éloigne pas de l'épaisseur d'un cheveu de la vérité, quand on dit : Ce qu'il y avait de meilleur en France, la partie la plus éclairée et la plus peuplée de la nation française, c'était la partie allemande, germanique, teutonique, la partie où on mange de la choucroute, boit de la bière et parle allemand...

L'auteur ne constatait pas avec moins de satisfaction l'invasion pacifique de la France par ses compatriotes :

Notre compatriote se voit plus apprécié au cœur même de Paris que son infortuné collègue, l'ouvrier de la grande nation. Plus consciencieux et instruit, plus discipliné, plus sobre, moins flâneur, ne s'occupant ni de réformer le corps social ni de revendiquer les droits du prolétaire et, disons-le, travaillant de meilleur cœur, l'ouvrier allemand passera régulièrement par-dessus la tête du *prolétaire* parisien... Nous avons peine à nous représenter des Français en chair et en os nous faisant concurrence sur nos propres marchés, tellement on s'habitue à considérer l'Allemagne comme la nation naturellement envahissante, la France comme la nation naturellement envahie... Bientôt la France ne pourra opposer à l'industriel allemand en Allemagne que l'industriel allemand en France...

Bientôt la France présentera l'aspect de ses colonies, c'est-à-dire que les indigènes seront tous fonctionnaires et que les Anglais, Allemands, Italiens, etc., feront marcher le commerce ; en admettant que l'on puisse coloniser à l'ombre du drapeau tricolore. Partout, en effet, où s'étend le fléau de l'administration française, l'herbe meurt et les fourneaux s'éteignent. Le fonctionnarisme seul fleurit sur les ruines de tout le reste.

Passant de la France continentale à ses colonies, le docteur Rommel n'émettait pas des jugements moins défavorables :

... De Français, vous en trouverez peu ou pas, et cela pour une excellente raison : la France se fait trop vieille pour sortir de chez

elle. C'est aux nations jeunes et vivaces qu'appartient le rôle de colonisateurs, à celles dont le trop-plein croissant tend à s'échapper et à remplir les espaces vides. En France, où est ce trop-plein ? C'est la France que les étrangers colonisent. Jadis, avant la décadence, quand l'administration française restait chez elle, les Français fondaient au Canada, à la Nouvelle-Orléans, dans les Antilles, dans les Indes, des colonies avec de véritables colons en chair et en os et un commerce effectif. Aujourd'hui ces vellétés de jeunesse, ces prétentions d'imiter l'Angleterre, font rire doucement. Voyez-vous cette nation devenue sédentaire, qui voudrait encore sortir de chez elle et courir le monde comme dans ses jeunes années ! Quand on en est réduit à se liguer chez soi pour la protection des Français en France, contre l'émigration des étrangers, on ne va pas ouvrir aux quatre coins du monde des colonies plus grandes que la métropole. Quand on galope sur le chemin de la ruine, on ne va pas s'amuser à semer les millions aux extrémités du globe, au profit du commerce allemand et anglais. Aux colonies françaises, en fait de Français il n'y a que des fonctionnaires administrant des étrangers et des sauvages.

En terminant, l'auteur de *Au Pays de la Revanche* formulait ces menaces, qui pouvaient s'adresser aussi bien à la France métropolitaine, indiquée aux Allemands comme champ de colonisation, qu'à ses colonies d'outre-mer :

... La politique des races est impitoyable. La fertilité, les ressources de la France, vont exciter des convoitises d'autant plus grandes, qu'à l'intérieur les forces de résistance iront s'affaiblissant. Les infiltrations d'étrangers ont commencé depuis longtemps comme les gouttes d'eau qui précèdent l'orage...

On s'inquiète beaucoup, en Allemagne, de la question des colonies. Patience ! l'empire colonial de l'Europe ne va pas s'envoler ! C'est en Europe que se tient le grand marché des colonies, c'est là qu'on se les procure toutes faites. Ne nous pressons pas. Gardons notre argent et nos soldats en Allemagne ; c'est sur les champs de bataille du vieux continent que va se liquider cet empire colonial qui aura doublement coûté à nos voisins. Restons en Europe ; la décadence française a besoin de nous pour remplir les vides.



Ainsi parlait le docteur Rommel. Ses prophéties semblaient s'inspirer d'une idée philosophique, qu'il formulait en ces termes :

Rien ne nous indique que les Romains de la décadence aient éprouvé le besoin d'une religion quelconque. Cette insouciance amena la réaction la plus violente qui ait encore secoué l'humanité ; après quoi, l'Empire avait cessé d'exister.

Robespierre, faisant preuve d'une grande profondeur de vues, comprit la nécessité de remplacer la Divinité abolie par un principe supérieur, s'il voulait éviter un terrible revirement. Les radicaux d'aujourd'hui s'imaginent que l'on peut s'en passer. Il est parfaitement vrai que sans éducation morale on fabrique des ingénieurs et des députés, mais pas des hommes.

Cette pauvre jeunesse française, que l'éducation a rendue si dédaigneuse de la religion et de la libre pensée, s'apercevra un jour dans le *struggle for life* de ce que les Allemands et les Anglais possèdent et qui lui manque à elle !

La réaction, ou si vous aimez mieux la vengeance de la nature, ne viendra pas du dedans, mais du dehors.

Sans doute, c'est là le langage d'un exalté. Mais, tout en faisant la part de l'exagération d'expression, on aurait tort de croire que les idées et ambitions formulées avec tant de passion ne sommeillent pas, à un degré plus ou moins développé, dans l'esprit de beaucoup d'Allemands. Aussi, pensais-je qu'il fallait tenir compte de cet état d'esprit dans la question des rapports franco-allemands.

En outre, il me semblait que l'Allemagne pouvait désirer la marine de guerre de la France, afin de réaliser d'un seul coup un rêve qui, autrement, paraît difficilement réalisable, et qui est de devenir une puissance navale égale à l'Angleterre.

D'autre part, sans parler de la perspective d'une forte indemnité de guerre, un écrasement définitif de la France mettrait un terme à ce qu'il peut rester, parmi les Alsaciens-Lorrains, d'esprit d'opposition contre l'empire,

toute espérance de libération leur étant désormais enlevée.

Enfin, il m'apparaissait, en comparant la France avec l'Allemagne, que celle-ci devait trouver, dans l'état où elle voyait sa rivale, un encouragement à se montrer entreprenante. En Allemagne, l'ordre majestueux d'un pays gouverné par un régime autoritaire dans le bon sens du mot, et indépendant, quant à la diplomatie, des fantaisies d'un Parlement, ou de l'« opinion ». Puis, dans l'esprit du peuple, l'ordre moral, autant que, dans l'Etat, l'ordre matériel. D'où une force sûre d'elle-même<sup>1</sup>. En France, au contraire, le chaos engendré par l'anarchie démagogique et parlementaire. Puis, dans les esprits, le désarroi, la disparition de tout idéal, l'affaissement de la volonté et le dévergondage intellectuel. Aussi me semblait-il ridicule, surtout quand je constatais le peu de sincérité qu'il y avait dans l'idée de revanche, qu'on pût soupçonner la France de vouloir inquiéter l'Allemagne. La pauvre France devait s'estimer heureuse qu'on la laissât jouir de son reste, la seule chose qu'elle demandât, d'ailleurs. Mais il n'était pas prouvé qu'on voulût l'en laisser jouir.

\*  
\*\*

La situation de la France me paraissait d'autant moins assurée que le danger anglais pouvait, à chaque instant, venir s'ajouter au danger allemand. En effet, le parti colo-

1. Ce que je dis s'applique à l'Allemagne telle que je l'avais vue avant de commencer à écrire sur les questions de politique étrangère. L'assaut inélegant et brutal auquel se sont livrées, contre la personne de Guillaume II, la presse et une partie du Reichstag, à propos d'un incident dont on ne découvrait pas la gravité, indiquerait-il que les Allemands méconnaissent et renient ce qui a fait leur puissance ? Qu'ils s'acheminent vers le genre français ? C'est ce qu'on ne manquera pas de souhaiter partout où l'on se sent menacé par la puissance allemande.



nial et une fraction importante du monde parlementaire, sans réfléchir combien il était irrationnel de se créer un second adversaire, alors qu'on en avait déjà un qu'on pouvait croire irréconciliable, avaient inauguré une politique d'anglophobie qui ne le cédait en rien à la germanophobie d'une autre partie de l'opinion.

Ces deux dangers, allemand et anglais, coexistant, une coalition anglo-allemande contre la France était possible. Car il est peut-être excessif de croire qu'il y ait une opposition irréductible entre les intérêts de l'Angleterre et ceux de l'Allemagne, et que ces deux puissances doivent, nécessairement, être ennemies l'une de l'autre. Cela n'a pas été le cas dans le passé, et il pourrait être imprudent de croire trop fermement que cela doive être le cas dans le présent et à l'avenir.

Certes, il y a, entre l'Angleterre et l'Allemagne, une rivalité économique qui se fait sentir un peu partout, et qu'on ne saurait éliminer aussi longtemps qu'Anglais et Allemands conserveront les qualités qui ont fait leur force. La question est de savoir si une guerre entre ces deux pays supprimerait, au profit du vainqueur, la concurrence que lui fait son rival, ou si, d'une manière générale, le vainqueur pourrait s'emparer, avec profit, des dépouilles territoriales du vaincu. La question étant posée ainsi, il semble peu douteux que la réponse ne doive être négative sur l'un et l'autre point. Or, c'est ainsi qu'il faut la poser, et non pas raisonner comme si la rivalité anglo-allemande était une rivalité navale. Le côté naval de la question est secondaire, et non pas primordial. S'il est vrai qu'une marine de guerre est utile pour la protection d'une marine marchande, il n'est pas certain, malgré une opinion assez répandue, que l'existence d'une marine marchande soit nécessaire à la prospérité économique d'un grand pays. La preuve en sont les États-Unis, qui n'ont qu'une pauvre marine marchande,

et qui n'ont pas l'air de se soucier d'en avoir une plus puissante. Les efforts de M. Roosevelt dans ce sens ont rencontré beaucoup de froideur. Quand on amène les Américains sur ce terrain, ils répondent que la marine marchande est une industrie qui « ne paye pas », qu'ils préfèrent employer autrement leur argent, que leur rôle est de « fabriquer », et celui des Anglais de « transporter ». La marine marchande est une industrie qui se superpose aux autres, et non la condition de la prospérité commerciale en général.

Supposons, maintenant, une guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne. Supposons que cette dernière soit vaincue, et qu'elle y perde sa marine de guerre et sa marine de commerce. C'est déjà une supposition très favorable à l'Angleterre ; car, en cas d'hostilités, une partie importante de la flotte commerciale allemande, dispersée sur toutes les mers, pourrait facilement échapper à la capture. L'Angleterre aurait-elle, par là, détruit la concurrence allemande ? Rien n'est moins certain. Elle aurait, tout au plus, fait disparaître la concurrence de cette seule industrie qu'elle aurait détruite, l'industrie de la marine marchande. Mais, ensuite, l'Allemagne, ayant perdu sa marine marchande, se trouverait dans la même condition que les États-Unis, et sa force de production n'aurait pas plus diminué que le caractère industriel de ses habitants. La guerre ayant été navale, l'ensemble de la population allemande n'aurait pas été dérangé dans son labeur quotidien. L'exportation allemande n'aurait peut-être même pas été entravée. C'est ce que faisait remarquer, naguère, un professeur de l'Université de Fribourg, dans un travail qu'il dédiait au grand-duc de Bade, *rector magnificentissimus* de cette Université. Il disait que l'exportation allemande pourrait se faire par le Rhin et par les ports de la Hollande, ajoutant que, si celle-ci laissait l'Angleterre bloquer ses ports, elle fournirait à l'Allemagne,



pour n'avoir pas su protéger sa neutralité, un motif de se dédommager amplement après la guerre <sup>1</sup>.

Quant aux médiocres colonies que l'Allemagne possède en Afrique, leur acquisition par l'Angleterre, qui en possède tant et de si importantes, serait une bien maigre compensation.

Si, au contraire, c'était l'Angleterre qui était vaincue dans une guerre navale anglo-allemande, la victoire de l'Allemagne, très chèrement achetée, ne supprimerait pas davantage la concurrence économique que lui fait l'Angleterre, ni même sa marine marchande. Quant aux colonies britanniques, aucune puissance ne saurait raisonnablement songer à s'en emparer, alors même que l'Angleterre serait disposée à les céder. Les grandes colonies autonomes, qui sont la partie de beaucoup la plus importante du domaine britannique, se déclareraient indépendantes, plutôt que de passer à l'Allemagne. Pour ce qui est du Canada, la plus enviable des colonies anglaises, les États-Unis s'opposeraient à ce qu'une autre puissance européenne y prit pied <sup>2</sup>.

1. Dans cet écrit, le professeur allemand faisait aussi allusion, en parlant des éventualités de l'avenir, à l'attribution à d'autres nations des colonies de nations « vieillissantes ». On comprenait, sans qu'il précisât, de qui il voulait parler.

2. Ceci était écrit depuis longtemps, lorsque le *New-York Herald*, du 16 novembre 1909, a soutenu la même thèse dans un article intitulé : « Pourquoi une marine canadienne est ridicule. » Il disait que, en admettant même l'hypothèse d'une guerre anglo-allemande, que rien ne rendait inévitable, les États-Unis, en vertu de la doctrine de Monroe, défendraient le Canada contre l'Allemagne bien plus efficacement que ne sauraient le faire quelques navires de guerre canadiens :

«... Les Américains, disait le grand journal new-yorkais, combattraient probablement avec plus de vigueur pour les Canadiens contre l'Allemagne, que les Canadiens ne combattraient pour l'Angleterre. Car, ainsi que le professeur Goldwin Smith le demande d'une manière très significative : « Ceux qui engagent les Canadiens à combattre cordialement en se rangeant du côté de l'Angleterre n'oublient-ils pas que ces Canadiens comprennent d'importants éléments qui ne sont pas anglais, et dans la participation zélée desquels on ne pourrait pas mettre la même confiance ? En effet, il y a lieu de douter de l'unité de vues des Canadiens français, irlandais, américains et anglais. Mais il n'y a pas le

L'Inde elle-même se soulèverait. Et alors, il faudrait que l'Allemagne entreprît, contre chacune de ces grandes colonies, une guerre semblable à celle du Transvaal. C'est dans les choses impossibles. Quant aux « colonies de la Couronne » qui, l'Angleterre les cédant, pourraient devenir la propriété de l'Allemagne, elles ne valent guère plus que les colonies allemandes dont l'Angleterre pourrait s'emparer.

Durant ces derniers temps, diverses manifestations se sont produites, qui ont fait apparaître sous ce jour les rapports anglo-allemands.

Le 15 août 1908, à Swansea, M. Winston Churchill, ministre anglais du commerce, prononçait les paroles suivantes :

Il n'y a nullement lieu de s'inquiéter. La Grande-Bretagne est une île, et aucun gouvernement anglais ne semble devoir se départir dans un avenir prochain d'une politique navale tendant à assurer le pays contre toute invasion. Tous les partis se sont engagés à appuyer les mesures raisonnables de défense navale qui ont assuré nos progrès dans cette île, qui nous affranchissent du fléau du militarisme continental, et qui ne sauraient jamais être considérées comme une menace pour aucune autre grande puissance. D'autre part, les intérêts importants de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne ne sont nulle part en désaccord. Les Allemands sont d'ailleurs nos meilleurs clients, et s'il leur arrivait quelque accident, je ne sais ce que l'Angleterre ferait pour trouver de nouveaux débouchés.

Les intérêts matériels des deux pays ne présentent donc aucun motif d'hostilité, tandis qu'une lutte entre eux deux aboutirait vraisemblablement aux résultats les plus désastreux, résultats qui seraient en contradiction avec le sens commun. Cela n'est d'ailleurs jamais la peine de se battre à propos de commerce ; dans un mois si la guerre venait à éclater, on détruirait plus de richesses que le commerce n'en produirait dans l'espace de cinq ans si tout le

moindre doute quant à la résolution des Américains de résister à une intervention européenne, en quelque endroit que ce soit du continent américain. Et cette résolution est la meilleure sauvegarde du Canada. »



monde travaillait douze heures par jour. On nous dit qu'il y a des colonies à saisir, mais rien ne saurait changer les destinées des grands pays que sont le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud et l'Inde. Ces pays poursuivent leurs destinées, qu'à mon avis, aucun conflit entre des puissances européennes ne saurait modifier. Qu'est-ce qui reste donc comme prix d'une lutte entre deux grands pays ? Rien que des plantations tropicales et de petits postes de charbon éparpillés ici et là dans le monde entier.

A quelque point de vue que vous puissiez envisager la situation, il n'y a qu'une conclusion à tirer en ce qui concerne les relations entre l'Angleterre et l'Allemagne : c'est qu'il n'existe entre ces deux pays aucune cause réelle de différend. Les deux grands peuples n'ont ni « cause de combat », ni « prix de combat », ni « lieu de combat ». Combien de personnes supposez-vous qu'il y ait en Allemagne qui soient réellement désireuses de voir leur pays attaquer l'Angleterre ? Je ne crois pas que dans tout ce grand pays de 50 à 60 millions d'habitants, il y ait 10.000 personnes qui soient capables de proposer un crime aussi infernal. Et combien y en a-t-il en Angleterre qui nourrissent à l'égard de l'Allemagne des intentions agressives ? Je ne crois pas qu'il y en ait même dix mille, exception faite des aliénés et des auteurs de certains articles. Mais on nous dit que les fauteurs de troubles sont influents. Je suis presque porté à croire que les gens influents sont plus nombreux du côté de la paix, du côté de cette cause pour laquelle le roi a noblement travaillé.

C'est dans le même sens que s'était exprimé, précédemment, M. Balfour, le chef du parti conservateur, lorsqu'il avait dit :

Je suis convaincu qu'il n'y a pas un seul homme politique anglais, à quelque école qu'il appartienne, qui désire attaquer l'Allemagne. Et (en mettant entièrement de côté la morale internationale) je ne peux pas comprendre quel intérêt l'Allemagne aurait à nous attaquer.

Le 12 août 1908, la *Nouvelle Presse libre* publiait des déclarations non moins significatives de M. Lloyd George, chancelier de l'Echiquier. Le ministre anglais, parlant de l'éventualité d'une entente anglo-allemande, disait :

... Je ne veux pas prétendre que cette entente se conclura demain ou après demain. Mais je suis fermement persuadé que c'est le seul moyen de mettre un terme à la tension générale qui pèse toujours sur l'Europe, et notamment à la crainte mutuelle dont on est rempli en Angleterre et en Allemagne. Récemment, en Angleterre, je me suis prononcé contre les menées de certains journaux qui excitent contre l'Allemagne. Mais ici, en dehors de l'Angleterre, il me sera permis de constater que le langage de certains journaux allemands, ces derniers temps encore, n'a pas été des plus mesurés. En effet, on se représente en Angleterre, dans des milieux très étendus, et même dans les milieux ouvriers, que l'Allemagne prépare une invasion de l'Angleterre. et l'on motive cette crainte par les sacrifices importants que l'Allemagne fait pour sa flotte. Je ne prétends pas me plaindre de l'Allemagne seule ; mes plaintes s'adressent également à l'Angleterre et à l'Allemagne. Il faut mettre un terme à cette peur mutuelle, dans l'intérêt de la paix en général et en particulier, dans l'intérêt d'une bonne entente entre l'Angleterre et l'Allemagne.

Je crois que pour pouvoir nous consacrer entièrement aux œuvres de la paix, du progrès et du bien-être social, nous devons travailler à la conclusion d'une entente entre l'Angleterre et l'Allemagne. Pourquoi n'arriverions-nous pas à une entente avec l'Allemagne, puisque nous en avons conclu avec la France, la Russie et les États Unis ?

Il n'y a, à proprement parler, aucun objet de contestation entre l'Angleterre et l'Allemagne, comme il y en a eu entre la France et l'Angleterre, il n'y a encore que quelques années, lorsque nous parîmes, une fois à cause de Fachoda, une autre fois à cause du Siam, être à la veille d'une guerre. Il y avait aussi contestation à cause de Terre-Neuve. Il y avait encore d'autres questions de frontière à régler. Et, de même que nous avons réglé ces questions avec la France, nous avons fait de même avec la Russie, au sujet d'autres questions de frontière... Mais, pas même dans l'Afrique du Sud, il n'y a de contestation entre nous et l'Allemagne, car, entre nos possessions mutuelles, il y a un grand désert.

Après avoir indiqué que, à son avis, l'entente anglo-allemande pouvait se faire sur la base de la limitation des armements navals, le ministre anglais répondit en ces termes à son interlocuteur, lequel lui avait objecté qu'on avait cru



voir dans l'entrevue d'Edouard VII et de Nicolas II, à Reval, une tentative pour isoler l'Allemagne :

Vous ne ferez ni n'écrirez jamais assez pour détruire ce soupçon insensé. C'est absurde de croire que nous avons jamais travaillé, ou que nous travaillerons jamais à isoler, ou, comme on dit, à « encercler » l'Allemagne. Le roi Edouard était obligé de faire la visite de Reval. S'il n'avait pas fait cette visite, qui était sa première visite, comme roi, au Tsar, cela n'aurait pas pu être interprété autrement que comme un manque de politesse. Mais, à Reval, on n'a ni conspiré ni isolé.

Son interlocuteur lui ayant demandé si les protectionnistes anglais n'étaient pas des adversaires de l'Allemagne, le ministre anglais répondit :

Le mouvement protectionniste en Angleterre, qui, j'en suis du reste convaincu, n'aboutira pas à une victoire, n'est pas dirigé contre l'Allemagne seule, mais tout aussi bien contre l'Amérique du Nord, la France, l'Italie, et aussi l'Autriche-Hongrie, qui, toutes, se ferment à nous par des droits de douane élevés. Mais les conservateurs ne sont même pas tous protectionnistes, et quant à nous, libéraux, personne ne veut d'une politique de revanche insulaire, quand même le flot du protectionnisme continental monterait encore plus haut...

Ainsi parla le ministre anglais. La *Gazette de Francfort*, du 13 août, commentant ces déclarations, faisait les réflexions qui vont suivre. Elles sont intéressantes. Car ce journal, qui est parmi les plus qualifiés pour parler au nom des intérêts commerciaux de l'Allemagne, s'élevait contre l'exagération des armements navals, ce qui est un indice que la prospérité économique du pays ne suppose pas nécessairement une forte marine de guerre. D'où l'on peut conclure aussi que cette prospérité survivrait à la disparition éventuelle de cette marine.

... Même dans les milieux gouvernementaux allemands, disait le journal francfortois, on a dû se rendre compte depuis longtemps

qu'une rivalité illimitée dans les armements navals n'est ni utile, au point de vue politique, ni ne présente une valeur pratique, tandis que, d'un autre côté, la méfiance, qu'elle ne fait qu'augmenter, a nécessairement pour conséquence une tension inquiétante. L'Allemagne a un programme de constructions navales strictement limité, qui suffit sûrement à nos besoins maritimes. Pour la simple protection des côtes, même une flotte sensiblement moindre suffirait. En présence des appels qui partent de milieux intéressés, demandant une flotte encore plus forte; en présence, notamment, des comparaisons qu'on établit avec l'Angleterre, il faut toujours insister sur ce point que l'Allemagne, d'après sa situation géographique, n'a pas besoin d'une flotte se rapprochant même de celle qu'il faut à l'Angleterre insulaire. Celui qui ne veut pas en tenir compte, il ne fait que contribuer à nourrir la méfiance...

Une sage limitation des constructions navales s'impose aussi, comme une nécessité inéluctable, par suite de la situation financière de l'empire. Les chauvins de la marine, qui voudraient d'un coup doubler la flotte, perdent de vue cette question financière avec une légèreté étonnante. Les moyens se créeront bien d'une manière quelconque, disent-ils, c'est l'affaire de la représentation nationale. C'est très commode, et surtout commode pour ceux qui tirent un profit personnel des constructions navales, sous forme de fournitures. Mais celui qui, comme homme politique, a conscience de sa responsabilité, ne doit pas perdre de vue la question des voies et moyens, mais, au contraire, mettre en harmonie les crédits accordés avec la situation financière...

On pourrait citer d'autres opinions analogues, et aussi autorisées au point de vue de la défense des intérêts commerciaux de l'Allemagne, d'où il résulte que ces intérêts n'exigent pas que cette puissance rivalise avec l'Angleterre dans l'ordre des constructions navales.

S'il était besoin d'une autre preuve qu'il n'y a pas, entre l'Angleterre et l'Allemagne, un antagonisme naturel et irréductible, on la trouverait dans ce fait que des hommes politiques anglais de premier ordre, comme lord Salisbury, M Chamberlain, lord Rosebery, Cecil Rhodes, ont été ou sont encore partisans d'une politique d'entente anglo-alle-



mande et que le gouvernement anglais, à un moment donné, a résolument orienté sa diplomatie dans le sens d'une entente avec l'Allemagne et les États-Unis.

La parenté de race et de langue, la communauté d'idéal, d'autres circonstances encore, pouvaient, en dehors de la politique, faciliter un rapprochement entre ces pays.

La vérité, c'est que l'Angleterre et l'Allemagne se trouvaient dans la même situation que presque toutes les puissances européennes, qui, sans avoir un ennemi en quelque sorte prédestiné, peuvent choisir entre diverses politiques, tendre à se développer dans un sens ou dans un autre, aux dépens de l'un ou de l'autre de leurs voisins. En pareil cas, les circonstances, ou des facteurs d'ordre personnel, peuvent déterminer le choix, lequel, du reste, ne peut jamais avoir un caractère de perpétuité.

Telles sont, pour conclure sur ce point, les raisons qui, de très bonne heure, m'ont fait considérer comme possible une combinaison anglo-allemande contre la France, surtout dans le cas où celle-ci donnerait à sa politique coloniale une allure antianglaise. Une seule chose me paraissait s'opposer à cette combinaison des deux puissances, à savoir la crainte que chacune d'elles aurait pu avoir d'être obligée de partager avec son alliée un butin qu'elle pouvait s'estimer capable de prendre pour elle toute seule.

Voilà pourquoi je considérais comme illusoire et trompeuse la sécurité où je voyais beaucoup de Français s'endormir, imbus qu'ils étaient de l'idée que l'Angleterre et l'Allemagne ne pouvaient qu'être ennemies l'une de l'autre, et faisant entrer cette espèce d'axiome comme un élément stable dans leurs combinaisons diplomatiques.

C'est pourquoi, aussi, j'estime qu'il est d'un intérêt encore actuel, et non pas seulement rétrospectif, d'attirer l'attention sur ce qu'avait d'illusoire cette apparence d'axiome.



Vers ses autres frontières, la France ne me paraissait pas jouir d'une sécurité plus grande.

Même avant la guerre hispano-américaine, qui a fait perdre à l'Espagne ses colonies d'outre-mer, cette puissance avait, sur l'Afrique, des visées qui étaient trop naturelles pour qu'on pût s'en étonner. A plus forte raison, ces visées devaient-elles se préciser, quand l'Espagne éprouva le besoin de réparer les pertes que lui avait fait subir la guerre. Je me rappelle avec quelle vivacité un diplomate espagnol me déclarait que le Maroc était beaucoup plus important pour son pays que Cuba, Porto-Rico et les Philippines. Même les luttes d'autrefois entre chrétiens et Maures avaient établi, aux yeux des Espagnols, un lien indissoluble entre leur pays et la terre africaine située en face.

En outre, on ne saurait perdre de vue que, par suite de l'indolence de la France à coloniser ses propres domaines, la province d'Oran est plus espagnole que française. On ne saurait donc pas, non plus, être surpris que certains Espagnols, après avoir laissé errer leur rêve à travers le Maroc, ne l'arrêtassent pas à la frontière algéro-marocaine, ne se souciant pas, eux non plus, du droit du « premier occupant ». Le général Donop, dans ses *Lettres sur l'Algérie*, a joint ses réflexions peu optimistes à celles précédemment exprimées par d'autres observateurs. Parlant de la « défrancisation » de ce grand pays, il disait, à propos des Espagnols, qui sont 20.000 à Alger, et en majorité dans la province d'Oran <sup>1</sup>:

Il n'y a pas à se dissimuler qu'ils n'aient le désir de profiter des forces électorales prépondérantes que le fonctionnement automa-

1. On pourra rapprocher des réflexions qui suivent celles du même auteur sur la question religieuse dans le nord-ouest de l'Afrique, qu'on trouvera reproduites au troisième chapitre de ce livre.



tique de la loi de naturalisation leur assurera, pour entrer dans les conseils municipaux et, plus tard, faire davantage.

Ce n'est pas se montrer pessimiste, mais c'est simplement faire acte de prévoyance que de signaler des projets dont la réalisation pourrait nous porter de graves préjudices, car l'exemple que Bel-Abès pourra donner serait suivi autre part. Qu'on ne s'imagine pas qu'en venant travailler chez nous, même s'y enrichir, les Espagnols cessent d'être des Espagnols. Qu'on ne pense pas, non plus, que, lorsqu'ils sont naturalisés, tous cessent d'avoir chez eux le portrait du roi d'Espagne, qui reste leur roi, ni d'avoir au cœur le souvenir du pays, qui reste aussi le leur. Que le charme de l'intéressante figure du jeune roi d'Espagne ne nous empêche pas d'ouvrir les yeux sur certaines démarches de son gouvernement que les Algériens connaissent, ni sur la politique qu'il suit en ce moment au Maroc. Qu'on se persuade que l'Espagne n'a pas renoncé à jouer un rôle sur la terre d'Afrique, vers laquelle elle se sent attirée, plus que par les souvenirs du passé et autant que par le sentiment de ses intérêts, par une sorte d'affinité qu'elle croit subsister entre des races qui ont si longtemps vécu côte à côte.

Je ne doute pas qu'il n'y ait un jour, en Afrique, une question espagnole, et ce n'est pas en fermant les yeux devant ce qui frappe clairement qu'on se préparera à la bien résoudre <sup>1</sup>.

Il n'est donc pas surprenant que beaucoup d'Espagnols, à cause de leurs visées africaines, voient dans la France une rivale, et qu'ils aient une tendance à chercher contre elle un appui du côté de l'Allemagne. On assure qu'une alliance formelle, mais tenue secrète, a existé entre les deux pays,

1. *L'Akhbar*, journal d'Alger, — cité par la *République française* du 22 septembre 1909, — disait de son côté, qu'un empire espagnol était en train de se fonder dans l'Afrique du Nord, et qu'il ne tarderait pas à menacer l'avenir de l'Algérie.

C'est, à peu de chose près, ce que disait le général d'Amade dans ses déclarations publiées par le *Matin* du 7 octobre 1909, concernant les perspectives de l'expansion espagnole au Maroc, sinon en vertu des traités, du moins par la force des choses et des événements. On a pu critiquer l'opportunité de son intervention, et lui demander avec raison ce qu'il voulait qu'on fit, — question justifiée après l'Acte d'Algésiras, — mais le fend même de ses prédictions n'avait rien de chimérique.

il y a quelques années, en prévision des éventualités marocaines.

L'un des principaux représentants de cette politique, M. Villanueva, a fait à la *Gazette de Francfort*, qui les a reproduites dans son numéro du 23 septembre 1908, les déclarations suivantes :

La France a toujours été notre guide et notre maître dans toutes les choses se rapportant au développement intellectuel et économique. Mais le respect que nous devons à la grande nation sœur ne doit pas nous rendre aveugles à ses fautes. L'opposition qui s'est de nouveau manifestée entre le sentiment populaire français et la politique pratiquée en France ne pouvait pas rester sans influence sur l'attitude de l'Espagne vis-à-vis de la France. La marche des événements au Maroc devait nous remplir de méfiance et de mécontentement. A Algésiras, les puissances qui ont pris part à la Conférence nous ont assigné, aux côtés de la France, un beau et honorable rôle. Nous l'avons accepté volontiers et avec satisfaction. Mais la politique française a voulu nous rabaisser au rôle d'utilités dans une mauvaise comédie. Nous ne nous sommes pas prêtés à coopérer, comme des instruments dociles, à une violation constante de l'Acte d'Algésiras. Les Français auraient depuis longtemps, et plutôt dix fois, franchi la Moulouya, si nous n'avions pas eu le courage de nous y opposer, confidentiellement, de la manière la plus énergique. Ils ont été irrités aussi de ce que nous n'ayons envoyé que trois cents hommes à Casablanca, que nous les ayons laissés inactifs et qu'ils n'aient pas tiré un seul coup de fusil sur les Marocains. A cause de cela, ils nous ont couverts de moquerie et de risée. Ils ont essayé de discréditer notre langue, qui a droit de cité au Maroc, et notre monnaie, qui y a cours. Ils nous ont toujours signifié : « Nous sommes ici chez nous. » Mais l'Espagne a dans le Sultanat des droits auxquels elle ne renoncera jamais. Tandis que la France fonde ses prétentions sur ce qu'elle est voisine du Maroc par une colonie, nous, nous sommes ses voisins de frontière à frontière, nous avons des possessions territoriales sur la côte marocaine. C'est nous qui avons le plus grand et le premier intérêt à l'intégrité du Maroc. C'est pourquoi nous devons vraiment de la reconnaissance à toute puissance qui intervient pour la sauvegarde de l'Acte d'Algésiras. Ce que l'Allemagne a fait et fait dans ce sens équi-



vaut en même temps à une défense inappréciable des droits de l'Espagne. Nous savons l'apprécier aujourd'hui mieux que jamais. C'a donc été aussi un acte de reconnaissance de notre part, quand, ces jours ci, nous avons pris soin que la soi-disant note franco-espagnole fût débarrassée du caractère agressif contre l'Allemagne, qu'elle devait avoir d'abord. En dépit de tous les démentis qui seront tentés à Saint Sébastien et à Paris, je puis assurer, en toute connaissance de cause, que le projet français de la note contenait une brusquerie incroyable à l'égard de l'Allemagne.

Ainsi parla M. Villanueva. Pour apprécier la portée de ses paroles, il ne faut pas oublier qu'il a été ministre dans son pays. Il est donc exact de dire qu'il y a, en Espagne, un parti favorable à une action hispano-allemande contre la France ; que ce parti a exercé, à un moment donné, une influence déterminante ; qu'il n'a pas désarmé et qu'il reste un facteur de la politique internationale de l'Espagne<sup>1</sup>.

\*  
\* \*

Du côté des Alpes, la France était encore moins en sécurité que du côté des Pyrénées. L'esprit de M. Crispi régnait encore dans la péninsule. L'Italie pouvait être préoccupée de parfaire son unité historique et ethnique vers l'Occident,

1. Extrait du *Temps*, du 22 mai 1909 :

« *Le Liberal* (de Madrid), entièrement d'accord avec M. Villanueva, et rappelant la grande prépondérance numérique de l'élément espagnol dans la population étrangère au Maroc, ajoute qu'on ne se rend pas compte en France que le temps n'est plus où les Espagnols pensaient à la française. Aujourd'hui, ils sentent et pensent à l'espagnole, surtout en matière de politique internationale, et n'ont plus pour la France l'admiration sans bornes et la subordination pressée d'autrefois.

« C'est pourquoi, en ce qui concerne le Maroc, le *Liberal* pense que si l'entente cordiale franco-espagnole n'assure pas un traitement de pair à égal, il vaut mieux, plutôt que de s'exposer à de sérieux conflits, la rompre amiablement. »

Plus récemment à l'occasion des événements du Riff (juillet-août 1909), une polémique de presse, en Espagne et en Allemagne, est venue rappeler l'existence et la propagande d'un parti favorable à une action hispano-allemande contre la France.

en Afrique, dans la Méditerranée et en Europe. D'autre part, on s'efforçait de lui faire croire qu'elle se trouvait menacée du fait d'une France qui n'acceptait pas son unité politique. A ces raisons de marcher la main dans la main avec l'Allemagne, il s'en ajoutait une autre qu'on ne laissait pas de mettre en avant au delà des Alpes. Puisqu'il était admis, disait-on, que l'enjeu d'une guerre franco-allemande serait l'empire colonial de la France, l'Allemagne, si elle était seule à faire cette guerre, prendrait pour elle la Tunisie, que l'Italie perdrait alors tout espoir de conquérir jamais.

## II

Telle m'apparaissant la situation, je n'ai jamais manqué, dans mes écrits « au service de la France », d'intervenir, avant tout, en faveur de l'alliance franco-russe. Ce que je pensais au sujet des rapports franco-allemands en général me dispensait de m'occuper d'une manière spéciale de la question d'Alsace-Lorraine, puisqu'une alliance franco-russe, même strictement défensive, me paraissait opportune.

Au sujet des avantages de cette alliance, et pour combattre ses détracteurs, j'ai fréquemment pris la plume, soit dans les *Débats*<sup>1</sup>, soit dans la *Revue politique et parlementaire*.

Dans le numéro du 10 octobre 1901 de cette dernière publication, sous ce titre : « L'Alliance franco-russe, ses origines, ses résultats, sa portée », j'ai fait paraître une étude que son directeur, M. Marcel Fournier, m'avait demandée à l'occasion du second voyage de l'empereur de Russie en France.

1. Notamment aux dates suivantes : 5 sept. 1900. — 11 fév. ; 21, 24 avril 1901. — 22, 23 mai 1902. — 12 nov. 1903. — 25 mars ; 1<sup>er</sup> juin ; 12 juillet 1904. — 7 fév. 1905.



... Nous voudrions démontrer, disais-je, que l'alliance franco-russe, en la prenant même comme absolument pacifique et défensive, et ayant pour condition le maintien du *statu quo*, ne nous est ni inutile ni nuisible.

Cette alliance, sous cette forme, nous serait peut-être inutile s'il était prouvé que l'Allemagne est essentiellement pacifique et que la question de paix ou de guerre, entre nous et elle, ne dépend que de nous seuls. Or, nous estimons qu'il n'en est rien, et c'est cette conviction que nous mettons à la base de notre raisonnement. C'est devenu un lieu commun, dans certains milieux, que l'Allemagne est repue ; qu'elle ne demande qu'à digérer en paix, autrement dit à s'assimiler les provinces conquises ; qu'elle ne désire plus rien de nous et que, si elle était contrainte de nous faire de nouveau une guerre victorieuse, elle ne nous demanderait pas un pouce de notre territoire. Cet optimisme, nous ne pouvons le partager. Loin de nous, cependant, la pensée de mettre en doute la loyauté et la franchise de l'empereur Guillaume II, qui semble, pour le moment du moins, désirer sincèrement un rapprochement entre son pays et le nôtre. Mais un empereur, si jeune soit-il, et en supposant même que ses desseins ne changent pas, n'est qu'un accident dans l'existence d'un aussi puissant empire, qui doit se développer selon des forces internes et fatales échappant à tout contrôle individuel. Il nous paraît peu vraisemblable qu'un grand État fondé par la guerre, et disposant d'une aussi puissante armée, soit tout à coup devenu foncièrement pacifique, précisément à l'égard du pays qu'il a toujours considéré comme son ennemi héréditaire...

Aujourd'hui, nous le reconnaissons, l'opinion allemande, suivant l'orientation qui lui est donnée présentement par le souverain, se montre plutôt favorablement disposée à notre égard ; mais le vent peut changer et, connaissant les sentiments intimes des Allemands à notre endroit, nous avons la conviction qu'il faudrait peu de chose pour ranimer en eux cet état d'esprit qui portait leur historien national, Treitschke, à demander ce qu'il appelait la « troisième guerre punique » : 1814-1815 représentait la première ; 1870-1871, la seconde ; il fallait que Rome, par un coup décisif, se débarrassât pour jamais de la rivalité de Carthage <sup>1</sup>.

1. Dans son livre : *De la Paix de Francfort à la Conférence d'Algésiras*, paru en 1909 (Plon-Nourrit et C<sup>ie</sup>), M. André Mévil, parlant des mémoi-

Du reste, quand on parle du désintéressement de l'Allemagne, qui n'ambitionnerait plus un seul pouce de notre territoire, on oublie un fait fort important, nouveau depuis 1870 : à savoir que nous nous sommes constitué un immense empire colonial ; que l'Allemagne n'en possède pas ; enfin, qu'elle en désire un. Pour toutes ces raisons, nous ne croyons pas que l'Allemagne soit nécessairement pacifique ne ce qui nous concerne, de telle sorte que la question de paix ou de guerre ne dépendrait que de nous seuls. C'est aussi pourquoi nous estimons que l'alliance franco-russe, fût-elle exclusivement défensive, n'en serait pas moins, comme telle, d'une grande utilité pour nous.

Est-il permis, d'autre part, de dire que cette alliance, parce qu'elle aurait pour base le *statu quo* territorial, nous le ferait accepter implicitement, autrement dit, nous ferait abandonner toute idée de réparation en ce qui concerne les provinces perdues ? Ce raisonnement serait manifestement faux. Il serait tout à fait invraisemblable, en effet, que la Russie eût même sollicité de la France la reconnaissance de ce *statu quo*. Il résulterait seulement du caractère strictement défensif de l'alliance que, si nous voulions faire une guerre offensive, nous la ferions à nos risques et périls, c'est-à-dire sans le concours de notre alliée. Mais, même dans ce cas, l'alliance aurait pour nous cet immense avantage, que nous pourrions choisir notre moment, tandis que, sans elle, nous serions, comme nous l'avons déjà été deux fois depuis trente ans, à la

res, notamment de ceux de Bismarck, publiés durant ces dernières années, dit :

« A la lueur de cette vérité historique, le fondateur de l'Empire allemand nous apparaît doué de l'âme d'un paysan rapace et sans scrupules, auquel, par une chance inouïe, il est échu un héritage fabuleux et qui, pour garder cet héritage, ne craint pas de commettre les plus mauvaises actions. Tour à tour, nous le voyons essayer d'endormir la France au moyen de paroles trompeuses, puis, peu après, la menacer brutalement. Mais le but poursuivi ne varie pas : faire en sorte que la grande vaincue de 1870 ne se relève pas, ne trouve aucun allié en Europe et succombe un jour dans une guerre sans merci qui, à jamais, la rayera de la carte de l'Europe. Si ce but n'a pas été atteint par Bismarck, c'est que les circonstances ne l'ont pas permis. »

C'est donc bien le plan d'une « troisième guerre punique » qui ressortirait des documents historiques. Je pourrais ainsi souscrire aux paroles de M. Mévil, n'était leur ton vitupératif à l'égard de l'ancien chancelier. Mais, Bismarck étant un homme d'Etat allemand, il n'y a peut-être pas lieu de s'indigner qu'il se comportât et agit comme tel.



merci d'un adversaire qui pourrait lui-même choisir le moment le plus propice à ses desseins.

Nous ne voulons pas discuter ici la grave question de savoir si nous devons nous résigner, ou non, à l'état de choses créé par la guerre de 1870. Mais il résulte pour nous des considérations précédentes que ceux qui s'y résignent, aussi bien que ceux qui veulent le modifier, doivent considérer comme un bienfait une alliance franco-russe même strictement défensive. Pour les premiers, elle est une garantie contre une attaque qui n'a rien d'in vraisemblable ; quant aux autres, elle leur permet, sans être elle-même offensive, de déterminer l'opportunité de leur propre offensive.

Voilà ce que j'écrivais en 1901<sup>1</sup>.

L'idée que l'attitude de la France vis-à-vis de l'Allemagne aurait peut-être à être désormais plus défensive qu'offensive ne rencontre plus aujourd'hui autant d'incrédulité qu'à l'époque où j'écrivais cela. C'est ainsi que M. T. Steeg, député, parlait dans le même sens et le même esprit que moi, lorsqu'il disait, dans la *Revue Bleue* du 9 mai 1908 :

... S'il ne s'agissait que de se raidir dans une attitude bougonne de rancune et de malveillance stérile, je serais le premier à en dénoncer l'absurde entêtement.

La question se pose différente.

Il est vrai que la France a su réagir et surgir, vivace, des ruines

1 Dans la question des rapports franco-allemands, on a vu quelquefois formuler une théorie que je n'ai jamais même voulu envisager dans mes écrits sur la politique étrangère. C'est celle d'après laquelle l'Allemagne pourrait arriver à transiger sur la question d'Alsace-Lorraine, à renoncer, moyennant certaines compensations, à ses conquêtes de 1871. Cette théorie, pour employer un euphémisme, est puéride. Pour les Allemands, l'Alsace Lorraine n'est pas un pays « conquis », c'est un pays « reconquis ». Ils éprouvent donc à son égard les mêmes sentiments qu'éprouverait la France si elle la reconquerrait. Ce serait donc aussi un acte de lèse-nation que d'y renoncer, même en échange de la plus belle colonie française. L'Allemand qui ferait pareille proposition passerait pour un dément ou un mystificateur. Il ferait, dans son pays, le même effet qu'en France un Français qui proposerait de céder la Champagne ou la Franche-Comté à l'Allemagne en échange du Camérout ou du Togoland. Il faut ignorer totalement l'Allemagne et les Allemands pour se faire des illusions sur ce point.

accumulées. Mais notre résurrection rapide n'a point compensé les conséquences profondes de notre chute. A notre frontière, sur nos flancs, s'est constitué, dans la grisante ardeur du triomphe, un organisme immense, bouillonnant d'ardeur, débordant de vitalité, à l'étroit dans ses frontières qu'il fait partout craquer sous sa pression formidable.

Voilà le fait. Nous ne pouvons pas le méconnaître. Il a l'évidence accablante d'un phénomène cosmique. Il ne comporte ni haine ni hostilité. Mais, soumis à des lois fatales comme toutes les grandes masses organisées, l'Empire commande aux peuples, qui risquent de subir l'influence de sa force croissante, une attitude de sagesse et de constante vigilance, s'ils entendent sauvegarder pour le présent et surtout pour l'avenir, non la perpétuité de vaines rancunes, mais la pérennité même de leur existence personnelle.

Toutes les gracieusetés du monde ne doivent pas nous faire perdre de vue ces considérations primordiales.

Étant donné le caractère pacifique, défensif, qui, à mon sens, devait être celui de la politique française à l'égard de l'Allemagne, je n'aurais vu que des avantages à ce qu'il fût conclu, entre les deux pays, un traité d'arbitrage comme ceux qui ont été conclus entre la France et d'autres puissances, traités dont la portée pratique est presque nulle, mais qui sont des manifestations de bonne volonté. C'est à quoi je voulais faire allusion, lorsque, dans les *Débats* du 15 février 1905, je disais :

«.. Ces traités, en se multipliant sans pourtant se généraliser, pouvaient finir par présenter un grave inconvénient. Au lieu de mettre en relief les bons rapports existant entre une puissance déterminée et celles avec lesquelles elle traitait, ils pouvaient prendre l'apparence d'une manifestation contre les puissances avec lesquelles elle ne traitait pas. »

\*  
\* \*

Là où, de très bonne heure, je me suis séparé — à ma grande surprise — de beaucoup de Français, c'est en plai-



dant en faveur d'un rapprochement franco-anglais, puis d'un rapprochement anglo-russe. Si l'on admettait comme possible l'éventualité d'une guerre entre l'Allemagne et le groupe franco-russe, il était évident qu'une guerre anglo-française, ou anglo-russe, venant se greffer sur cette guerre continentale, rendrait très dangereuse la situation de la France, ou celle de la Russie, ou, plus exactement, celle de l'une et de l'autre. Une intervention de ce genre, de la part de l'Angleterre, était fort possible, puisque cette puissance était en état de rivalité avec la France et avec la Russie.

En outre, — et ceci est fort important, — un état de rivalité entre l'Angleterre et la France facilitait la persistance d'une situation semblable entre l'Italie et la France. Inversement, une détente anglo-française devait entraîner une détente correspondante entre l'Italie et la France. Cela saute aux yeux, de sorte qu'il n'est pas nécessaire d'y insister.

Or, plusieurs séjours en Angleterre, notamment en 1896 et 1897, m'avaient laissé l'impression — une impression qui survécut à Fachoda — que, bien que la France fût rentrée dans la voie de la politique coloniale, il n'y avait pas là une raison suffisante pour diviser irrémédiablement Français et Anglais.

Au lendemain de l'avènement du roi d'Angleterre, je soutins, dans le *Journal des Débats* du 27 janvier 1901, sous ce titre : « Edouard VII, la France et l'Angleterre », la thèse d'un rapprochement franco-anglais, qui serait rendu compatible avec l'alliance franco-russe par suite d'un rapprochement, que j'indiquais comme possible, entre l'Angleterre et la Russie.

Parlant de la tension qui caractérisait alors les rapports franco-anglais, je disais :

...Ces rapports, autrefois excellents, ont subi une telle altération, ont même pris parfois une tournure si menaçante que, des deux

côtés du détroit, on a fini par se résigner peu à peu à cette idée qu'il y aurait désormais un antagonisme fatal entre les deux pays. On a donc, du moins dans les milieux où l'on accepte sans raisonner les opinions simplistes, cessé de réagir contre les tendances mauvaises et les éléments de discorde ; on a laissé aller les choses, en se contentant de vagues regrets. — quand ce n'était pas une satisfaction plus ou moins dissimulée, — et sans réfléchir que nous aboutirions ainsi au résultat suivant : d'abord, pour un avenir immédiat, à une perturbation dans les rapports économiques de deux pays qui, au point de vue commercial, dépendent étroitement l'un de l'autre ; puis, pour un avenir peut-être moins éloigné qu'on ne le pense, à des complications d'un autre genre et plus graves encore. Sommes-nous donc réellement en présence, dans cet ordre d'idées, d'une fatalité inéluctable ? Nous ne le pensons pas ; nous sommes convaincus du contraire...

Après avoir fait ressortir que, la France étant redevenue une puissance coloniale, il y avait, de ce fait, un facteur nouveau dans la politique internationale, je poursuivais :

S'ensuit-il, comme conséquence fatale, qu'il doive y avoir antagonisme entre cette nouvelle puissance coloniale et celle qui, jusqu'ici, avait gouverné les mers sans conteste ? Beaucoup le croient, et même n'en doutent plus du tout. Or, c'est là ce que nous appelons une déduction simpliste : car, à notre sens, il y a place dans le monde pour plus de deux puissances coloniales, pourvu que, de part et d'autre, on apporte quelque équité à tracer les sphères d'influence réciproques. En ce qui concerne la France et l'Angleterre, leurs domaines, aussi bien en Asie qu'en Afrique, sont aujourd'hui délimités d'une manière assez précise pour que le désir seul de provoquer des complications pût créer entre elles une opposition d'intérêts dangereuse !...

Revenant sur le continent, je disais :

1. Dans le *Gaulois*, du 8 mars 1904. le comte de Castellane apportait à la thèse du rapprochement franco-anglais un argument de grande valeur. Il faisait remarquer que, dans le passé, la longue rivalité franco-anglaise avait été causée, moins par des questions coloniales, que par l'ambition qu'avait la France d'exercer l'hégémonie sur le continent, ambition qui n'est plus la sienne.



Du reste, le fait que la France est une puissance continentale et qu'elle doit, en Europe, veiller à des intérêts au moins aussi respectables que ses intérêts coloniaux, est une garantie que son action sur mer ne saurait prendre des proportions capables de mettre en péril les intérêts de l'Angleterre. M. de Bülow, alors qu'il n'était encore que secrétaire d'État aux Affaires étrangères, a dit un jour, au Reichstag, que, tout en pratiquant avec prudence la politique coloniale, il n'oublierait jamais que l'Allemagne était une puissance continentale et que ses principaux intérêts étaient en Europe ; tout récemment, depuis qu'il est devenu chancelier, il l'a répété avec plus d'insistance encore. Or, ne sommes-nous pas exactement dans le même cas ? Ces déclarations du chancelier allemand, sur lesquelles nous avons déjà attiré l'attention, ne sont-elles pas pour nous un avertissement, surtout à une époque où l'on peut prévoir certaines complications sur le continent ? Si les Anglais réfléchissaient à cette situation, ils cesseraient de voir en nous une puissance qui peut faire porter tout son effort vers la colonisation. Ils cesseraient aussi de concevoir des craintes sur le danger que nous pouvons constituer pour leur propre politique coloniale.

Au sujet de l'alliance franco-russe et des rapports franco-anglais, je disais :

Quelques-uns voient, il est vrai, dans l'alliance franco-russe, la principale cause d'un antagonisme fatal entre la France et l'Angleterre. C'est une opinion courante, en effet, que l'Angleterre et la Russie sont forcément ennemies en Asie, et que, par contre-coup, l'alliée de la Russie ne peut qu'être l'ennemie de l'Angleterre. Mais cette déduction n'est pas moins simpliste que la précédente ; car, en dépit des clichés conventionnels, nous estimons que la Russie et l'Angleterre, en Asie, pourraient aussi facilement départager leur influence que l'ont fait, en Afrique, l'Angleterre et la France. Dans ces conditions, l'alliance franco-russe, que nous considérons surtout comme une garantie de l'équilibre continental, cesserait d'être une cause d'éloignement entre l'Angleterre et la France.

Parlant, enfin, de la part qu'Edouard VII pouvait prendre dans la réalisation de ce double rapprochement anglo-français et anglo-russe, je concluais ainsi :

Le nouveau roi d'Angleterre peut y contribuer pour beaucoup : d'une part, en effet, il connaît admirablement notre pays et nos sentiments véritables ; de l'autre, il est étroitement apparenté avec la cour de Russie, puisque l'impératrice douairière est la sœur de la nouvelle reine d'Angleterre et que la Tsarine actuelle est une petite-fille de la reine Victoria. Sans doute, la politique d'un grand pays ne se base ni sur des sympathies personnelles ni sur des liens de famille ; mais quand la divergence des intérêts est plus imaginaire que réelle, ces facteurs peuvent avoir une réelle importance.

Voilà ce que j'écrivais au mois de janvier 1901 <sup>1</sup>.

C'était donc poser le principe de la Triple-Entente, qui devait devenir une réalité en 1907, et que personne n'avait encore suggérée, ni quant au rapprochement anglo-français ni, à plus forte raison, quant au rapprochement anglo-russe. Quant à la question de savoir si la réconciliation avec l'Angleterre devait se transformer en une alliance formelle, comme on le désirait dans certains milieux français et assez généralement en Angleterre, elle ne me paraissait pas devoir être résolue par l'affirmative. D'une part, en effet, le concours de l'Angleterre, dans une guerre continentale, devait être moins utile à la France et à la Russie que ne leur eût été nuisible son hostilité ; d'autre part, cette guerre continentale survenant, l'Angleterre devait, vraisemblablement, être portée à entrer en ligne, même sans y être obligée par une alliance ; enfin, étant donnée la situation militaire de l'Angleterre, une alliance formelle devait comporter, pour la France, plus de risques de guerre que de chances de victoire. C'est pourquoi, après avoir lancé l'idée d'une ré-

1. Ultérieurement, j'ai traité la question des rapports franco-anglais, anglo-russes et anglo-franco-russes, notamment dans le *Journal des Débats* : 19 fév. ; 18 nov. ; 1 déc. 1901. — 6 janv. 1902. — 20 janv. ; 23, 29 avril ; 3, 4, 9, 13 mai ; 5 juin ; 7, 8, 9, 10 juil. ; 30 nov. 1903. — 25 janv. ; 7, 12 mars ; 10, 12, 16, 17 avril ; 27 mai ; 4 juin ; 23, 25, 28 juil. ; 25, 27, 29, 30 oct. ; 12, 18, 30 nov. ; 9 déc. 1904. — 27 fév. ; 1 mai 1905.



conciliation, c'est-à-dire de l'Entente cordiale, je n'ai jamais écrit un seul mot en faveur d'une « alliance » franco-anglaise.

C'est pourquoi, aussi, je n'avais pas, en plaidant en faveur d'une réconciliation franco-anglaise, à m'arrêter à une objection fréquemment formulée, et qui consiste à contester la valeur matérielle de l'aide que la France pourrait, sur le continent, attendre de l'Angleterre. Cette objection n'existait pas pour moi, puisque, à mon sens, c'est surtout la neutralité de cette puissance que la France, de même que la Russie, devait s'assurer. Quant à attendre d'elle autre chose qu'une coopération navale, c'est-à-dire une coopération militaire sur le continent, assez accentuée pour pouvoir influencer sur le résultat définitif, cela m'eût paru un peu aléatoire.

Il semblait chimérique, à cette époque, de parler d'un rapprochement franco-anglais, aussi bien d'un côté du détroit que de l'autre, aussi bien dans les milieux gouvernementaux que dans le public. Mon article fut signalé en Angleterre, notamment par le *Times*, mais il n'y trouva pas d'écho <sup>1</sup>.

1. A cette époque, en effet, l'Angleterre s'orientait encore vers l'Allemagne :

«... Quand, aux funérailles de sa grand'mère, Guillaume II vient conduire le deuil, les hommes d'Etat et le peuple anglais rivalisent d'admiration et de flatteries. Jamais encore l'Angleterre tout entière, hommes du gouvernement, hommes de l'opposition, hommes de la rue, n'a eu le désir aussi vif de posséder un ami dévoué et puissant... »

« Après les funérailles de la reine, Guillaume II quittait Londres (5 février 1901), emportant avec lui tous les cœurs : « Nous savions, — disait le *Standard*, le journal du gouvernement, — que l'empereur est un prince doué de talents extraordinaires, d'aptitudes exceptionnelles et d'une virile énergie de caractère. Nous avons pu voir, en outre, qu'il unit à ces dons une noblesse de cœur et une chaleur de sentiments tout aussi rares et dont l'attrait est encore plus puissant. »

« On avait dit autrefois qu'entre l'empereur et son oncle, la cordialité n'était point parfaite : Edouard VII, comme pour montrer que les souvenirs du prince de Galles n'influeraient en rien sur les sentiments du roi, avait fait à son neveu l'accueil le plus affectueux... »

«... Il est probable que jamais Edouard VII n'eût songé ou du moins

Parler, à la même époque, d'un rapprochement anglo-russe, c'était considéré comme de la démence. Cela ne m'empêcha pas d'en reparler plusieurs fois dans la suite, notamment dans les *Débats* du 18 novembre et du 1<sup>er</sup> décembre 1901, du 9 mai 1903 ; puis du 12 mars 1904, malgré la guerre russo-japonaise. Un jour, je m'en souviens, le correspondant parisien du *Times* envoya à son journal une dépêche où il était question de ma « marotte » à ce sujet.

Or, en 1904, le rapprochement franco-anglais aboutissait à l'arrangement dont la politique du régime, par sa défaut

réussi à changer cette tradition de l'amitié prussienne, qu'il trouvait installée depuis un siècle au *Foreign Office* et que revendiquaient tous les leaders du ministère et de l'opposition, toute la presse du royaume, du *Standard* au *Daily News*...

« Mais le 5 mars 1901, M. de Bülow explique au Reichstag qu'il n'existe pas d'alliance anglo-allemande et que les relations avec la Russie sont aussi cordiales que jamais. Le 15 mars, il déclare que l'accord anglo-allemand de 1900 ne saurait s'appliquer à la Mandchourie : cet accord ne vaut que pour les dix-huit provinces, pour la Chine propre, non pour l'ensemble de l'empire chinois. C'est dire expressément à la Russie qu'elle a les mains libres au Tibet, en Mongolie, en Mandchourie, vers tout ce qu'elle convoite. M. de Bülow, dans le même discours, fait à la France les plus obligeantes allusions... On commence à Londres de se demander ce que vaut au juste la signature de Berlin. » (Victor Bérard : *L'Œuvre d'Edouard VII* ; *Revue de Paris*, 1<sup>er</sup> juillet 1908.)

Dans le *Berliner Tageblatt*, du 8 février 1909, à l'occasion de la visite des souverains anglais, M. Théodore Wolff a confirmé et précisé ces faits. Une alliance formelle, qui eût été certainement dirigée contre la France, avait été proposée par le gouvernement anglais à l'Allemagne, après la mort de la reine Victoria. Les négociations durèrent jusqu'à la fin du mois de mars 1901, et n'échouèrent qu'à la suite d'incidents imprévus survenus en Chine, et aussi, dit M. Wolff, parce que le gouvernement allemand tenait pour invraisemblable un rapprochement anglo-français, de même qu'un rapprochement anglo-russe.

Cependant, l'orientation nouvelle de l'Angleterre ne devait se dessiner que plus tard. A la fin de 1901, on vit encore se produire l'intervention anglo-germano-italienne contre le Venezuela.

En France, ma théorie rencontra presque autant d'incrédulité. Le Quai d'Orsay, notamment, ne s'orientait pas encore dans ce sens, comme l'ont montré les événements en 1901 et 1902. Du reste, c'est un fait acquis que, dans le domaine des réalisations pratiques, c'est Edouard VII qui a été l'auteur du rapprochement, et que la France officielle n'a fait que répondre à son initiative, quand elle eut reconnu que ses intérêts le lui conseillaient.



lance de 1905, devait seule rendre illusoire les clauses avantageuses.

Commentant cet arrangement dans le *Journal des Débats* du 10 avril 1904, je disais, en guise de conclusion :

... Si, à présent, nous voulons déterminer ce que nous appelons sa signification historique, nous dirons qu'il en ressort ce fait capital que la France et l'Angleterre peuvent être, l'une et l'autre, de grandes puissances coloniales, sans être nécessairement pour cela des adversaires ou des ennemies... Cette thèse, que nous soutenions dans notre article du 27 janvier 1901, et en faveur de laquelle nous n'avons pas cessé de travailler, nous la voyons devenir aujourd'hui une réalité. L'accord anglo-français, qui a suivi ce rapprochement au sujet duquel le Tsar, dans une lettre qu'on n'a pas oubliée, a exprimé sa satisfaction, est aujourd'hui un fait accompli. Quant aux rapports anglo russes, bien loin de s'être aigris, ils tendent, au contraire, à s'améliorer...

L'incident de Hull parut, il est vrai, les compromettre. Le correspondant parisien du *Times* avait exprimé l'opinion que le travail de rapprochement anglo-russe devait subir un temps d'arrêt, à cause soit de l'intervention possible du *casus fœderis* entre l'Angleterre et le Japon, soit de nouveaux incidents dans le genre de celui de Hull. C'est à ce propos que je fis remarquer, dans les *Débats* du 18 novembre 1904, que l'intervention du *casus fœderis* était invraisemblable, le Japon ne devant pas voir se dresser contre lui le second adversaire prévu par le traité et que, d'autre part, la manière dont avait été réglé l'incident de Hull permettait d'espérer que toutes autres difficultés du même genre seraient aussi facilement réglées. Cet incident avait même eu, disais-je, l'avantage de prouver que l'Angleterre ne désirait pas la guerre avec la Russie. Autrement, elle n'aurait pas laissé échapper une occasion aussi propice de la faire dans d'aussi bonnes conditions. Le temps d'arrêt suggéré par le correspondant du *Times* ne se justifiait donc pas.

En fait, les rapports anglo-russes devaient si bien pro-

gresser que, le 31 août 1907, la Russie et l'Angleterre aboutissaient à cette délimitation de leurs sphères d'influence, que j'indiquais comme possible dans mon article du 27 janvier 1901. Mais, à cette époque, on n'était pas moins sceptique en France et en Russie qu'en Angleterre sur la possibilité d'un rapprochement anglo-russe. On n'en voyait pas non plus très bien l'utilité au point de vue des intérêts français et russes. On en est revenu depuis. C'est ainsi que le *Temps* du 22 mai 1908, parlant de l'entrevue annoncée entre Edouard VII et Nicolas II, disait :

L'accord anglo-russe, conclu le 31 août 1907, n'était pas seulement conforme à l'intérêt des deux pays signataires. Il répondait aussi à l'intérêt français. La rivalité de l'Angleterre et de la Russie n'a jamais servi, depuis un demi-siècle, que les adversaires de la France. Dès le lendemain de la guerre de Crimée, Bismarck en a tiré parti. Et si en 1870 les efforts de M. Thiers pour intéresser l'Europe à la cause de la France sont demeurés stériles, c'est que la Russie et l'Angleterre étaient alors absorbées par des desseins contradictoires. C'est en 1875, pour la première fois, quand la menace allemande de nous « saigner à blanc » montra aux moins clairvoyants l'équilibre du monde compromis, que les deux rivaux historiques s'unirent pour la première fois dans une action diplomatique dont notre pays bénéficia. Cette entente n'eut d'ailleurs pas de lendemain. Et il a fallu trente-deux ans encore pour qu'on se décidât des deux parts à liquider ces vieilles querelles...

La visite d'Edouard VII apparaît aussi comme la confirmation, basée sur l'expérience, d'une politique qui, à son apparition, avait provoqué des critiques. Sir Edward Grey et M. Isvolski avaient vu juste. Leurs souverains, en se rencontrant, auront plaisir à le constater.

Le *Journal des Débats* du 27 juin 1909 publiait une lettre de son correspondant de Russie, où il était dit :

Certes, la résurrection prochaine de la flotte russe est un événement considérable. Mais le revirement politique qui s'est produit ici depuis deux ans est plus considérable encore. Je veux parler du



rapprochement anglo-russe. Bien qu'il fût naturel et désirable, il paraissait impossible ; aussi impossible qu'une réconciliation entre les Jeunes-Turcs et Abdul Hamid, ou une fraternelle alliance entre Pie X et Victor-Emmanuel. Mais la finesse d'Edouard VII et le patriotisme de M. Isvolski ont résolu ce problème. L'Angleterre, si longtemps exécrée et maudite ici, l'Angleterre, l'irréconciliable ennemie d'hier, est devenue l'amie d'aujourd'hui et l'alliée de demain.

De son côté, le *Matin* du 30 juin publiait les déclarations suivantes de l'amiral Touchard, qui venait de quitter son poste d'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg :

Notre alliance, et l'amitié de l'Angleterre, tels sont les deux pôles de la politique de M. Isvolski. L'amitié anglaise, recherchée par le gouvernement, est précieuse à tous, et l'empereur y tient particulièrement : « Comment réglerions-nous nos affaires de Perse sans cette amitié ? » me disait-il dernièrement.

Et ne croyez pas que cette politique nuise aux bonnes relations de l'empire avec les autres puissances. Il ne faut jamais oublier qu'une amitié personnelle et éprouvée unit le Tsar à l'empereur Guillaume et que les deux souverains correspondent fréquemment par courriers.

D'autre part, il y a un rapprochement évident, particulièrement agréable pour nous, entre la Russie et l'Italie, qui donne lieu à des échanges de vues précieux et fréquents. La diplomatie française n'a pas été étrangère à cette bonne entente.

En France, certaines gens ont critiqué la politique du rapprochement franco-anglais. La France aurait conclu un marché de dupe par l'arrangement de 1904. D'autre part, l'Entente cordiale ferait d'elle le soldat de l'Angleterre sur le continent.

Tous ceux qui ont coopéré, à un degré quelconque, à l'Entente cordiale, devraient, ne fût-ce que pour leur propre défense, examiner et discuter cette objection.

A plus forte raison cela s'impose-t-il à celui qui, le premier, de sa propre initiative, sans se laisser arrêter par le peu de confiance qu'il pouvait avoir dans son jugement per-

sonnel, a pris sur lui de lancer l'idée de cette combinaison diplomatique et du développement dont elle était susceptible.

Mais il y a plus qu'un intérêt aussi personnel et contingent à discuter cette objection.

Chose curieuse, dans certains milieux anglais, une opinion commence à s'exprimer, d'après laquelle la politique de l'Entente cordiale aurait été une erreur de la part de l'Angleterre <sup>1</sup>.

Dans ces milieux, on se permet d'insinuer que, au point de vue exclusif des intérêts britanniques, c'est peut-être M. Chamberlain qui avait raison, pour avoir exactement compris la France, tandis qu'il serait possible que la politique nouvelle eût été édiflée sur une opinion trop favorable à son égard. M. Chamberlain ne se gênait pas pour exprimer sa manière de voir. D'après lui, la France n'était plus qu'une nation déchue et paralysée, incapable d'aucune résistance sérieuse. C'était une de ces « nations mourantes », dont lord Salisbury avait parlé dans un discours retentissant. D'autre part, ses possessions d'outre-mer, à commencer par l'Algérie, étaient une proie désirable. Une guerre contre elle, autant qu'elle serait aisée, « payerait » donc, comme disent les Anglais, et comme on prétend que M. Chamberlain disait lui-même. Du même coup, en effet, l'Angleterre aurait pu s'emparer des colonies françaises, et sans renoncer au Maroc, obtenir en Égypte, à Terre-Neuve et ailleurs, ce

1. Dans la *Revue de Paris* du 1<sup>er</sup> novembre 1909, M. Félicien Challaye, président de la Ligue française pour la défense des indigènes du Congo, parlait « des doutes que l'élite morale de la Grande-Bretagne commence à concevoir sur la valeur du rapprochement avec la République française ». Il disait encore : « Ces doutes sur la valeur de l'Entente cordiale commencent à se répandre. On peut citer, entre autres preuves, ce fait suggestif. Les étudiants d'Oxford ont récemment mis en discussion la question de savoir si l'Entente cordiale n'est pas à la fois « inutile et immorale » ; l'étudiant de Balliol College qui a soutenu l'affirmative a invoqué à la fois l'affaire du Maroc et la question du Congo. Mêmes inquiétudes dans une partie de la presse... »



qu'elle a obtenu par son accord de 1904. Cette politique comportait soit que l'Angleterre conclût une entente avec l'Allemagne, soit qu'elle renonçât simplement à s'opposer à son expansion commerciale et navale. Les dépouilles de la France devaient être, pour l'Angleterre, une compensation suffisante de cette expansion allemande.

C'est cette politique qui a fait place à celle de l'Entente cordiale, laquelle devait consister, du côté de l'Angleterre, à renoncer à ses projets d'expansion aux dépens de la France, et, puisque celle-ci se posait depuis longtemps en adversaire irréconciliable de l'Allemagne, puisque, pour tout homme de sens commun, elle ne pouvait reprendre les provinces perdues que par les armes, à s'appuyer sur elle pour tenir tête aux ambitions allemandes, qui semblaient menacer aussi l'Angleterre.

Or, aujourd'hui, les Anglais dont je parle disent que, en 1904, c'est leur pays qui pourrait bien avoir conclu un marché de dupe ; qu'on lui a soi-disant cédé des choses qu'il possédait en fait, et qu'on ne songeait plus à lui reprendre, comme l'Égypte ; qu'il a cédé des choses qu'il ne tenait qu'à lui de posséder, comme le Maroc ; que, enfin, il lui faut renoncer au plus clair de la contre-partie qu'il avait attendue en retour de ces sacrifices, à savoir, éventuellement, l'appui effectif de la France contre l'Allemagne. En effet, ajoutent ces Anglais, l'attitude de la France, depuis 1904, a prouvé que l'Angleterre ne pouvait rien attendre d'elle. Ils admettent donc que, en cas de conflit anglo-allemand, la France resterait neutre, tandis que l'Angleterre s'est montrée et se montrerait de nouveau prête, à l'occasion, à seconder la France contre l'Allemagne. C'est donc l'Angleterre qui serait le soldat de la France sur mer, sans réciprocité de la part de la France sur le continent <sup>1</sup>.

1. Dans *La Question polonaise*, M. R. Dmowski, député polonais à la

Cela, les Anglais ne le disent pas seulement, ils l'écrivent. C'est ainsi que le *Daily Telegraph* du 14 août 1908 publiait une lettre de M. Arnold White, traitant du danger allemand pour l'Angleterre, et où il était dit, entre autres choses :

Jamais, dans les annales de l'histoire d'Angleterre, il n'est fait mention que nous ayons affronté seuls une puissance de premier ordre. La France et l'Espagne avaient toujours d'autres guerres sur les bras, quand l'Angleterre envoyait des auxiliaires sur le continent. Aujourd'hui, nous sommes en face d'une Allemagne qui est libre de se concentrer tout entière contre nous. La Russie est étourdie ; la France se cramponne à la paix (*bent on peace*, littéralement : *courbée sur la paix*).

Quand des Anglais raisonnent ainsi, il est d'autant plus malaisé de leur répondre, qu'ils trouvent en France même, de sources autorisées, des arguments à l'appui de leur thèse. Par exemple, en ce qui concerne les avantages respectifs résultant, pour les deux parties, de l'arrangement de 1904, M. Jules Delafosse dit, dans *La France au dehors* :

... Cette légende consiste à dire que la France a fait un marché de dupe en troquant l'Égypte et Terre-Neuve contre le Maroc, parce que l'Égypte et Terre-Neuve étaient des biens solides et précieux, tandis que le Maroc n'est qu'un mirage.

Il est à peine besoin de répondre à ces sottises. Mais il y a pourtant utilité à en faire justice, afin qu'elles n'encombrent plus l'esprit de ceux qui cherchent sincèrement la vérité. Or, la vérité, c'est qu'en reconnaissant à l'Angleterre sa liberté d'action en Égypte, nous n'avons livré rien du tout. Nous avons simplement consenti à reconnaître et à ratifier un fait accompli qu'il ne dépendait ni de

Douma, dit, à propos du rapprochement franco-anglais : « Le plus grand avantage est pour la France : en 1871, elle avait perdu la situation dont elle jouissait de puissance de premier ordre ; pendant longtemps elle avait été isolée, et même elle s'était trouvée sous la menace d'une nouvelle attaque de la part de l'Allemagne. Ensuite, la Russie, dont elle s'était fait un appui..., se montra moins puissante, qu'elle ne l'avait cru ; si bien qu'après la défaite de son alliée en Extrême-Orient, la France risquait d'être entièrement subordonnée à l'Allemagne. Par ce rapprochement avec l'Angleterre, elle retrouvait son indépendance. »



nous, ni de personne, de changer. Assurément, notre éviction d'Égypte est l'un des plus gros désastres que la politique française ait jamais subis. Mais ce désastre ne date pas de l'accord anglo-français du 8 avril 1904. Il remonte à trente ans et plus. Nous avons commencé à perdre l'Égypte, d'abord, lorsque le gouvernement français de 1875 refusa d'acheter et laissa ainsi passer aux mains des Anglais les 177.000 actions du canal de Suez que le khédive lui avait offertes ; ensuite, lorsque Gambetta s'avisait d'organiser avec l'Angleterre ce partage d'influence et d'administration qui s'est appelé le *Condominium* ; plus tard, lorsque, à l'instigation de l'Angleterre, M. Waddington fit déposer Ismaïl ; et nous avons fini de la perdre, lorsque, le 11 juillet 1882, nous laissâmes l'Angleterre débarquer ses troupes à Alexandrie, sans les faire accompagner des nôtres.

Depuis lors, la conquête anglaise s'est affirmée d'année en année, et il ne nous appartenait plus d'y rien changer. Tout ce que nous pouvions faire, c'était de rappeler au gouvernement anglais l'engagement qu'il avait pris d'évacuer l'Égypte à une date déterminée. Mais, outre que cet engagement était politiquement inexécutable, la France n'eût gagné rien à son exécution. Car si l'Angleterre avait évacué l'Égypte, ce n'était pas pour nous y rendre la place que nous y occupions avant elle. L'Europe ne l'eût pas permis. L'Égypte eût été proclamée terre neutre, et c'est vraisemblablement l'Allemagne et l'Italie qui y auraient essaimé...

Quant à Terre-Neuve, c'est autre chose. Il y avait là pour nous des privilèges certains et valables qui dataient du traité d'Utrecht. Nous les avons cédés ; mais à qui ? A l'Angleterre ? Non : aux Terre-Neuviens. Et pourquoi ? Parce qu'il devenait de plus en plus impossible de les défendre... Le droit écrit était de notre côté ; la justice était du côté des Terre-Neuviens.

Par contre, quels sacrifices l'Angleterre faisait-elle en échange des nôtres ? Et quels avantages la France devait-elle en retirer ? D'abord l'Angleterre nous reconnaissait une pleine et entière liberté d'action au Maroc, équivalente à celle que nous lui reconnaissions en Égypte. Le sacrifice était mince, de part et d'autre, et pourtant il y avait dans ce désintéressement respectif une différence qui n'était pas sans prix. En Égypte, la France ne concédait rien qui méritât d'être retenu. Au Maroc, au contraire, l'Angleterre abandonnait une place qui lui appartenait en propre et qui pouvait indéfiniment grandir. Elle était alors la puissance la mieux

accréditée à Fez comme à Tanger. Son influence gouvernait le Sultan et le Maghzen, et c'étaient les Anglais qui occupaient les postes de confiance de l'administration militaire ou civile dans l'empire chérifien. Il ne tenait qu'à elle de se poser en rivale de l'influence française au Maroc...

Dans le *Figaro* du 25 mai 1908, M. Eugène Lautier exprimait une opinion identique :

... Au Maroc, la situation de l'Angleterre était prédominante. L'influence anglaise régnait sans conteste au Maghzen. Le commerce anglais était de beaucoup le plus considérable. Il y avait trop peu de distance entre Gibraltar et Tanger pour que la question marocaine fût réglée sans l'assentiment de l'Angleterre. Et si l'Angleterre avait voulu pousser ses avantages au Maroc, nul ne l'en eût empêchée. Ce qu'elle a fait au Transvaal montre que l'entreprise n'était pas au-dessus de ses forces. Je connais même des Anglais qui pensent que cette opération valait mieux.

Quant à un appui militaire de la France en faveur de l'Angleterre, en cas de conflit anglo-allemand, ce qui se dit en France n'est pas de nature à permettre aux Anglais d'en escompter l'éventualité.

M. Naquet, dans *Le Désarmement ou l'Alliance anglaise*, admettait que la France ne marcherait pas, au cas où l'agression ne viendrait pas de l'Allemagne :

En répondant résolument, disait-il, par la négative à toute proposition de guerre, d'où qu'elle émane, notre pays est donc en mesure d'assurer la conservation de la paix ; et cette réponse résolument négative, il lui serait d'autant plus facile de l'opposer à celui d'où viendraient les ouvertures que ce dernier serait le gouvernement anglais. De ce côté, en effet, la proposition ne saurait s'accompagner d'aucune menace, d'aucune coercition, et nous n'aurions pas à redouter la mise en demeure qui, s'il fallait en croire les nationalistes anglophobes, devrait dans le cas contraire nous venir de l'Allemagne.

Cette manière de voir n'est pas particulière à M. Naquet. Elle est celle de presque tout le monde en France, et l'on



peut douter que l'attitude de la France fût différente, dans le cas où l'agression viendrait de l'Allemagne.

Le *Temps* du 31 mai 1908 disait :

... Une seule hypothèse subsiste donc : celle d'un conflit que déchaînerait l'Angleterre. A cette hypothèse on peut répondre d'abord que rien ne prouve que la Grande-Bretagne ait l'intention d'attaquer l'Allemagne ; ensuite qu'une guerre anglo-allemande, dans l'état actuel des choses, resterait une guerre à deux...

Ce qui importe pour notre pays, c'est qu'il s'attache à une politique positive, et nullement sentimentale. C'est que, n'ayant jusqu'ici jamais fait la guerre pour lui-même, il ne soit pas exposé à la faire pour les autres...

Et M. André Tardieu, dans *La France et les Alliances* :

... Si l'Angleterre attaque l'Allemagne, la France n'est point engagée à la suivre. Si l'Allemagne attaque l'Angleterre, la France n'a pas promis d'assurer à la flotte britannique une diversion sur les Vosges. Son intervention serait contradictoire à son passé, insoucieuse de son avenir. Le maintien de sa neutralité serait son droit et son devoir.

On pourrait multiplier les avis de ce genre.

Ainsi, de l'aveu des Français eux-mêmes, l'Entente cordiale ne comporterait aucun concours militaire de la France en faveur de l'Angleterre, ni offensif ni défensif.

Par contre, à deux reprises déjà, elle a eu une valeur défensive pour la France. Quant à sa valeur offensive, l'éventualité en est exclue par le caractère foncièrement pacifique de la politique française.

A ces raisons de discuter la valeur de l'Entente cordiale, certains Anglais en ajoutent une autre. Ils disent que la politique extérieure de la France étant déterminée beaucoup moins par les intérêts permanents du pays que par les tendances des partis, l'Entente n'aurait sans doute pas été possible avec le parti opposé à celui qui l'a conclue ; que, ce parti opposé revenant au pouvoir, il s'orienterait peut-

être spontanément du côté de l'Allemagne. Mais, d'autre part, ajoutent ces représentants d'une école qu'on croyait morte, la nature nouvelle des rapports anglo-français rend moins facile au gouvernement anglais un retour à la politique de M. Chamberlain <sup>1</sup>.

Si l'on part de ce principe, indiscutable, que la France, ne voulant pas faire la guerre pour elle-même, la fera encore

1. Moins facile, mais non pas impossible. L'éventualité d'un retour de l'Angleterre à son ancienne politique traditionnelle n'est pas tenue pour invraisemblable. C'est ainsi que M. Eugène Lautier, dans le *Figaro* du 31 mai 1908, écrivait :

« Malgré toutes les apparences de l'heure présente, une réconciliation de l'Allemagne et de l'Angleterre n'est pas impossible. Le jour où cette réconciliation se ferait, nous nous repentirions d'avoir refroidi les élans de l'amitié anglaise. »

C'est M. Lautier qui soulignait.

Le 9 novembre 1909, au banquet du lord-maire, M. Asquith, le premier ministre anglais, disait :

« Si je parle un moment de l'Allemagne, c'est pour dire que je ne connais rien qui doive être un obstacle à une entière et amicale entente, que c'est, je crois, le plus cher désir de la plus sage politique et des forces morales et sociales les meilleures dans les deux pays d'encourager. »

A propos de cette déclaration, de l'accueil qui lui fut fait en Allemagne, de l'arrangement anglo-allemand concernant le Congo, ainsi que de certaines manifestations, le *Temps* du 11 novembre 1909 disait :

«... Il y a donc, à n'en point douter, quelque chose de changé. L'opinion allemande, considérée dans son ensemble, souhaite manifestement une amélioration des relations avec l'Angleterre... »

« Malgré ces réserves, le mouvement continue et l'on annonce pour le 22 novembre une nouvelle manifestation anglo-allemande... »

« Tout cela n'arriverait pas si le gouvernement impérial était hostile à cette tendance. Il estime, à notre connaissance, que trop de zèle nuirait et qu'il faut marcher lentement. Mais il approuve le but, à condition qu'on s'y achemine sans imprudence. Aussi bien, rien ne s'oppose à cette détente... »

Le *Temps* terminait par la réflexion suivante, plus rassurée que celle de M. Lautier, et qui semblerait indiquer, ou bien qu'il ne croit pas à un rapprochement anglo-allemand assez complet pour remplacer, ou simplement rendre inefficace le rapprochement anglo-français, ou bien qu'il a cessé de croire qu'une guerre anglo-allemande resterait une guerre à deux, comme il le disait le 31 mai 1908 :

« La France n'a pas à se mêler des affaires de ses deux voisins. Mais pacifique sans faiblesse, — rappelons-nous l'affaire des déserteurs, — elle désire très sincèrement que tous ceux qui veulent la paix la pratiquent dans un esprit de paix. C'est cela que l'Allemagne et l'Angleterre peuvent faire. Nos vœux les accompagnent. »



moins pour l'Angleterre, on n'aura pas de peine, d'autre part, à réfuter l'argument qui consiste à dire que l'Entente cordiale risque de mettre aux prises l'Allemagne et la France. Elle diminue au contraire ce risque, puisque l'Allemagne sait que, s'attaquant à la France, elle trouverait probablement l'Angleterre contre elle.

Quant à une sommation que l'Allemagne adresserait, le cas échéant, à la France, la mettant en demeure d'être avec elle ou contre elle, cela est peu vraisemblable. L'Allemagne risquerait ainsi — car il n'est pas certain que la France aurait à ce point perdu le sentiment de l'honneur qu'elle céderait à cette injonction — de se mettre sur les bras l'alliance franco-russe, alors qu'elle pourrait espérer être seule en tête à tête avec l'Angleterre.

Certes, cette alliance avec la France, obtenue de bon gré et par des moyens normaux, serait utile à l'Allemagne contre l'Angleterre.

Aussi peut-on admettre que, si l'Entente cordiale gênait l'Allemagne, c'est que celle-ci, ou bien aurait des intentions agressives contre la France, ou bien voudrait former une combinaison franco-allemande effective contre l'Angleterre, et non pas seulement s'assurer la neutralité de la France dans un conflit anglo-allemand, cette neutralité étant dès maintenant certaine.

Or, tandis que l'Entente cordiale ne risque aucunement de mettre aux prises la France et l'Allemagne, une combinaison franco-allemande pourrait facilement mettre aux prises la France et l'Angleterre, le peuple français et le gouvernement de la République, pour des raisons peu avouables et qui n'ont rien de commun avec les intérêts de la France, craignant moins une guerre avec l'Angleterre qu'une guerre avec l'Allemagne.

Il en résulte que, pour l'Angleterre, le seul avantage de l'Entente cordiale est, quoique très réel, de nature indi-

recte : à savoir d'exclure une combinaison franco-allemande qui, si elle se réalisait, serait dirigée contre elle.

Ainsi, le système diplomatique actuel est celui qui garantit le plus efficacement la paix à la France, soit du côté de l'Allemagne, soit du côté de l'Angleterre.

Dira-t-on que l'Angleterre « excite » la France contre l'Allemagne ? Et quand cela serait ? La France d'aujourd'hui est-elle encore capable de se laisser « exciter » par qui que ce soit, contre qui que ce soit ? On peut être bien tranquille quant aux effets de ces « excitations ».

Pour toutes ces raisons, ceux qui ont coopéré à l'Entente cordiale peuvent hardiment contester qu'ils aient fait conclure à la France un marché de dupe, ou qu'ils l'aient exposée à des risques de guerre.

\*  
\* \*

Étant données, en ce qui concerne la France et l'Espagne, les considérations que j'ai exposées plus haut, je n'ai jamais manqué d'écrire en faveur de bons rapports franco-espagnols, ne partageant pas le dédain ou l'hostilité de ces gens qui affectent de tenir l'Espagne pour une quantité négligeable, ou qui veulent l'identifier avec l'esprit de Torquemada <sup>1</sup>.

J'estime également avoir collaboré à une œuvre utile en coopérant au rapprochement franco-italien <sup>2</sup>.

Je n'admets pas l'objection qui consiste à dire que cette œuvre diplomatique aurait contribué à troubler la paix à

1. J'ai plaidé cette cause notamment dans le *Journal des Débats*, aux dates suivantes : 26 juillet 1899 ; 31 janvier 1902, 16 et 17 février 1902 ; 24 janvier 1903, 24 juillet 1903 ; 23 avril 1904 ; 16 mars 1905.

2. Notamment dans le *Journal des Débats* : 23, 29 nov. ; 17, 27 déc. 1898. — 30 janv. ; 2, 8 août 1899. — 8 fév. ; 5, 27 août ; 11 oct. 1900. — 10, 13, 14, 25 avril ; 3 juin ; 1 juillet ; 10, 16, 23 déc. 1901. —



l'intérieur de la France, en ce sens qu'elle aurait été la cause de la rupture entre elle et le Vatican et des luttes politico-religieuses de ces dernières années. Le rapprochement franco-italien pouvait fort bien s'effectuer sans prendre l'allure anticléricale que certains partis se sont efforcés de lui donner, en France du moins. Il n'était pas, en soi, un sujet de discorde religieuse. Le Saint-Siège lui-même, dans le *Livre Blanc* qu'il a publié sur la rupture diplomatique, a tenu à déclarer « qu'il n'avait jamais entendu réprover ou entraver d'aucune façon le rapprochement de l'Italie et de la France ». Précédemment déjà, à l'occasion des fêtes franco-italiennes de Toulon (avril 1901), l'*Osservatore Romano*, l'organe du Saint-Siège, avait dit : « Ce n'est certainement pas nous qui pourrions nous plaindre de voir rendre cet hommage au chef d'un État à l'égard duquel l'Église se

16 mars ; 9 juin ; 15, 16, 19 oct. 1903. — 27 mars ; 24, 27 avril 1904. — 7 fév. 1905.

On est peu à peu, et presque partout, revenu des préventions du début.

Les *Débats* du 24 juin 1909 disaient, à propos du cinquantième anniversaire de Solférino :

«... Alors, les Italiens furent injustes. Enfiévrés par la volonté de réaliser leur rêve à tout prix, ils méconnaissent la France. Aujourd'hui, ils sont revenus à la justice et à la réalité. Ils reconnaissent que nous ne pouvions aller au delà de ce que nous avons fait. Ils ne nous prêtent plus l'idée grotesque, soigneusement entretenue par Crispi, que nous voulons leur arracher Rome capitale. Ils se sentent solidaires de nous dans le monde latin. Leur alliance avec l'Austro-Allemagne n'est plus une menace pour nous. Entre la France et l'Italie, les manifestations cordiales se succèdent depuis plusieurs années. Celles de ce mois de juin 1909 mettront le sceau au nouvel état de choses. C'est une consolation de voir qu'après cinquante ans de malentendus les fils des combattants de Solférino se retrouvent la main dans la main près de l'ossuaire des pères tombés côte à côte.

« Cet heureux résultat, qui s'est fait si longtemps attendre, ne doit pas être compromis. La leçon de 1859 doit porter ses fruits. C'est de la raison seulement que doivent s'inspirer les rapports politiques de la France et de l'Italie. On sait où mènent les combinaisons vagues, les pactes secrets, la diplomatie occulte. Une amitié sincère, fondée sur des sympathies réciproques et des intérêts communs, voilà le lien le plus solide qui puisse unir les deux nations. Nous avons le ferme espoir que rien ne viendra plus le desserrer. »

montre constamment animée de la sollicitude la plus tendre et la plus maternelle, et d'assister aux manifestations de sympathie et de fraternité entre les fils de deux nations sœurs faites pour s'entendre et pour s'aimer. »

En France aussi, des catholiques surent reconnaître que le rapprochement franco-italien n'avait rien d'anticléricale en soi. C'est ainsi que, à l'occasion du voyage des souverains italiens à Paris, M. l'abbé Garnier écrivait dans le *Peuple français* du 16 octobre 1903 :

... Évidemment, ce n'est pas seulement le monde officiel, c'est encore la masse de la population qui entend bien recevoir le roi et la reine d'Italie...

Nous ne pouvons pas méconnaître qu'au milieu de ces événements plane la douloureuse préoccupation du pouvoir temporel et de l'indépendance nécessaire à l'Église catholique et à son auguste Chef ; mais nous ne pouvons pas non plus oublier que les moyens pacifiques servent tout aussi bien que les autres et parfois plus efficacement les vues de la Providence.

La solution que tant de cœurs appellent de tous leurs vœux, en Italie comme en France, peut tout aussi bien sortir d'un rapprochement de la France et de l'Italie, que du maintien de l'esprit d'hostilité qui a duré si longtemps et qui, d'ailleurs, a duré en pure perte, à cet égard.

L'amitié de la France et de l'Italie ne préjuge rien pour ou contre l'indépendance de notre Saint-Père le Pape...

Il est à noter que M. l'abbé Garnier écrivait cela au retour d'un voyage à Rome, et après une audience du Pape, dont il avait rendu compte dans le *Peuple français* du 4 octobre.

La rupture, du côté de la France, était voulue depuis longtemps par la politique du régime. L'attitude du Parlement, quand il s'agissait de voter les crédits pour l'ambassade auprès du Saint-Siège, le prouvait clairement. A défaut de l'occasion qui s'est offerte, le refus des crédits n'aurait pas tardé à consommer la rupture.

J'ai de très bonnes raisons de croire que M. Delcassé, peu



de temps encore avant la rupture, était décidé — je n'en parle pas à la légère — à n'y jamais consentir et à faire à l'occasion une question de portefeuille du maintien de l'ambassade auprès du Vatican. Pourquoi s'est-il ravisé ? Je n'ai aucune indication à ce sujet. Mais je serais tenté de croire que c'est à cause de la manière insolite dont la question s'est posée, et qui a fait perdre la tête à tout le monde. Je me souviens d'avoir vu, aux *Débats*, un des hommes les plus considérables, pour ne pas dire le plus considérable du parti modéré, — alors député, aujourd'hui sénateur, — nullement suspect d'anticléricalisme, et qui avait toujours combattu, comme les *Débats* eux-mêmes, la suppression de l'ambassade, se montrer aussi échauffé contre le procédé du Saint-Siège qu'aurait pu l'être un radical avéré<sup>1</sup>. Les esprits les plus modérés en étant arrivés là, on comprend, dans une certaine mesure, que le Quai d'Orsay se soit senti désarmé pour résister à la poussée de la majorité radicale, qui, elle, était depuis longtemps favorable au principe de la rupture, mais n'avait pas encore trouvé l'occasion d'en faire une réalité<sup>2</sup>.

D'un autre côté, la rupture diplomatique, que le rappro-

1. La protestation du Saint-Siège, soit dit incidemment, n'avait rien d'exorbitant en soi. Etant donnée l'attitude que le Vatican avait adoptée à l'égard du Quirinal, c'était une formalité diplomatique à laquelle il fallait s'attendre, et qu'il n'y avait pas lieu de prendre au tragique. Cela est si vrai que l'Italie, qui aurait pu se sentir particulièrement atteinte, ne s'est nullement émue, et que le gouvernement français, qui avait eu connaissance de la protestation pontificale, n'a paru s'en émouvoir que lorsqu'elle eut été rendue publique. Par là, il se donnait l'apparence d'un homme qui, ayant reçu un soufflet à huis clos, ne s'apercevrait de son affront que lorsqu'il aurait été ébruité.

2. J'ai pu constater que, dans certains pays étrangers où l'on n'avait aucune raison de se passionner pour ou contre la politique générale de M. Delcassé, mais où l'on était très anticlérical, on était assez mal disposé à l'égard du ministre des Affaires étrangères du ministère Combes, parce qu'on voyait en lui le principal obstacle à une rupture entre la France et le Saint-Siège. Je l'ai même entendu appeler « l'homme du Vatican ».

chement franco-italien n'impliquait nullement, n'a pas été elle-même la cause des luttes politico-religieuses qui s'accroissent dans la suite. Il serait plus exact de dire qu'elle a été la conséquence de ces luttes, lesquelles avaient commencé bien avant et étaient un résultat de l'affaire Dreyfus.

On a formulé une autre objection contre le rapprochement franco-italien. L'Italie, a-t-on dit, n'en est pas moins restée dans la Triple-Alliance. Mais il ne faut pas oublier qu'elle l'avait d'abord atténuée en 1902, puis qu'elle s'en est pratiquement séparée dans l'affaire marocaine. En outre, pour être juste, ne peut-on pas se demander si le peu de confiance que la France doit inspirer, à cause soit de son humeur ultra-pacifique, soit de sa désorganisation intérieure, n'est pas pour quelque chose dans le fait que l'Italie n'a pas cru devoir accentuer le rapprochement ?

\*  
\* \* \*

Plusieurs fois, notamment dans les *Débats* du 13 décembre 1900, du 11 février et du 6 avril 1901, du 12 novembre 1903, j'ai indiqué comme possible un rapprochement entre la Russie et l'Italie, ce rapprochement, à condition qu'il fût intégral, devant être, de toute évidence, la condition préalable et nécessaire d'un rapprochement complètement efficace entre l'Italie et la France.

Dans mon article du 13 décembre 1900, que j'écrivis, au retour d'un séjour à Rome, à propos de la remise à M. Loubet du grand cordon de l'ordre de Danilo par M. Voukovitch, ministre monténégrin des Affaires étrangères, je disais, après avoir indiqué la communauté d'intérêts et les liens de famille qui existaient entre le Monténégro et la Russie :

... Mais voici une autre circonstance qui augmente encore l'importance internationale de la principauté : entre elle et l'Italie, il existe une communauté d'intérêts d'un genre différent ; et, en outre,



des liens de famille unissent aussi la cour de Cettigné à celle du Quirinal, puisque le prince Nicolas, en 1896, a marié une autre de ses filles, la princesse Hélène, au prince de Naples, aujourd'hui Victor-Emmanuel III, roi d'Italie. Nous touchons ici à une question importante en ce qui concerne la Triple Alliance. Maintes fois nous avons fait remarquer — presque sans nécessité, car cela s'impose tous les jours davantage — que la nature des rapports austro-italiens finirait par rendre impossible le maintien, dans sa forme actuelle, de la combinaison diplomatique imaginée par Bismarck. L'irrédentisme, longtemps comprimé par des moyens artificiels, recommence à se manifester ; il est visible, d'autre part, qu'il n'est pas aussi désavoué en haut lieu qu'on le voudrait à Vienne, et il est également évident que l'Italie tourne de plus en plus ses regards vers les Alpes Juliennes et l'Adriatique. Le Monténégro, de son côté, se heurtant aussi à l'influence autrichienne dans les mêmes parages, en ce qui concerne la réalisation de ses visées, le prince Nicolas et le roi d'Italie doivent, en quelque sorte, se considérer comme des alliés. Il semble, d'autre part, que ce sentiment doive être puissamment renforcé par les liens de famille que nous venons d'indiquer ; car, toute question de politique mise à part, le prince Nicolas et sa fille, la jeune reine d'Italie, qui a vite conquis les sympathies de son pays d'adoption, sont comme un trait d'union puissant entre le royaume et la principauté qui se font face sur l'Adriatique.

Uni par les liens du sang à la Russie et à l'Italie, ayant avec ces deux puissances des intérêts à défendre dans les Balkans, le prince Nicolas doit nécessairement aussi devenir un trait d'union entre Rome et Saint-Pétersbourg. Tel est, effectivement, le cas ; c'est à son influence qu'il faut attribuer l'amélioration très visible qui s'est accomplie depuis quelque temps, dans les rapports italo-russes. D'autre part, un rapprochement entre Rome et Saint-Pétersbourg ne peut qu'accentuer celui qui s'est opéré entre l'Italie et la France, et dont nous avons vu la preuve dans le rétablissement des rapports commerciaux sur une base normale. Il semble même que l'accentuation d'un rapprochement italo-russe, sous les auspices du prince du Monténégro, pourrait avoir des conséquences considérables...

Voilà ce que j'écrivais en décembre 1900. Au Quai d'Orsay, on se montrait sceptique. A Rome, des hommes

politiques italiens venaient de me signaler, comme un obstacle, l'existence de nombreux éléments slaves sur la rive orientale de l'Adriatique, d'où il semblait résulter, à leurs yeux, comme une cause de rivalité entre la Russie et l'Italie. À Saint-Pétersbourg, on se montra d'abord aussi réservé. Mais, peu à peu, l'idée fit son chemin, à Rome comme à Saint-Pétersbourg. Dans les *Débats* du 10 mars 1905, je montrais la *Tribuna* accueillant favorablement les avances du *Novoié Vremia*, du *Rouss*, des *Novosti*, des *Peterburgskie Viedomosti*. Le journal romain disait : « Ne laissons donc pas se perdre la bonne semence et dirigeons à bon terme ces bonnes tendances. » Aujourd'hui, le rapprochement italo-russe peut être considéré comme accompli, après avoir été entravé par le fait, — dont je me suis permis de montrer, dans les *Débats* des 14 et 20 octobre 1903, le caractère regrettable, — que l'empereur Nicolas II avait différé de rendre sa visite au roi d'Italie <sup>1</sup>.

1. La *Nuova Antologia* du 1<sup>er</sup> avril 1909 publiait le manifeste de M. Maggiorino Ferraris, ancien ministre, à ses électeurs d'Acqui. Il y était dit, notamment, ceci :

« Tous nous comprenons maintenant quelle erreur ce fut, pour l'Italie, que de se séparer de la Russie, pour des motifs d'ordre intérieur, tandis que l'amitié rétablie et cordiale avec le grand empire constitue un vrai succès de notre politique extérieure. »

Les *Débats* du 4 septembre 1909 publiaient une lettre de leur correspondant russe de Saint-Pétersbourg, où le rapprochement italo-russe était apprécié au point de vue des intérêts russes.

Les *Débats* du 24 octobre 1909, à propos de la visite rendue par Nicolas II à Victor-Emmanuel III, disaient :

« ... Il est donc permis d'espérer que la visite du Tsar ne sera troublée par aucun incident fâcheux et qu'elle contribuera à resserrer les liens entre nos alliés du Nord et nos voisins d'au delà des Alpes. C'est le vœu de la France. Il est dans l'intérêt de notre sécurité particulière et de la paix européenne que Rome soit d'accord avec Pétersbourg, sinon sur la politique générale, du moins sur la politique balkanique. »

Le 24 octobre, avait lieu, à Racconigi, l'entrevue de l'empereur et du roi.

Le roi, dans son toast, disait :

« Je salue avec joie Votre Majesté, hôte de l'Italie et le mien, car la visite de Votre Majesté est la confirmation de la sincère amitié et de la



\*  
\* \*

Telle a été, résumée dans ses grandes lignes, la politique étrangère que j'ai mise « au service de la France », et dont j'ai tenu à faire remarquer, en commençant, que certaines parties — par exemple, le rapprochement franco-anglais, le rapprochement franco-italien, le rapprochement anglo-russe, et même le rapprochement italo-russe — avaient été combattues par les éléments qu'on est convenu d'appeler « réactionnaires ».

S'il se trouvait des gens pour contester que, par cette politique, j'aie judicieusement servi la France, je ne leur en contesterais pas moi-même le droit. Je leur demanderais simplement d'être logiques, c'est-à-dire de commencer par désavouer et répudier l'une quelconque de ses parties. Si, cependant, en se refusant à cette répudiation préalable, en continuant de suivre cette politique dans son ensemble, ils « paraissent » vouloir adopter un point de vue contradictoire, je leur ferais une première charité : celle de refuser de les croire à ce point inconséquents. Puis, je leur en ferais une seconde, plus grande encore : celle de leur laisser à eux seuls le soin de scruter leur conscience et de se juger.

### III

Je tiens, maintenant, à dire quelques mots de mes rapports avec M. Delcassé, puisque, dans une lettre que je lui adressai

conformité des buts unissant nos maisons, nos gouvernements et nos pays.  
La communauté d'intérêts... »

L'empereur répondait :

«... L'accueil si sympathique que je trouve en Italie répond aux sincères amitiés et à la communauté de vues et d'intérêts qui unissent nos maisons, nos gouvernements, nos pays... »

« J'ai la ferme confiance que nos gouvernements s'emploieront, d'une manière efficace, à cultiver ces sympathies et contribueront, par une constante et confiante coopération, non seulement au rapprochement entre l'Italie et la Russie, si conforme aux intérêts réciproques des deux pays, mais encore à l'œuvre de la paix générale... »

de New-York, pour l'informer que je renonçais à la carrière où il avait bien voulu me faire entrer, j'ai pu parler d'une « collaboration politique » entre lui et moi <sup>1</sup>.

1. Extraits de cette lettre : New-York, le 24 avril 1907.

MONSIEUR,

Je crois de mon devoir de vous informer que, ce jour même, j'ai adressé à M. le ministre des Affaires étrangères ma démission de ministre résident de France en Bolivie, renonçant ainsi à une carrière où vous m'aviez fait entrer, comme consul général de France à New-York, après que j'eusse, pendant plusieurs années, été chargé des questions de politique étrangère au *Journal des Débats*, à la *Revue politique et parlementaire*, au *Mémorial diplomatique*.

J'accomplis ainsi un acte qui évoque nécessairement dans mon esprit un passé pendant lequel ce que j'appellerai une collaboration politique étroite avait créé entre nous une grande intimité. Cette circonstance, jointe à celle que c'est vous qui aviez provoqué ma nomination, fait que je ne puis me dispenser, en vous faisant part de ma démission, de vous communiquer, à vous aussi, les motifs qui l'ont déterminée.

Avant même que vous fussiez ministre des Affaires étrangères, et alors qu'une diplomatie opposée à celle qui devait prévaloir sous votre administration était généralement en faveur dans notre pays, notamment dans les milieux officiels, je soutenais déjà, sans avoir l'honneur de vous connaître, ni vous avoir jamais rencontré, des opinions qui paraissaient chimériques à beaucoup, mais qui devaient concorder avec les principes essentiels du système qui allait être adopté ultérieurement par vous. Cela étant, il m'importa fort peu, quand vous fûtes devenu ministre, que nous ne fussions pas toujours d'accord sur des points de détail ou des questions d'exécution. Il me suffisait que nous le fussions sur les principes généraux pour que je crusse pouvoir et devoir vous soutenir de toute l'influence dont je disposais dans la presse diplomatique.

Ces principes généraux — soit dit incidemment — ne devaient pas être mauvais, puisque notre diplomatie y est restée fidèle, même après la grande défaillance nationale qui a empêché qu'ils ne produisissent les résultats qu'on était en droit d'en attendre, c'est-à-dire dans des conditions qui auraient pu faire douter de leur efficacité et même fournir des raisons de les abandonner.

En ce qui me concerne, c'est d'autre chose que les événements m'ont fait douter, en même temps qu'ils devaient me faire prendre la décision que je vous communique aujourd'hui.

La crise franco-allemande de 1905-1906, les symptômes qu'elle a fait apparaître, tant au point de vue intérieur qu'extérieur, les développements qu'elle a pris, tout cela a transformé en une conviction sincère une impression qui allait s'affermissant dans mon esprit, bien que j'essayasse de l'en écarter, à mesure que j'observais davantage notre politique étrangère dans ses rapports avec celle des autres pays et aussi avec notre politique intérieure. Cette conviction, c'est qu'il y a une



La politique que j'avais adoptée, sans tenir compte d'autre chose que de mes expériences et de mes vues personnelles, je l'avais préconisée avant qu'il entrât au Quai d'Orsay, bien que certaines de ses parties y fussent peu en faveur.

incompatibilité absolue entre le régime républicain que nous pratiquons et, je ne dirai pas le rétablissement de notre ancien prestige, mais seulement le maintien de ce qui peut encore nous rester d'influence et de considération dans le monde.

Après que la crise, dont vous aviez été la première victime, eut abouti à son dénouement logique, — un nouveau traité de Francfort ne laissant même pas sauf l'honneur, — aucun doute ne fut plus permis...

Un journal parisien, au cours de révélations sur la séance historique où le gouvernement républicain avait décrété l'humiliation de la nation, prétendit que vous aviez essayé de faire comprendre à vos collègues apeurés, ou volontairement oublieux de leurs devoirs, que c'était faire injure à la République que de la croire faible au point de ne pas pouvoir relever un défi outrageant. Un autre journal, admettant comme authentique l'information de son confrère, vous accusa d'injustice et soutint que ce que vous aviez dit ne pouvait s'appliquer qu'à la République désarmée, telle qu'on l'avait faite sous les deux ministères précédents. J'ignore si vous avez réellement tenu le propos qu'on vous a prêté. Mais ce dont je suis maintenant persuadé, c'est que la République, désarmée ou armée, est également incapable de sauvegarder la dignité et les intérêts de la France à l'extérieur.

J'ajouterai qu'une grande lumière s'est faite en moi durant mon séjour en Amérique, ce pays pour lequel vous éprouviez une vive sympathie, que je partageais moi-même et que je lui ai conservée. Nombre de gens, chez nous, en constatant les vices de notre République, se plaisent à s'imaginer qu'ils ne sont pas inhérents au régime, et ils prétendent en trouver la preuve dans le spectacle de l'Amérique. Moi-même, j'avais raisonné ainsi. Or, au contact de la réalité, la légende a disparu, et j'ai pu me rendre compte de l'inefficacité du régime républicain, même appliqué à un peuple naturellement doué de virilité, intrinsèquement de sens moral, et chez qui ce régime est de tradition.

Dans ces conditions, vous comprendrez qu'il me serait pénible de continuer d'occuper des fonctions officielles, même dans une carrière qu'on a coutume de mettre en dehors et au-dessus des vicissitudes de la politique intérieure, sous un régime pour lequel je professe ces sentiments...

Voilà, Monsieur, pourquoi j'abandonne mes fonctions.

Vous savez que j'avais pour principe, comme publiciste, de faire abstraction de toute considération se rattachant à notre politique intérieure. Il me suffisait de consacrer exclusivement mon attention aux intérêts extérieurs de notre pays, croyant qu'on pouvait les servir avec d'autant plus d'efficacité qu'on n'y apportait aucun parti pris politique. Mais, graduellement, j'ai compris que je m'étais trompé, que la République était destructrice de la cause française à l'étranger...

Ceux qui, mal informés, ont cru que ma nomination à New-York fai-

Quand j'eus pu constater que, dans l'ensemble, sinon dans le détail, il y avait concordance de vues entre lui et moi, je n'hésitai pas à l'aider, le cas échéant, de l'influence dont je disposais dans la presse, notamment au *Journal des Débats* et à la *Revue politique et parlementaire*. J'entendais bien dire, quelquefois, qu'il avait ce que certains appelaient son « arrière-pensée », qu'il poursuivait une politique dirigée, autrement que dans un sens défensif, contre l'Allemagne. Et alors je réfléchissais à l'étrangeté qu'aurait présentée notre marche parallèle. Nous n'aurions été d'accord que sur les moyens, le but poursuivi étant différent. Mais je ne me suis jamais arrêté à cette objection.

D'abord, je ne la croyais pas fondée <sup>1</sup>.

Quoique je ne pusse prétendre à ce que le ministre m'ouvrit le fond de son cœur, les conversations que j'avais eues avec lui m'avaient laissé l'impression qu'il se rendait compte, d'une manière très nette, de deux faits essentiels.

sait partie, comme on dit, de votre testament ministériel seront peut-être surpris que j'en aie accepté cette clause, étant donnés les sentiments que je vous exprime aujourd'hui. Quant à vous, vous ne penserez pas ainsi...

Je garderai le meilleur souvenir de mon court passage dans le service des Affaires étrangères, et je ne cesserai de m'en féliciter. Il m'a été agréable que vos successeurs aient bien voulu me maintenir la confiance que vous m'aviez témoignée. Quant aux agents de ce ministère, j'éprouvais déjà pour eux, avant d'être leur collègue, une très vive sympathie. Cette sympathie s'est encore accrue quand je les ai vus à l'œuvre, se dépensant sans compter pour le bien de leur pays, malgré les entraves qui leur sont apportées par ce pays lui-même, plus encore que par les difficultés inhérentes à leur mission ..

Veuillez agréer, Monsieur, en même temps que le souvenir ému d'un passé que je n'oublierai pas, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Alcide EBRAY.

1. Un jour, en 1900, à propos des visites de souverains dont on parlait à l'occasion de l'Exposition, j'interrogeais M. Delcassé sur l'éventualité d'une visite de Guillaume II. Il me sembla qu'il était surtout préoccupé de l'accueil qu'y ferait l'opinion. Je ne dis pas, qu'on le remarque bien, qu'il se montrait favorable à cette visite. Mais je ne me rappelle pas qu'il ait protesté comme n'aurait pas manqué de le faire le germanophobe que d'aucuns ont voulu voir en lui.



Le premier, c'est que le Parlement ne voulait à aucun prix entendre parler de guerre. Le second, c'est que le gouvernement était, en dernière analyse, entièrement dépendant du Parlement, même en matière de politique internationale. Dans ces conditions, étant donné son esprit logique et lucide, il ne me semblait pas que le ministre pût songer à une politique agressive.

Y eût-il même songé, que je n'aurais pas pris la chose en considération. Pour parler d'abord du gouvernement, je ne me représentais pas un avocat dilettante, ou un premier ministre hypnotisé par sa passion anticléricale, ou, encore, un financier fatigué, dominé par des préoccupations d'argent, consentant à suivre un ministre quelconque des Affaires étrangères dans une politique de réparation nationale, qui eût pu troubler la quiétude du régime. Je me représentais encore bien moins dans ce rôle les parlementaires en général. Et je riais en moi-même à l'idée qu'on pût les intéresser, eux dont l'horizon s'arrête aux limites d'une circonscription électorale, à la question d'Orient, ou même à celle d'Alsace-Lorraine. Au contraire, je me représentais très bien ce monde brisant les reins au ministre imprudent qui aurait eu la velléité de pratiquer une politique de réparation. Mais, ce que je ne me serais jamais représenté, je l'avoue, c'est ce qui s'est produit : le gouvernement et le Parlement déshonorant la France par une capitulation honteuse, alors qu'il s'agissait, non pas de rien revendiquer de l'Allemagne, mais simplement de ne pas abandonner une position acquise en dehors de ce qui lui appartenait en propre.

Et quand bien même M. Delcassé eût orienté sa politique en vue de la réparation du passé, aurait-on eu, en France, le droit de l'en blâmer ? Cela eût simplement prouvé qu'il faisait à son pays l'honneur de le prendre au sérieux. Ce pays, depuis 1870, n'a cessé de protester contre toute poli-

tique d'entente avec l'Allemagne, contre toute suggestion de reconnaître le fait accompli. Sa fierté ombrageuse est allée, à un moment donné, jusqu'à vouloir bannir Wagner de la scène française. Il a vilipendé Jules Ferry, qui avait songé, paraît-il, à se rapprocher de l'Allemagne. Il s'est indigné outre mesure de faits qui auraient dû paraître normaux, si l'on avait pris garde de ne pas leur attacher un sens qu'ils ne pouvaient pas avoir, comme l'attribution au maréchal de Waldersee du commandement des troupes internationales en Chine. Quand on lui parlait de concessions commerciales n'ayant rien d'exorbitant, comme l'admission des valeurs allemandes, ou la fondation d'une Chambre de commerce allemande à Paris, on eût dit qu'il s'agissait d'autoriser les Grecs à introduire leur grand cheval dans Troie.

Les Alsaciens, avec ce qu'ils tiennent du tempérament germanique, prenaient tout cela pour argent comptant. Peu enclins aux démonstrations, ils ne pouvaient sans doute pas admettre, n'en ayant pas la preuve constante sous les yeux, qu'il n'y eût que vaines paroles derrière les manifestations qui se produisaient à leur adresse. Croyant que la France pensait sincèrement à eux, ils accentuaient, à son égard, ces témoignages d'attachement qui leur valaient un redoublement de rigueur de la part du gouvernement allemand. Quant à ce gouvernement, il a su tirer un merveilleux parti de ces manifestations. En les faisant prendre au sérieux par le peuple allemand, il a obtenu de lui tous les crédits militaires qu'il désirait. Ceux qui, comme moi, ont pu assister, du temps de Bismarck, à la dissolution de ces Reichstag récalcitrants et aux élections qui s'ensuivaient, n'auront pas manqué d'être édifiés sur le concours involontaire que les « revanchards » en parole ont apporté aux hommes d'État de Berlin. Concours doublement efficace : car le gouvernement allemand, en faisant prendre ces manifestations au



sérieux aussi par les peuples étrangers, a justifié à leurs yeux tous ses armements.

Mais pareille illusion pouvait-elle subsister en France ?

Je me rappelle avoir assisté, il y a plusieurs années, à cette séance de la Chambre où M. Francis de Pressensé provoqua un violent orage, en déclarant que la France n'avait jamais songé à la revanche, et qu'elle n'y songeait pas. J'entends encore M. Georges Leygues lui répondant par un discours vibrant de patriotisme, accompagné de force coups de poing sur la tribune. La Chambre était comme transportée d'enthousiasme. On eût pu croire que les huis-siers allaient être obligés d'intervenir, pour empêcher les plus braves de courir à la frontière, les autres d'échapper à M. de Pressensé. M. Delcassé, qui était au banc des ministres, voyait-il dans tout cela autre chose qu'un peu édifiant accès d'histrionisme ? Je n'en crois rien, car il devait déjà connaître suffisamment la mentalité parlementaire. Si j'avais été M. de Pressensé, je me serais offert, après Algésiras, le plaisir cruel de venir répéter ma déclaration à la tribune, devant ce même M. Leygues, ministre des colonies dans le Cabinet qui venait d'achever l'œuvre de l'humiliation nationale. J'aurais assisté, sans doute, à une amende honorable, ou bien, spectacle moins édifiant et plus vengeur encore, à un nouvel accès d'histrionisme.

Ou bien, encore, M. Delcassé se serait-il laissé impressionner par certaines attitudes de la presse ? Il y avait, à Paris, des journaux qui avaient semblé découvrir un jour que les Français cessaient de penser aux « chères provinces » perdues. Aussi avaient-ils apporté un zèle tout particulier à soigner la rubrique d'Alsace-Lorraine, qui paraissait être devenue une rubrique sacro-sainte et à laquelle il n'était pas permis à tout le monde de toucher.

Or, on a remarqué que ce furent ces journaux qui se montrèrent les plus enclins à reculer au moment de la crise

de 1905. Les Alsaciens-Lorrains, peu au courant des choses de la presse parisienne, auront sans doute été surpris de cette attitude, ne pouvant s'imaginer que cette littérature patriotique n'avait eu d'autre but que de faire vendre les journaux en question, non pas en France, — elle n'y a plus de succès, — mais dans les « chères provinces ». M. Delcassé, qui avait été journaliste à Paris, pouvait-il se méprendre sur ce que valait cette littérature et sur l'appui qu'il aurait pu obtenir, à l'occasion, de ceux qui la débitaient et en faisaient commerce <sup>1</sup> ?

J'entends bien ce que vont répondre certaines gens peu sincères : « Nous nous réservons pour quand la question d'Alsace-Lorraine se posera. Aussi ne voulons-nous pas nous dépenser pour le Maroc ou d'autres querelles sans importance capitale. » Ainsi raisonnent-ils. Mais c'est pure hypocrisie. Car ils savent bien que, une guerre éclatât-elle entre la France et l'Allemagne pour un cocotier au centre de

1. Il faut reconnaître, à la décharge des journaux auxquels je fais allusion, que, dans la suite, ils mirent une sourdine à leur campagne alsacienne. Ont-ils craint un nouveau contraste pouvant les compromettre aux yeux de leurs lecteurs ? Ou bien, ayant compris que tout n'était pas que littérature en ce monde, ont-ils jugé prudent de ne plus jouer avec le feu ?

D'une manière générale, d'ailleurs, l'attitude de la presse s'est modifiée depuis les événements de 1905-1906. Comme il arrive toujours un moment où il devient impossible de feindre contre l'évidence, on tient aujourd'hui, en France, un autre langage à l'adresse des Alsaciens-Lorrains. On leur avoue qu'on ne songe pas à les délivrer. Mais on les encourage à résister à la germanisation, à s'isoler, en état d'hostilité, au milieu des Allemands, sans songer que cette attitude est la cause des vexations qu'on leur fait éprouver. En d'autres termes, on leur dit : « Il est entendu que nous ne pensons plus à vous. Mais pensez toujours à nous, quelques tracasseries qu'il doive en résulter pour vous. » On ne réfléchit même pas à ce qu'il y a d'illogique à demander, d'une part, que l'Alsace-Lorraine reste un pays de culture française, et, d'autre part, qu'elle obtienne son autonomie, en devenant un État confédéré, comme Bade, le Wurtemberg ou la Bavière. Peut-être cependant se rend-on compte de ce que cette solution a d'illogique. Dans ce cas, on n'en parlerait que pour faire mieux accepter une renonciation qu'on ne dissimule plus.



l'Afrique, c'est, en réalité, de l'Alsace-Lorraine qu'il s'agirait. Et, d'autre part, ils savent bien aussi que la question d'Alsace-Lorraine ne se posera jamais comme telle, puisqu'elle est résolue par les traités. Mais cette attitude est trop commode pour qu'ils y renoncent. Elle leur permettra, à l'avenir, de céder encore, en croyant sauver la face par cette bravade : « Ah ! s'il s'agissait de l'Alsace-Lorraine ».

C'est au même état d'esprit qu'il convient d'attribuer l'attitude d'une certaine école de politiciens et de publicistes. Ils veulent détourner la France de toute entreprise coloniale, leur argument étant qu'elle doit concentrer tous ses moyens en Europe, en prévision des éventualités qui peuvent s'y produire. En apparence, cela leur donne une allure qui a quelque chose d'avantageux. Ils semblent, en effet, dédaigner de vulgaires « sauvages », Tonkinois, Malgaches ou Marocains, et demander pour la France des adversaires plus dignes d'elle. En réalité, ils raisonnent tout autrement. Sachant à quoi s'en tenir sur leurs propres sentiments et sur ceux de la majorité d'entre leurs concitoyens en ce qui concerne les éventualités continentales, y compris la question d'Alsace-Lorraine, ils estiment que ce ne sont désormais que des questions coloniales qui pourraient mettre la France aux prises avec d'autres puissances. Il s'agit donc d'éliminer ces causes de conflit par une abstention systématique dans la politique coloniale, sous prétexte de concentrer ses moyens sur le continent. Prétexte commode, car il leur permet de protester contre toute idée d'abdication nationale, en disant, d'un air discret et mystérieux : « C'est pour quand il s'agira de l'Alsace-Lorraine. »

On peut en dire autant de ces beaux esprits académiques, habitués à se faire valoir par les airs et par le bien-parler, plutôt que par leur compétence ou leur fidélité à des opinions indépendantes des fluctuations des temps, et qui,

avec une conviction feinte et apprêtée, mais prudemment atténuée, parlent de « questions réservées » entre la France et l'Allemagne. Tellement « réservées », en effet, qu'on est bien résolu à n'y toucher jamais, et que, à l'occasion, on fait cause commune avec l'Allemagne contre un ministre français soupçonné d'avoir voulu y toucher. Mais en parlant ainsi, en ayant l'air de ne rien abandonner, tout en mettant comme une sourdine à de précédentes manifestations oratoires, pas « réservées » du tout, retentissantes même et pouvant devenir gênantes, on espère arriver à cette double fin : trouver grâce auprès des chauvins en parole ; puis, se rendre ministrable, ce qui serait impossible si l'on s'exposait à encourir le *veto*, désormais suspensif, de l'empereur allemand.

Non, pour tout dire, je ne crois pas que M. Delcassé ait pris de vaines manifestations à ce point au sérieux, que le but de sa politique aurait été de procurer à son pays, tel qu'il s'était laissé tomber, une revanche qu'il semblait réclamer par voie de rhétorique et de littérature.

Quand, aujourd'hui, on constate la persistance du ressentiment qu'une grande partie du public français témoigne à l'ancien ministre, il semble qu'on ne puisse se l'expliquer que d'une seule façon. Ce n'est pas, apparemment, que ce public déplore, en les lui attribuant, des maux d'ordre politique qu'il est trop indifférent pour ressentir. Mais, outre que ses nerfs ont été mis à l'épreuve pendant plusieurs mois par l'appréhension d'une guerre, sa vanité a souffert de ce que la crise de 1905-1906 ait démasqué son insincérité, en faisant apparaître ce qu'il y avait d'irréel dans son attitude verbalement avantageuse. C'est en cela seulement que cette crise a dû le toucher. D'où sa rancune contre l'homme qui, d'après ce qu'on lui a fait croire, en aurait été l'auteur responsable.

Faut-il blâmer M. Delcassé de ce que, sans être allé,



vraisemblablement, jusqu'à vouloir demander à son pays la force morale et l'effort matériel qu'exigerait une revanche, il ait cru pouvoir faire pour lui ce qu'il a tenté dans le domaine colonial ? Aujourd'hui, il est vrai, l'un quelconque de ses successeurs serait blâmable de recommencer l'expérience, les événements de l'Année infâme ayant montré dans quel anéantissement la France est tombée. Mais, aussi longtemps qu'une personne ne vous a pas donné le droit de douter d'elle, vous ne pouvez lui refuser votre confiance, surtout quand cette personne est votre patrie. C'est à quoi M. Delcassé était tenu vis-à-vis de la France <sup>1</sup>.

Désormais, et aussi longtemps que durera l'ordre de choses actuel, les successeurs de M. Delcassé auront le droit, et même le devoir, de faire entrer en ligne de compte dans leur diplomatie ce facteur douloureux : la perte de toute confiance, de toute foi en leur pays.

#### IV

Quant à l'auteur de ce livre, s'il pouvait s'adresser, en ce qui concerne sa carrière de publiciste diplomatique « au service de la France », non pas un reproche, mais une critique, c'en serait une au sujet de laquelle il solliciterait une indulgence qu'on ne lui refuserait sans doute pas. Car cette critique serait celle-ci : il serait du nombre de ceux qui, dans un sentiment n'ayant rien que de flatteur, auraient

1. Je me rappelle que, peu de jours après le « débarquement » de M. Delcassé, je rencontrai l'ancien directeur d'une revue à laquelle j'avais coutume de collaborer. Entraîné, sans doute, par le courant de l'opinion, il me dit : « Mais comment M. Delcassé a-t-il pu se tromper à ce point-là ? » Je lui répondis : « Mais il ne s'est pas trompé. » Et comme il me regardait un peu interloqué, semblant n'en pas croire ses oreilles, j'ajoutai : « Il ne s'est trompé que sur la folie et la bassesse de ses concitoyens et surtout de ses collègues du monde politique ; mais cela, il faut le lui pardonner. » Ce directeur, qui est mort depuis, s'en est-il rendu compte avant de disparaître ? Je n'en suis pas convaincu.

trop attendu de la France, pour avoir trop cru en elle. Au ministère des Affaires étrangères, c'est un principe que les agents de cette administration ne doivent pas rester trop longtemps au dehors, sans revenir prendre le contact avec leur pays. On estime qu'une trop longue absence pourrait leur faire perdre la claire notion de l'état des choses en France et, par suite, nuire à l'accomplissement de leur mission dans leurs postes respectifs.

Ce principe, juste en soi et d'une manière générale, est discutable quand il s'agit de pays en état de décadence. Dans ce cas, il vaudrait peut-être mieux, en effet, que la très grande majorité de ces agents qui, diplomatiques ou consulaires, n'ont à défendre que des intérêts matériels et individuels, sans déterminer, à aucun degré, l'action extérieure de leur pays, y revinssent le moins souvent possible, et seulement dans la mesure où cela pourrait être nécessaire à la défense de ces intérêts. Ils conserveraient alors des illusions à la faveur desquelles, sans aucun danger, ils pourraient s'acquitter de leur mission avec moins de découragement. Mais le principe en question est vrai sans exception, — et d'autant plus dans le cas d'États débiles et déclinants, — lorsqu'il s'agit des titulaires des postes diplomatiques importants, parce qu'il peut leur arriver de contribuer à déterminer l'orientation générale de la diplomatie de leur pays. A se le figurer au-dessus de son niveau exact, pour avoir perdu le contact avec lui, ils pourraient le croire capable d'une volonté ou d'un effort qu'on ne devrait plus attendre de lui, ou, encore, prendre de simples apparences pour l'expression de sentiments existant réellement.

Ce qui est vrai pour ce petit nombre de diplomates l'est encore plus pour les publicistes diplomatiques. Ceux-ci n'ayant pas, avec leur pays, des rapports professionnels aussi constants et directs que ceux-là, l'éloignement peut, d'autant plus aisément, leur faire perdre la notion exacte des choses.



Quiconque a vécu hors de France, en observant l'opinion qu'on y avait d'elle, ne saurait manquer, s'il était perspicace, d'avoir été frappé, du moins peu de temps encore avant la dernière décade, par une sorte de contradiction. Les Français, en tant qu'individus, y étaient et y sont encore souvent estimés au-dessous de leur valeur réelle, tandis que la France, comme nation, c'est-à-dire en tant que facteur de la politique internationale, y était estimée au-dessus de sa valeur, jusqu'à ce qu'elle eût commencé à donner, déjà avant la dernière décade, des preuves indéniables de son affaissement. Rien ne détruira les préjugés d'après lesquels les Français seraient affligés de défauts, voire d'infériorités, dont personne ne songe même plus à les défendre. La preuve constante du contraire ne changerait rien à cette opinion. En revanche, jusqu'à ce qu'il ne lui eût plus été permis de douter, l'étranger a eu de la peine à se faire à l'idée d'une France qui s'abandonnait elle-même, qui ne voulait plus rien être dans le monde, et dont l'état intérieur, aussi bien au point de vue moral que politique, ne semblait que trop justifier cet effacement.

Cette ignorance de l'étranger expliquait que, chez les peuples qui ont eu des démêlés fréquents avec la France, on n'eût pas complètement cessé de la craindre, tandis qu'on espérait quelquefois encore en elle, chez ceux qui, lorsqu'ils étaient opprimés, avaient coutume de tourner leurs regards vers elle. Les causes de cette ignorance ? C'était d'abord, naturellement, le fait que l'éloignement empêchait de constater les éléments de désagrégation qui opéraient en France, ainsi que les résultats qu'ils produisaient. On peut, en outre, admettre que les gouvernements étrangers avaient intérêt à maintenir les peuples dans l'erreur, afin de les tenir en haleine et d'obtenir d'eux les sacrifices nécessaires à la réalisation de leurs propres visées. D'autre part, le rôle joué autrefois par la France avait été si considérable, que

les peuples pouvaient difficilement croire à une chute à la fois assez rapide et assez profonde, pour que ce rôle fût désormais réduit à presque rien. C'est qu'une des causes essentielles de cette chute, la principale même, leur échappait, et qu'ils ne l'eussent même pas crue possible, si on la leur avait indiquée sans pouvoir encore leur en fournir des preuves : à savoir que le gouvernement de la France estimait que sa propre conservation rendait nécessaire le sacrifice des intérêts extérieurs du pays.

Telles sont les principales raisons pour lesquelles, au dehors, on plaçait encore assez haut la France, à une époque où il est probable que les illusions étaient déjà devenues difficiles pour ceux qui y vivaient.

Si donc, parmi ceux dont la tâche devait consister, plus tard, à défendre comme publicistes les intérêts extérieurs de la France, il s'en était trouvé qui, par suite des circonstances, eussent assez longtemps séjourné au dehors, il se pourrait que, avant de reprendre conscience de la mentalité exacte de son gouvernement, et de celle du peuple qu'il avait façonné à son image, ils eussent été naturellement portés à servir ces intérêts en attribuant à l'un et à l'autre les sentiments qu'ils avaient vu que les étrangers leur prêtaient, d'autant plus naturellement que le genre de leurs études pouvait, en quelque sorte, continuer à les « extérioriser » un peu.

Ces publicistes auraient ainsi cru pouvoir s'attacher à une cause qui, à distance, ne leur avait pas paru désespérée. Puis, un jour, à la suite d'une défaillance sans exemple, d'une grande catastrophe, aussi fatale, plus fatale encore à l'honneur de la France que nuisible à ses intérêts, leur illusion se serait dissipée, faisant place à une horrible réalité jusque-là insoupçonnée, malgré certains indices pouvant déjà donner à réfléchir mais encore incomplètement révélateurs. Il leur serait apparu, alors, qu'ils n'avaient



pas compris. La cause à laquelle ils s'étaient attachés se serait révélée à eux comme un fantôme, comme un rêve qui s'évanouit et va rejoindre la cohorte des chimères disparues :

J'ai vu sous le soleil tomber bien d'autres choses  
Que les feuilles des bois et l'écume des eaux,  
Bien d'autres s'en aller que le parfum des roses  
Et le chant des oiseaux.

Mais ils ne trouveraient aucun reproche à s'adresser. Car, en pareil cas, c'est moins le fantôme qui est à plaindre, que ceux qui l'avaient naïvement étreint comme une réalité. Sans compter qu'à leur déconvenue il peut venir s'ajouter le ridicule qu'on encourt quand on est convaincu de s'être montré trop crédule <sup>1</sup>.

1. L'auteur de ce livre, en ce qui le concerne personnellement, ne laisse pas, cependant, de se trouver dans un état d'esprit singulier, et qui le rend un peu perplexe. Instruit par l'expérience, il en arrive à se demander s'il n'a pas coopéré, non sans succès, il le croit, à l'édification d'un système diplomatique qui ne conviendrait pas à l'état réel de la France actuelle, anarchique et impuissante ; si ce système, par le fait du régime d'où résulte cet état, ne serait pas quelque chose comme un château de cartes, aussi décevant pour ceux qui l'ont construit que peu sûr pour ceux qui l'habitent. Il en arrive à se demander si cette France ne devrait pas, désormais, considérer comme définitif le fait de sa déchéance, admettre l'effacement qu'elle comporte, renoncer à jouer à la grande puissance ; si elle ne devrait pas, en un mot, se résigner à être non pas l'auxiliaire de l'Allemagne, ce qui pourrait l'obliger à l'action et lui faire courir de réels dangers, mais le satellite de cette puissance ; — rôle peu glorieux, mais de tout repos, et surtout logique ; rôle du vaincu résigné, qui accepte non seulement l'hégémonie, mais la tutelle de son vainqueur.

En fait, bien des Français, et non des moins intelligents, semblent se rendre compte de l'incompatibilité qu'il y a entre le régime actuel et une diplomatie tendant à maintenir à la France son rang sur le continent. Mais comme ils tiennent avant tout au régime, on les voit esquisser un mouvement de conversion qui pourrait être le prélude d'une subordination à l'Allemagne.

Cela n'échappe pas à l'étranger. Le correspondant russe des *Débats* (20 mai 1909) leur communiquait les réflexions suivantes de l'officieux *Novoié Vrémia* :

« Le peuple russe est très heureux de son alliance avec la France, et il estime qu'elle constitue une des garanties de la paix générale. Toutefois elle ne lui est pas indispensable. Tout au contraire, si la France sort de la Triple-Entente anglo-franco-russe, elle tombera immédiatement sous la

Quant à ceux qui auraient pu, dans le calme, récolter profits et honneurs, en continuant d'occuper les situations confortables que le régime peut encore offrir, — par exemple dans des postes lointains, encore plus lointains, c'est-à-dire dans des conditions propices, toujours plus propices à l'ignorance du présent et à l'oubli du passé, — ils auraient tort de jamais se laisser effleurer par le doute, ou même le regret, de se demander si, en renonçant à ces avantages, ils n'ont pas agi comme des dupes ou des insensés. Car, en réfléchissant, il ne saurait, malheureusement, leur échapper que, les choses suivant leur cours logique, un moment viendra sans doute bientôt où, après quelque nouvel Algésiras, après de nouvelles turpitudes à l'intérieur, la France sera devenue un tel objet de risée et de dédain, qu'aucun homme ayant encore quelque amour-propre ne pourra plus avoir aucun plaisir à la représenter plus longtemps.

Que si, pour les convaincre que leur prétendu amour-propre ne serait qu'un orgueil maladif, on voulait leur opposer ce principe, qu'on a d'autant plus de mérite à rester, au dehors, « au service de la France », qu'elle est plus malheureuse, ils répondraient que cela est vrai quand elle est simplement malheureuse. Mais ils pourraient contester que cela fût encore vrai, lorsque, pour employer les termes dont se servait un éminent écrivain et parlementaire français<sup>1</sup>, il arrive que son malheur le cède à sa bassesse.

Et si, malgré tout, le doute semblait jamais vouloir les effleurer, il leur suffirait de relire l'histoire de l'Année infâme pour y trouver, en même temps que l'évocation de douloureux souvenirs, des raisons de ne rien regretter.

domesticité de l'Allemagne. Elle sera obligée de subir la domination tyrannique de l'empereur Guillaume et deviendra la vassale du germanisme. »

Le correspondant des *Débats* ajoutait :

« Ces prévisions sont assez sombres ; mais nous les estimons malheureusement très fondées. »

1. M. Jules Delafosse, *La France au dehors*.



## CHAPITRE II

L'ANNÉE INFAME.

LE NOUVEAU TRAITÉ DE FRANCFORT.

« Quelqu'un qui voit les choses au travers du sentiment de sa responsabilité me montrait toutes les difficultés de l'action française en disant que l'Acte d'Algésiras est un second traité de Francfort. »

(Correspondance de Paris au *Journal de Genève*, du 30 octobre 1907.)

« ... Cette paix, — analogue à celle de Fachoda et telle qu'il n'en faudrait pas beaucoup dans un siècle pour ravir à ses bénéficiaires le rang de grande puissance, — nous l'avons payée, nous-mêmes et nous seuls, d'une humiliation sans précédent, le sacrifice d'un ministre des Affaires étrangères sous la menace d'un pays voisin. »

(*Le Temps*, 28 mai 1908.)

« La plus grande humiliation que nous ayons subie. »

(M. G. CLEMENCEAU, président du Conseil, Chambre des députés, 20 juillet 1909.)

### I

Le 24 avril 1907, en écrivant à M. Delcassé, je me permettais de qualifier de « nouveau traité de Francfort ne laissant même pas sauf l'honneur » l'arrangement intervenu à Algésiras. J'avais la conviction que je ne m'exagérais rien, tout en étant persuadé qu'on aurait beaucoup de difficulté à faire accepter cette manière de voir en France, tant on avait pris soin d'y induire l'opinion en erreur. Aussi, ne puis-je

résister à la tentation de faire précéder les considérations qui vont suivre de la citation que je viens de reproduire, et qui montre que je ne suis pas seul de mon opinion. Il s'agissait d'un écrivain diplomatique, considéré comme sûr, M Georges Gaulis, qui transmettait une impression de source française, manifestement officielle, à un journal favorable au régime républicain en France, et qui se garderait, par conséquent, de fournir des armes contre lui.

Que le gouvernement français, en prodiguant, aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger, les fonds secrets aux maîtres de l'opinion, ait essayé de faire passer pour un demi-succès le résultat de la Conférence d'Algésiras, rien n'est plus naturel. Il s'agissait de sauver, aux yeux du pays, la face non seulement de ce gouvernement, mais du régime lui-même. Qu'il se soit trouvé des gens pour paraître le croire, il n'y a pas lieu non plus d'en être surpris. Sans parler de la multitude parlementaire, qui n'entendait pas grand'chose à la question, les chefs de file étaient mus par le même sentiment que le gouvernement. Les autres avaient peut-être sur la conscience d'avoir trop laissé faire les premiers, pour ne pas se chercher une excuse dans l'illusion volontaire d'un résultat favorable. Il y avait aussi la catégorie des parlementaires ambitieux de devenir ministres des Affaires étrangères. Ils sont assez intelligents pour comprendre que l'Acte d'Algésiras est un nouveau traité de Francfort. Mais ils risqueraient, en le reconnaissant, de réhabiliter un concurrent au portefeuille qu'ils convoitent eux-mêmes.

Quant aux diplomates qui avaient pris part, directement ou indirectement, aux négociations, leur optimisme apparent avait pour cause non seulement cet état d'esprit du fonctionnaire, qui approuve toujours son gouvernement, mais aussi la crainte qu'on ne les rendit responsables d'un échec. Et, pourtant, personne ne songeait à les en accuser. Étant donnée la défaillance du début, dont la responsabilité



doit être attribuée principalement à M. Rouvier, il eût fallu être plus fort que Richelieu et Bismarck réunis, pour tirer quoi que ce fût de bon de la situation ainsi créée. On aurait même pu s'attendre à un résultat pire encore, et la France doit savoir gré à ses diplomates de ce qu'il lui ait été épargné. Mais on peut, sans témérité, devancer le jugement de l'histoire, en disant que la crise franco-allemande de 1905-1906 constituera un acte d'accusation écrasant, non seulement contre le gouvernement qui en a été responsable, c'est-à-dire le ministère Rouvier après l'expulsion de M. Delcassé, mais encore contre le régime même sous lequel elle s'est produite. Et s'il est fait à cette crise une place spéciale dans ce livre, qui ne doit traiter que de questions générales, ce n'est pas seulement parce qu'elle en a été l'événement générateur, en ce sens qu'elle a fait perdre à l'auteur toute foi dans ce régime. C'est surtout parce qu'elle a synthétisé, pour ainsi dire, dans le champ de la politique extérieure, les vices du régime, en en faisant apparaître les conséquences.

## II

Personne ne contestera sérieusement que les arrangements diplomatiques avec l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne, ne fussent destinés à faire tomber le Maroc sous la domination de la France, à en faire, en quelque sorte, le pendant de la Tunisie, comme je le disais dans le *Journal des Débats* du 25 mars 1905. Il eût été superflu, et même inopportun, de le dire au moment où furent conclus les arrangements de 1904. Mais il était utile de le préciser, pour faire comprendre l'importance du sacrifice que la France allait faire, quand se produisit la panique de 1905 et que, de tous côtés, l'opinion publique était sollicitée de suivre le chef du gouvernement dans sa reculade.

Donc, pour le Maroc, les apparences avaient été sauvées, comme il est d'usage que la diplomatie les sauve. Mais tout tendait à faire de ce pays, dans l'avenir, une partie de l'empire colonial de la France, à la faveur de cet euphémisme de la « pénétration pacifique », imaginé, sans doute, à l'intention de ceux dont la timidité systématique est un obstacle permanent à l'action française au dehors.

Dans sa lettre aux ambassadeurs de France du 12 avril 1904, M. Delcassé résumait ainsi la portée de l'arrangement franco-anglais, quant à la situation accordée à la France au Maroc :

Le Maroc a une population de beaucoup supérieure à celles de l'Algérie et de la Tunisie réunies, par conséquent une main-d'œuvre plus abondante ; et il possède en quantité ce que n'ont ni la Tunisie ni l'Algérie : l'eau toujours. Placé sous notre influence, c'est notre empire du nord de l'Afrique fortifié ; soumis à une influence étrangère, c'est pour le même empire la menace permanente et la paralysie. Or, l'heure était venue de savoir qui aurait au Maroc l'influence prépondérante. L'état actuel de choses n'y peut, en effet, durer qu'à la condition d'être soutenu et amélioré. Il incombait à notre diplomatie de faciliter à la France cette tâche que la nature et le voisinage lui attribuent : c'est à quoi elle s'est appliquée avec persévérance, mettant à profit toutes les circonstances favorables qui s'offraient.

En obtenant de l'Angleterre, dont on connaît la forte situation aux portes mêmes du Maroc, la déclaration qu'il appartient à la France de veiller à la tranquillité de ce pays et de lui prêter son assistance pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il a besoin, ainsi que l'engagement de ne pas entraver son action à cet effet, nous avons obtenu un résultat dont il est superflu de faire ressortir la valeur.

L'article 2 de l'arrangement, par lequel la France obtenait la reconnaissance de cette situation, plaçait donc formellement le Maroc sous sa domination effective, quoique le mot de protectorat fût évité. L'article 4, qui rendait pos-



sible, après une période de trente ans, la limitation de la liberté commerciale, achevait de préciser cette situation. Du reste, l'arrangement franco-anglais établissait, avec un soin calculé, un parallélisme exact entre le Maroc et l'Égypte, destiné à bien indiquer que la France aurait, dans le premier de ces pays, la même situation que l'Angleterre dans le second.

En ce qui concerne l'Égypte, on ne sait s'il faut attribuer à la naïveté, ou à l'habileté de certains gens, leurs doléances sur la manière dont les Anglais y affermissent leur domination. Pour l'Égypte comme pour le Maroc, le langage diplomatique avait voilé la réalité, mais elle était transparente aux yeux des initiés. S'attendait-on à ce que l'Angleterre se crût obligée de faire aussi triste figure sur le Nil que la France au Maroc ? Naïveté ou habileté ? Peut-être est-ce habileté, et veut-on, en feignant d'ignorer ce que l'Angleterre peut faire en Égypte, faire oublier que la France ne sait pas se comporter de même au Maroc. Mais on risque d'encourir le ridicule en procédant de la sorte. Car cela équivaut à redemander le prix qu'on a payé pour une acquisition, sous prétexte qu'on s'est laissé prendre l'objet acquis.

Quoi qu'on imagine pour induire l'esprit public en erreur, le résultat visé était donc de faire du Maroc une chose française, afin de donner au domaine africain de la France son complément naturel. Parmi les « Africains », il en est peu qui contestent l'importance capitale de ce pays pour la puissance qui possède l'Algérie et la Tunisie. Or, sans qu'il soit besoin d'entrer dans les détails de l'arrangement d'Algésiras, aucune personne de bon sens et de bonne foi ne niera que cet arrangement, en faisant du Maroc une chose internationale, n'en ait privé la France et ne l'ait mise, par surcroît, dans une situation non seulement précaire, mais encore ridicule.

Dans le *Journal* du 7 avril 1908, M. Gabriel Hanotaux, parlant de la convention franco-anglaise de 1904 et de l'arrangement franco-espagnol « à demi secret » qui la compléto immédiatement, disait ceci :

Ce que l'Angleterre nous a reconnu en 1904, ce que le traité avec l'Espagne a précisé et sanctionné, ce n'est pas un droit de police ou quelque chose d'analogue, c'est bel et bien un droit d'immixtion, d'ingérence et, au besoin, d'occupation. Et cela est si vrai que l'Espagne met en pratique, à l'heure présente, sur la côte septentrionale, les droits qu'elle tire de la convention secrète et qui doivent être analogues aux nôtres : par les uns, on peut apprécier les autres. Or, il ne s'agit nullement, du côté de Mar-Chica, d'une police provisoire et mixte dans quelques ports, mais bien d'une occupation territoriale, ressemblant beaucoup à une conquête.

En d'autres termes, le Maroc était donc bien destiné à devenir, comme je l'avais dit, une nouvelle Tunisie.

Un peu plus loin, parlant de la « politique de l'Acte d'Algésiras », M. Hanotaux disait : « Cette politique n'est pas celle des Actes de 1904 : elle est juste l'opposé. » L'ancien ministre des Affaires étrangères, qu'on ne saurait soupçonner de partialité en faveur de M. Delcassé, et qui n'écrivait pas non plus pour le défendre, ne pouvait mieux démasquer l'imposture de ceux qui voudraient faire croire que l'Acte d'Algésiras aurait à peu près laissé la France en possession des mêmes avantages que comportaient pour elle les arrangements de 1904<sup>1</sup>.

1. Depuis que M. Hanotaux a écrit cela, l'action militaire de l'Espagne au Maroc s'est singulièrement précisée. Des journaux français en ont même pris ombre, et il a fallu leur expliquer, de source officieuse, que l'Espagne pouvait se prévaloir de cet accord d'octobre 1904, dont parlait M. Hanotaux dans le *Journal*. C'est là qu'apparaît le côté comique de la situation créée par la politique d'Algésiras. Cet accord franco-espagnol était comme un corollaire de l'arrangement franco-anglais d'avril 1904. Il autorisait l'Espagne à jouer, dans une petite partie du Maroc, le même rôle qui devait échoir à la France dans la plus grande partie du pays. Or, tandis que la France s'est résignée, à la suite de l'Acte d'Algésiras, à faire « juste l'opposé », pour parler comme M. Ha-



Vouloir découvrir quelque chose comme une « acquisition » dans les ports prétendument policés par la France, c'est pure fantaisie. L'expérience a prouvé que l'exercice de cette police est plutôt une charge onéreuse et dangereuse, sans aucune contre-partie.

Et, pourtant, c'est dans l'institution de cette police que l'on a prétendu, en France, voir la justification d'une « situation spéciale » et, par suite, d'un « mandat spécial » de ce pays au Maroc. M. Léon Bourgeois, dans sa déclaration lue à la Chambre des députés, le 12 avril 1906, a formellement soutenu cette thèse : « Enfin, disait-il, elle (la Conférence d'Algésiras) reconnaît notre situation politique spéciale en nous appelant « à venir en aide au Sultan dans l'organisation de la police » et en n'associant à nous, dans cette tâche, aucune autre puissance que notre voisine et amie l'Espagne, dont nous avons déjà reconnu les intérêts et les droits particuliers. »

Voilà donc la base de cette fameuse politique du « mandat spécial », sur laquelle la France a prétendu, dans la suite, appuyer son action au Maroc, en essayant de reprendre ce que l'arrangement de 1904 lui avait donné, et qu'elle s'était laissé ravir à Algésiras. Si cette manœuvre avait pu en imposer, il serait de bonne politique de la seconder, en

notaux, elle devait continuer de reconnaître à l'Espagne les prérogatives qu'elle lui avait accordées comme compensation des prérogatives bien plus considérables qui lui étaient échues à elle-même, et qu'elle devait comme abandonner. Je dis que c'est comique, et je crois que le mot n'est pas trop fort.

Dans le *Journal* du 12 octobre 1909, M. Hanotaux disait, à propos de ce même traité franco-espagnol :

« Si le traité franco-espagnol n'a pas prévu l'heure actuelle et n'a pas combiné, à la satisfaction des deux parties, l'expansion commune et amicale des deux influences, c'est une des plus lourdes fautes que notre diplomatie ait pu commettre... »

Je suppose que M. Delcassé, en 1904, n'aurait pas osé faire à son pays, ni même à ses collègues du gouvernement, l'injure de « prévoir l'heure actuelle », c'est-à-dire la situation créée par l'Année infâme.

ayant l'air de la prendre au sérieux. Mais elle était trop puérile pour qu'elle ne fût pas déjouée et réduite à néant. Et puisque les intéressés se sont chargés de le faire, il n'y a plus, aujourd'hui, qu'à reconnaître la réalité telle qu'elle est.

Qu'est-ce, en effet, que ce droit de police, qui, du reste, n'a été prévu que pour une période de cinq ans ? Pas autre chose que le droit — certainement illusoire, au point de vue de l'influence politique pouvant en découler — auquel s'aviserait de prétendre un pays quelconque sur un autre pays, auquel il aurait prêté, moyennant rémunération, des instructeurs militaires. Le Chili, naguère, demanda des instructeurs militaires à l'Allemagne ; le Pérou, à la France. En vertu d'arrangements internationaux, la France a mis des officiers à la disposition de la Turquie, pour l'organisation de la gendarmerie macédonienne. Or, quand on regarde les choses de près, il est aussi illusoire de parler d'une police franco-marocaine, qu'il l'eût été de parler d'une armée germano-chilienne, ou franco-péruvienne, ou d'une gendarmerie franco-macédonienne. D'autre part, l'existence de cette police prétendument franco-marocaine ne pouvait pas plus, au Maroc, conférer de droits spéciaux à la France, qu'elle n'aurait pu en revendiquer au Pérou ou en Macédoine.

Les officiers français et espagnols ne devaient qu'« instruire », en retour d'une « solde » à eux payée par le Maroc, une police « placée sous l'autorité du Sultan, recrutée par le Maghzen parmi les Musulmans marocains, commandée par des caïds marocains ». Leur désignation devait être « soumise à l'agrément de Sa Majesté chérifienne ». Ils devaient être surveillés par le corps diplomatique et inspectés par un officier suisse. Ces officiers instructeurs devaient donc être d'humbles employés aux gages du Sultan, tenus en lisière de tous côtés, placés, en un mot, dans une situation presque humiliante. Peut-on concevoir une base



plus fragile pour y échafauder des prétentions à une « situation spéciale ? » Et peut-on raisonnablement s'étonner que ces prétentions n'aient pas été admises par qui avait intérêt à ne pas les admettre ?

Quant à l'autre mission « spéciale » accordée à la France, et consistant à surveiller la contrebande des armes, ce devait être une corvée bien plus qu'un privilège.

Autrement, l'Acte d'Algésiras ne contient que des stipulations destinées à réprimer les vellétés que la France pourrait avoir de se créer une situation spéciale au Maroc, et à opposer à son action isolée celle de toutes les puissances. Le « corps diplomatique », cette expression revient à chaque instant dans l'Acte, comme pour indiquer et rappeler l'internationalisation du Maroc.

Quant aux conséquences politiques et morales pouvant résulter de l'arrangement d'Algésiras, elles étaient faciles à prévoir et se sont déjà en partie réalisées. L'Allemagne, qui aurait sauvé le Maroc de l'étreinte française, y resterait la puissance préférée. Les Musulmans, aussi bien au Maroc qu'en Algérie, se répèteraient, aux dépens de son influence, que la France avait reculé, et il pourrait en résulter un grand danger pour sa domination en Afrique.

Le général Donop, dans ses *Lettres sur l'Algérie*, disait :

Sur notre propre territoire, dans le Tell même, les Arabes ne se gênèrent pas pour manifester leur admiration à l'égard de la puissance allemande, et ils continuent, depuis, à ne pas se gêner davantage. — « Mon commandant, disait cet hiver un Arabe des environs de Tlemcem à l'un de mes amis, t'iras pas au Maroc ; c'est fini ; l'empereur allemand, il veut pas et il est le plus fort. » Ce ne sont pas là des propos bons à entendre, et quand les Arabes, qui sont silencieux d'habitude, en tiennent de semblables, il y a lieu d'aviser.

On ne peut même pas attendre que des opérations militaires comme celles entreprises autour de Casablanca modi-

fient cette impression défavorable du monde musulman. Sans parler des sacrifices en hommes et en argent qu'elles comportent, des opérations de ce genre sont, par les enseignements qui en découlent, très mortifiantes. D'abord, elles font voir qu'une des conséquences immédiates de la situation « spéciale » que l'Europe aurait reconnue à la France au Maroc, est de lui attirer l'animadversion des indigènes. Ce sont ses nationaux qu'ils molestent de préférence, l'obligeant ainsi à intervenir. Ensuite, elles fournissent — et ceci s'applique aussi aux opérations du Sud-Oranais. — la preuve que les Marocains, s'ils ne sont pas à dédaigner, ne sont pourtant pas des adversaires aussi formidables qu'on l'avait fait croire, pour détourner la France d'entreprendre contre eux des opérations de quelque ampleur <sup>1</sup>.

Dans un autre ordre d'idées, l'Acte d'Algésiras établirait, dans le Maroc internationalisé, une sorte de condominium franco-espagnol, partiel et limité, mais non moins dangereux, étant donné surtout que l'une des parties y intervenant aurait offert à l'autre, dès le début de leur association, le spectacle de sa timidité. Ce spectacle aura sans doute impressionné d'autant plus le roi d'Espagne, que ce souve-

1. M. V. de Ferranat, qui, depuis l'ouverture de la question marocaine, envoie au *Journal de Genève* des lettres aussi pondérées que judicieuses, lui écrivait ceci (19 août 1909) :

«... Quand donc se rendra-t-on compte qu'il est impossible d'ouvrir ce pays aux réformes et à la civilisation sans toucher à son intégrité ? L'Acte d'Algésiras qui proclame ces inconciliables principes d'intégrité de l'empire et de réformes est bafoué par les événements, prouvant qu'il a été fait peut-être pour le bien d'une situation européenne, mais certainement pas pour celui du Maroc...

« Au Maroc, la pénétration pacifique n'est possible qu'après l'occupation militaire. Et si celle-ci, au contraire, est amenée par celle-là, on se heurte à de grandes difficultés. Nous croyons que les soldats français qui sont entrés à Oudjda sans tirer un coup de fusil, et qui règnent maintenant sur une Chaouïa pacifiée, laborieuse et reconnaissante, iraient à Fez et à Marrakesh sans grand mal depuis les points qu'ils occupent déjà. Mais nous croyons aussi qu'il y aurait une guerre épouvantable si le chemin de fer voulait précéder les soldats dans les deux capitales du Maroc... »



rain était à Paris au moment où s'est produite la panique de 1905. Il a pu constater sur les visages officiels la frayeur. Il savait qu'on attendait avec impatience son départ, pour consommer la grande vilénie : le sacrifice du ministre qu'il voyait au milieu des fêtes, et qui était déjà désigné comme victime expiatoire. De pareils souvenirs ne s'oublient pas.

Comment donc l'Allemagne aurait-elle pu remporter une victoire plus complète, à moins qu'elle n'eût pris le Maroc pour elle seule ? On put croire un moment qu'elle y tendait. C'est, sans doute, ce qui a fait admettre par certaines personnes, faciles à contenter, que la France avait remporté un succès, puisqu'elle avait simplement perdu la proie, sans l'abandonner tout entière à qui la lui avait fait perdre. On a entendu des Français formuler d'un air victorieux ce raisonnement : « L'Allemagne n'a pas obtenu plus que nous au Maroc. » Il n'aurait manqué que cela pour que la défaite de la France fût plus que complète, c'est-à-dire double.

On objectera peut-être qu'il se trouve des Allemands pour reprocher à leur gouvernement de n'avoir pas obtenu davantage, et qui iraient même jusqu'à l'accuser de s'être laissé infliger un échec. Cela est vrai. Mais on aurait grand tort de s'en prévaloir pour donner le change sur la défaite de la France. Ces Allemands sont des extrémistes coloniaux, des pangermanistes, qui auraient voulu, précisément, que leur pays se substituât à la France au Maroc, c'est-à-dire qu'il s'emparât de la proie qu'il lui avait fait perdre, ou au moins s'y taillât une part importante, au lieu d'en faire profiter tout le monde.

M. Jules Delafosse, dans *La France au dehors*, a indiqué cette situation d'une façon aussi exacte qu'impartiale, en résumant de la manière suivante le bilan de l'Acte d'Algésiras :

Il n'a donné à l'Allemagne ni le partage du Maroc en zones d'influences, ni le secteur qu'elle s'était réservé sur le littoral de l'Atlan-

tique ; il ne lui a pas même fait une place dans l'organisation de la police. Mais il a « internationalisé » le Maroc, et dépossédé la France de la situation prépondérante et privilégiée qui lui était précédemment acquise <sup>1</sup>.

Après la capitulation du début, il eût été préférable, pour la France, de ne pas traiter du tout. Ayant eu le temps, pendant les négociations, de se préparer militairement, elle aurait pu plus aisément affronter la perspective d'un conflit que rien, du reste, n'indiquait comme inévitable <sup>2</sup>. La question marocaine fût restée ouverte, au lieu qu'elle a été résolue contre la France. Mais, comme on était en période électorale, on a sans doute voulu faire croire au pays que tout était arrangé.

### III

C'est ainsi que se présentait la situation après la conclusion de l'Acte d'Algésiras. Ce sont là les réflexions et les prévisions qu'il suggérait au début de son application. Mais combien plus complètes ses conséquences ne sont-elles pas apparues après la défaite et la déchéance du Sultan Abd el Aziz ! Les subtilités auxquelles peut recourir la diplomatie

1. Avant l'aboutissement de la Conférence, mais alors qu'elle s'achevait déjà vers l'internationalisation du Maroc, les *Débats* du 20 février 1906 disaient :

« De deux maux dont nous sommes menacés, quel est le moindre ? En vérité, nous n'en savons rien. La pensée hésite entre l'échec de la Conférence suivi d'un malaise inévitable et le commencement d'internationalisation du Maroc que nous aurons préparé de nos propres mains. L'alternative est fâcheuse, et nous aurions de la peine à choisir l'un ou l'autre de ces deux termes .. »

« Nous continuons de nous demander, et avec une anxiété d'esprit toujours croissante, qu'est-ce que nous sommes allés faire à une Conférence qui devait aboutir à ce dénouement. »

2. Dès le 6 février 1906, les *Débats* reconnaissaient, avec la presse allemande elle-même, que l'échec de la Conférence n'entraînerait pas la guerre.



pour sauver la face ne sauraient donner le change à personne, et aux Arabes moins qu'à d'autres. Aux yeux de tous, Abd el Aziz était l'homme de la France, et sa défaite aura été celle de la France <sup>1</sup>. Certains journaux ont cru être plus habiles en contestant, après la débâcle, que la France eût lié partie avec lui. Passe encore pour des journaux s'adressant à un public ignorant et inintelligent. Mais les autres, à qui pouvaient-ils espérer donner le change ? A qui pouvaient-ils faire croire, parmi leurs lecteurs plus avertis, que la France « avait simplement changé d'interlocuteur » au Maroc ? On éprouvait comme de la gêne à l'idée que ces puérités, dépourvues de sincérité, seraient lues à l'étranger, y faisant de leurs auteurs un objet de risée. Rien ne justifiait cette attitude de leur part, pas même le souci de sauver la face d'une politique condamnée, ou celui, plus naturel encore, de faire oublier la part de responsabilité qu'ils avaient eux-mêmes dans cette politique.

Ce qu'il y aura de particulièrement grave dans la déconfiture d'Abd el Aziz, c'est que les Arabes en tireront cette conclusion qu'il est imprudent de se fier à la France <sup>2</sup>.

D'une interview du frère d'Hafid, publiée par l'*Opinion* du 8 février 1908, qu'on se rappelle les passages suivants :

1. Qu'on remarque que, si Abd el Aziz redevenait jamais Sultan du Maroc à la suite de quelque caprice de la Fortune, il se garderait bien d'être l'ami de la France, qui l'aurait abandonné.

2. Le *Temps* du 8 octobre 1909 publiait une communication de son correspondant de Tanger sur les arrestations d'indigènes protégés français et sur la confiscation de leurs biens. Ce correspondant disait : « Ces faits ont pour résultat d'éloigner de nous les indigènes, qui n'ont plus confiance dans la protection de la France, et de causer des dommages considérables aux négociants français ayant confié leurs intérêts aux indigènes arrêtés. »

On mandait à l'*Echo de Paris* du 31 octobre 1909, qu'il n'était pas seulement devenu inutile d'être protégé français, mais que c'était même devenu dangereux, et que tous ceux qui pouvaient se débarrasser de cette étiquette le faisaient avec empressement.

— Vous avez demandé qu'on vous envoie une ambassade à Rabat pour réaliser l'entente.

— Non ! non ! je n'ai rien demandé. C'est la France qui a voulu que j'abandonne ma capitale et que j'aille à Rabat pour y recevoir votre ministre plénipotentiaire, le général qui commande sur la frontière d'Algérie et l'amiral qui mène vos bateaux sur la côte.

.....  
 — Je ne cacherai pas à Votre Majesté que la proclamation de Moulaï Hafid par la population de Fez a fait une certaine impression en France, et qu'on me semble décidé à garder la neutralité entre vous et votre frère.

Abd el Aziz, dans un sursaut de stupeur et de colère, s'écrie :

— Comment, ton gouvernement m'abandonnerait ?...

— Je ne dis point cela.

— Après m'avoir fait quitter ma capitale, après m'avoir compromis aux yeux de mon peuple et m'avoir mis dans la situation dangereuse où je suis, il manquerait de parole ! Il resterait indifférent, neutre entre celui qui a pris au sérieux les promesses faites, qui est décidé à aider les Français, à civiliser avec eux son pays dans les conditions des traités d'Algésiras ; entre le Sultan que je suis et un usurpateur aux ordres et à la solde de vos ennemis ! Ce serait fou ! Ce serait indigne !

Je dus attendre un moment avant de reprendre :

— Certaines gens disent, chez nous, que soutenir Votre Majesté aujourd'hui, serait faire violence aux sentiments du peuple marocain.

— Ah ! vous voulez que je reconquière le cœur du peuple, que je redevienne populaire ? J'ai pour cela un bon moyen et un seul : c'est de quitter Rabat, de marcher sur ma capitale en proclamant moi-même, et ce sera sérieux cette fois, la guerre sainte contre vous. Les portes de Fez s'ouvriront alors toutes seules, et je serai accueilli par une foule enthousiaste, délirante...

— Vous ne voudriez pas faire cela.

— Non, je ne le veux pas, parce que, malgré ce que tu me dis, j'ai confiance dans la parole du gouvernement français. *Il m'a promis, il doit me soutenir. Il m'a fait quitter ma capitale ; il doit me fournir les moyens d'y rentrer.*

Il est vrai que le pauvre Abd el Aziz ne sera pas sorti complètement dépouillé de l'aventure où sa confiance dans



la parole de la France l'avait fait se fourvoyer : il lui en restera, comme compensation pour son empire évanoui, le grand cordon de la Légion d'honneur. Pourvu que le Sultan déchu ne témoigne pas à la France son ressentiment, en ceignant son cheval dudit grand cordon. Il imiterait ainsi ce chef arabe, qui avait attaché à la queue du sien sa croix de la Légion d'honneur, afin de manifester son mépris de ce que la République eût refusé de faire participer les gens de sa race à l'extension du droit de suffrage, qu'elle s'était empressée d'accorder à ceux d'une race que les Arabes n'estiment pas supérieure à la leur. Pourvu, encore, que le Sultan déchu, à court d'argent, ne se laisse pas engager par quelque barnum, qui l'exhiberait, revêtu de sa haute distinction, dans un music-hall de Berlin, où il lui ferait réciter sa complainte, traduite en langue allemande : *Das war wahnsinnig ! Das war unwürdig !* Ce fut fou ! Ce fut indigne<sup>1</sup> !

Voilà ce que les Arabes se raconteront entre eux à propos d'Abd el Aziz ; ce qui se colportera de tente en tente, de tribu en tribu. Et ils en éprouveront d'abord une grande surprise, mêlée de beaucoup de dédain.

1. Abd el Aziz préférerait sans doute cette solution à celle que lui suggérerait un journal satirique français, le *Rire*, du 19 septembre 1908, et qui consistait à mendier. Le Sultan déchu, une sébile à la main, portant sur sa poitrine cet écriteau : « Ex-Sultan du Maroc. La charité S. V. P. », était représenté demandant l'aumône, à travers les rues.

Comme légende, ceci :

Les révolt's sont faciles ;  
 Les couronn's sont fragiles  
 Comm' les joujoux des p'tits enfants ;  
 Il n'faut pas r'garder c'qu'il y a d'dans.

Mais, est-ce bien à sa couronne, plutôt qu'au grand pays européen qui s'en était fait le champion, que le protégé de la France appliquerait cette réflexion :

Comm'les joujoux des p'tits enfants,  
 Il n'faut pas r'garder c'qu'il y a d'dans ?

Mais, peut-être, parmi ces Arabes, s'en trouvera-t-il un qui, sans pouvoir atténuer ce dédain, fera paraître moins extraordinaire le sort d'Abd el Aziz, en répétant à ses compagnons certaines choses qu'il aura entendu raconter sur le compte des Roumis du pays de France. Une fois, leur dirait-il, il n'y avait pas très longtemps, le Sultan de ce pays avait un vizir qui avait rendu de grands services à son trône, et que les Sultans des autres pays estimaient ou redoutaient, selon qu'ils étaient de ses amis ou de ses ennemis. Il avait aussi un grand-vizir, homme de mauvaise réputation, mais très puissant. C'était un marchand d'argent. Ce grand-vizir, comme marchand d'argent, — car la politique l'intéressait moins que l'argent, — détestait le vizir. Or, le Sultan des Roumis du pays d'Allemagne détestait aussi ce vizir, étant lui-même l'ennemi de son maître, et parce qu'il trouvait qu'il servait trop bien ses intérêts. Il arriva donc que ce Sultan chercha querelle au premier. Celui des Roumis de France aurait pu lui résister, car il avait pour ami un autre grand Sultan, celui des Roumis du pays d'Angleterre, dont on rencontrait les navires et les soldats très loin dans le monde. Mais le grand-vizir, qui était marchand d'argent, avait paru se liguier avec le Sultan ennemi de son maître, afin, prétendait-on, de perdre le vizir, qu'il n'aimait pas. Ce dernier fut donc sacrifié, pour faire plaisir au Sultan des Roumis d'Allemagne. Il en était résulté de grands malheurs pour le pays de France, que tous les autres Roumis avaient pris en mépris. En effet, cela leur avait paru encore plus indigne que l'abandon d'Abd el Aziz ne l'avait paru aux Arabes. Seuls, les Roumis de France en avaient su gré à leur grand-vizir, parce que celui-ci, qui mettait le mensonge au service de sa félonie, leur avait fait peur, pour arriver à ses fins, en leur faisant croire qu'ils allaient voir revenir dans leurs pays les mahallas et les harkas du Sultan voisin, qu'ils y avaient



vues autrefois, et dont ils avaient gardé un si mauvais souvenir qu'ils en étaient devenus très lâches.

D'ailleurs, poursuivra peut-être cet Arabe mieux informé que ses compagnons, les Roumis de France étaient coutumiers de cette manière d'agir. A l'autre bout de l'Afrique, dans le pays de Misr, qui est arrosé par le Nil, ils avaient fait avec Abbas Hilmi à peu près la même chose qu'avec Abd el Aziz. Ils l'avaient excité d'abord contre le Sultan des Anglais, qui était alors leur ennemi. Ensuite, ils le lui avaient abandonné pour acheter son amitié, cette amitié dont ils ne devaient même pas se servir pour défendre leur vizir contre leur propre grand-vizir, et contre le Sultan des Allemands. Ainsi, Abbas Hilmi avait été aussi déçu, pour s'être fié aux Roumis de France.

Ces Roumis en usaient de même avec tout le monde. Des tribus de leur pays avaient été conquises par le Sultan des Allemands. Or, ils les avaient longtemps excitées contre leur nouveau maître, en leur faisant croire qu'ils viendraient un jour les délivrer, alors qu'ils n'y songeaient pas du tout. Et le nouveau maître, naturellement, châtiait ses nouveaux sujets à cause de leur esprit de révolte.

On racontait aussi que les Roumis de France ne s'étaient pas mieux comportés avec le commandeur de leur foi, qui n'était pas leur Sultan, comme chez les Musulmans, mais qui résidait dans un autre pays, dans une ville qu'on disait beaucoup plus ancienne que leur Prophète. Leur propre Sultan ayant voulu détruire leur religion, chose invraisemblable pour les Musulmans, ils avaient d'abord paru décidés à la défendre. Ils semblaient même prêts pour le djihâd, ce que, dans leur langage, ils traduisaient par *guerre sainte*. Le commandeur de leur foi en avait donc pris courage pour résister à leur Sultan. Mais, après l'avoir ainsi poussé par leurs manifestations, leurs discours et leurs écrits, ils ne l'avaient pas soutenu. Ils laissaient même dans le dénue-

leurs oulémas et leurs marabouts, dont plusieurs se résignaient à travailler comme des artisans, afin de pouvoir continuer de prier pour eux. Ces Roumis n'étaient pas pauvres, cependant. Mais ils employaient tout leur argent à des frivolités, à habiller richement les femmes de leurs harems, et aussi à s'acheter, très cher, des voitures étranges et infernales, qui couraient toutes seules sur les routes, sans chevaux, comme des folles, en faisant beaucoup de bruit, et en tuant plus de gens parmi les Roumis de France que ceux-ci n'en tuaient parmi leurs ennemis. Des gens prétendaient que c'était une forme nouvelle de la guerre civile, pour laquelle ce peuple avait désormais plus de goût que pour l'autre.

Ainsi, on était universellement déçu quand on se fiait aux Roumis de France, gens sans foi, sans sincérité, sans courage, qui trompaient par leurs apparences, leurs attitudes et leurs discours, en réalité indifférents à tout, sauf à leurs plaisirs.

C'étaient des gens comme ça.

Mais, continuera l'Arabe informé, ils n'avaient pas toujours été comme ça. Ils l'étaient devenus depuis peu, depuis que leurs Sultans n'étaient plus comme ceux de tous les autres peuples, musulmans ou roumis. Autrefois, leurs Sultans appartenaient à la même famille, se succédant de père en fils. En ce temps-là, ils en avaient eu de très grands, qui avaient fait le pays redouté et puissant. Mais, ils les avaient ensuite chassés, ou tués. Maintenant, à des intervalles irréguliers, les chefs des quatre-vingt-six tribus du pays, chaque tribu ayant plusieurs chefs presque toujours ennemis les uns des autres, se réunissaient dans une petite ville, près de leur ville principale, avec une belle casbah, là où habitaient autrefois leurs grands Sultans. Ils choisissaient alors l'un d'entre eux comme Sultan. On le reconduisait ensuite dans la ville principale. On l'installait dans



une casbah confortable, quoique moins belle que celle des anciens grands Sultans. On ne le laissait manquer de rien. C'était presque toujours un homme bon et honnête, qui aurait pu bien gouverner le pays, si on l'avait laissé faire. Mais d'après les coutumes de ce peuple, le nouveau Sultan était tenu en esclavage par ceux qui l'avaient élu, par son Maghzen, par ses vizirs et par les chefs de tribu, dont le nombre se montait presque à mille. Une fois, en Alger, on avait vu un de ces nouveaux Sultans, celui-là même qu'on avait forcé à sacrifier son vizir au Sultan des Allemands. Il y était venu sur un de ces navires armés, comme ceux qui avaient inspiré confiance à Abd el Aziz. Il portait un vêtement tout noir, plus court devant que derrière, le même vêtement que les sujets ont coutume de porter quand ils accompagnent leurs morts au cimetière ou quand ils se marient. Il avait l'air bon et honnête, mais on sentait qu'il était l'esclave des vizirs et des chefs de tribu qui l'accompagnaient.

En modifiant ainsi leurs lois, les Roumis de France avaient cru imiter un petit pays voisin du leur, mais très différent par le caractère de ses habitants. C'était même un devin de ce pays qui, il y avait très longtemps, avant qu'ils eussent tué leur Sultan, était venu leur enseigner le gouvernement de son pays, ne pouvant prévoir, parce qu'il ne les connaissait pas, quel usage ils feraient de son enseignement. C'était un pays avec des montagnes plus hautes et plus blanches que l'Atlas, avec des chotts plus bleus que ceux d'Afrique. On n'y voyait pas de chameaux, mais beaucoup de vaches avec des cloches au cou, ce qui permettait à leurs pâtres de les retrouver et de les rassembler quand elles s'égarèrent. Mais les Roumis de France n'avaient pas su imiter leurs modèles, parce qu'ils n'avaient pas leur caractère. Ils erraient à l'aventure, comme des troupeaux égarés. Et comme ils n'avaient pas de cloches au cou, on ne

pouvait ni les retrouver ni les rassembler. Du reste, ils n'avaient plus de pâtre, puisque leur Sultan était tenu en esclavage. Indifférents à toutes choses autres que leurs aises, ils tremblaient devant tout le monde. C'est pourquoi ceux qui mettaient leur confiance en eux étaient toujours déçus.

Des gens disaient, il est vrai, qu'ils n'étaient pas ainsi uniquement par lâcheté. Ils disaient que les nouveaux Sultans, les vizirs et les chefs de tribu, dont le nombre se montait presque à mille, croyaient que, s'ils résistaient par la guerre aux offenses de leurs ennemis, cela pourrait faire revenir dans le pays les descendants des anciens grands Sultans, et qu'alors ils perdraient leurs charges et leurs tributs.

C'était devenu un peuple comme ça.

Ainsi parlera l'Arabe informé. Alors ses compagnons cesseront de s'étonner de l'infortune d'Abd el Aziz, et leur pensée se reportera vers le protecteur d'Hafid, le grand Sultan des Allemands, qui, par la seule crainte qu'inspiraient ses harkas et ses mahallas, forçait le Sultan des Roumis de France à lui livrer ses vizirs et à abandonner ceux qui avaient mis leur confiance en lui.

#### IV

La Déclaration du 9 février 1909, intervenue entre l'Allemagne et la France, et qu'une partie de la presse française a feint de considérer comme un succès qui effacerait presque Algésiras, ne contient malheureusement rien qui puisse infirmer ou modifier les appréciations qui précèdent.

Le préambule de la Déclaration parle du désir égal des signataires « de faciliter l'exécution de l'Acte d'Algésiras ». Cela équivaut déjà à une confirmation de cet Acte, « second traité de Francfort ». Le corps même du document le confirme aussi, au point de vue politique et économique.



On a voulu découvrir des concessions à la France dans le fait que le gouvernement allemand reconnaît « ne poursuivre au Maroc que des intérêts économiques », qu'il admet que « les intérêts politiques particuliers de la France y sont étroitement liés à la consolidation de l'ordre et de la paix intérieure », et qu'il se déclare décidé « à ne pas entraver ces intérêts ». Mais il n'y a rien de nouveau, ni de substantiel, dans ces prétendues concessions.

Le gouvernement allemand a toujours déclaré, depuis l'Acte d'Algésiras, ne poursuivre au Maroc que la protection de ses intérêts économiques.

Quant au second point, on a voulu voir une analogie entre l'article 2 de l'arrangement franco-anglais du 8 avril 1904 et ce qui est dit, dans la Déclaration, des « intérêts politiques particuliers » de la France. Mais, outre que l'arrangement de 1904 précisait les droits de la France, l'usage de ces droits n'était pas rendu illusoire par l'Acte subséquent d'Algésiras. Cet Acte ayant tout internationalisé au Maroc, on se demande en quoi pourront consister, même avec la meilleure volonté de l'Allemagne, les « intérêts politiques particuliers » de la France. Par l'article 2 de l'arrangement de 1904, l'Angleterre reconnaissait à la France le droit « de veiller à la tranquillité du Maroc, et de lui prêter son assistance pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il avait besoin ». C'est surtout de l'accomplissement de ces réformes que devait résulter la situation privilégiée de la France. Or, l'Acte d'Algésiras en a fait le patrimoine de tous. Que reste-t-il donc à la France, comme « intérêts politiques particuliers » ? Le correspondant parisien du *Times*, parlant, dans un sens favorable, du nouvel arrangement, mandait à ce journal, à la date du 9 février :

Il semble, d'après des informations dignes de foi, que le gouvernement français s'est complètement assuré du sens de la recon-

naissance par l'Allemagne des intérêts politiques de la France au Maroc. Je crois savoir que les assurances allemandes sont données et acceptées dans le sens d'un désintéressement politique complet de l'Allemagne en ce qui concerne le Maroc. Ces assurances éliminent les rêves pangermaniques de bases navales, de stations de charbon et d'établissements.

Ainsi l'Allemagne renoncerait simplement à reprendre son ancien projet tendant à se créer une situation privilégiée au Maroc, et l'on voudrait que cela constituât une situation privilégiée pour la France ?

Le *Temps* du 12 février, répondant à ceux qui contestaient toute valeur à l'arrangement, raisonnait ainsi :

L'Acte d'Algésiras, dans l'esprit de l'Allemagne, avait précisément pour objet de mettre politiquement au Maroc toutes les puissances sur le même plan. C'est pour cela que l'Allemagne avait voulu la Conférence. Et durant les débats, c'est le « pied d'égalité » qui fut sans cesse réclamé par sa diplomatie. Le traité franco-anglais avait reconnu la prépondérance politique de la France. L'Acte d'Algésiras n'en soufflait mot. L'accord d'avant-hier comporte au contraire non seulement la reconnaissance de nos intérêts politiques spéciaux, mais encore celle du lien étroit qui existe entre ces intérêts et la consolidation de l'ordre.

Mais qui ne voit que ce raisonnement se détruit lui-même ? Pour qu'il portât, il faudrait, d'abord, que l'Acte d'Algésiras n'eût été conclu qu'entre l'Allemagne et la France ; ou que l'arrangement du 9 février eût été conclu entre la France et tous les signataires de l'Acte ; puis, que l'arrangement du 9 février annulât cet Acte. Or, il le confirme. Et, l'Allemagne voulût-elle renoncer spontanément aux stipulations de l'Acte, il faudrait encore que les autres puissances signataires en fissent autant. Si la France, voulant se prévaloir d'un désistement imaginaire, ou même réel mais unilatéral de l'Allemagne, prétendait s'émanciper de ces stipulations, elle risquerait de se créer des difficultés avec les autres puissances bénéficiaires. Aussi longtemps que l'Acte d'Al-



gésiras subsistera, les signataires se trouveront sur « pied d'égalité ».

Le 11 février, au Sénat espagnol, le ministre d'État, pour calmer certaines inquiétudes exprimées, mettait beaucoup d'insistance à faire ressortir que l'Acte d'Algésiras protégeait les intérêts de l'Espagne au Maroc.

Répondant à ces mêmes inquiétudes, le *Temps* du 16 février disait :

Les droits de l'Espagne résultent de l'Acte d'Algésiras et de ses deux accords avec nous. Aucun de ces textes n'est modifié. Aucun n'est mis en question. Toutes nos obligations subsistent. Et notre résolution d'y faire scrupuleusement honneur subsiste également <sup>1</sup>.

Croit-on que l'Espagne, à un moment donné, consentira bénévolement à ne plus se prévaloir de l'Acte d'Algésiras ? La même question peut se poser à propos d'autres puissances, qui n'auraient rien fait, en 1905, pour réclamer les avantages que leur confère l'Acte, mais qui, les ayant obtenus par le fait de la faiblesse de la France, ne voudront peut-être plus s'en dessaisir <sup>2</sup>.

1. Le journal madrilène le *Heraldo* du 13 juillet 1909 tenait le langage suivant, qui prouve que l'opinion espagnole n'est pas disposée à admettre que la France tire un privilège de son arrangement avec l'Allemagne :

« A cause de l'anarchie qui règne au Maroc, on a déjà prononcé le mot « intervention ». Le *Matin* arrive aujourd'hui et recueille les déclarations du ministre d'Italie à Tanger, qui ont une réelle importance, parce que M. Nerazzini est partisan de cette intervention qui, selon lui, ne devra pas avoir un caractère d'occupation internationale, comme celle de Chine, mais être exclusivement à la charge de la France.

« Ce que le ministre d'Italie propose est contraire à nos intérêts et à nos droits, et pour qu'on se rende compte que l'Espagne peut remplir sa mission, il faut continuer la politique énergique inaugurée par le général Marinas. »

2. Le Maroc lui-même ne manquera pas, à l'occasion, de se prévaloir de l'Acte d'Algésiras. Le *Matin* du 1<sup>er</sup> juillet 1909 publiait des déclarations faites à son correspondant de Tanger par le chef de la mission marocaine envoyée à Madrid, et d'où il résultait que le Maghzen s'appuyait sur cet Acte pour repousser énergiquement ce qu'il considérait comme des prétentions injustifiées de l'Espagne. Nul doute qu'il ne procédât de même, le cas échéant, à l'égard de la France.

On ne sortira donc pas de ce dilemme : ou bien l'Acte d'Algésiras est maintenu, et alors la Déclaration du 9 février ne confère rien de substantiel à la France ; ou bien, si une partie seulement des signataires consentent à ne plus s'en prévaloir, ce seront des difficultés en perspective avec les autres.

Le renard, raconte le fabuliste, ayant invité la cigogne à dîner, servit le repas dans un récipient tellement plat, que la cigogne n'en put rien attraper. La cigogne, ayant invité à son tour le renard, servit le repas dans un long bocal au goulot étroit, si bien que le renard n'y put même pas goûter. La France, avec ses « intérêts politiques particuliers », dans le cadre de l'Acte d'Algésiras, ressemble à la cigogne invitée par le renard ou au renard invité par la cigogne.

Par contre, la France, en s'engageant « à ne pas entraver les intérêts commerciaux et industriels allemands », fait une concession plus réelle, puisque ces intérêts existent, et qu'ils ne sont pas rendus illusoires par l'Acte d'Algésiras. Elle fait une concession plus grande en acceptant la clause stipulant que les deux gouvernements « chercheront à associer leurs nationaux dans les affaires dont ceux-ci pourront obtenir l'entreprise ». Car, dans ce genre d'« association », l'égalité est purement théorique. L'expérience prouve, presque partout, que les Français, dans de pareilles combinaisons, en arrivent assez généralement à être réduits à la portion congrue, de quelque nationalité que soient leurs partenaires. Cette clause pourrait donc aboutir, dans l'ordre économique, à la mainmise de l'Allemagne sur le Maroc, et cela avec la collaboration et la protection des Français eux-mêmes.

Si donc il n'y a pas de stipulations secrètes derrière la Déclaration du 9 février, on a l'impression qu'elle comporte un avantage économique réel pour l'Allemagne, sans contrepartie politique pour la France, autrement qu'en théorie, et



que le gouvernement allemand, à défaut de pouvoir obtenir la confirmation du premier traité de Francfort, s'est fait confirmer le second.

M. S. Samosch (Sh.), qui, de Berlin, envoie parfois aux *Débats* les impressions de la Wilhelmstrasse, leur mandait, le jour de la signature de l'arrangement :

Tout en maintenant l'Acte d'Algésiras, la Convention sauvegarde le principe de la porte ouverte au Maroc et met fin à la politique de coups d'épingle. Depuis un an, les deux gouvernements se préoccupaient de trouver une solution qui assurât le développement normal du commerce et de l'industrie dans l'empire chérifien. Ils viennent enfin de la trouver.

Le *Matin* du 10 février publiait la déclaration suivante, faite à son correspondant de Berlin par M. de Kiderlen-Waechter :

Le traité au fond ne dit pas grand'chose qui ne soit pas connu, puisque nous avons déjà déclaré n'avoir point d'intentions politiques au Maroc. Ce traité est une constatation par écrit de ce qui a été dit, mais il donne encore une certaine latitude à l'interprétation. La valeur de notre accord repose sur la volonté réciproque des deux gouvernements, et il a été expressément constaté qu'ils voulaient éviter toute cause de malentendu entre eux.

Cette volonté ainsi exprimée sera la meilleure garantie pour la loyauté que les deux gouvernements veulent sincèrement porter dans l'interprétation de leur arrangement.

Cet accord est destiné à écarter les froissements continuels qui sans être sérieux se renouvelaient et excitaient continuellement l'opinion publique.

Ces deux appréciations autorisées semblaient caractériser assez exactement la portée de la Déclaration du 9 février. Ce document ne changeait rien à l'état de choses créé par l'Acte d'Algésiras. Mais il semblait manifester l'intention du gouvernement allemand de renoncer à

greffer sur cet Acte une politique de « coups d'épingle <sup>1</sup> ».

En envisageant la question du seul point de vue franco-marocain ou germano-marocain, on comprenait l'attitude des deux gouvernements contractants. Le gouvernement de Berlin, outre les avantages économiques signalés, obtenait aussi celui — dont tout le monde devait profiter — de rétablir, pour le commerce, une sécurité qui était entravée par la politique de rivalité. Le gouvernement de Paris, outre qu'il pouvait espérer que l'ordre politique régnerait désormais plus facilement au Maroc, devait surtout apprécier la disparition des appréhensions que lui causait la possibilité d'un conflit avec l'Allemagne, des angoisses dont cette possibilité remplissait les milieux parlementaires, créant parmi eux un état d'esprit dont on commençait à craindre qu'il ne menaçât la stabilité ministérielle.

Plus intéressant, naturellement, serait l'arrangement du 9 février, si, outre l'atténuation de la rivalité franco-allemande, il devait avoir une portée plus étendue.

Sur ce point, on en est réduit aux conjectures.

L'Allemagne a-t-elle voulu s'assurer le concours — ou la neutralité — de la France en vue d'un objet déterminé, par exemple la question d'Orient? Voudrait-elle créer au Maroc une rivalité franco-espagnole<sup>2</sup>? Ou bien songerait-elle à dis-

1. Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1909, M. André Tardieu devait reconnaître que « la Déclaration du 9 février 1909 n'énonçait rien de nouveau à considérer son texte ». Donc, elle ne pouvait pas modifier l'Acte d'Algésiras. Son esprit consistait dans l'abandon, par l'Allemagne, de l'« occasion » que celle-ci trouvait dans la question marocaine de créer des difficultés à la France. « Depuis 1905, disait M. Tardieu, l'Allemagne n'avait pas voulu renoncer à cette occasion : la menace devait rester suspendue sur notre tête sous la forme d'une question perpétuellement ouverte, au service des revendications générales de la politique allemande. »

2. A l'occasion des événements du Riff on a vu apparaître des symptômes de cette rivalité, et se produire des manœuvres destinées à la faire naître. Le même jour (31 juillet 1909), le *Temps* signalait du côté austro-allemand, et les *Débats* du côté espagnol, un commencement de campagne en vue d'opposer la France à l'Espagne.



soudre la Triple-Entente ? A isoler l'Angleterre, en cessant d'inquiéter la France ? Ou même à préparer, contre l'Angleterre, un rapprochement franco-allemand ? Ou encore, à isoler la France, et à préparer un rapprochement anglo-allemand contre elle ?

D'autre part, comme certains indices pourraient le faire croire, les milieux dirigeants, en France, se seraient-ils laissé convaincre que l'Entente cordiale était la cause de l'hostilité allemande, et, voulant avant tout, notamment à l'approche des élections, qu'il n'y eût plus de motif d'appréhension, l'arrangement du 9 février aurait-il été, dans leur esprit, un premier pas vers l'abandon de cette Entente, qu'ils remplaceraient par une entente franco-allemande ?

Rien n'autorise encore à dire qu'une quelconque de ces éventualités ait été déterminante pour les signataires de la Déclaration du 9 février. Mais il n'en apparaît pas moins que l'événement peut faciliter un acheminement vers l'une ou l'autre d'entre elles.

Ce qui pourrait faire croire que l'un ou l'autre des gouvernements signataires, ou l'un et l'autre, ont eu quelque chose d'autre en vue que le simple aplanissement de leurs difficultés au Maroc, c'est que cet aplanissement pouvait très bien s'effectuer sans la Déclaration du 9 février. Celle-ci, « ne disant pas grand'chose », selon l'expression de M. de Kiderlen-Waechter, avait donc l'air d'une manifestation politique, plutôt que d'un arrangement pratique portant sur des choses concrètes.

La *Réforme économique* a publié (26 février 1909) le texte d'une conférence faite à la Société d'économie politique nationale par M. Marcel Dubois, professeur à la Sorbonne, sur cet accord franco-allemand. L'éminent géographe, qui parlait avec l'impartialité du savant, et non en homme de parti ou en publiciste politique, formulait le jugement suivant, lequel corrobore les appréciations qui précèdent :

... Donc, l'accord relatif au Maroc ne pouvait pas être un triomphe ; et il n'en est pas un. C'est un fait dont l'expression diplomatique a l'allure de cordialité et de bonne humeur, et aussi de tact parfait, que lui ont donnée des hommes qui ont ces qualités ; on ne le dira jamais trop à leur éloge...

Au surplus, ce n'est point cette face de la question qui nous intéresse, nous Société d'économie politique nationale. Ce qui nous semble inquiétant, moins dans le texte de l'accord que dans les commentaires de la presse, reflétant mais plus encore faisant l'opinion publique en pareille matière, c'est, d'une part l'ingénuité simulée des journaux allemands qui font valoir leur modeste présentation aux seuls avantages économiques, et, d'autre part, l'ingénuité bien sincère des nôtres qui préfèrent la satisfaction protocolaire aux bénéfices de mise en valeur des richesses marocaines<sup>1</sup>. Encore une fois, je doute qu'on ait pu espérer mieux ; j'en doute tellement que je me demande s'il était urgent de conclure au lieu d'attendre une meilleure occasion... Mais il y a là sans doute quelque raison cachée de « politique générale... » Tout au plus avon-nous le droit d'espérer un prochain éclaircissement de quelques termes bien touchants... mais bien obscurs. Je ne sais, par exemple, comment on s'assurera que les Français et les Allemands coopèrent avec égalité aux œuvres d'exploitation économique du Maroc ! Qui donnera le plus de capitaux, qui enverra le plus de colons ? Comment établira-t-on des équivalences entre la concession d'une mine et celle d'un port ? Je suis bien sûr qu'on ne rééditera pas la faute de la concession aux navires allemands de se servir de nos ports métropolitains et coloniaux en échange de la concession à nos navires de toucher les ports allemands qui ne sont ni utiles ni placés sur notre chemin... parce que les termes des traités sont identiques..., car le temps de cette diplomatie de formules est passé pour toujours... Pourtant nous voudrions

1. M. Marcel Dubois ne se tromperait-il pas, peut-être, en parlant de l'« ingénuité sincère » des journaux français ? Il est à craindre qu'ils n'aient été ni ingénus ni sincères. On avait l'impression que leur allégresse était trop exubérante pour ne pas être feinte, et que ce n'était même pas dans un esprit officieux qu'ils feignaient ainsi. Obsédés par le cauchemar allemand, voulant à tout prix en être délivrés, ils feignaient d'être très satisfaits de ce qu'on leur accordait, afin de pouvoir se désintéresser du reste. C'était donc, plutôt que de l'ingénuité, une manifestation nouvelle de la pusillanimité dont la presse française a fait preuve pendant toute l'affaire marocaine.



voir l'accord passer des phrases aux actes pour être édifiés !

En tout cas, s'il est vrai que la reconnaissance, même purement formelle, de notre intérêt politique spécial peut nous valoir au Maroc une influence capable de se monnayer en avantages commerciaux, il est plus vrai encore qu'une invasion de colons, de commis voyageurs et de produits allemands serait pour l'Allemagne l'origine d'une très puissante influence politique. La prépondérance du peuplement italien en Tunisie, inoffensive en temps de paix, serait un grave danger en... d'autres temps. Si dans dix ans l'Algérie compte, sur son flanc marocain, une nombreuse colonie allemande... tout sera-t-il pour le mieux ? C'est pourquoi il est inquiétant de constater la quiétude avec laquelle nombre de nos publicistes, et des plus distingués, relèguent au rang secondaire les avantages d'égalité économique obtenus par l'Allemagne, et vantent à outrance la satisfaction d'amour-propre politique que nous avons obtenue. Qu'ils relisent donc l'admirable livre de notre confrère René Mauzaize sur « l'art allemand de se créer une marine aux dépens d'autrui » et qu'ils comparent les énormes bénéfices que l'Allemagne retire de l'exploitation de notre domaine colonial, tandis que nous ne gagnons et n'avons rien à gagner dans les siennes <sup>1</sup>...

Je tiens à spécifier que je n'ai pas voulu critiquer la Déclaration franco-allemande, en ce sens que je voudrais dire que le Quai d'Orsay aurait pu faire mieux. Il aurait pu, sans grand inconvénient, se dispenser de rien faire. Du

1. Le *Matin* du 12 juillet 1909 publiait la dépêche suivante de son correspondant de Berlin, d'où il semble bien résulter qu'en Allemagne on interprète l'arrangement franco-allemand comme maintenant les entraves que l'Acte d'Algésiras a mises à l'action française au Maroc :

«... Plusieurs journaux allemands reproduisent aujourd'hui la note suivante que publie une correspondance berlinoise :

« Depuis quelque temps la presse française s'efforce de présenter la situation au Maroc comme si désespérée que seule une intervention armée de la France serait capable de rétablir de nouveau à peu près l'ordre dans l'empire chérifien. Mais comme aussi bien le traité d'Algésiras que l'accord franco-allemand pour le Maroc n'offrent plus aucune possibilité de continuer une plus longue pénétration pacifique au Maroc, ainsi qu'on nomme si joliment aux bords de la Seine les désirs de conquête de la France, on essaie maintenant de se procurer un nouveau mandat européen. »

moment qu'il voulait faire quelque chose, il eût été, en bonne justice, difficile de lui demander davantage, la situation créée par l'Acte d'Algésiras étant pour ainsi dire sans issue.

\*  
\* \*

L'espèce de satisfaction feinte — ou irréfléchie ? — avec laquelle certains journaux devaient, au mois de novembre suivant, accueillir les déclarations de M. Pichon, contenant une sorte de programme marocain d'une allure qui voulait être énergique, a été du même aloi douteux que leur « ingénuité sincère » en présence de la Déclaration franco-allemande. Dans le *Journal* du 30 novembre 1909, M. Hanotaux a remis très exactement les choses au point. Son jugement était d'autant moins suspect, qu'il ne désapprouvait pas le ministre des Affaires étrangères. Après avoir analysé le programme marocain de M. Pichon, et en admettant l'hypothèse la plus favorable à la France, — à savoir que Moulaï Hafid accepterait ses conditions, — il résumait la situation nouvelle de la manière suivante, qui laissait bien voir qu'il s'agissait de la liquidation d'une faillite :

... Une telle conduite de notre part est inattaquable. Elle frise le désintéressement... Telle est donc, dira-t-on, la récompense de si longs efforts, de tant d'argent dépensé, de tant de vies sacrifiées, tout cela pour nous retrouver, après des années, moins avancés qu'au début et Gros-Jean comme devant. Que voulez-vous ? c'est la rançon des fautes commises. On était pris entre les deux cornes d'un dilemme : ou une expédition militaire à laquelle l'Europe s'opposait et dont le pays ne voulait pas, ou la « pénétration pacifique », qui n'était qu'une guerre larvée et sans résultats ; il fallait bien en sortir. On en sort par une procédure qui n'est pas très reluisante, certes, mais qui, tout compte fait, est le parti le plus raisonnable et le plus sage. A quoi bon persévérer dans le système de l'occupation, s'il ne mène à rien ; à quoi bon la pénétration pacifique, si elle ne s'accomplit que les armes à la main ? En rendant ce qui nous embarrasse, nous sommes les premiers à bénéfi-



cier, comme le gendarme légendaire, si son prisonnier consentait à le lâcher. Nous renonçons, de nous-mêmes, à une menace sans effet. Nous en venons à rechercher une bonne méthode de vie commune avec le Maroc ; ce n'est pas moi qui blâmerai ce retour aux saines méthodes, après l'avoir conseillé depuis des années.

Voyons les choses comme elles sont : mal engagés au Maroc, nous nous dégageons. Après l'avoir fait du côté de l'Europe en signant l'Acte d'Algésiras et l'arrangement franco-allemand <sup>1</sup>, nous le faisons également du côté du Sultan et du Maghzen. Tel est le sens intime de l'évolution actuelle. On y met des formes, mais ce qui importe, c'est le résultat, et il vaut mieux le déclarer hautement pour tirer du « nouveau jeu » les avantages qu'il comporte...

## V

Plus grave encore que la perte du Maroc, a été la perte, dans ces circonstances, de l'honneur national. Car, rarement pays s'était déshonoré comme la France l'a fait pendant cette inoubliable crise. De même que les Français après 1870, les Espagnols et les Russes ont pu, après leur défaite, garder le front haut devant les Américains et les Japonais. Quant aux Français d'Algésiras, ils n'auraient dû pouvoir se montrer que la rougeur au front <sup>2</sup>.

Quelle impression d'invraisemblance et de rêve, quand on

1. Qu'on remarque les mots que je souligne moi-même. L'arrangement franco-allemand de février 1909 est assimilé par l'ancien ministre des Affaires étrangères à l'Acte d'Algésiras. C'est un acte de « dégage-ment », autrement dit de renonciation, ou, plus exactement, le complément d'un acte de renonciation, puisque, pour M. Hanotaux, l'Acte d'Algésiras est « juste le contraire » des arrangements de 1904.

2. Les pages qui suivent ont été écrites bien avant le 20 juillet 1909. Si je les avais relues avant cette date, peut-être aurais-je trouvé exagérée, ne fût-ce que dans la forme, l'expression du dégoût que doivent inspirer les événements de 1905. Peut être aurais-je apporté, çà et là, quelques atténuations. Mais, après cette date du 20 juillet 1909, à laquelle le chef du gouvernement de la République a reconnu lui-même, en pleine Chambre, le caractère ignominieux de ces événements, et étant donné qu'un nouveau scandale allait, comme on le verra, accentuer celui de 1905, toute atténuation eût été superflue et injustifiée.

songe à ce gouffre de lâcheté, d'imbécillité et d'inconscience !

Une panique, à la fois folle et risible, saisissant tout un peuple et le blémissant sur une simple démonstration de l'empereur allemand. Ce peuple prêtant, en outre, une oreille complaisante aux émissaires de cet empereur, accourus à Paris pour aviver et entretenir la panique <sup>1</sup>.

Au sein du gouvernement, le ministre des Affaires étrangères accusé d'avoir « débauché » une puissance qu'il s'était rendue plus favorable, accusé de ce crime par un premier ministre dont il était notoire que c'étaient surtout les affaires de finances qui l'intéressaient, et qui semblait lui-même agir moins dans l'intérêt de son pays que dans celui de sa banque <sup>2</sup>, ou pour venger les déconvenues de sa banque <sup>3</sup>.

Puis, une chose tellement folle, au point de vue politique, tellement lâche, au point de vue moral, qu'il ne semble pas

1. N'y a-t-il eu que des émissaires politiques ? Dans son livre intitulé : *Contre l'Oligarchie financière en France*, l'auteur qui signe Lysis dit ceci :

« Au moment des difficultés du Maroc, si les gouvernements d'Allemagne et de France étaient en dangereux désaccord, les banques des deux pays restaient, elles, étroitement unies ; les administrateurs de deux ou trois banques berlinoises qui étaient venus spécialement à Paris pour cet objet conspiraient avec les banques françaises contre M. Delcassé... »

2. J'hésiterais peut-être à écrire cela, si cela n'avait été déjà écrit, sous une forme moins atténuée, par une plume autorisée :

«... Dans le ministère français, aussi longtemps que M. Waldeck-Rousseau en garde la présidence, il semble que l'accord soit unanime pour accepter la politique de M. Delcassé. Mais avec M. Combes (7 juin 1902) entre au conseil M. Rouvier, dont les finances françaises n'absorbent pas toutes les pensées : depuis un an bientôt, il donne ses meilleurs soins à l'unification de la Dette ottomane. Cette opération, qui doit fournir de l'argent liquide aux fantaisies d'Abd-ul-Hamid, en laissant aux traitants un beau bénéfice, n'est possible que par une cordiale entente des banquiers de Paris et de Berlin. Cette entente elle-même n'est possible que par l'assentiment des Cabinets et par l'admission à la cote parisienne des valeurs turco-allemandes. » (Victor Bérard, *L'Œuvre d'Edouard VII*; *Revue de Paris*, 1<sup>er</sup> août 1908.)

3. « On sait qu'il (M. Delcassé) ne réussit pas à prévoir la guerre russo-japonaise et qu'il occasionna un désastre de Bourse en rassurant M. Rouvier la veille du jour où les Japonais torpillèrent l'escadre de Port-Arthur. » (G. Clemenceau, *L'Aurore*, 7 juin 1905.)



que l'histoire en ait jamais enregistré de pareille : le ministre « débaucheur » brutalement jeté par-dessus bord, après une conspiration ourdie pendant la nuit avec quelques journaux, jeté en pâture à l'étranger, comme pour lui faire comprendre, dès le début, qu'il pouvait tout se permettre avec des partenaires aussi bas tombés.

Le *Temps*, qu'on ne saurait soupçonner d'hostilité contre le régime actuel, reconnaissait, le 28 mai 1908, que « le sacrifice d'un ministre des Affaires étrangères sous la menace d'un pays voisin » avait été *une humiliation sans précédent*.

Même opinion exprimée à l'étranger, dans un pays républicain et neutre, par le correspondant parisien du *Journal de Genève* (2 juin 1908) :

... Le lendemain, la Chambre des députés donnait le spectacle de la consternation, et peu de jours après M. Rouvier et ses collègues sacrifiaient M. Delcassé au courroux de l'empereur d'Allemagne. Acte sans précédent : une puissance se laissait dicter des conditions sans avoir été vaincue. Il est vrai que les rancunes des politiciens sont si fortes que nombreux furent les parlementaires qui ne ressentirent aucune humiliation, dans leur joie d'avoir vu tomber un ministre qui avait trop duré. Il en est qui n'ont pas encore compris ; tant pis pour eux ou tant mieux. Aux gens impartiaux il parut que la France venait de subir un affront mortel et qu'elle y perdrait pour longtemps son rang dans le monde. Et, en effet, lorsqu'on la traîna à Algésiras, il fut clair qu'elle commençait son chemin de croix.

Même opinion exprimée à la Chambre, par M. Jaurès, le 19 juin 1908 : «... Je me rappelle avec humiliation l'affolement puéril et abject de ceux qui, il y a trois ans, avaient provoqué le danger. »

Après ces appréciations républicaines, on ne songera pas à attribuer à l'esprit de parti ce jugement que M. Jules Delafosse a formulé dans *La France au dehors* :

...Le conseil des ministres épouvanté se résolut à sacrifier M. Delcassé au Moloch allemand. Ce « débarquement » d'un

ministre français, sur l'injonction d'un gouvernement étranger, est un fait sans précédent dans notre histoire, et, entre tous les déboires connus, il est peut-être celui qui nous déclassé le plus. Certes, la France a subi des épreuves autrement terribles. Mais encore faut-il savoir distinguer entre le malheur et la bassesse. L'expulsion de M. Delcassé, dans les circonstances où elle s'opéra, fut une action basse et dégradante, et jamais historien français n'en parlera sans honte <sup>1</sup>.

Et jamais non plus, pourrait-on ajouter, historien étranger n'en parlera sans mépris et dégoût.

Puis, cette action basse et dégradante une fois perpétrée, on vit le premier ministre, qui en était responsable, devenir de sa propre autorité ministre des Affaires étrangères.

Quand la postérité voudra résumer non seulement les hontes de la crise de 1905, mais aussi l'abaissement général de l'époque où cette crise s'est placée, elle le fera par un seul nom : Rouvier. On enseignera qu'un homme, qui avait perdu toute considération dans son pays, dont le nom seul, évoquant le souvenir d'une époque de putréfaction parlementaire, symbolisait, en quelque sorte, l'une des phases les plus infamantes de l'histoire de la nation ; que cet homme, dont on avait cru qu'il s'estimait trop heureux d'être tombé

1. Un rapprochement s'impose entre ce jugement et ce que M. Jules Delafosse avait écrit, au mois de mai 1906, sans l'appliquer spécialement à la France d'Algésiras, mais qui semblait lui convenir tout particulièrement : « La France pourra subsister encore à l'état d'expression géographique ; mais la nation française se meurt. Elle s'éteint sur le lit malpropre que la démagogie lui a fait. Il n'est plus organe en elle qui ne soit entamé. Elle n'a plus ni cœur, ni cerveau, ni volonté, ni conscience. Elle n'a que l'hébètement morbide des brutes qui vont mourir. »

J'apprécie beaucoup cette expression de M. Delafosse : « hébètement morbide. » Je lui trouve un double avantage. D'abord, elle caractérise fort bien l'état d'esprit des Français d'aujourd'hui au milieu des événements de leur histoire contemporaine, notamment ceux de l'Année infâme. Puis, elle permet de caractériser cet état d'esprit sans cruauté, la « morbidité » pouvant être invoquée comme une circonstance atténuante de l'« hébètement », et même d'« actions basses et dégradantes ». Malgré tout, on a bien l'impression pénible de « brutes qui vont mourir ».



dans l'oubli pour être jamais tenté d'en sortir, n'était pas seulement parvenu à reprendre la direction des affaires intérieures de la France ; mais encore que, à un moment où l'honneur du pays était en jeu vis-à-vis du monde entier, c'est lui qui en avait reçu, ou plutôt pris, la garde ; lui qui, de tous, en était le plus indigne ; lui à l'adresse de qui on a pu ensuite — et cela non pas dans un de ces écrits où l'on emploie les mots sans raisons à l'appui et inconsidérément<sup>1</sup> — employer le mot de trahison.

1. A savoir, dans *L'Affaire marocaine*, par M. Victor Bérard.

D'autre part, dans son livre : *De la Paix de Francfort à la Conférence d'Algésiras* (Plon-Nourrit et C<sup>ie</sup>), M. André Mévil, parlant des négociations « occultes », désormais indéniables, que M. Rouvier menait avec l'Allemagne, dit :

« Dans les circonstances spéciales et critiques que traversait notre politique, cette manière d'agir équivalait à une sorte de complicité du ministre-président avec l'Allemagne... »

Entre autres choses émouvantes et troublantes que contient ce livre, se trouve l'indication, plus précisée que précédemment, de la divulgation à l'Allemagne d'un secret diplomatique : l'offre faite par l'Angleterre à la France de conclure un arrangement défensif.

M. Mévil, parlant du mémorable Conseil des ministres du 6 juin 1905, dit :

«... L'exposé des idées de M. Delcassé (en faveur de l'acceptation de l'offre anglaise) fit bondir M. Rouvier, qui, fort en colère, répliqua que l'Allemagne lui avait fait dire à lui, Rouvier, que si la France acceptait les offres de l'Angleterre, c'était la guerre.

« M. Delcassé, sans perdre son sang-froid, s'étonna que l'Allemagne se permit de faire de pareilles confidences à lui, Rouvier, alors qu'il y avait un ministre des Affaires étrangères, seul autorisé à recevoir les communications des gouvernements étrangers, et responsable.

« Puis il ajouta : « Ce qui m'étonne encore davantage, c'est l'objet même de la confiance. En effet, pour que l'Allemagne ait pu dire au président du Conseil : « Si vous acceptez les offres de l'Angleterre, c'est la guerre », il faut qu'elle ait eu connaissance de ces offres. Or, trois personnes seules les connaissent : le Président de la République, le président du Conseil et moi-même. Je ne ferai pas l'injure à M. le Président de la République de l'effleurer même du plus petit soupçon ; quant à moi, je suis naturellement hors de cause. M. Rouvier peut-il, en ce cas, nous dire comment un si redoutable secret d'Etat est parvenu jusqu'à Berlin ? »

« Le président du Conseil répliqua toujours avec la même fougue. Sans essayer de répondre avec précision à la très grave interrogation de M. Delcassé, il déclara que quoi qu'il en fût, l'Allemagne était avertie — peu importait par qui — et que cela devait suffire à nous faire reculer. »

On enseignera cela. Et, pour mettre le comble à la stupeur de ceux qui l'apprendront, on leur dira que, bien loin qu'il se fût élevé, de tous les points du pays qui méprisait cet homme, un ouragan de protestations ; bien loin qu'il se fût produit un tressaillement de dégoût devant un fait aussi inouï, ce fut, au contraire, un soupir de soulagement qui l'accueillit : tant était grande la frayeur de ce pays, de son Parlement et de son gouvernement, à la perspective d'une attitude virile.

La postérité apprendra cela. Et l'ayant appris, elle en arrivera peut-être à douter du caractère intégral de la justice des nations. Car il est invraisemblable qu'il ne lui semble pas que ce pays, à cause de cette attitude, aurait mérité que cet homme lui fit, moralement et politiquement, un mal plus grand encore que celui, pourtant déjà si grand, qu'il devait lui faire.

Inutile, en effet, d'essayer de créer une légende, à la faveur de laquelle ce pays prétendrait se disculper de la part de responsabilité qui lui incombait dans le naufrage de son honneur. Des manœuvres se tentent déjà dans ce sens. A mesure que se précise le caractère impolitique et infamant de l'acte commis, on voudrait, dans certains milieux, en rendre responsable M. Rouvier seul, de même que, dans d'autres, on avait fait de M. Delcassé un bouc émissaire. Mais, de quelque sévérité qu'on doive faire preuve à l'égard de l'auteur officiellement responsable du désastre, on n'effacera pas cette chose terrible : qu'il n'a fait ce qu'il a fait, que parce qu'il sentait qu'il avait derrière lui, pour l'approuver et l'encourager, la nation et ses mandataires.

On pourra même invoquer, comme une autre circonstance atténuante en faveur de M. Rouvier, la complicité de tous les membres du gouvernement dont il était le chef. Il sera juste que leurs noms restent accolés au sien, et que ce lot



d'hommes soit désigné dans la suite comme le ministère de la plus grande humiliation nationale.

Si la République avait le souci de faire oublier le stigmate d'Algésiras, elle les tiendrait pour toujours éloignés des affaires. S'il arrivait à un homme politique, chargé de constituer un gouvernement, d'avoir l'idée malheureuse de faire entrer l'un quelconque d'entre eux dans sa combinaison, des protestations devraient se faire entendre au Parlement, le jour même où le ministère présenterait son programme. Sans se laisser arrêter par le vain prétexte qu'il pourrait y avoir un inconvénient diplomatique à procéder ainsi, quelques députés courageux devraient se lever et, faisant abstraction de toute considération de parti, ils rappelleraient la grande honte de 1905. Ils protesteraient, au nom de la France aussi bien que de la République, contre la présence, dans le gouvernement, d'un quelconque des hommes à qui incombe la responsabilité de cette honte. Ils déclareraient n'accorder leur confiance qu'à un ministère qui l'éliminerait de son sein.

« Ministre d'Algésiras » : cette épithète devrait suffire à disqualifier un homme. Les électeurs s'en rendraient compte eux-mêmes, et ils recourraient, dans les circonscriptions, au même ostracisme auquel on aurait recouru dans le Parlement.

Voilà ce qui devrait se passer. Mais, on peut être assuré qu'il n'en sera rien sous le régime actuel. Ce qui est plutôt dans les choses vraisemblables, c'est que, quelque nouvelle crise nationale survenant, on voie des mains suppliantes se tendre vers M. Rouvier, pour qu'il arrange les choses comme on sait qu'il s'entend à les arranger. Puis, pour rendre le succès plus certain, on le prierait de reprendre, au complet, son équipe de 1905.

Mais retournons aux jours sombres de l'Année infâme et aux faits inoubliables qui les marquèrent.

C'était la Chambre française, qu'on aurait pu prendre pour le Reichstag, se faisant comme l'organe du gouvernement allemand contre le ministre français. Puis la presse, qui semblait vouloir renchérir sur les gazettes allemandes, quant aux reproches, aux outrages qu'elle adressait à ce ministre, alors que, la veille encore, elle l'adulait<sup>1</sup>.

Et que dire du public, dont l'« hébètement morbide », pour parler comme M. Jules Delafosse, se manifestait de manières stupéfiantes ? Il y avait, par exemple, sur le Boulevard, un commerçant qui attirait l'attention des passants par des caricatures extravagantes représentant les personnalités du jour. L'une de ces images montrait Guillaume II écrasant de sa botte la tête de M. Delcassé. Je m'étais arrêté pour observer l'attitude des passants, parmi lesquels je distinguais aisément trois catégories : les Allemands, les autres étrangers et les Français. Les Allemands souriaient avec satisfaction, mais aussi avec discrétion, ce qui n'excluait pas une nuance de mépris à l'adresse du peuple chez lequel on leur offrait ce spectacle. Les autres étrangers ne comprenaient visiblement pas, semblant se demander s'ils n'étaient pas à Berlin, plutôt qu'à Paris. Les Français riaient d'un air niais, comme s'ils eussent assisté à une lutte entre deux clowns. Dans tout autre pays, le public n'aurait pas toléré une telle image, quoi qu'il pensât du ministre en cause. A Paris, elle resta plusieurs jours exposée

1. « La presque unanimité de la presse française, dit M. Mévil dans le livre déjà cité, sauf quelques journaux patriotes et avertis à la tête desquels se place l'*Echo de Paris*, accueillit la chute de M. Delcassé avec joie... J'ai pris la peine de relire tous les articles parus le 7 juin 1905. J'en ai éprouvé une véritable douleur. Est-il possible qu'un pays, à une heure psychologique de son histoire, ait pu ignorer à ce point ses intérêts et se laisser duper de la sorte ?... Les cris de joie poussés en même temps à Paris et à Berlin n'auraient-ils pas dû ouvrir les yeux de l'opinion française ? »

M. Jules Delafosse, dans *La France au dehors*, avait déjà relevé cette unanimité de la presse dans la bassesse, sans distinction de parti.



à tous les yeux. Comme le temps s'écoulait, je finis par m'éloigner sans avoir rien vu se produire de ce que j'avais attendu. Les Allemands continuaient à sourire avec satisfaction, discrétion et mépris ; les autres étrangers à ne pas comprendre ; les Français à rire d'un air niais, autant que leurs muscles faciaux comme aveulis en avaient encore la force <sup>1</sup>.

Devant cette orgie d'outrages à l'adresse du ministre jeté en pâture à l'étranger, un problème de psychologie se posait. Ce peuple avait-il vaguement conscience de son ignominie, et s'efforçait-il de se disculper à ses propres yeux, en s'évertuant à trouver des torts à sa victime ? Ou bien, plus ignoble, voulait-il, pour faire sa cour à l'étranger qui lui montrait des verges, piétiner le cadavre d'un homme qu'on ne lui avait demandé que de renverser ? Il est à craindre que cette dernière explication ne soit la vraie. Dans la suite, ceux qui comprirent combien ils avaient été ignobles adoptèrent, vis-à-vis de M. Delcassé, une attitude plus hideuse encore. Ils lui firent un nouveau grief de ce qu'il les aurait obligés à humilier la France en le sacrifiant. Et alors on eût dit que, dans leur rage patriotique, ils ne demandaient qu'à le piétiner de nouveau. En vérité, on n'aurait jamais cru possible que la bassesse d'âme pût atteindre ces profondeurs <sup>2</sup>.

1. C'est à ce même magasin que, plus récemment, des manifestants brisèrent la glace qui protégeait une caricature offensante pour Jeanne d'Arc, due, sans doute, au même « artiste ». J'ose dire que celle dont je parle méritait encore plus ce traitement. Faut-il en conclure que la fibre nationale ne vibre plus en France que pour le passé ?

2. Et cependant, elle en atteindra peut-être de plus considérables encore. A mesure que se développeront logiquement, aux dépens de la France, les conséquences de la « plus grande humiliation », ces gens se montreront toujours plus disposés à en rendre responsable M. Delcassé et à le piétiner. Ils en arriveront peut-être à demander qu'on le livre à Moulaï Hafid, pour qu'il le donne en pâture aux lions. Car ils n'oseraient pas le faire eux-mêmes, dans la crainte que les lions, refusant de le manger, ne leur jetassent leur mépris au visage.

On a vu aussi des fonctionnaires, qui devaient leur carrière à M. Delcassé, s'empressez de le desservir et de le déprécier auprès de son successeur, dont ils connaissaient pourtant l'indignité, se montrant ainsi plus vils qu'il n'est courant que les fonctionnaires le soient dans un pays où tout concourt à les avilir.

Non moins méprisables étaient ceux qui, en état de comprendre les choses, ne poursuivaient que l'assouvissement de rancunes personnelles ou la satisfaction de leurs ambitions. De rancunes personnelles, car un ministre qui est resté sept ans au pouvoir a eu l'occasion de refuser bien des choses. De leurs ambitions, car un ministre qui reste aussi longtemps en place gêne quantité de ministrables impatientes de lui succéder. Qui sait si, au sein même du gouvernement, des gens n'ont pas, sciemment, sacrifié l'intérêt national à ces bas sentiments ?

J'avais entendu dire, et même lu, que des généraux français, en 1870, avaient contribué à la défaite, de propos délibéré, en omettant de se porter au secours de collègues contre lesquels ils avaient de l'inimitié personnelle, et qu'ils n'étaient pas fâchés de voir battre. Cela m'avait paru si fort, que j'étais resté sceptique. Mais ce scepticisme s'est atténué, quand j'eus vu à l'œuvre, en 1905, certains hommes politiques ou écrivains. Car ils ont fait pis que ce qui est imputé aux généraux en question. Ils ont couru au canon dès qu'ils l'ont entendu, — mais ce fut pour se joindre à l'ennemi <sup>1</sup>.

Puis, pour que le tableau fût complet, pour qu'il fût plus digne de Rome agonisante, on a entrevu des jalousies de

1. C'est, sans doute, parce qu'il escomptait le concours de ces gens-là, que le comte Monts, ambassadeur d'Allemagne en Italie, pouvait déclarer un jour, dans un salon de Rome : « Nous gagnerons la partie avec nos alliés de France. » (Propos rapporté par M. André Mévil, dans son livre : *De la Paix de Francfort à la Conférence d'Algésiras.*)



femmes — et de quelles femmes, ô Juvénal ! — venant apporter leur concours et leur renfort à la coalition des rancunes et des ambitions des hommes.

Mais le calice de l'opprobre n'était pas encore épuisé. Le financier-diplomate, qui se plaignait qu'on eût débauché l'Italie, contraignait l'Angleterre à donner à l'Allemagne l'assurance qu'elle n'avait pas offert à la France de la défendre contre elle. Ainsi, la France, non contente de s'humilier elle-même, forçait aussi à s'humilier ceux qui s'étaient commis en sa compagnie.

Que dire encore de l'humilité avec laquelle on recevait l'envoyé allemand, M. de Rosen ? On ne l'eût ni plus adulé, ni plus choyé, s'il fût venu restituer l'Alsace-Lorraine à la France, au lieu de venir lui prendre le Maroc. Mais pourquoi l'avoir conduit visiter le château de Compiègne, plutôt que la salle des Glaces à Versailles ? Cette dernière excursion l'eût flatté davantage ; elle eût été bien plus dans la note du jour. M. de Rosen a dû se sentir lui-même gêné par cet excès d'obséquiosité. Que dire de ces journaux qui, au moment où l'Allemagne humiliait la France, invitaient les « intellectuels » allemands à s'expliquer dans leurs colonnes sur la question d'Alsace-Lorraine ? Que dire, enfin, de ce Conseil municipal de Paris, qui partait se pavaner à Londres, comme s'il n'eût pas compris que des Français, à moins d'y être contraints par leurs fonctions ou leurs affaires, n'auraient pas dû, en de pareilles circonstances, aller montrer à l'étranger, même ami, leurs joues encore rouges des soufflets reçus ?

Mais il y eut plus révoltant encore que toutes ces lâchetés ; ce furent les forfanteries dont elles étaient accompagnées. Quoi de moins édifiant que ces ministres, qui prononçaient, dans tous les coins du pays, des discours patriotiques, alors que, réunis en gouvernement, ils capitulaient en corps ? Ils rappelaient, les malheureux, ces gens qui ont

encore le courage de chanter la *Marseillaise* ; de hurler : « le jour de gloire est arrivé », alors que la honte les environne de toutes parts ; de crier : « marchons, marchons », alors qu'ils reculent de tous côtés ; de réclamer « un sang impur », alors qu'il n'y a plus d'impur que leur sang, leur propre cœur.

Forfanteries aussi que ces sarcasmes grossiers de certains journaux parisiens à l'adresse de l'empereur allemand, alors qu'il tenait la France humiliée devant lui. Tel un clown dans certaines situations de cirque. Un écuyer galonné vient de lui envoyer quelque coup de pied particulièrement infamant. Et lui, la bouche abjecte dans sa face enfarinée, il s'esquive en pirouettant, en grimaçant et en proférant des menaces. Mais quel chaos de ténèbres morales avait donc englouti ce peuple ? C'était comme ces brouillards opaques qu'on voit escalader les flancs des montagnes, et qui finissent par en submerger les sommets. Non, Monsieur Maret, ce n'est pas l'empereur allemand qui était bouffon, comme vous l'écriviez un jour dans le *Rappel*. Le bouffon, le clown, c'était la France.

Était-ce tout ? On a vu nombre de Français, même de ceux qui passent pour intelligents, et jusque dans le monde du Quai d'Orsay, proposer ouvertement, comme une chose toute naturelle, que la France se séparât de ses amitiés internationales, pour se jeter dans les bras de l'Allemagne et lui offrir son alliance contre ses amis de la veille.

Le dégoûtant spectacle ! Bismarck, paraît-il, disait, en 1870, que la France avait l'agonie comique. Il aurait sans doute dit, s'il avait encore vécu, que cette agonie se poursuivait d'une manière répugnante.

J'ai parlé d'un gouffre de lâcheté, d'imbécillité « et d'inconscience ». L'inconscience de beaucoup de Français était peut-être ce qu'il y avait de plus inquiétant. Un peuple, comme un homme, pris de frayeur à l'apparition soudaine d'un danger inattendu, peut commettre un acte de



lâcheté. S'il s'en rend compte après, rien n'est désespéré. Mais on peut affirmer qu'une grande partie du Parlement et de la presse, que la majeure partie du public, ont agi ou laissé agir sans discernement. Partout, à l'étranger, il y a eu un mouvement de dégoût à l'adresse de la France, chez ses amis comme chez ses ennemis. Seuls, beaucoup de Français n'ont pas compris. Ils n'ont compris ni que la France perdait le Maroc, ni qu'elle portait un coup terrible à sa puissance coloniale, ni qu'elle se couvrait de déshonneur en livrant son ministre des Affaires étrangères. Quand on leur disait que Guillaume II « ne voulait plus causer » avec M. Delcassé, il leur paraissait aussi naturel que celui-ci fût sacrifié, qu'il l'eût été sans doute, à leurs yeux, que le chancelier de l'Empire disparût, s'il avait encouru la disgrâce de l'empereur. Après tout, n'était-ce pas logique ? Pour causer, il faut être deux. Or, l'expulsion de M. Delcassé n'était-elle pas pratiquement plus réalisable que l'abdication de Guillaume II ? Les malheureux ne comprenaient pas, parce qu'ils étaient à ce point hébétés, — de l'« hébètement morbide des brutes qui vont mourir », — qu'ils ne se figuraient plus un désastre national autrement que sous la forme de batailles perdues. La plus humiliante reculade diplomatique, acceptée pour éviter le recours aux armes, n'avait aucune gravité à leurs yeux.

Qu'on ne se y trompe donc pas. Le peuple chez qui toutes ces choses ont été possibles n'avait pas seulement perdu l'honneur. Il avait perdu jusqu'au sentiment, jusqu'à la conception de l'honneur. Et quiconque n'a pas vu ces choses de près, et, les ayant vues, n'a pas eu l'occasion d'en constater ensuite la répercussion au dehors, ne saurait se faire une idée exacte de ce qu'est un peuple avili, abêti, méprisé par autrui <sup>1</sup>.

1. M. X., un Français qui passe une partie de son temps en Italie, et qui est connu pour traiter des questions italiennes, me racontait le

Méprisé par autrui, certes, mais sans qu'il eût l'air de s'en douter. Ce n'est qu'à cette inconscience qu'on pouvait attribuer l'attitude du Français qu'on rencontrait à l'étranger, et qui paraissait y être aussi satisfait de lui-même que si l'Année infâme n'eût pas projeté son ombre devant lui. Son automobile elle-même, sur laquelle on dirait qu'il concentre tout ce qu'il lui reste de sentiment, semblait plus prétentieuse, et faire plus de poussière que jamais, non pas pour le cacher aux yeux du monde, ce qui eût été naturel, mais, bien plutôt, pour lui faire une auréole. Elle avait l'air de faire se trémousser et grincer toute sa machinerie pour attirer sur lui l'attention des passants, en leur jetant ce cri triomphant : « Voyez, il est Français ! »

D'une manière générale, après l'Année infâme, on aurait pu dire de la France ce que Jérémie disait de Jérusalem :

« Jérusalem a gravement péché, c'est pourquoi elle est devenue un objet d'aversion. Tous ceux qui l'honoraient la méprisent, parce qu'ils ont vu sa nudité. Elle-même en a aussi soupiré et détourné la face. »

Sur ce dernier point seulement, la France devait différer de Jérusalem. Car, plus inconsciente, à moins que ce ne soit plus impudique, elle n'a pas paru voir sa nudité. Elle n'en a pas elle-même soupiré, ni détourné la face.

Et cependant, au gré de l'Allemagne elle-même, cette

fait suivant, singulièrement caractéristique de ce mépris. Se trouvant, en 1906, dans une grande capitale européenne, il avait obtenu une audience du souverain. Or, au cours de cette audience, il avait été surpris que son auguste interlocuteur ramenât toujours la conversation sur les choses d'Italie, bien que lui-même s'efforçât de l'aiguiller vers les choses de France. Il en était arrivé à se demander si le souverain, imparfaitement renseigné, ne le prenait pas pour un Italien. Ultérieurement, il fit part de cette impression au ministre qui lui avait obtenu son audience. Celui-ci, occasionnellement, en toucha un mot au souverain. « M. X., lui dit-il, s'est demandé si Votre Majesté n'avait pas cru qu'il était Italien. » A quoi le souverain répondit : « Pas du tout. Je savais très bien que M. X. était Français, et c'est par courtoisie à son égard que j'ai évité de lui parler de son pays. »



France devait être tombée trop bas. Comment tirer vanité d'un succès remporté sur quelque chose d'aussi dégradé ?

Ou bien, au contraire, l'Allemagne aurait-elle lieu de s'enorgueillir plus qu'elle ne l'a jamais fait ? D'aucuns le prétendent, peut-être. En effet, diront-ils, vaincre un peuple en batailles rangées, lui prendre des provinces et des milliards, c'est une chose banale dans l'histoire, auprès de celle-ci, qui ne s'était jamais vue : lui prendre, à ce peuple, son honneur.

Dans ce cas, quel ne serait pas l'embarras des historiens allemands pour trouver une épithète qui convînt au petit-fils de Guillaume le Grand, étant donné que l'aïeul n'aurait accompli que cette chose banale ?

## VI

Et cependant, comme si le triomphe de l'Allemagne n'eût pas encore été assez complet, il devait lui être apporté, ultérieurement, un couronnement inattendu, par suite d'une explosion aveugle de la haine fanatique que M. Clemenceau nourrissait contre M. Delcassé. Il s'agit de cette séance mémorable du 20 juillet 1909, qui coûta la vie au ministère qu'il présidait. Le premier ministre de la République, d'accord avec le *Temps*, qualifia très justement Algésiras : « la plus grande humiliation que nous ayons subie. » Mais, par une aberration que la haine seule pouvait expliquer, il en rendit responsable M. Delcassé : « Je n'ai jamais humilié la France ; et je dis que M. Delcassé l'a humiliée. » (*Vives protestations. — Bruit prolongé. — Aux voix ! porte l'Officiel*<sup>1</sup>.)

1. Dans cette séance mémorable, il y eut donc ceci de comique, que M. Clemenceau parut oublier l'histoire de 1905, et qu'il parla comme si c'était M. Delcassé qui se fût expulsé lui-même du gouvernement, et qui, ensuite, fût allé, pieds nus, en chemise et la corde au cou, à Algé-

Alors on vit se produire l'in vraisemblable. Cette Chambre, qui avait toute honte bue ; qui, sans qu'on le lui eût demandé, venait de s'humilier elle-même, en se traitant comme un petit garçon trop enclin à faire l'école buissonnière ; qui allait s'humilier de nouveau, en exultant sur le cadavre de l'homme devant lequel elle avait rampé trois ans durant ; cette Chambre, en un mot, qui semblait devoir tout avaler et tout digérer, eut un haut-le-cœur devant l'attitude de M. Clemenceau. Alors elle le piétina.

Mais pourquoi le piétina-t-elle ? On voudrait croire qu'elle fut réellement révoltée de tant d'injustice. Mais on se tromperait peut-être. L'attitude de la Chambre pouvait aussi trouver son explication dans cette protestation que M. Charles Dumont fit en réponse à la thèse de M. Clemenceau :

« Deux ans, la réaction a dit qu'Algésiras c'était la paix dans la honte. Et tous les républicains ont répété que si la France avait été à Algésiras, c'est parce qu'elle avait cherché à unir le souci de la paix avec le respect du droit des autres ».

Or, devant cette Chambre, en partie responsable d'Algésiras, le premier ministre de la République venait lui-même reconnaître, imprudemment mais justement, que c'est la réaction qui avait raison contre tous les républicains. Rien que la mort n'était capable d'expier.

La Chambre le piétina donc, sans qu'on puisse dire si cette action devait être mise à son actif ou à son passif.

Quoi qu'il soit de ce point de psychologie, l'Allemagne, après cette séance, a dû savourer tout spécialement son triomphe de 1905, et cela pour deux raisons. Non seulement ce triomphe était solennellement reconnu, en même temps que son caractère infamant pour la France, par le premier

siras. Car c'est cette expulsion et cette marche à Algésiras qui, de l'avis de tous les gens sensés, constituèrent la « plus grande humiliation ».



ministre français ; mais il allait être encore accentué par le Président de la République.

M. Marcel Habert l'expliquait avec justesse, lorsqu'il disait, dans la *Patrie* du 30 juillet 1909 :

Il n'y a donc rien de changé dans le plus détestable des régimes parlementaires, rien, sinon une nouvelle platitude dont le Président de la République est seul coupable et qu'il importe de signaler aux admirateurs du système. S'il est une règle absolue, en matière parlementaire, c'est que le Président de la République doit consulter, avant de constituer un nouveau Cabinet, l'homme politique qui a groupé derrière lui une majorité pour renverser l'ancien. Il était même, autrefois, de tradition qu'il devait offrir à cet homme politique la mission de former le nouveau gouvernement. Or, M. Fallières n'a tenu aucun compte de ces règles et de ces traditions. Non seulement il n'a pas chargé M. Delcassé, auteur direct de la chute du ministère Clemenceau, du soin de constituer le nouveau ministère, mais il n'a même pas daigné lui demander son avis. Le motif de cette grave dérogation aux usages du parlementarisme est aussi facile à comprendre que honteux à constater. M. Fallières n'a pas fait appeler M. Delcassé parce que M. Delcassé déplaît à l'empereur d'Allemagne...

Cette attitude craintive est indigne du chef d'un grand État, et on se demande, en vérité, si le Président de la République n'a pas tenu, en la prenant, à justifier après coup le langage de M. Clemenceau, en prouvant au pays que l'humiliation d'Algésiras continue...

Un jour, à New-York, un fonctionnaire du Quai d'Orsay, de passage dans cette ville, me demandait mon avis sur l'éventualité d'un retour de M. Delcassé aux affaires. Je lui fis cette réponse : « M. Rouvier reviendra peut-être au Quai d'Orsay, avec toutes ses hontes, mais pas M. Delcassé. M. Delcassé est l'homme le plus fini de France, parce qu'on n'osera jamais risquer de mécontenter l'Allemagne en le rappelant aux affaires <sup>1</sup>. »

1 J'aurais pu ajouter — mais je ne le fis pas — que, outre la crainte de l'Allemagne, les compatriotes de M. Delcassé auraient, pour l'ensevelir

Je n'allais pas jusqu'à prévoir, alors, qu'on n'oserait même pas se conformer à un usage constant, en l'appelant en simple consultation platonique.

Je me rappelle que ce fonctionnaire du Quai d'Orsay me répondit : « Mais alors, c'est la France qui est un pays fini ? »

Je lui répondis : « Finissant ; et prochainement fini, à moins que quelqu'un ne se lève sans retard pour la relever. »

## VII

Il me reste maintenant à montrer que le désastre de 1905, que la « plus grande humiliation » subie par la France, que l'« affront mortel », que l'« action basse et dégradante », que l'Année infâme, en un mot, n'a pas été le résultat de circonstances fortuites, mais celui de causes générales et permanentes, lesquelles font partie d'un ensemble de facteurs inhérents, surtout en France, au régime républicain lui-même.

C'est cet ensemble de facteurs que je me propose d'exposer, parmi lesquels on discernera, chemin faisant, les causes qui ont plus spécialement concouru au déshonneur de la France en 1905.

dans l'oubli, une autre raison, qu'on peut rapprocher de ce que j'ai dit au chapitre précédent. En le rappelant aux affaires, ils feraient amende honorable ; ils reconnaîtraient donc leur lâcheté et leur ignominie de 1905. Or, leur vanité en souffrirait cruellement. « Souvenez-vous de l'Année infâme ! » tel serait, pour eux, le rappel que signifierait sa présence dans les conseils du gouvernement, et, plus encore, son apparition à la tribune. Ils préféreraient donc le honnir, au besoin « jusqu'à la troisième et à la quatrième génération », dans l'espérance de faire oublier, en se les dissimulant à eux-mêmes, — autruches effrayées par le spectre du jugement de l'histoire, — leur ignominie et leur lâcheté. Tel un assassin, qui espère échapper à la justice, en enfouissant quelque part le cadavre de sa victime.

Certains, il est vrai, sinon plus pudiques, du moins plus hypocrites, disent à propos de M. Delcassé : « Son heure n'est pas venue. » Cela fait penser aux « questions réservées » entre la France et l'Allemagne.



Mais, auparavant, il me faut dire un mot personnel à propos des événements de l'Année infâme. Il m'en coûte d'avoir à le faire. Quand on a eu l'honneur d'écrire, douze ans durant, dans un journal comme les *Débats*, la discrétion la plus élémentaire commande de ne rien révéler de ce qui se passe dans ses coulisses. Mais il est des cas où cette règle de savoir-vivre comporte des exceptions. Je me trouve dans un cas semblable. Le reproche m'a été adressé de m'être retiré de la scène au moment où la situation se compliquait. D'aucuns ont même murmuré un insolent *suave mari magno*. J'ai donc le droit de leur répondre, et j'en userai <sup>1</sup>.

Bien que j'eusse été nommé au poste de New-York avant

1. Quoique je me sentisse moralement autorisé à en user, un scrupule qu'on comprendra me retenait encore, lorsqu'un article paru, le 18 janvier 1908, dans le premier numéro de l'*Opinion*, est venu me libérer de tout reste d'hésitation. J'y ai appris que M. Robert de Caix s'était heurté, aux *Débats*, dans la seconde phase de la crise marocaine, à des difficultés plus grandes encore que celles auxquelles je fais allusion en ce qui me concerne. Ayant voulu traiter cette question dans l'esprit que semblait dicter la sécurité de la France en Afrique, il s'est vu enlever la compétence des affaires marocaines. Cette disposition, de la part des *Débats*, ayant été ainsi rendue publique, je n'ai donc plus aucune raison de taire dans quelle mesure j'ai eu à compter moi-même avec elle.

D'ailleurs, on pourrait dire qu'elle a été rendue publique par les *Débats* eux-mêmes, quoique indirectement. Je me rappelle y avoir lu, étant en Amérique, un article dont je ne saurais préciser la date, et où ils étaient visiblement préoccupés de se disculper de reproches qui avaient dû leur être faits, — dans la presse, ou verbalement par des amis ? je ne sais, — au sujet de leur attitude défailante.

Cette politique d'effacement, les *Débats* y sont restés fidèles jusqu'à ces tout derniers temps. C'est ce qui faisait dire à M. René Millet, ambassadeur de France, dans la *Revue politique et parlementaire* du 10 novembre 1909 :

« Ces incorrigibles Français attachés à la grandeur de leur patrie, ces « Marocains » que flétrissait dernièrement le *Journal des Débats*, comme il a flétri jadis Ferry le Tonkinois. . . »

Alors même que le droit de légitime défense ne m'autoriserait pas à parler de cette attitude, j'y serais conduit par une raison moins personnelle et plus impérieuse : celle qu'on trouvera au quatrième chapitre de ce livre, où il sera parlé de ce que la France peut attendre, dans le domaine diplomatique, de la République modérée.

même qu'eût commencé la crise, je pensai qu'il était de mon devoir de différer mon départ et de rester sur la brèche. Mais je m'aperçus bientôt que mes efforts étaient inutiles. J'estimais qu'il était aussi contraire à la dignité qu'aux intérêts de la France qu'elle cédât à un mouvement de panique. Aujourd'hui encore, je reste convaincu, — et le nombre de ceux qui partagent cet avis augmente sans cesse, — que le résultat des négociations eût été tout autre, si le gouvernement français, stimulé par la presse, se fût présenté devant son partenaire autrement que tremblant et humble. Or, au journal où j'avais pourtant coutume d'écrire sans contrôle, je pus constater qu'on considérait comme provocatrice, voire belliqueuse, une attitude qui me paraissait commandée par les circonstances. Dans ces conditions, je préfèrai renoncer à la lutte, du moment que je ne me sentais plus en communion d'idées avec mon journal, que mes articles y créaient comme de l'anxiété, et qu'on m'y considérait presque comme un incendiaire <sup>1</sup>.

Avec le sentiment d'avoir fait mon devoir, de m'être comporté comme j'estime que chacun aurait dû se comporter dans ces circonstances critiques, je n'avais plus qu'à re-

1. Je pourrais citer des exemples de ce qui parut dangereux et me fit considérer, moi qu'on avait toujours tenu pour un pondéré, comme un boute-feu et un va-t-en guerre. Mais je m'en fais scrupule, car ces exemples feraient rire aux dépens des *Débats*.

En voici pourtant un seul spécimen, pour ma justification. Un jour que la presse allemande se montrait particulièrement peu accommodante, j'avais terminé ainsi mon article (*Débats*, 22 avril 1905) :

« ... Nous devons, au contraire, puiser de l'assurance dans notre bon droit, dans la manifestation que nous aurons faite de nos sentiments pacifiques, dans le caractère favorable de notre situation internationale et, pour tout dire, dans le sentiment que nous avons de ce que nous valons encore. »

J'eus beaucoup de peine à faire accepter les mots que je viens de souligner, car on y voyait une provocation. Je proposai, comme transaction, de supprimer « pour tout dire », ce qui fut accepté comme une atténuation de forme. Néanmoins je pus constater, le lendemain, que les collaborateurs du journal trouvaient mon audace inquiétante.



joindre mon poste de New-York, pour assister de loin au navrant déroulement de la crise, aussi humilié vis-à-vis des Américains que de mes administrés. Car je ne pouvais détacher ma pensée de l'opprobre dont, là-bas, se couvrait, en même temps qu'il en couvrait la France, le gouvernement dont j'étais l'agent. Bien loin que j'eusse un parti pris, il m'arrivait, au contraire, d'essayer de me convaincre moi-même que je me faisais illusion ; qu'il n'était pas vrai que ce gouvernement entraînaît dans le déshonneur tout un peuple qui semblait ne demander qu'à s'y ruer avec lui ; que j'étais la victime d'une hallucination. Mais, quelques efforts que je fisse, je n'y parvenais pas.

---

## CHAPITRE III

### RÉPUBLIQUE ET DIPLOMATIE

« La démocratie fait notre faiblesse militaire et politique. »

Ernest RENAN.

« La France n'a pas su continuer la politique de recueillement qui convient à un pays républicain.. »

« Peut-être l'opinion publique en France, dans les milieux dirigeants, comprendra-t-elle que le mieux serait d'en revenir peu à peu à la politique de recueillement et de neutralité, la seule qui convienne à une démocratie sincèrement pacifique. »

« Les Monarchies peuvent avoir une politique extérieure d'expansion, car elles ont des dynasties qui incarnent des traditions permanentes dans un pays, dans une race : elles peuvent se livrer à la poursuite et à la réalisation de plans combinés de longue haleine. »

« Une République, au contraire, ne pouvant avoir d'autres ambitions que celle de vivre et de laisser vivre, devrait s'abstenir avec soin d'entrer dans les intrigues de la politique mondiale... »

*La Tribune de Genève, 30-31 août 1908.*

## I

De quelque indulgence qu'on soit disposé à faire preuve, l'expérience aussi bien que le raisonnement ne semblent plus permettre de douter que le régime actuel ne soit im-



puissant à sauvegarder la dignité et les intérêts de la France dans le monde.

Quand je dis le « régime actuel », je crains qu'il ne faille entendre le « régime républicain » lui-même, aussi bien sous sa forme présente que sous celles qu'il a pu avoir dans le passé, ou qu'il pourrait prendre dans l'avenir.

La République conservatrice et la République modérée, qui ne pouvaient être que des états transitoires et qui, semble-t-il, ne sauraient renaître, ont pu éviter certaines fautes commises par la République radicale. Au demeurant, elles ne valaient guère mieux que celle-ci, en ce qui concerne la politique extérieure.

Est-ce à dire que je veuille encourager, par ce livre, ceux qui travaillent à détruire la République et à la remplacer par un autre régime ?

Pour beaucoup de gens, je le sais, le seul fait de poser une pareille question est déjà un sacrilège, et c'en serait un plus grave encore que d'y répondre par l'affirmative. Cette sévérité ne serait pourtant pas justifiée, s'adressant à un écrivain d'origine incontestablement républicaine. S'il lui arrivait de répondre affirmativement à la question, on devrait plutôt lui savoir gré de sacrifier ses convictions d'origine aux réalités de l'expérience, surtout s'il leur avait déjà sacrifié ses intérêts <sup>1</sup>.

Est-ce à dire, encore une fois, que je veuille encourager dans leurs efforts les ennemis de la République ?

Logiquement, cela devrait découler de mes prémisses. Moralement, aussi ; car on ne devrait parler aux gens de leurs maux que pour leur conseiller de les guérir.

1. Ce n'est pas à dire que je m'attende à aucune indulgence en ce qui me concerne. Bien au contraire, je m'attends à la désapprobation même de ceux qui, amis ou ennemis, seront complètement incapables de réfuter mes arguments, mais pour qui la République, quelle qu'elle soit et quoi qu'elle fasse, est une chose intangible, à laquelle on doit subordonner la France.

Laissons, pour l'instant, la réponse en suspens.

On verra, au sixième chapitre de ce livre, comment je suis arrivé à estimer que la situation est moins simple que si l'on n'avait à écouter que la seule voix de la logique.

\*\*\*

L'impuissance diplomatique du régime républicain, que nous venons de constater dans un cas spécial et particulièrement probant, résulte, d'une manière générale, d'un ensemble de causes permanentes, qui sont les suivantes :

Pour commencer, comme chacun admettra que cela soit, par la question d'ordre moral : Rupture entre la République et la religion de la presque totalité des Français, à savoir le catholicisme, sans possibilité de pouvoir remplacer celui-ci par une autre religion ;

Tendance de certains éléments influents à détourner la France du latinisme, vis-à-vis duquel elle exerçait une primauté, pour l'orienter vers des groupements où, en supposant même qu'elle pût s'y assimiler, elle n'occuperait qu'un rang subalterne ;

Difficulté, de la part des Français en général, et de leurs hommes politiques en particulier, de comprendre ce qui est, surtout au temps actuel, l'essence même de la diplomatie, c'est-à-dire que les États se rapprochent ou s'éloignent selon la concordance ou l'opposition de leurs intérêts, et non à cause de la similitude ou de la dissemblance de leurs institutions ou de leur idéal ;

Fréquence des complications, des dissensions et des désordres intérieurs, qui ont pour résultat d'annihiler l'action de la France vis-à-vis de l'étranger, soit qu'ils distraient son attention des choses du dehors, soit qu'ils paralysent ses mouvements<sup>1</sup> ;

1. «... Quel poids à soulever que celui des affaires de Tunisie, d'Indo-Chine, de Madagascar, du Congo, de la Nigeria, de la Côte d'Ivoire, de



Impossibilité pour la France, à cause de son instabilité politique, d'avoir une diplomatie suivie ;

Difficulté, à cause du régime parlementaire et des égarements de l'opinion publique, d'avoir à Paris, à la tête du Département des Affaires étrangères, des personnalités compétentes ;

Difficulté, à cause des ingérences parlementaires et du caractère de la politique intérieure, de maintenir à la représentation diplomatique de la France à l'étranger, et à son action, la dignité que l'une et l'autre devraient conserver ;

Nervosité et affolement auxquels s'abandonne le Parlement français, dans les moments de crise nationale ;

Affaiblissement, à l'intérieur, des moyens de défense par la désorganisation militaire et morale ;

Volonté du Parlement et du gouvernement de maintenir la paix au prix des plus grands sacrifices, pour ne pas dire à tout prix, de peur qu'une guerre ne compromette le régime ;

Paralysie du gouvernement, même s'il était animé d'intentions viriles, par le fait que l'opinion, maîtresse absolue sous ce régime, s'opposerait presque toujours à ses velléités généreuses ;

Préjudice résultant pour l'influence de la France au dehors du caractère souvent subversif de sa propagande, qui porte ombrage aux gouvernements étrangers quand il s'agit de politique, ou aux milieux préoccupés de questions morales, quand il s'agit du rayonnement de sa littérature ;

Dans l'ordre économique, appauvrissement de la France, au profit des pays étrangers, par suite de l'insécurité politique qui paralyse les affaires à l'intérieur, et fait émigrer les capitaux à l'extérieur ;

l'Égypte, des Nouvelles-Hébrides, de la Guyane, tandis que l'opinion publique ne se passionnait que pour l'aventure boulangiste et l'affaire du Panama ! » (Gabriel Hanotaux, *Fachoda.*)

Au point de vue démographique, dépopulation de la France, due, en grande partie, à l'esprit et aux tendances du régime actuel.

\*  
\* \*  
\*

Ces différentes causes de faiblesse et d'impuissance, qui réagissent sur la politique extérieure, on pourrait, peut-être, les ramener à une cause unique, qui serait l'infériorité intrinsèque que certains ont cru découvrir chez la race celtique, en ce qui concerne la politique en général, et dont son infériorité dans le domaine diplomatique ne serait que la face la plus dangereuse. Il ne s'agirait donc que d'une infériorité spéciale et limitée, et il resterait entendu que, dans plusieurs domaines autres que la politique, le Français issu du Celte possède des qualités que d'autres peuples ne possèdent qu'à un degré moindre.

Renan, dans *La Réforme intellectuelle et morale de la France*, donne l'explication suivante du caractère chaotique et incohérent qui, d'après lui, a marqué l'histoire de la France à partir de la Révolution. Les Français, à cette époque, avaient comme retranché de la nation la partie qui, dit Renan, en était la mieux douée, qui l'avait longtemps dirigée, c'est-à-dire la partie d'origine germanique, représentée par la dynastie et par la noblesse, l'une et l'autre issues des conquérants de la Gaule romaine. Dès lors, il n'était plus resté que la partie d'origine celtique, politiquement inférieure, de tempérament anarchique, qui avait pris en mains les destinées du pays ? D'où les déboires qui ont marqué, dans la suite, l'histoire de la France <sup>1</sup>.

1. Dans l'*Action française* du 8 septembre 1908, M. Charles Maurras disait ceci, qui, semble-t-il, concorde avec l'opinion de Renan, du moins quant au caractère celtique :

« Notre unité morale n'a guère existé qu'entre 987 et 1789 : encore, toutes les fois que le roi fut absent, malade ou mineur, l'anarchie celtique



Que vaut cette théorie de Renan ? Il est certain que l'époque gallo-romaine, dominée par l'esprit romain, a été plus ordonnée, d'un plus grand prestige que l'époque purement celtique. Il n'est pas moins certain que la période monarchique, considérée par Renan comme le résultat d'influences originairement germaniques, a été autrement glorieuse que l'époque moderne, qu'il nous dit être de nouveau de caractère celtique. Si l'on devait admettre cette explication, — on hésitera peut-être à l'admettre, d'autant plus qu'elle a une vague ressemblance avec la théorie du docteur Rommel, — il n'y aurait plus lieu d'être surpris que les Français d'aujourd'hui soient retombés dans l'état anarchique et turbulent où se complaisaient les Gaulois d'avant César, et d'où les auraient fait sortir, les Romains d'abord, les Germains ensuite. Tout au plus pourrait-on être surpris que des deux particularités que César reconnaissait aux Gaulois de son temps, *rem militarem* et *argute loqui*, il n'y ait plus que la seconde que leurs descendants tiennent à ne pas se laisser contester aujourd'hui, ou, pour être plus indulgent, qu'on ne leur interdise pas de se laisser contester.

Sans autrement approfondir ce problème d'ethnologie comparée, il faut retenir cet aveu de Renan, que la France est mal gouvernée depuis que les Français sont abandonnés à eux-mêmes, ce qui rendrait moins inadmissible la théorie d'une infériorité relative de la race celtique, en matière politique.

reprit. Elle est donc assez naturelle au bout de quatre-vingts ou cent ans d'interrègne. »

C'est peut-être aussi dans le même sens que M<sup>me</sup> Juliette Adam disait, au cours d'une interview publiée par l'*Écho de Paris* du 13 août 1909 :

« Nous ne retrouverons notre équilibre moral que lorsque nous aurons reconquis l'Alsace et la Lorraine. Il ne s'agit point là de patriotisme sentimental... Non, il nous faut l'Alsace et la Lorraine, parce que c'est un membre indispensable à l'organisme de la France... Le Midi domine trop... »

Quant aux résultats, l'opinion de Taine ne semblait pas non plus différer de celle de Renan, puisqu'il disait que, « en général, depuis 1789, les Français avaient pensé et agi, soit comme des fous, soit comme de simples enfants ».

Cette explication donnerait le mot d'une énigme qu'on a de la peine à élucider. Que la France se trouve en état de décadence, et même d'une décadence très avancée, personne n'ose plus guère le nier. Mais, ce qui surprend à juste titre, c'est la rapidité avec laquelle la chute s'est produite, et dont on ne trouve pas d'autre exemple dans l'histoire. On a vu, certes, des peuples décliner lentement, selon les lois de la nature. Mais il semble que ce soit pour la France seule qu'il ait été fait exception à cette règle : *natura non facit saltus*. Devant ce grand corps mourant, hier encore prospère, on éprouve la même impression qu'on aurait devant un homme robuste qu'un mal mystérieux aurait brusquement réduit à l'état de moribond. L'énigme se dissiperait si on voulait l'expliquer à la lumière de la théorie de Renan et de Taine. On se trouverait en présence d'un peuple qui serait tombé parce qu'on l'aurait abandonné à lui-même, alors que, plus que tout autre, il avait besoin d'être gouverné. Dans ce cas particulier, la décadence serait la conséquence de l'anarchie, tandis que, d'ordinaire, c'est plutôt l'anarchie qui est la conséquence de la décadence.

Si l'insuffisance politique de la race celtique accumule, à l'intérieur, les ruines que nous constatons, combien plus grands, combien plus irréparables n'en seront pas les effets dans le domaine extérieur, où il est plus facile de commettre des fautes, et plus malaisé de revenir sur ce qui a été une fois fait ?

L'une des causes, et non la moindre, de la paralysie qui frappe cette race à l'extérieur, est cette tendance qu'elle a de tout sacrifier, comme les anciens Gaulois, à ses querelles



intestines, ce qui a fait dire à l'Anglais J. E. C. Bodley, dans son livre, *La France* :

Les Français considèrent toute controverse politique comme une lutte désespérée entre des éléments inconciliables, et pour cette lutte ils croient légitime de se servir de toute arme meurtrière, d'ignorer toutes les lois de la solidarité nationale. La plupart des peuples modernes réservent ce qu'il y a en eux de sauvagerie latente pour leurs ennemis du dehors, tandis que les Français déploient toute leur férocité dans leurs luttes intestines <sup>1</sup>.

En résumé, il n'est donc peut-être pas invraisemblable que la race celtique soit inapte à la politique, aussi bien intérieure qu'extérieure, le vernis latin que lui avait donné la conquête romaine ayant été trop superficiel pour lui inculquer le génie romain, qui, lui, était politique.

## II

On peut envisager le *Kulturkampf* français de trois manières principales : du point de vue confessionnel, qui est personnel et subjectif ; du point de vue de la morale publique et de la politique intérieure, c'est-à-dire en ce qui concerne la répercussion de ces luttes religieuses sur l'esprit de la nation et sur la situation des partis ; enfin, du point de vue de la politique extérieure, en ce qui concerne les effets de

1. Cette férocité des Français contre eux-mêmes, cette « autogallophagie », peut présenter un caractère aussi bien défensif qu'offensif. Voici un exemple du genre défensif : «... Je découvre en moi un sentiment qui m'effraie un peu ; je hais beaucoup plus un certain nombre de mes compatriotes que je ne hais n'importe quel groupe d'étrangers. Il y a des Français avec qui je ne me sens absolument plus rien de commun. C'est qu'ils sont trop méchants à la fois et trop stupides... » (L'ami de Jules Lemaitre à Jules Lemaitre, dans *Un nouvel état d'esprit*, par Jules Lemaitre.)

Défensive ou offensive, cette « autogallophagie » avait déjà fait dire à J.-J. Weiss : « Peuple de révolutionnaires et de décorés, nous avons bien toujours des pensées et des nécessités de revanche ; mais c'est désormais les uns contre les autres. »

ces luttes sur les intérêts moraux ou matériels de la France au dehors.

Étant donné le cadre de ce livre, c'est uniquement de ce dernier point de vue qu'il y sera parlé du *Kulturkampf* français, avec la plus grande impartialité possible, et le souci de ne froisser personne, ce qui implique que celui qui en parle fasse complètement abstraction de lui-même et pousse l'impartialité jusqu'à l'impassibilité.

Je dis le « souci », et non pas l'« espoir » de ne froisser personne, car il serait bien téméraire d'avoir cet espoir. Les uns, en effet, n'admettent pas que la religion joue encore un rôle quelconque dans la politique, nationale ou internationale. Ceux-là, on ne peut que les agacer, les offenser même, en reconnaissant la persistance de ce rôle. Les autres l'admettent, mais l'identifient avec leurs préférences exclusives ou leurs préjugés. Manquant eux-mêmes d'impartialité, ils n'admettent pas l'impartialité chez autrui. Ce n'est donc que par acquit de conscience, et sans grand espoir d'y réussir, qu'autrui peut avoir le souci de ne froisser personne, sachant d'avance qu'il s'expose, par ce souci même, à mécontenter tout le monde.

« Chaque fois, a dit Brunetière, que je me suis trouvé à l'étranger, j'ai constaté que France et catholicisme sont une même chose. »

Cette formule est généralement considérée comme exacte, quoique le tour un peu absolu dont l'a revêtue son auteur, suivant la pente naturelle de son tempérament, pourrait faire croire qu'il a voulu lui donner un caractère d'exclusivisme, ce qui n'était certainement pas dans ses intentions. On peut être sûr, en effet, que l'illustre académicien n'a pas voulu dire, comme le font quelques extrémistes, que cela seul est français qui est catholique, et que tout ce qui n'est pas catholique n'est pas français. Il a certainement voulu constater ce que constatent tous ceux qui, même incroyants,



sont exempts de passion anticléricale : à savoir que tout ce qui est catholique, au dehors, s'était jusqu'à présent orienté vers la France, sinon même identifié avec elle.

Le profit moral qui résultait pour la France de sa primauté catholique était double. D'une part, elle avait, comme on dit, la « clientèle » des populations catholiques dans les pays de chrétienté. D'autre part, par la propagande de ses missionnaires en pays non chrétiens, elle s'y créait aussi une clientèle parmi les éléments qu'ils amenaient au christianisme, et même, par le moyen des Œuvres purement éducatrices que dirigeaient ces missionnaires, parmi les populations qui recherchaient l'enseignement du clergé, sans songer à embrasser le christianisme.

La Révolution elle-même s'était gardée de méconnaître ce moyen d'action pour la France. Pendant qu'elle combattait l'Église à l'intérieur et envoyait ses prêtres en prison ou à l'échafaud, elle donnait pour instructions à ses agents à l'extérieur de ne rien changer, au point de vue religieux, à la politique de la Monarchie. Gambetta, quoique ayant posé en principe, à l'intérieur, que le « cléricisme était l'ennemi », ne voulait pas en faire « un article d'exportation ». Pendant qu'il faisait la guerre au cléricisme à l'intérieur, il favorisait l'œuvre scolaire des Jésuites en Syrie.

On pourrait citer, dans le même ordre d'idées, le cas de plusieurs écrivains protestants qui, se plaçant au seul point de vue des intérêts extérieurs de la France, ont fait les mêmes constatations et recommandé la même politique. M. G. Bonet-Maury, théologien protestant, M. Raymond Kœchlin, M. André Siegfried, M. Georges Gaulis, M. André Lichtenberger, ont montré, en ce qui concerne l'Orient, l'Alsace-Lorraine ou l'Amérique, l'action française qu'y a exercée jusqu'à présent le catholicisme, et le déclin qu'y a subi cette action par le fait du *Kulturkampf* français.

Quant aux agents protestants du ministère des Affaires

étrangères, ils hésitent d'autant moins à ne pas s'inspirer de l'esprit de ce *Kulturkampf*, qu'ils ne craignent pas qu'on nuise à leur carrière par l'accusation de cléricisme.

En France, il est difficile de discuter la question, car on se heurte à des raisonnements qui, à défaut de sens commun, ne manquent pas de logique. Il y a, d'abord, la grande masse des anticléricaux, qui estiment que toute religion, notamment le catholicisme, est un mal. Cette base, dont ils ne veulent pas se départir, étant admise, ils ne peuvent pas comprendre comment ce mal, nuisible à l'intérieur, pourrait se transformer en un bien au dehors. Ce sont les adeptes des « missions laïques ». La France, disent-ils, se doit à elle-même de répandre ce genre d'instruction, et, dût-elle y échouer, elle ne peut pas, même si elle devait en recueillir des avantages matériels, propager des principes qu'elle condamne chez elle. Contre ces logiciens intraitables, il n'y a rien à faire. L'école de Gambetta était moins intransigente : anticatholique à l'intérieur, catholique à l'extérieur. Mais elle n'a pu exister qu'au temps où l'anticléricisme n'était guère qu'une attitude politique, un argument pour les foules plutôt qu'une réalité. Aujourd'hui, ceux qui voudraient pouvoir encore imiter le père de l'anticléricisme reconnaissent que cela n'est plus possible. La lutte entre la République et l'Église est trop ardente, ses effets sont trop profonds, à l'intérieur comme à l'extérieur, pour que la formule dualiste de Gambetta puisse encore s'appliquer. Ses adeptes attardés se voient, comme ils disent, obligés de sacrifier aux Français de France certains de leurs intérêts extérieurs, dont ils ne contestent cependant pas l'importance. C'est ainsi que cet argument du protectorat, et en général de l'influence catholique de la France au dehors, ne peut être, en définitive, d'aucune portée dans les controverses entre les défenseurs et les adversaires de l'Église. Les premiers disposent de trop d'arguments en sa faveur, pour avoir besoin



de l'argument extérieur. Les seconds ont trop de griefs contre elle, pour que cet argument, secondaire à leurs yeux, puisse les désarmer.

Pendant qu'on discute ainsi sans pouvoir s'entendre, parce que les principes d'où l'on part sont inconciliables, on enregistre les étapes du déclin que subit le prestige français au dehors, en tant qu'il est lié, à un degré quelconque, au catholicisme <sup>1</sup>.

\* \* \*

Jusqu'à présent, c'est surtout sur l'Orient et l'Extrême-Orient qu'on a attiré l'attention du public français. Mais il y a, plus près de lui, un exemple qui devrait le toucher et l'instruire davantage, bien qu'il en soit moins souvent question dans les polémiques de presse et au Parlement. Il s'agit de l'Alsace-Lorraine, où l'on ne nie plus que la politique anticatholique de la France n'ait créé un mouvement de désaffection à son égard parmi les populations annexées <sup>2</sup>.

Dès les débuts de l'annexion, le gouvernement allemand s'était appliqué à traiter favorablement le clergé alsacien-lorrain, comprenant sans doute tout le profit politique qu'il pourrait tirer de ses bonnes dispositions. Il devait d'autant plus désirer se le concilier, que ce clergé s'était vu appelé à jouer un rôle politique important. M. Florent-Matter, dans

1. La question du protectorat catholique de la France et de la propagation de l'influence française par les missions est intimement liée à celle de la primauté catholique de la France en général. J'en ai montré l'importance dans de nombreux articles, notamment dans le *Journal des Débats*, aux dates suivantes : 4 novembre 1898, 12 janvier 1899, 4 juillet 1900, 1<sup>er</sup> février et 9 juin 1901, 8 juillet 1902, 28 mai et 1<sup>er</sup> juin 1903, 13 février 1905.

2. J'ai eu l'occasion de parler de la politique catholique de l'Allemagne en Alsace-Lorraine dans le *Journal des Débats*, notamment aux dates suivantes : 26 juillet 1901, 14 janvier et 24 décembre 1902, 10 février 1903.

*L'Alsace-Lorraine de nos jours*, le définit de la manière suivante :

... L'année 1874 arrive et avec elle les premières élections au Reichstag. L'union s'était faite sur le terrain de la protestation, et comme l'option prive le pays des meilleurs éléments qui auraient pu le plus utilement le représenter, les annexés se tournent vers le clergé, qui accepte de mener le combat.

Le gouvernement allemand avait, en particulier, amélioré sensiblement sa situation matérielle. Malgré tout, curés et pasteurs étaient restés fidèles à la France. Et, pourtant, le clergé alsacien-lorrain aurait pu se prévaloir et s'autoriser d'un exemple élevé. Mgr Raess, évêque de Strasbourg, s'était aussitôt rallié à l'Allemagne, non sans ostentation. Avait-il été assez perspicace pour prévoir que le nouveau régime, en France, non seulement ne ferait jamais rien pour délivrer l'Alsace-Lorraine, mais redeviendrait aussi, par la nature même de son principe, hostile à l'Église ? Quoi qu'il en soit, le clergé refusa d'abord, et pendant assez longtemps, de le suivre. Mais, ce que l'Allemagne avait de la peine à faire, c'est-à-dire affaiblir cet élément de résistance morale, la France devait y pourvoir elle-même par sa politique anti-religieuse. Le mouvement de désaffection qu'elle a provoqué a été puissamment secondé par le fait que l'Allemagne, dans le même temps, se rapprochait du Saint-Siège et pratiquait, à l'intérieur, une politique de tolérance à l'égard des catholiques, tandis qu'elle tendait, à l'extérieur, à assumer le protectorat catholique.

M. Florent-Matter, lui-même fils d'Alsace, fait cette réflexion dans *L'Alsace-Lorraine de nos jours* :

Hélas, que de fois avons-nous entendu, pendant notre séjour en Alsace-Lorraine, prononcer ces phrases terribles qui, à elles seules, constituent de formidables arguments en faveur de la germanisation et qui deviennent ainsi la justification de l'évolution politique des pays annexés ; phrases qui, certes, jettent le trouble dans plus



d'un cerveau : « La France ne se contente plus de nous oublier, elle veut maintenant douter de notre attachement pour oser plus facilement nous renier demain... » ou encore : « L'Allemagne protestante respecte notre religion, notre foi et nos croyances ; la France catholique persécute ses prêtres et ferme leurs écoles... Beaucoup ajoutaient, il est vrai : « Nous aimons trop la France pour la confondre avec ses gouvernants » ; mais il en est d'autres qui, ceux-là, nous disaient, en hochant la tête de tristesse et de découragement : « Nous sommes sous le joug allemand et dans un empire protestant et nous avons cependant une entière liberté religieuse ; nous avons nos églises, nos couvents et nos chapelles, nous avons nos prêtres, nos sœurs, nos missionnaires, tous nos religieux et même nos écoles catholiques, et si, demain, nous redevenions Français, presque tout cela nous serait ravi par votre intolérance... »

Les Alsaciens-Lorrains faisant eux-mêmes ces constatations, il n'est donc pas surprenant que, du côté des Allemands, surtout parmi les catholiques, on leur fasse remarquer qu'ils perdraient à redevenir Français. Au moment de l'expulsion de l'abbé Delsor, la *Germania* disait (10 janvier 1904) :

Il est à peine besoin de faire remarquer que le *Kulturkampf*, en France, est suivi avec une particulière attention par la population catholique d'Alsace-Lorraine. Comme il nous l'a été certifié à plusieurs reprises, il y a provoqué, même dans les régions où subsistait un reste de sympathie pour la France, un mécontentement croissant qui va jusqu'à l'amertume, en sorte que la sympathie pour la France en Alsace-Lorraine se trouve, peut-on dire, à peu près complètement évanouie et commence même à se tourner en sens contraire. C'est ainsi que le gouvernement français, avec son *Kulturkampf*, a contribué lui-même à ce résultat, que les catholiques d'Alsace-Lorraine détournent leur sympathie de la France et, comme conséquence toute naturelle, tournent leurs regards vers l'Allemagne, et, sous la garantie de leur autonomie d'Alsaciens et de Lorrains, recherchent de plus en plus le ralliement aux catholiques allemands et à leur groupe parlementaire. L'expulsion de Delsor hâtera encore cette évolution des sentiments en Alsace-Lorraine.

Au mois de juillet 1907, c'était le cardinal Fischer, archevêque de Cologne, qui, au congrès eucharistique de Metz, faisait ressortir, en ces termes, de quelle liberté religieuse jouissait l'Alsace-Lorraine sous le régime allemand :

Pareille procession serait-elle possible ailleurs ? Même dans des pays qui se disent catholiques, elle ne serait pas tolérée. Il vous suffira de passer la frontière à quelques lieues d'ici et vous me donnerez raison. Et si nous pouvons nous livrer à cette manifestation de notre foi catholique, c'est parce qu'un gouvernement prévoyant, éclairé, guidé par une sage prévenance, nous l'a permise, partant du point de vue qu'un peuple qui obéit aux principes chrétiens est le meilleur appui de l'État. Cordial merci à notre gouvernement et à S. M. l'empereur, au nom duquel l'Alsace-Lorraine est gouvernée.

Serait-il vrai, non seulement que les catholiques d'Alsace-Lorraine préfèrent le régime allemand au régime français, mais que même ceux des pays français limitrophes envieraient le sort de leurs coreligionnaires alsaciens-lorrains devenus allemands ? Dans *L'Alsace-Lorraine de nos jours*, M. Florent-Matter parle de l'« Union populaire (*Volkverein*) pour l'Allemagne catholique », qui fait une active propagande de germanisation dans les pays annexés, et qui pousserait cette propagande jusqu'en France.

Elle ne se contente pas d'ailleurs, dit-il, de s'organiser seulement dans la Lorraine annexée, mais elle veut pénétrer aussi en France si l'on en croit les déclarations de M. l'abbé Tilly, aumônier à Metz :

« Quelle que soit notre origine, Français ou Allemands, tous nous sommes catholiques, s'est-il écrié après M. Vonderscheer. Nos compatriotes de langue française en Lorraine ont compris ce besoin d'organisation, et j'ai la satisfaction de vous annoncer qu'en Lorraine nous avons au delà de 5.000 membres dans la partie française. En regardant vers l'Ouest, ils ont vu la nécessité de tenir haut le drapeau catholique... »

Ce langage très grave, il ne faut pas se le dissimuler, concorde malheureusement avec un état d'esprit que certains annexés nous



ont dit avoir observé en France, et auquel nous nous étions refusés à croire <sup>1</sup>.

Peut-on s'attendre, dans ces conditions, à ce que la prière des Oberlé pour la France se fasse encore longtemps entendre en Alsace :

« O mon Dieu, nous voyons d'ici la terre bien-aimée, nos villes, nos villages, nos champs. Mais elle n'est pas toute

1. Cela aurait pu paraître une mystification avant l'incident de Saint-Pierre et Miquelon, si significatif, et si humiliant pour la France : les Saint-Pierrais catholiques, colons français, se livrant à une manifestation séparatiste en faveur des États-Unis, puissance en majorité protestante, parce que le gouvernement de la métropole les tracasse dans leurs croyances.

On pourrait, en dehors de la question religieuse, consacrer un chapitre spécial, et peu édifiant, à la colonisation sous le régime républicain. Qu'il suffise de la caractériser par le jugement suivant de M. Charles Humbert, sénateur républicain, formulé dans le *Journal* du 17 mai 1909 :

«... Il n'y a pas un État monarchique au monde qui gouverne ses possessions lointaines comme nous, républicains, nous gouvernons les nôtres...

« Une formule qui a puissamment contribué, en France, à faire aimer la République, est celle qui la définit « le gouvernement qui coûte le moins cher ». Mais les colonies françaises sont, dans l'univers entier, celles qui paient le plus cher pour être gouvernées et administrées ! Elles paient même si cher que presque toutes leurs ressources y passent. Elles ne produisent, elles ne travaillent que pour rémunérer l'autorité dont nous les accablons. Et c'est pourquoi il se trouve dans quelques-unes d'entre elles des esprits irrités au point d'avoir un moment admis l'idée monstrueuse d'une rupture avec la mère patrie !

« Idée monstrueuse, je le répète, et que, tout en la rapportant ici (parce qu'il faut avoir le courage de tout dire), je ne puis cependant m'empêcher d'atténuer et de voiler à demi... Mais à quoi bon dissimuler hypocritement ou lâchement ce qui a été public un instant, ce que nos rivaux et nos amis connaissent ?

« Il est trop vrai que des milliers de Français d'élite, après avoir porté jusqu'aux antipodes le génie aventureux et laborieux de notre race, sont tombés à un tel degré de misère, de découragement et de désespoir, qu'au premier acte d'iniquité qui viendrait encore les frapper il faudrait craindre de les voir amener douloureusement nos couleurs !...

« Nous pourrions alors, nous qui vivons sur une terre libre, entourés de souvenirs glorieux, et protégés par les lois, lancer contre eux tous les blâmes et les maudire même pour n'avoir pas su se résigner à de plus longs sacrifices ; mais, de bonne foi, quel droit aurions-nous, en réalité, pour flétrir leur reniement ? »

ici, et, de l'autre côté des montagnes, c'était aussi la terre de chez nous. Vous avez permis que nous fussions séparés.

« Mon cœur se fend d'y penser, car, de l'autre côté des montagnes, la nation que nous aimons est celle que vous aimez encore. C'est la plus vieille des nations chrétiennes, c'est la plus proche de l'aménité divine. Elle a plus d'anges dans son ciel, parce qu'elle a plus d'églises et plus de chapelles, plus de tombes saintes à défendre, plus de poussière sacrée mêlée à ses guérets, à ses herbes, aux eaux qui la pénètrent et la nourrissent. Mon Dieu, nous avons souffert dans nos corps, dans nos biens ; nous souffrons encore dans nos souvenirs.

« Faites durer cependant nos souvenirs, et que la France non plus n'oublie pas !

« Faites qu'elle soit la plus digne de conduire les nations. Rendez-lui la sœur perdue qui peut revenir aussi..., comme reviennent les cloches de Pâques ! *Amen ! Amen !* »

Si elle s'élevait encore en Alsace, cette prière, il serait à désirer qu'elle ne fût pas entendue en France, dans la France à l'esprit fort et libéré de tout obscurantisme. A cette divagation « bondieusarde », on répondrait sans doute : *Amen !* Mais ce serait à la manière du tambour de Saragosse, « en éclatant de rire », d'un rire blasphématoire, dont l'écho, s'il parvenait jusqu'en Alsace, irait glacer le cœur des Oberlé.

\*

En Extrême-Orient, mais surtout en Orient<sup>1</sup>, le déclin de l'influence de la France va de pair avec l'accentuation de la

1. M. Raymond Kœchlin, écrivain protestant, a montré, dans une série de lettres publiées par les *Débats* en 1901, ce que les Œuvres catholiques avaient fait en Orient pour la France. Écrivant de Beyrouth (*Débats*, 13 juillet 1901), il disait, à propos de la francisation de cette ville :

« Tout cela, on ne saurait le nier, est l'œuvre des congrégations,



politique anticléricale de son gouvernement. On cite telles villes, dans le Levant, où, naguère encore, le français était prédominant, tandis qu'actuellement il y a perdu son rang privilégié. Non seulement la France, par le fait de son attitude à l'égard du catholicisme, baisse dans l'estime des populations chrétiennes d'Orient. Mais, en outre, dans l'ordre matériel, les Œuvres françaises y sont doublement lésées. D'une part, en effet, le gouvernement français diminue les subventions qu'il leur accorde. D'un autre côté, la direction de ces Œuvres, en France, imite le gouvernement, obligée qu'elle est de s'occuper de l'Église de France elle-même, dont la situation devient critique par suite de la Séparation. Ce dernier point, qui attire moins l'attention, a pourtant son importance.

*L'Œuvre des Écoles d'Orient*, dans son numéro de juillet-août 1908, reproduisait un certain nombre de lettres adressées à Mgr Charmetant, directeur général des Écoles d'Orient, et dont quelques-unes étaient pathétiques dans leur accent de détresse.

Le *Journal des Débats* du 23 août 1908 publiait une lettre de Rome sur « la Propagande et les missions », où il était question de ce que fait le gouvernement italien dans ce champ d'action. L'extrait suivant de cette lettre, rapproché de ce qui précède, ne manquera pas de faire réfléchir :

Quelques chiffres indiqueront le progrès constant de la subvention accordée par le gouvernement italien aux écoles religieuses d'Orient. En 1888-1889, le total des sommes inscrites au budget

Frères et Sœurs, Jésuites et Lazaristes, et l'indifférent le plus endurci en matière religieuse, comme le plus accompli anticléric, ne peut s'empêcher de leur rendre hommage. Bien des examinateurs à la Faculté de médecine, arrivés sceptiques de France, sont repartis émerveillés : il n'est pas de voyageur de bonne foi dont le patriotisme ne soit touché de profonde admiration à voir ce que ces hommes et ces femmes ont fait pour la France et la ville à demi française que Beyrouth est devenue grâce à eux. »

est de 29.200 lire ; il est de 51.900 l. en 1894-1895 et de 110.360 l. en 1906-1907. Il faudrait ajouter à ce chiffre officiel le montant des subventions particulières et occasionnelles, parfois assez élevé. Le principe même de l'école congréganiste n'est guère contesté en Italie, où les politiciens, avant d'être logiques, sont opportunistes. Un homme qui n'est point suspect de cléricalisme, puisqu'on est en train d'en faire plus encore qu'un antipape, un antechrist, M. Nathan, syndic de Rome, disait à Cagliari, lors du dernier Congrès de la Dante Alighieri : « Mieux vaut une école laïque qu'une école religieuse ; mieux vaut une école religieuse que pas d'école du tout. » Les Italiens qui connaissent l'Orient sont encore plus affirmatifs. Au mois de juin dernier, le prince de Teano, en revenant d'un voyage en Palestine, exprimait à un rédacteur du *Corriere d'Italia* son admiration pour les rapides progrès accomplis en Asie-Mineure par les religieux italiens. Il ajoutait : « En Orient, on ne peut pas fonder d'école laïque », et il citait en exemple l'école de Jaffa, déserte sous les instituteurs laïques, et qui comptait, un mois et demi après qu'y furent entrés les Salésiens, plus de cent cinquante élèves.

Ce n'est pas seulement dans les pays étrangers que la France ressent les conséquences de sa politique. Chez ses sujets musulmans d'Afrique, des observateurs exempts de tout parti pris confessionnel ont constaté qu'on y dédaignait les Français, parce que « areligieux », et surtout parce qu'ils sont encouragés dans cette voie par leur gouvernement. On entend quelquefois dénoncer la propagande que feraient, en Algérie, les missionnaires anglais. Mais, étant donné l'état d'esprit musulman, comment pourrait-on s'étonner de leurs succès ? A la France combattant son Église, les Arabes opposent naturellement l'Angleterre honorant et favorisant la sienne. Au Français d'Algérie désertant son Église, et même la bafouant, ils peuvent opposer l'Anglais d'Algérie, fréquentant et secondant la sienne. Et alors, pour eux, aux yeux de qui la morale et la religion se confondent, les Français sont des gens immoraux, parce que sans religion. Comment ne supporterait-ils pas leur domination avec



impatience? Comment attendre d'eux qu'ils lui donnent une préférence marquée sur celle d'un peuple pour lequel ils auraient plus de respect?

On a signalé, en Algérie aussi, un autre contre-coup de la politique française. Dans ce pays où vivent tant d'éléments étrangers, — Espagnols à l'Ouest, Italiens à l'Est, — l'Église catholique française avait été jusqu'ici un agent d'assimilation, un centre de ralliement en faveur de la nationalité française. Or, la Séparation risque de détruire tout cela. Les fidèles étant obligés de subvenir eux-mêmes à l'entretien de leurs églises et de leurs prêtres, les Espagnols de l'Oranie, qui forment souvent la majorité dans les paroisses, manifestent déjà l'intention de s'adresser à des prêtres espagnols, qui favoriseront naturellement l'influence de leur pays. Ainsi, la France n'a pas seulement, par sa diplomatie faite de faiblesse, ouvert le Maroc aux aspirations de l'Espagne; elle semble lui aplanir encore les voies du côté de l'Algérie, par sa politique religieuse. Si l'on réfléchit que le Maroc a été érigé par le Saint-Siège en un vicariat apostolique confié à des prêtres espagnols, on comprendra quelle action l'Espagne pourra exercer, par le seul facteur religieux, dans le Nord-Ouest de l'Afrique. Ce que les Espagnols feront dans l'Oranie, les Italiens pourront le faire du côté de Constantine. Les uns et les autres se détourneront d'autant plus volontiers de l'Église française, que le gouvernement de la France se montrera plus hostile à cette Église.

Cette éventualité avait déjà été signalée par l'évêque d'Oran, dont les déclarations avaient été reproduites par plusieurs journaux, lorsque le général Donop est venu la préciser dans ses *Lettres sur l'Algérie*<sup>1</sup>. On ne pourra donc plus dire qu'il s'agit d'une chimère, sortie d'un cerveau

1. *Lettres sur l'Algérie, 1907-1908*. — Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1908.

dominé par des préoccupations cléricales. Le général Donop parlait de l'Algérie en « Africain » renseigné, en militaire, en politique et en économiste, et il est visible pour quiconque lit son livre avec impartialité, qu'il n'y parle de la question religieuse que dans ses rapports avec la situation d'ensemble de cette partie capitale de la France africaine.

Au sujet de la loi de Séparation appliquée à l'Algérie, le général disait :

... Mais les étrangers si nombreux, qui sont, presque tous, de fervents catholiques, seront atteints plus douloureusement encore. Ces étrangers, dont le labeur nous est si précieux, car ils réussissent et prospèrent là où nos colons moins économes, moins résistants et moins travailleurs échouent ; ces étrangers qu'une bonne politique conseille d'attirer, et de ne pas troubler dans tout ce qui n'est pas contraire au bon ordre, — d'autant plus qu'ils n'ont pas rompu, autant qu'on pourrait le croire, avec leurs pays d'origine, très voisins de l'Algérie, — croit-on qu'ils s'accommoderont, tout simplement, de la situation qu'un caprice d'un Parlement français, qui les ignore, et qu'ils ignorent, leur imposera...

Il arrivera alors que leurs anciens gouvernements, qui ne perdent pas de vue leurs nationaux autant qu'on se l'imagine et qui n'ont pas abandonné l'espoir de renouer, un jour, avec eux, ne manqueront pas de s'intéresser à leur sort et leur enverront des prêtres du pays, pour remplacer ceux que le gouvernement français leur aura enlevés. La dépense qui en résultera pour ces gouvernements sera mince, à côté du profit qu'elle pourra leur assurer.

Alors, les Espagnols qui forment la majorité dans nombre de localités de la province d'Oran, et qui sont très nombreux dans plusieurs localités de celle d'Alger, recevront des prêtres espagnols que Sa Majesté Très Catholique entretiendra. De même les Italiens, nombreux dans la province de Constantine, seront pourvus par les soins du roi d'Italie, qui ne pense pas que l'anticléricalisme soit un objet d'exportation. Que cela soit fait ouvertement ou secrètement, — et l'autorité française n'aura nul droit de l'empêcher, — tous les efforts que les autorités diocésaines ont faits jusqu'à ce jour, pour donner à toute la population des prêtres français, ou des prêtres dont le dévouement à la France ne pouvait pas être soupçonné, seront anéantis...



En vérité, si l'on avait voulu accroître les craintes que fait concevoir, à tout esprit réfléchi, ce que la proportion considérable des étrangers et des néo-naturalisés peut amener en Algérie dans certaines hypothèses, on n'aurait pas procédé autrement...

Dans le même ordre d'idées, et bien qu'il s'agisse des sujets chrétiens de la France à Madagascar, on peut rapprocher de ce qui précède une autre constatation tout aussi significative. Dans son numéro du 25 mars 1908, l'*Action* a publié le manifeste suivant, qui avait été répandu dans l'île « à plusieurs milliers d'exemplaires », au mois de janvier précédent, après qu'un avocat français de Tananarive eut fait, au théâtre de cette ville, une conférence contre l'œuvre des missions en général :

#### DIEU ET MON DROIT

La conférence qui a eu lieu au théâtre n'aurait pas dû encore avoir lieu à Madagascar. Nous sommes unis moralement et physiquement par la loi divine avec les missions.

Essayez de faire quelque chose contre les missions, et vous verrez que nous n'avons qu'un seul cœur et qu'un seul corps pour elles. Votre comité n'a aucune raison d'être. Remarquez-le bien et mettez dans votre tête qu'une société contre la justice sera anéantie ici. Il n'y aura que cette justice qui régnera à Madagascar, c'est-à-dire la royauté anglaise, qui n'est ni jalouse des missions quelles qu'elles soient, ni des différentes écoles, ni des religions des différentes sectes.

Activez les travaux du chemin de fer, nous sommes pressés de descendre et de remonter pour recevoir notre gouverneur M...

Ne persécutez pas si vous ne voulez pas être persécutés. Le cas échéant, vous verrez que cela viendra. L'action républicaine sera alors couverte de honte puisqu'elle nous persécute. Nous, persécutés, nous serons contents et nous nous efforcerons d'activer les progrès du rôle des missions, c'est-à-dire de servir Dieu.

C'est la treizième année de l'occupation française à Madagascar, mais maintenant cette occupation doit revenir à l'Angleterre. C'est fini pour les Français, il y a de longues années que les Anglais connaissent l'île. Nous, Malgaches, nous sommes prêts à les aider

dans n'importe quelle circonstance, surtout dans une guerre contre les Français.

Cette guerre sera finie en six mois !

Deux mois en mer, quatre mois sur terre.

Ce sera fini en six mois ! L'Angleterre deviendra notre mère chérie.

Nous sommes prêts maintenant, venez nous attaquer si vous avez de l'audace !

Vivent les missions à Madagascar !

Ce manifeste, dont l'*Action* affirmait l'authenticité, serait dû à l'inspiration de missionnaires protestants. Mais on remarquera qu'il est dirigé beaucoup moins contre la France que contre l'« action républicaine », vouée à la honte parce que persécutrice. En un mot, dans la circonstance, c'est la République qui compromet la France auprès de ses sujets malgaches. On remarquera, en outre, que ce que les auteurs du manifeste appellent de leurs vœux, c'est la protection de l'Angleterre, non pas comme nation protestante, mais comme nation « qui n'est ni jalouse des missions quelles qu'elles soient, ni des différentes écoles, ni des religions des différentes sectes ». Cela achève de préciser le caractère plutôt antirépublicain qu'antifrançais de ce document, qui ne s'en prenait à la France qu'à cause de son intolérance envers tous.

Du reste, l'*Action*, en publiant ce manifeste, disait que, à Madagascar, « les missions catholiques soulèvent les indigènes contre les républicains et les libres penseurs », bien que « leurs membres soient, en général, d'origine française ». Et elle faisait ressortir davantage encore la solidarité de toutes les missions contre l'« action républicaine », en disant ceci : « Quant à nos bons Jésuites, avec eux c'est une autre cloche. Bien qu'internationalistes de cœur, ils sont trop malins pour faire œuvre antipatriotique. Pour cette besogne-là, ils se contentent d'encourager leurs copains



protestants, avec lesquels, d'ailleurs, ils vivent en parfaite intelligence. Entre larrons, on ne se mange pas. » On éprouve quelque embarras à citer pareille prose. Mais, aussi bien quant à la forme que quant au fond, elle semblait reproduire si exactement la manière et les idées de M. Augagneur, de même que le caractère impartial de son intolérance, qu'il serait dommage de la passer sous silence.

Ainsi, qu'il s'agisse de ses sujets musulmans ou malgaches, la politique « areligieuse » du régime actuel est en train de les aliéner à la France au profit d'autres puissances. Cette situation ira même en empirant, car il n'est plus douteux que c'est la volonté des milieux dirigeants de faire de l'anticléricalisme un article d'exportation, soit dans les pays directement soumis à la France, comme ses colonies et protectorats, soit dans les pays de mission. M. Augagneur en a proclamé la nécessité dans un langage nauséabond, qu'on se garderait bien d'imiter dans les milieux plus circonspects qui donnent le ton de la politique contemporaine. Mais on peut être certain que l'idée exprimée par lui est bien celle de ces milieux.

J'ai constaté moi-même, en Amérique, d'autres conséquences de la politique anticléricale du régime actuel. Le Canada français, qui avait conservé longtemps un très vif attachement pour la France, se détourne désormais d'elle. Et pourtant, étant donnée l'Entente cordiale, il pourrait, aujourd'hui, d'autant plus facilement concilier l'attachement qu'il témoignait à l'ancienne patrie avec les obligations que lui impose sa dépendance vis-à-vis de l'Angleterre. Mais, en présence de la politique du régime actuel, il ne craindrait rien tant que de retomber sous la domination française <sup>1</sup>.

1. Chez les Franco-Mauriciens, population d'origine française et catholique de l'ancienne Ile-de-France, on constate des sentiments semblables.

Il ne faut pas oublier ce facteur essentiel : que c'est l'Église qui, au Canada, domine, dirige et inspire le peuple franco-canadien. M. André Siegfried, écrivain protestant, a défini ainsi, dans son livre *Le Canada*, son rôle et sa puissance dans cette ancienne colonie de la France :

Hâtons-nous du reste de reconnaître qu'elle tient, sur les bords du Saint-Laurent, une place à part, qu'elle a de tout temps été pour ses disciples une protectrice fidèle et puissante, que notre race et notre langue lui doivent peut-être leur survivance en Amérique... N'est-elle pas doublement chère aux Canadiens, qui voient en elle non seulement le représentant de leur foi, mais encore le défenseur attitré de leur race ?

Dans ces conditions, comment s'étonner que l'Église catholique détermine l'opinion au Canada, et que quiconque la persécute soit mal vu par les Franco-Canadiens ? Comment s'étonner qu'un juge de Québec, M. Routhier, ait tenu le langage suivant, rapporté par la *Presse*, de Montréal, du 5 février 1907 :

Au nom de la liberté, on chasse l'Église, on veut la tuer. La France mourra, mais l'Église vivra et lui fera de royales funérailles. On vient d'enlever sur les pièces de monnaie françaises l'inscription : *Dieu protège la France*, pour la remplacer par : *Liberté, Égalité, Fraternité*. C'est enlever à Dieu un lourd fardeau...

Acceptons avec bienveillance dans notre pays les Français catholiques chassés par la persécution maçonnique. Si on les chasse, c'est qu'ils sont bons. Qu'ils soient les bienvenus ! Mais les autres, traitons-les comme ils ont traité l'Église et le Pape. Appliquons-leur l'antique loi romaine qui traitait les étrangers comme des ennemis.

Peut-être, un jour, les catholiques de la Réunion et de Madagascar envieront-ils le sort de ces anciens Français devenus sujets anglais.

Les *Débats* du 15 décembre 1898 attiraient l'attention sur l'opportunité qu'il y avait d'encourager la tendance des Franco-Mauriciens à venir se fixer à Madagascar. Cette tendance pourra-t-elle persister, dès lors que ces créoles, qui tiennent à leur religion comme les Canadiens, sauront qu'elle est traitée à Madagascar comme en France ?



Dans la *Revue Bleue* du 13 juin 1908, M. G. Bonet-Maury, théologien protestant, écrivait :

... L'objet capital de la hiérarchie catholique, qui a à sa tête l'archevêque de Montréal, est de maintenir dans son intégrité la foi catholique et la langue française parmi ses ouailles : elle se sert, à cette fin, des privilèges que lui a conservés le gouvernement anglais et témoigne à ce dernier sa reconnaissance par un loyalisme incontestable et l'obéissance aux actes du gouvernement...

S'il a perdu par la conquête anglaise son indépendance absolue, le peuple canadien y a gagné de faire à l'école de ses nouveaux maîtres, l'apprentissage de ces deux grandes choses, le *self-government* et la liberté religieuse...

Les Canadiens offrent donc le spectacle d'une nation heureuse et libre, pacifique et unie, presque aussi indépendante que la Suisse et la Néerlande, et qui, hélas ! n'a rien à envier à la mère patrie.

Comme si l'on craignait, en France, que les Franco-Canadiens n'oubliassent qu'ils n'ont rien perdu en passant sous la domination de l'Angleterre, on ne laisse pas, dans les milieux dirigeants, de leur rappeler qu'on les répudie pour cause de « cléricalisme ». Peu de jours après que M. Bonet-Maury écrivait ce qu'on vient de lire, un sénateur français, M. Delpech, se livrait, dans le *Rappel* du 23 juin, à une charge à fond contre ces anciens Français.

Avec des hommes de cette force, disait-il, nous n'avons plus rien de commun que la langue. Ce n'est pas suffisant pour entretenir un courant de sympathie réciproque.

Un pareil langage, au moment où les Canadiens, devenus sujets anglais, s'apprétaient à commémorer le trois-centième anniversaire de la fondation de Québec, était, on en conviendra, d'une opportunité contestable <sup>1</sup>.

1. Voici un menu fait qui illustre les rapports actuels entre la France et le Canada. A la suite d'une manifestation antifranaise et de la lacération en public d'un drapeau français, le gouvernement de la République

Un épisode remarqué des fêtes du tricentenaire de Québec a été la visite du prince de Galles au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, particulièrement vénéré des Canadiens. Cette visite a eu lieu en grande pompe, l'héritier du trône d'Angleterre étant accompagné du gouverneur général et du premier ministre du Canada, de l'agent général du Dominion à Londres, et de l'évêque qui est à la tête de l'Université Laval, Mgr Mathieu. Les orgues catholiques jouèrent le *God save the King*; les pèlerins manifestèrent un grand enthousiasme à l'égard du royal visiteur, et se disputèrent l'honneur de lui saisir et de lui baiser les mains. A quoi pensaient donc ces Franco-Canadiens et ces catholiques, en accueillant ainsi le prince anglais et anglican? Avaient-ils déjà lu, venant de France, quelques appréciations comme celles de M. Delpech? Songeaient-ils aux sanctuaires français, fermés ou menacés de l'être? Se rappelaient-ils l'acte du Président Fallières, à Toulon, s'esquivant prudemment, au moment où allaient avoir lieu les funérailles religieuses des marins de l'*Iéna*? Certes, s'ils pensaient à tout cela, on comprend leur empressement à l'égard du prince anglais qui sera un jour leur souverain, et qui venait rendre cet hommage à leur foi. Cet empressement eût sans doute été encore plus marqué quelques mois plus tard, lorsque le Pape eut constaté, en recevant un pèlerinage français, que le catholicisme était mieux traité par l'Angleterre que par la France; ou lorsque Mgr Bruchesi, archevêque de Montréal, eut reconnu, au congrès eucharistique de Londres, que « le

a envoyé à ses agents consulaires en Amérique des instructions, dont le résultat pratique est que ces agents refusent aux ecclésiastiques venant du Canada et allant en France les facilités de passage qui, jusqu'à présent, leur étaient accordées. Qu'on remarque que ces faveurs sont à la charge des Compagnies françaises de navigation, et non pas de l'État français. Ce menu fait n'est pas le seul indice que, en France, on veut désormais user de représailles à l'égard du Canada, alors qu'il serait de bonne politique extérieure, et même intérieure, de paraître ignorer la répercussion qu'y a le *Kulturkampf* français.



drapeau britannique abritait toutes les libertés légitimes ».

Encore plus chaleureuse, certainement, eût été la réception faite par les Franco-Canadiens au prince de Galles, si elle avait suivi le refus opposé par le Conseil municipal de Vauvert, dans le Gard, à l'érection d'une statue de Montcalm, parce qu'il était « un noble et un général ». Au moment où les Anglais eux-mêmes souscrivaient généreusement pour le monument à élever à Montcalm au Canada, l'injure faite au héros par sa propre patrie a dû provoquer d'étranges réflexions sur les bords du Saint-Laurent <sup>1</sup>.

On comprendra d'autant mieux les conséquences qui résultent pour la France de cet état d'esprit des Franco-Canadiens, si l'on réfléchit que l'influence exercée par eux va croissant aux États-Unis, notamment dans la Nouvelle-Angleterre, où l'élément franco-canadien immigré devient un facteur ethnique contrebalançant l'élément anglo-saxon. Les communautés franco-canadiennes établies dans cette

1. Cette aliénation des Franco-Canadiens à l'égard de la France pourra être facilitée par ce fait que le catholicisme tend, au Canada, à cesser d'être une chose exclusivement française. Sur cette « défrancisation » du catholicisme dans le Dominion, on mandait, de Rome, au *New-York Herald* (édition européenne) du 31 octobre 1909, ce qui suit, et qu'on pourrait rapprocher d'autres faits indiquant la « délatinisation » du catholicisme en général :

« Trois nouveaux diocèses vont être créés immédiatement au Canada, et l'archidiocèse d'Ottawa sera divisé en deux diocèses, dont l'un, dans la province d'Ontario, aura un prélat de langue anglaise. Une très sérieuse question de langue, en ce qui concerne le Canada, sollicite en ce moment, ici, l'attention des autorités. On reconnaît que, à l'avenir, la langue de tout le Canada, sauf à Québec, sera l'anglais, alors que, jusqu'à présent, l'Église catholique, dans le Dominion, était plus ou moins identifiée avec l'élément français de la population, et que la majorité des évêques appartiennent encore aujourd'hui à cet élément. Le problème sera résolu par la création d'un certain nombre de diocèses avec des évêques de langue anglaise, pour créer, partout où cela sera possible, un solide noyau de prêtres et de fidèles. »

Il pourra donc y avoir, dans cette extension du catholicisme à la partie anglaise du Dominion, un facteur qui facilitera la fusion entre Franco-Canadiens et Anglo-Canadiens, chacune des deux races n'étant plus identifiée avec une religion différente.

partie de l'Union luttent, depuis plusieurs années, pour avoir des prêtres de leur langue, tandis que l'épiscopat américain a une tendance naturelle à préférer leur en donner de langue anglaise, dans l'espèce, des Irlandais, qui travaillent à les « défranciser ». On saisit alors comment la politique de la France vient en aide à cette tendance de la hiérarchie américaine. Pourquoi faire appel à des prêtres parlant et propageant la langue de ce « pays réprouvé » de France, alors que la fidèle Irlande en fournit qui parlent une autre langue, plus nationale, au point de vue politique, et moins dangereuse, au point de vue des idées qu'elle sert à propager ?

Dans l'ensemble des États-Unis, où les catholiques de langue anglaise deviennent toujours plus nombreux, — on en compterait déjà une quinzaine de millions, — on remarque, dans cette partie de la nation, à l'égard de la France, un éloignement d'autant plus prononcé que la politique de son gouvernement se fait plus anticléricale <sup>1</sup>.

1. Dans les *Débats* du 19 août 1903, M. Robert de Caix mettait en lumière une autre face de la question, à savoir le rôle joué aux États-Unis par les congrégations françaises, lesquelles y ont des établissements nombreux.

« Le monde catholique américain, disait-il, a d'ailleurs, tout entier, des liens moraux avec la France... Mais en dehors du monde catholique qui grandit outre-mer, pénétré de sympathies françaises, l'œuvre de nos religieux nous fait des amis dans la majorité protestante. L'Américain, avec sa foi dans la vie, dans la valeur propre de l'action et de la bonne volonté, ne se demande pas sous quel habit ou sous quelle robe elles se manifestent... Le spectacle de la charité infatigable de nos religieux est bien mieux fait, quoi qu'on en pense, pour conquérir son estime d'homme profondément imbu de religiosité, que les manifestations de l'athéisme autoritaire de notre gouvernement. »

Une autre fois, à propos du même sujet, M. de Caix faisait remarquer que les gouvernants français ne se rendaient pas compte combien ils étaient « isolés » dans leur manière de voir.

J'irai plus loin. Je dirai que, en ce qui concerne, du moins, les pays germaniques et anglo-saxons, ces gouvernants français y sont isolés même au milieu de ceux qui partagent leur manière de voir. Je veux dire que ceux que leur tournure d'esprit a détachés de la religion — je ne parle pas des Français vivant dans ces pays, car, eux, ils manifes-



Quant à l'Amérique latine, qui ne demanderait qu'à rester dans la sphère d'influence morale de la France, la politique anticléricale du régime actuel ne peut manquer d'y avoir un double contre-coup. Ceux des Hispano-Américains qui sont encore attachés à leur religion voient dans la France sa persécutrice. Pour ce qui est des indifférents, ils ont contre la France un autre grief. Il ne saurait leur échapper, en effet, que l'espèce de dédain que beaucoup de Français professent à l'égard des Hispano-Américains vient de ce qu'on les a habitués à ne voir en eux, comme dans les Espagnols, que des catholiques. Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1901, j'ai rendu compte du travail de rapprochement qui s'ébauchait entre l'Espagne et l'Amérique latine. Je disais que, pour empêcher que ce rapprochement ne fût préjudiciable à l'influence française dans la partie hispano-américaine du nouveau monde, il fallait que la France cultivât de bons rapports aussi bien avec l'Espagne qu'avec ses anciennes colonies. Or, cela lui sera rendu difficile dans la mesure même où la passion anticléricale donnera à sa politique une tendance peu sympathique à ce qui est espagnol ou hispano-américain.

On entend quelquefois des Français se faire un argument contre les missionnaires de ce que leur propagande desservirait la France, et ils saisissent ce grief comme justification de leur politique anticléricale à l'étranger. Raisonner ainsi, c'est vouloir faire prendre pour une offensive ce qui, de la part de l'Église, n'est que de la défensive. Si — ce qui est vrai dans une certaine mesure — elle tend à ignorer la France actuelle, à la mettre de côté, et même à la combattre, c'est qu'elle voit en elle un principe qui lui est opposé, et

tent partout leur esprit fort et intolérant — ne sont nullement disposés à faire de l'anticléricisme, qu'il s'agisse des protestants et des catholiques à l'égard de leur religion respective, ou des uns et des autres à l'égard de la religion du voisin.

même hostile. Plus cette opposition s'accroît, plus l'Église ignorera la France, ou la combattra ouvertement <sup>1</sup>.

Cela est si inévitable, que le Français séjournant à l'étranger peut y assister parfois à un spectacle excessivement

1. Le *Journal des Débats* du 23 juillet 1909 publiait ceci, de son correspondant de Rome (M. P.) :

« ... Certes, à la secrétairerie d'État, on a bonne envie de profiter des circonstances pour enlever à la France ce qui lui reste de ses anciens privilèges en Orient. Déjà, dit-on, Mgr Sardi a profité de la vacance survenue à l'ambassade de France pour se rendre seul chez le Sultan. Contre les tendances antifrançaises de la secrétairerie d'État, je ne crois pas que les protestations de dévouement et les supplications des catholiques de France puissent grand'chose. Si l'on garde encore quelques formes avec eux, on affecte sur ce point, avec les étrangers, une franchise qui va jusqu'au cynisme. J'ai vu des catholiques allemands et américains scandalisés de la manière fort peu diplomatique dont on leur avait parlé de la France au Vatican : je dis de la France et non du gouvernement français. Il faut donc connaître assez mal l'état d'esprit des hommes qui dirigent aujourd'hui la politique du Saint-Siège, pour espérer que le maintien du *statu quo* en Orient soit suffisamment garanti par cette raison qu'en le modifiant, le Vatican risquerait d'attrister ou de décourager les catholiques français. »

Ce raisonnement est un peu surprenant. C'est celui d'une femme infidèle qui se plaindrait que son mari la traitât comme telle. Les tendances « antifrançaises » du Saint-Siège sont de la défensive, en réponse aux tendances encore bien plus hostiles de la France. Comment pourrait-on exiger de lui qu'il sacrifiât des intérêts catholiques que la France ne peut plus que compromettre ou laisser périliter, puisqu'elle se désintéresse de ses « privilèges » ?

Et s'il était vrai que le Saint-Siège ne fit pas grande différence entre la France et son gouvernement, c'est que, peut-être, il aurait compris que la France, ou bien approuvait son gouvernement, ou bien était résolue, par apathie, à le laisser faire.

Il y a autre chose encore. Non seulement la France se désintéresse de ses privilèges. Mais, partout où elle le peut, elle combat, au dehors, le catholicisme. La « fille aînée » de l'Église, après avoir rompu avec sa mère, cherche donc à lui aliéner aussi ses jeunes sœurs. Comment s'étonner que la mère la regarde avec défiance ?

Le général d'Amade, dans ses déclarations signalées plus haut sur la poussée espagnole au Maroc (*Matin*, 7 octobre 1909), disait :

« L'Espagne est d'ailleurs sollicitée dans cette voie par l'influence de Rome, le Maroc étant un vicariat apostolique espagnol au point de vue de la « Propagande ». Pendant la campagne de la Châouïa, les premiers aumôniers catholiques, des missionnaires français, furent, sur l'ordre de Rome, remplacés par des Espagnols dès la rentrée des colonnes. Aujourd'hui encore, ce sont des prêtres espagnols qui, dans nos ambulances militaires, apportent aux Français catholiques les



pénible : celui de prêtres français qui, par la force des choses, en arrivent à être plus prêtres que Français, et à se résigner à la situation que leur crée le divorce entre leur Église et leur pays. On m'a affirmé, par exemple, que dans certaines parties de l'Amérique des prêtres français auraient cessé de s'intéresser à l'enseignement de leur langue maternelle. Ils suivraient ainsi le mouvement qui, parmi les catholiques étrangers, tend de plus en plus à frapper d'exclusion la langue d'un pays dont ils n'attendent plus que du mal <sup>1</sup>.

\*  
\* \*

Le divorce entre la France républicaine et le catholicisme n'a pas seulement pour conséquence de faire perdre à la France l'appoint politique et moral que représente encore le catholicisme à l'étranger. Par un contre-coup naturel, il restreint l'intervention et paralyse l'action de sa diplomatie

secours de la religion. Il y a donc là, du côté de Rome, un encouragement constant de l'influence espagnole et une aide précieuse (*sic*), bien que les missionnaires espagnols ne se fassent aucune illusion sur la portée de leur prosélytisme auprès des tribus marocaines. »

Quand même cela serait entièrement exact, il y a un minimum de logique dont on ne devrait pas pouvoir s'émanciper. Comment s'étonner que le Saint-Siège, entre la France et l'Espagne, crût de son devoir de favoriser à l'extérieur l'influence de cette dernière ? On peut même se demander si, le cas échéant, il ne donnerait pas la préférence, sur la France, à des puissances dites protestantes, — Allemagne, Angleterre, États-Unis, — puisqu'il est acquis que l'influence de ces puissances est moins nuisible au catholicisme que celle de la France. Pour tout homme doué de sens commun, ce serait le devoir le plus élémentaire du Saint-Siège, qui y verrait lui-même son devoir le plus sacré. Les Français qui voudraient lui en faire grief raisonneraient comme des sots.

Dira-t-on, dédaigneusement, que l'aide du Saint-Siège est négligeable ? Dans le cas du Maroc, le général d'Amade, qui n'est pas clérical, la qualifie de « précieuse ». Elle n'est nulle part négligeable.

1. Le gouvernement italien ayant manifesté l'intention de substituer, dans la vallée d'Aoste, l'italien au français, pour la rédaction des actes de l'état civil, le journal le *Val d'Aoste* préconisait une agitation pour la défense de la langue française. Il disait que cela était d'autant plus nécessaire que le clergé, après avoir été pendant longtemps le principal champion de cette langue, y renonçait désormais.

dans les pays où cette intervention et cette action avaient pour principale raison d'être de se faire valoir en faveur des populations catholiques, puisqu'on ne saurait, en bonne logique, prétendre adorer au dehors ce qu'on brûle chez soi <sup>1</sup>.

Cela explique, par exemple, l'attitude toujours plus effacée de la France en Orient, où ses intérêts matériels sont sensiblement moins importants que ne l'avait été, jusqu'à une époque récente, son influence morale. Il est donc rationnel que son action se proportionne à l'importance de ses seuls intérêts matériels. Autrefois, la « nation franque » pouvait prétendre à jouer le premier rôle dans ces pays. Aujourd'hui, elle y apparaît piteuse, se contentant d'un rôle subalterne dont, très probablement, elle serait même heureuse qu'on la déchargeât. Aussi bien, de quel droit pourrait-elle désormais en ambitionner un plus marquant ? Quelle raison aurait-elle d'intervenir autrement que pour protéger les Tubini ou les Lorando dont les « entreprises » pourraient être lésées ?

Le 9 avril 1908, le *Journal de Genève* publiait les impressions suivantes de son correspondant de Paris, à propos d'une séance qui venait d'avoir lieu à la Chambre :

Interrogé par M. Denys Cochin sur ses intentions politiques vis-à-vis de la Macédoine, M. Pichon a commencé par définir la situation de la France, sur ce terrain, comme n'étant pas de tout premier rang. Il faut avoir vécu dans l'Orient européen pour se rendre compte du retentissement considérable qu'une telle déclaration ne

1. De Damas, M. Raymond Kœchlin, l'auteur protestant déjà cité, écrivait aux *Débats* (2 août 1901) :

« En admettant même que les intérêts matériels des congrégations ne soient pas lésés, n'est-ce pas diminuer singulièrement leur force morale que d'instituer pour elles dans la mère patrie un régime de suspicion ? Et quelle force auront nos consuls pour réclamer auprès des autorités turques en faveur de gens que nous poursuivons chez nous ? Quelle force auront les congrégations et les Français de Syrie qui, tous, indistinctement, sont leurs amis, pour répondre aux insinuations intéressées et aux calomnies de nos rivaux ? »



peut manquer d'y avoir. Nous suivons les pas de nos amis et de nos alliés plus engagés que nous, a dit le ministre français des Affaires étrangères. C'est clair et net. Mais quand on pense à une sorte d'étrange prestige attaché au nom français dans tous les pays du Levant et au secret espoir dormant au fond des cœurs, là-bas, de revoir un jour la France reprendre son rôle généreux de puissance libératrice, on ne peut s'empêcher de s'attrister devant toutes ces illusions, déjà compromises, qui vont n'être plus, désormais, que des illusions perdues.

La France est en proie, en Orient, à une sorte de passion du sacrifice. Elle a encore une clientèle commerciale de choix : elle la néglige, à ce que prétendent les organes autorisés de ses colonies en pays turcs. Elle possédait, non pas seulement de par un droit ancien, mais de par l'attachement des cœurs, le protectorat des chrétiens orientaux que d'autres puissances ont si longtemps convoité : elle le remet pièce à pièce entre les mains de l'Italie. Et lorsque les catholiques du Levant se suspendent désespérément à son cou et ne veulent pas de cette rupture, la France s'irrite et on la voit blâmer ceux de ses représentants qui mettent encore quelque zèle à défendre ses anciennes traditions de grandeur<sup>1</sup>. Enfin, dans une question où son intervention est depuis bien longtemps attendue, question d'humanité avant tout, où seule peut-être elle pourrait arriver à imposer un jour une solution pacifiante, parce que seule elle a la confiance absolue des populations, devant cette Macédoine ensanglantée, la voici qui prend des airs détachés...

Ce jugement valait d'autant plus la peine d'être signalé, que celui qui l'a émis, un protestant, connaît, pour y avoir vécu, les pays dont il parlait, et que le journal étranger où il écrivait n'a certes aucune raison, étant protestant, de se faire le champion du protectorat catholique de la France.

1. Des agents français désavoués par leur gouvernement pour avoir trop bien servi leur pays? Cela n'est plus invraisemblable. Aussi le comte de Castellane, après avoir rapporté, dans le *Gaulois* du 11 octobre 1903, un cas où le consul de France avait eu à lutter contre un de ses collègues étrangers pour maintenir la préséance de son pays à l'occasion d'une cérémonie religieuse, agissait-il prudemment en ajoutant ceci : « Si je le désignais plus clairement, je l'exposerais peut-être à une disgrâce. »

\*  
\* \*

Le préjudice résultant pour la France de ces circonstances nouvelles est naturellement augmenté par le fait que d'autres prennent la place abandonnée par elle, qu'il s'agisse de puissances catholiques, comme l'Italie et l'Autriche, assumant un protectorat précédemment exercé par ses agents, ou de puissances protestantes recueillant, par suite de leur attitude plus tolérante envers le catholicisme, les sympathies qui lui échappent.

A ce dernier point de vue, c'est surtout la politique de l'empereur Guillaume II qu'on a remarquée jusqu'à présent. Il n'a pas seulement rétabli, à l'intérieur de l'empire, la paix confessionnelle, en faisant oublier le *Kulturkampf*. Il n'a pas seulement supplanté la France dans le cœur d'une partie des Alsaciens-Lorrains catholiques. Sa popularité s'est accrue au dehors, dans la partie catholique de la Suisse, autrefois plutôt favorable à la France républicaine, ainsi que dans l'Autriche catholique, et même dans des pays qui ne sont que partiellement, ou pas du tout germaniques, comme la Belgique et la Pologne. De cette manière, une atmosphère de sympathie s'est substituée, sur plusieurs confins de l'empire, aux anciennes défiances dont avait été l'objet le « moderne Attila ». Par là aussi, l'influence allemande a gagné en Orient, où les missions ont tant d'importance. Tout cela est connu. Mais, peut-être, s'apercevra-t-on un jour que ce que l'Allemagne, grâce à la perspicacité de son empereur, obtient par ces moyens dans le vieux monde, l'Angleterre pourra l'obtenir dans le nouveau, et ailleurs aussi, grâce au sens politique dont Edouard VII fait preuve dans ces questions, et dont il a d'autant plus de mérite qu'il rencontre plus de résistance parmi ses sujets.

Il semble même que l'Angleterre, par suite de sa situation confessionnelle, soit plus qualifiée que l'Allemagne pour



exercer, en quelque sorte, un double protectorat religieux. On n'y trouve pas, en effet, deux confessions nettement distinctes, la protestante et la catholique, la première l'emportant numériquement à ce point sur la seconde, qu'il en résulte pour le pays le caractère d'un pays protestant. L'Église anglicane, c'est-à-dire l'Église officielle et établie, dont le roi est le chef, n'est nullement ce qu'on s'imagine souvent sur le continent. C'est quelque chose d'intermédiaire entre le protestantisme — luthérien ou calviniste — et le catholicisme. Cette Église estime que, avec celle de Rome et l'Église orthodoxe, elle constitue l'Église catholique universelle, laquelle comprendrait ainsi trois branches. D'autre part, au sein même de l'Église anglicane, on distingue plusieurs tendances, on pourrait dire une Gauche, un Centre et une Droite. La Droite, à la suite du mouvement ritualiste, s'est si fort rapprochée de Rome, que la ligne de démarcation n'est plus très sensible. Elle a trouvé son expression la plus « romanisante » dans l'*English Church Union*, dont lord Halifax est le président et qui, dans son orientation vers Rome, est allée jusqu'à admettre l'Eucharistie <sup>1</sup>.

Il n'est donc pas surprenant que, au dernier congrès pan-anglican de Londres, lord Halifax ait proposé la réunion de l'Église anglicane et de l'Église de Rome. Quoi qu'il advienne de ce projet de réunion, — l'opinion la plus répandue est qu'il n'aboutira pas, — on comprend que l'état actuel

1. Aux États-Unis, l'Église « protestante épiscopale », qui est la forme américaine de l'Église d'Angleterre, a suivi le même mouvement. Il y a, à New-York, une église de cette dénomination qui s'est si fort rapprochée du catholicisme, que, pendant un temps, l'évêque protestant a hésité à y aller présider des offices, ne sachant plus exactement si c'était encore une église de sa religion. C'est à cette même église qu'une dame catholique était allée se confesser, rien n'ayant pu lui faire croire qu'elle n'était pas dans une église de sa religion. D'où sa perplexité, lorsqu'on lui apprit qu'elle s'était confessée dans une église qu'on lui disait être protestante.

des choses équivaut cependant à un rapprochement entre l'Église d'Angleterre et l'Église de Rome.

Pour ce qui est des Églises non conformistes, ou dissidentes, qui correspondent au protestantisme du continent, elles ne se différencient pas elles-mêmes de l'Église établie, ni non plus entre elles, d'une manière brusque. Elles s'éloignent de l'anglicanisme par gradations successives, par nuances, les différentes « dénominations » ménageant les transitions. L'Angleterre religieuse est donc l'expression d'une sorte de pan-christianisme. On dirait d'une chaîne où l'on passerait doucement d'un chaînon à un autre, sans rencontrer, comme dans d'autres pays chrétiens, des fossés ou des abîmes séparant des confessions qui s'ignorent les unes les autres. D'où la possibilité, pour le roi d'Angleterre, de comprendre et d'exercer dans un sens très large le rôle découlant de son titre officiel de *Fidei Defensor* ; c'est-à-dire de se constituer le protecteur, moral ou politique, de populations catholiques, avec plus de logique et d'aisance que ne sauraient le faire un souverain protestant à l'égard de catholiques, ou un souverain catholique à l'égard de protestants <sup>1</sup>.

On a l'impression que le roi Edouard VII comprend son rôle de cette manière, et qu'il en tirera profit pour son pays, au point de vue politique. Il a innové en rendant visite au Pape Léon XIII, malgré les protestations de quelques-uns de ses sujets, plus préoccupés de rivalités confessionnelles que de grande politique internationale, et qui restent hypnotisés sur ce mot d'ordre : *No popery* ! Dans la suite, il a donné d'autres marques de tolérance, ou même d'intérêt au catholicisme, comme, par exemple, lorsqu'il a assisté, à Londres, à un office religieux en l'honneur du feu roi de

1. J'ai eu l'occasion d'expliquer cette situation spéciale et intermédiaire de l'Église d'Angleterre dans le *Journal des Débats* du 10 août et du 3 septembre 1899.



Portugal, et, à Marienbad, à un *Te Deum* en l'honneur de l'empereur d'Autriche <sup>1</sup>.

Du reste, l'état de l'opinion anglaise peut faciliter sa tâche au souverain. La manière dont a été accueilli en Angleterre le décret pontifical modifiant l'administration de l'Église, et dont une des clauses faisait sortir cette puissance de la catégorie des pays de mission directement soumis à la Propagande, a été un indice des dispositions pacifiques et conciliantes qui existent actuellement entre le protestantisme et le catholicisme.

Dans son numéro du 15 juillet 1908, le *Morning Post*, qui est un journal conservateur protestant et très considéré outre-Manche, s'exprimait ainsi :

Le décret pontifical promulgué mardi dernier par la Curie papale est une mesure de première importance, qui pourrait transformer complètement l'opinion actuellement courante dans les milieux protestants en ce qui concerne le caractère du pontificat de Pie X. Le cardinal Sarto est monté sur le trône pontifical en 1903, n'ayant aucune réputation d'homme d'État, et étant inconnu, sauf du cercle relativement restreint de ceux qui avaient appris à l'estimer pour sa piété personnelle sans prétention et pour son dévouement cordial aux pauvres de Venise. La simplicité de son idéal s'est révélée dans les premières mesures de son pontificat,

1. Voici un autre menu fait, mais qui est significatif tout de même. Le 29 mai 1908, le cuirassé *Queen* étant à Civita-Vecchia, un détachement de marins, protestants et catholiques, se rendit au Vatican, conduit par ses officiers, et fut reçu par le Pape, qui, après les avoir exhortés à remplir leur devoir vis-à-vis de l'Angleterre, laissa à chacun une médaille en souvenir. De telles attentions ne peuvent que gagner au roi Edouard ses sujets catholiques, et le rendre plus populaire parmi les catholiques en général.

Quant à la tenue, à Londres, du congrès eucharistique de 1908, elle a été un nouveau signe de tolérance à l'égard des catholiques, bien que ceux-ci n'aient pas obtenu une entière satisfaction en ce qui concerne la procession qui a été autorisée dans les rues de la capitale.

Dans le même ordre d'idées, il faut citer le projet, patronné par le gouvernement, et tendant à supprimer, dans le serment d'accession au trône, les mots qui constituent — bizarrerie aujourd'hui surannée — une sorte de répudiation du catholicisme.

restaurant la musique grégorienne dans les églises catholiques et désapprouvant les manifestations bruyantes qui se produisaient à l'occasion de son apparition en public. Mais on perdit de vue ces premiers actes, le nom de Pie X s'étant de plus en plus identifié avec la politique de répression adoptée à l'égard du mouvement pour la réforme et l'interprétation progressiste du dogme, et de documents associés aux noms de Murri, Loisy et Tyrrell. Le Syllabus et l'encyclique *Pascendi* en vinrent peu à peu à être considérés comme une expression complète de l'idéal du nouveau Pape, — impression qui fut précisée quelque peu par la politique de la Papauté à l'égard de la situation singulièrement délicate faite à l'Église en France.

Cependant, la nouvelle mesure montre Sa Sainteté sous un jour nouveau. Avoir entrepris la réforme des congrégations et des tribunaux qui, auprès du Saint-Siège, accomplissent les fonctions de l'exécutif, du législatif et du judiciaire, aurait déjà été en soi une preuve convaincante du courage du Pape et de sa conviction que des réformes étaient nécessaires. Mais ce qui dénote plus encore, c'est la manière dont des excroissances inutiles ont été extirpées, et dont les fonctions des différents tribunaux et congrégations ont été coordonnées, de manière à faire fonctionner le tout en une harmonieuse unité. Cela suggère une capacité politique qui pourra facilement placer le nom de Pie X parmi ceux des plus grands Papes qui ont occupé la chaire de saint Pierre. La nouvelle réforme est d'autant plus louable, quand on considère en même temps le caractère vénérable des institutions dont elle modifie le fonctionnement et le caractère gigantesque de la tâche.

Le journal londonien, après avoir expliqué l'économie générale de la réforme, en parlait au point de vue spécialement anglais :

Un des changements projetés, qui intéressera les catholiques anglais, mais d'une manière plus ou moins indirecte, sera la présence d'un cardinal anglais à la Rote, laquelle sera désormais un tribunal de première instance et d'appel, possédant un caractère international, ses dix membres étant choisis par le Pape parmi des prêtres instruits en théologie et en droit canon. Cependant, le changement capital, en ce qui concerne la Grande-Bretagne et l'Irlande, est la clause qui soustrait les catholiques de ces îles, en



même temps que ceux des États-Unis, de Terre-Neuve, de Gibraltar, de Hollande et du Luxembourg, à la surveillance de la Propagande, et les soumet, pour la première fois depuis la Réformation, au droit canonique. De l'enfance d'un mouvement missionnaire pur et simple, présidé par un vicaire apostolique (ou, plus tard, par un groupe de vicaires), la communauté catholique en Angleterre a passé, en 1851, à l'adolescence d'une église possédant un archevêque et des évêques qui avaient des titres territoriaux. Cependant, toutes les affaires ecclésiastiques étaient portées, à Rome, devant la Congrégation à laquelle incombe la surveillance des pays considérés comme étant en voie d'être regagnés, plutôt que comme se trouvant réellement dans le sein de l'Église. On peut donc dire que la période de pleine croissance est maintenant atteinte, bien qu'il reste à fixer plusieurs points quant à l'administration future de l'Église. De toute manière, on peut s'attendre à ce qu'un système paroissial et des prêtres de paroisse remplacent les missions et les recteurs missionnaires...

Il y a lieu de se féliciter de ce qu'on ne se soit pas livré à une orgie de vitupération, comme cela a été le cas à l'occasion du dernier grand changement dans l'attitude du Saint-Siège à l'égard de ce pays-ci. Protestants et catholiques ont beaucoup appris depuis 1851... Le discours prononcé par M. Gladstone pendant la discussion du bill de lord John Russell sur les titres ecclésiastiques, et désigné par lord Morley comme « un des trois ou quatre des plus remarquables chefs-d'œuvre du grand orateur », a posé ce principe : « Vous devez tenir tête aux progrès de ce système spirituel (le catholicisme) par les progrès d'un autre ; vous ne pourrez jamais le faire par des dispositions pénales. » La tolérance et une émulation amicale ont heureusement remplacé les anciennes discordes, et, en cette année du congrès pan-anglican et de la cinquième conférence de Lambeth, il ne manque pas de preuves que les chefs de l'Église d'Angleterre comprennent les enseignements que comporte ce changement.

Ainsi parlait le *Morning Post*, exprimant assez exactement l'état actuel des esprits en matière confessionnelle. On comprend que, dans cette atmosphère nouvelle, il ne soit pas malaisé au roi d'Angleterre de s'inspirer des exemples venus d'Allemagne, et même de faire mieux encore.

En même temps qu'Edouard VII faisait preuve de tolérance à l'égard du catholicisme, la politique anglaise tendait à rapprocher l'Irlande et l'Angleterre, notamment dans la question de l'Université catholique, réclamée par les Irlandais. Or, il ne faut pas oublier que, dans le nouveau monde, les deux colonnes sur lesquelles repose l'Église catholique sont représentées par le Canada français et l'Irlande immigrée. Le Canada, comme nous l'avons vu, accepte la domination de l'Angleterre, moralement et politiquement. Quant aux Irlandais immigrés, la France, par la même politique, a réussi à se les aliéner, malgré la vieille amitié que lui témoignait l'Irlande. C'était presque exclusivement d'Irlandais que se composaient ces énormes meetings de protestation, comptant jusqu'à vingt mille personnes, qui s'organisèrent en Amérique, au moment où la loi de Séparation fut mise en vigueur en France. Toute l'Irlande immigrée s'était levée pour dénoncer la France, à l'appel de comités comprenant non seulement de hauts dignitaires ecclésiastiques, mais aussi un certain nombre de magistrats. On comprendra toute l'importance de cette désaffection de l'élément hiberno-américain à l'égard de la France, si l'on réfléchit que les Irlandais immigrés ne jouent pas seulement un rôle déterminant dans l'Église catholique aux États-Unis, mais que leur rôle n'est pas moins actif dans la politique de quelques-uns de ces États<sup>1</sup>.

Les Irlandais d'Amérique ne sont pas encore, il est vrai, aussi complètement réconciliés avec l'Angleterre que les

1. Le 23 avril 1908, au banquet de la St-George's Society, qui réunissait l'élite de la colonie anglaise de New-York, le préfet de police de cette ville, le général Bingham, exprimait par une boutade humoristique l'importance du rôle politique qu'y jouent les Irlandais. Il disait que New-York avait beaucoup appris de l'Angleterre, mais qu'il y avait une chose que l'Angleterre pouvait apprendre de New-York, à savoir la manière de résoudre la question irlandaise. « Vous n'avez qu'une chose à faire, disait-il aux Anglais présents : c'est de laisser les Irlandais vous gouverner, et ainsi la question irlandaise sera résolue. »



Franco-Canadiens. Mais cela arriverait si, dans le Royaume-Uni, la réconciliation s'accroît entre saint Georges et saint Patrick, par suite d'une politique encore plus tolérante à l'égard des Irlandais, dans l'ordre aussi bien national que religieux. Car le moment viendra peut-être où les Anglais s'apercevront — pour ne pas dire qu'ils s'en aperçoivent déjà — que la question d'Irlande est, pour le Royaume-Uni, d'ordre aussi bien international que national. Le jour où ils auraient conquis le cœur des Irlandais, ils reconquerraient bien vite des sympathies nombreuses dans cette partie du nouveau monde qui fut autrefois leur colonie et où l'élément irlandais a été jusqu'ici un facteur d'hostilité contre eux.

Le cardinal Logue, archevêque d'Armagh et Primat d'Irlande, au cours d'un voyage qu'il a fait en Amérique, au mois d'avril 1908, pour assister au centenaire de la fondation du diocèse de New-York, a déclaré que la situation faite actuellement aux Irlandais était assez satisfaisante pour qu'il n'y eût plus lieu de leur conseiller d'émigrer aux États-Unis. De pareilles constatations ne peuvent que ramener les Irlandais d'Amérique à l'Angleterre, faire cesser leur agitation contre elle, et, peut-être même, y laisser libre cours à leur hostilité contre la France.

Il faut avoir vécu en Amérique pour se rendre compte de la somme énorme d'influence que pourra y gagner l'Angleterre, en achevant de s'y substituer à la France comme puissance pouvant mériter les sympathies de ses sujets ou anciens sujets catholiques <sup>1</sup>.

1. Cette attitude nouvelle, due, sans doute, à l'esprit d'équité et au sens politique du roi, n'aura pas seulement pour résultat de gagner à l'Angleterre des sympathies individuelles parmi les catholiques. Si elle n'est pas entravée par les « no-poperistes » intransigeants, elle pourra influencer, dans un sens favorable à cette puissance, l'attitude générale du Saint-Siège, et celle de puissances catholiques, où des éléments jouant un rôle déterminant ont longtemps montré, à son égard, un

\*  
\* \*

Dans le même ordre d'idées, il semble que le gouvernement de Washington, surtout depuis qu'il pratique une politique à tendances pan-américaines, comprenne, lui aussi, qu'il a intérêt à se concilier les adhérents du catholicisme, soit dans les Antilles, soit dans les pays de civilisation espagnole. De cette manière, il y fera accepter plus facilement son influence, et, l'y ayant implantée, il la consolidera par celle de l'Église.

C'est ainsi qu'il procède à Cuba.

Le *Journal de Genève* du 29 août 1908 publiait une interview que son correspondant de Rome avait eue avec Mgr Aversa, le délégué du Saint-Siège à la Havane, chargé de régler, avec le gouvernement de Washington, la situation de l'Église catholique dans la grande Antille, notamment en ce qui concerne la propriété des biens ecclésiastiques et les indemnités fournies par l'État.

J'ai trouvé, disait Mgr Aversa, chez tous les représentants du gouvernement américain les dispositions les plus équitables et les plus conciliantes. Plusieurs fois la question a dû être soumise à la Cour suprême des États-Unis, et toujours cette cour, quoique composée en majorité de protestants, a donné raison à l'Église catholique. En fin de compte, le gouvernement américain a reconnu à Cuba la parfaite légitimité des réclamations du Saint-Siège...

Ah ! cher Monsieur, croyez-moi, quand on a eu à traiter avec ces Anglo-Saxons et qu'on a rencontré chez eux, quoique protestants, tant de droiture et d'honnêteté dans leurs rapports avec l'Église, on a de la peine à revenir aux pays latins. Je puis vous certifier que j'emporterai de Washington la plus haute estime pour

éloignement proportionné au peu de sympathie qu'elle passait pour nourrir à l'égard du catholicisme.

Pour ce qui est spécialement du Saint-Siège, on sait qu'un rapprochement du même genre s'est effectué entre lui et la Russie, et a même abouti à l'établissement de rapports diplomatiques normaux.



les hommes d'État anglo-saxons. M. Taft notamment est l'un des hommes les plus honnêtes que j'aie jamais rencontrés...

— Mais n'êtes-vous pas d'avis que le protectorat américain a été un bienfait pour le Vatican et qu'il vaut mieux pour vous avoir eu à traiter avec les hommes d'État de Washington qu'avec un gouvernement cubain, même catholique, au moins de nom ?

Mon interlocuteur, en bon diplomate, refusa de me répondre, mais je voyais clairement ce que son regard signifiait : « Ne me forcez pas à dire des choses qui pourraient me compromettre. »

A Porto-Rico, l'Église catholique s'est vue aussi protégée par les États-Unis contre les insulaires eux-mêmes. La municipalité de Ponce revendiquait contre l'évêque de Porto-Rico la propriété des églises de Notre-Dame de Guadeloupe et de Playa. Or, la Cour suprême de Washington, appelée à trancher ce différend, a donné raison à l'évêque.

Pour ce qui est des Philippines, M. William Taft, qui en fut gouverneur et qui a préparé, entre Washington et Rome, l'accord réglant la situation du clergé dans ces îles, a dit au Congrès, dans un rapport sur sa mission :

Un des plus grands malheurs qui aient frappé les habitants de ce pays, c'est la destruction des églises catholiques. L'Église catholique est là-bas un instrument de paix et contribue au maintien de l'ordre public. Il importe, dans l'intérêt même du gouvernement, qu'elle soit soutenue. Je ne fais point partie de cette Église, mais quiconque l'a vue à l'œuvre, au milieu de cette population, ne peut s'empêcher de reconnaître le bien qu'elle a fait <sup>1</sup>.

1. Sans même qu'il soit question d'annexion ni de protectorat, les États-Unis semblent préoccupés de sortir de leurs frontières, d'une manière toute pacifique, pour rayonner vers les pays voisins. On a remarqué, récemment, la rencontre du Président Taft et du Président du Mexique, M. Porfirio Diaz. D'un autre côté, les Américains paraissent renoncer à l'isolement politique où ils s'étaient tenus vis-à-vis du Canada. C'est ainsi qu'on a considéré comme un événement l'établissement, par le *New-York Herald*, d'un bureau de correspondance à Ottawa, alors que, jusqu'à présent, la presse américaine avait l'air d'ignorer le Canada. Or, qu'il s'agisse du Mexique ou du Canada, — surtout si l'on réfléchit, en ce qui concerne ce dernier pays, que les Franco-Canadiens ont eu

A l'intérieur même de l'Union, les catholiques américains ne sont pas traités, par les pouvoirs publics, avec moins de faveur que les protestants. C'est ainsi qu'on a remarqué, à l'occasion du centenaire de la fondation du diocèse de New-York, la lettre de félicitations que le Président Roosevelt a adressée à l'archevêque de cette métropole, Mgr Farley, et qui a été lue aux fidèles, du haut de la chaire de la cathédrale de Saint-Patrick.

Le *Corriere d'Italia* du 17 août 1908 a publié, sur les rapports de l'Église catholique et des pouvoirs publics aux États-Unis, d'intéressantes déclarations du cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore.

Le gouvernement, disait le Primat américain, sait (et le peuple le sait aussi) que notre doctrine est, plus que toute autre, celle qui peut contribuer à maintenir l'ordre, la tranquillité et la paix dans la société. C'est pourquoi le gouvernement nous laisse libres, ne s'immisce d'aucune façon dans nos affaires. Mais il ne nous dédaigne pas non plus, ni ne nous ignore. Au contraire, il voit avec sympathie notre action, parce qu'il sait que jamais un prêtre catholique n'aidera la propagande anarchiste et que, toutes les fois qu'il combattra une injustice, il le fera sans troubler l'ordre social. Du reste, il n'est même pas besoin de cela. Nous pouvons aussi poursuivre des revendications sociales, sans nous ériger en antagonistes du pouvoir constitué...

Le respect et la sympathie du gouvernement à l'égard de l'Église catholique s'affirment toutes les fois que les représentants des deux pouvoirs se rencontrent. Ils se sont affirmés magnifiquement lors du Concile général de Baltimore, les grandes assises de l'épiscopat aux États-Unis. A cette occasion, le gouvernement établit un service d'ordre public plus soigné pour les travaux du Concile. Les processions et les cortèges qui eurent lieu alors se déroulèrent à travers les rues avec l'escorte de la garde civique. Dans les locaux où se tenait le Concile, le gouvernement a été jusqu'à établir un bureau de poste spécial à l'usage des évêques assemblés...

longtemps une sorte de préjugé contre les Américains, — la politique tolérante du gouvernement de Washington à l'égard du catholicisme peut grandement favoriser l'influence des États-Unis vers l'une et l'autre direction.



Le journaliste qui recueillait ces déclarations de l'archevêque fit cette remarque à son interlocuteur : « Ce sont là des choses auxquelles nous ne sommes vraiment pas habitués en Europe<sup>1</sup>. »

On peut donc poser en principe que toute puissance prétendant faire de la politique mondiale se rend compte qu'elle doit se montrer très tolérante et éclectique en matière confessionnelle, non seulement au dehors, mais aussi à l'intérieur.

\*  
\* \*

D'une manière générale, on a l'impression toujours plus nette que, si rien ne vient arrêter le cours des événements en France et chez d'autres peuples jusqu'ici réputés catholiques, il n'y aura bientôt plus aucune raison de distinguer, comme on l'a fait longtemps, d'une part des pays catholiques, de l'autre des pays protestants. Il n'y aura plus que des pays chrétiens, dans l'acception la plus large du mot, et d'autres tombés dans le nihilisme religieux, ou y tombant. Dans les premiers, comme l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, l'Angleterre, les États-Unis, les diverses confessions chrétiennes vivront côte à côte en parfaite harmonie, non seulement par

1. Ces prévenances des autorités peuvent aller plus loin encore. Au cinquante-quatrième congrès des catholiques américains d'origine allemande (*German American*), qui s'est tenu à Indianapolis, les notabilités politiques, administratives et municipales, y compris le gouverneur de l'État d'Indiana et le maire d'Indianapolis, ont pris part, sans distinction de confession, au cortège de 5.000 catholiques qui parcourut la ville. Le gouverneur de l'État, quoique protestant, a pris la parole à l'ouverture du congrès et a loué l'action civilisatrice de l'Église catholique aux États-Unis.

Voici un autre fait très caractéristique de la tolérance officielle. Il s'est fondé à New-York une société, la *Christ Mission*, dont le but est de convertir les catholiques au protestantisme. Elle aurait voulu, en se faisant « incorporer », faire figurer dans son titre le but de sa fondation. Mais elle se heurta à l'opposition de l'autorité new-yorkaise, qui objecta que ce titre constituerait une atteinte contre la religion catholique. C'est pourquoi cette société a dû se contenter de s'appeler la *Christ Mission*, tout court.

la force des lois et des usages, mais aussi parce qu'elles se comprendront et s'estimeront mutuellement. La situation qui y sera faite aux populations catholiques, renforcées par les proscrits venus du dehors, sera un objet d'envie pour leurs coreligionnaires d'autres pays autrefois considérés comme catholiques, mais tombant désormais dans la catégorie des pays voués au nihilisme religieux. Dans ceux-ci, tout ce qui subsistera d'une religion quelconque sera tenu pour suspect et tourné en dérision.

En ce qui concerne, par exemple, l'Allemagne, le discours que l'empereur Guillaume II a prononcé à Aix-la-Chapelle, le 19 juin 1902, a été une indication très précise de sa volonté de pratiquer une politique favorable au christianisme en général, sans distinction de confession :

Travaillons ensemble, déclarait-il, à conserver à la race germanique sa force saine, ses principes de moralité. Cela n'est possible qu'à la condition de lui conserver sa religion, et c'est le but que doivent poursuivre l'une et l'autre des deux confessions chrétiennes. C'est pour moi une joie bien grande d'apporter à Messieurs les ecclésiastiques, représentés ici, une nouvelle que je suis fier de pouvoir leur communiquer. J'ai envoyé à Rome, à l'occasion du jubilé du Saint-Père, le général de Loë, ce fidèle serviteur de ses rois, ici présent. Lorsque, après lui avoir présenté mes félicitations et remis mes présents, il entretenait, dans une conversation intime, le Saint-Père, de nos pays allemands, celui-ci lui répondit qu'il était bien heureux de pouvoir dire qu'il avait toujours eu une haute idée des sentiments religieux des Allemands et en particulier de l'armée allemande. Le Pape alla plus loin ; il chargea le général de déclarer à l'empereur que le pays, en Europe, où règnent encore l'ordre, la discipline, où existe encore le respect de l'autorité et de l'Église, et où tout catholique peut en toute liberté se livrer aux pratiques de son culte, ce pays, c'est l'empire allemand, et que cela, il le doit à l'empereur...

Ceci, Messieurs, m'autorise à déclarer que nos deux confessions doivent, l'une à côté de l'autre, poursuivre un grand but : maintenir et fortifier la crainte de Dieu et le respect de la religion. Peu importe que nous soyons des hommes modernes ou non,



que notre activité s'exerce sur tel ou tel domaine. Celui dont la vie n'a pas pour base la religion, est un homme perdu...

En même temps que M. Fallières, le chef de la nation où la religion est le plus mal traitée, était reçu solennellement à Londres, une autre cérémonie avait lieu, dans la capitale de l'Angleterre, faisant un contraste étrange avec la première. C'était une fraternisation anglo-allemande sur le terrain de la religion, sans distinction de confession. Mansion House voyait réunis dans ses murs, le 28 mai 1908, des ecclésiastiques et des laïques, protestants et catholiques, venus d'Allemagne, et reçus par leurs coreligionnaires anglais. L'archevêque catholique de Westminster et les archevêques anglicans de Cantorbery et d'York étaient parmi les assistants, de même que l'ambassadeur d'Allemagne à Londres. On y voyait aussi le grand rabbin.

Le *Daily Telegraph* disait, à propos de ce congrès :

Personne, naturellement, ne s'imaginerait que cette assemblée, quelque remarquable qu'elle soit, contint l'indice même le plus faible qu'elle pût aboutir à une union des Églises chrétiennes. Néanmoins, elle est un signe caractéristique des temps, et elle indique que les chrétiens de toute croyance prennent conscience de la nécessité de trouver un terrain commun pour unir leurs forces, en prévision du conflit très prochain avec le socialisme agnostique et l'indifférentisme, dont l'influence grandissante menace de renverser et de submerger toute forme de foi religieuse.

Cette affirmation des nations chrétiennes, dans la plus large et la plus haute acception du mot, en face des nations tombant dans le nihilisme religieux, n'aurait pu se faire dans des circonstances plus propices.

Il pourra résulter de ces conditions nouvelles que, dans les pays « chrétiens », catholiques et protestants feront alliance, sur le terrain politique, contre l'ennemi commun <sup>1</sup>.

1. L'exemple le plus caractéristique de ce genre d'alliance est fourni

Il pourra en résulter aussi que c'est exclusivement vers les pays chrétiens que s'orientera tout ce qui est chrétien, catholique ou protestant. Ce sont donc eux aussi qui bénéficieront, d'une manière exclusive, de l'influence politique, conséquence du rôle de défenseurs de la foi, qu'ils auront

par la Hollande, où il s'est formé un bloc de Droite, composé de catholiques et de protestants.

Dans les *Débats* du 8 juin 1901, au lendemain d'une première victoire électorale remportée par cette alliance, j'écrivais :

«... Il y eut, dans certains milieux protestants, d'assez vives résistances ; mais elles n'empêchèrent pas la réussite de l'entreprise, ce qu'il faut attribuer, sans doute, à ce que beaucoup de protestants craignaient que le libéralisme ne fût destiné à s'inféoder toujours plus au radicalisme et au socialisme, l'un et l'autre hostiles à toutes les confessions. Ils se seront dit, alors, que tous les chrétiens devaient oublier les nuances qui les séparent pour défendre leurs intérêts communs. »

L'*Univers* du 7-8 juin 1909 publiait, sous les initiales D. A., une lettre de Hollande, où il était dit à propos de cette sorte de Sainte-Alliance :

«... Aucun parti n'étant assez puissant pour imposer à la Chambre sa majorité, doit se chercher des alliés. Les alliés des catholiques, ce sont, depuis longtemps, des protestants croyants. C'est le nom qu'on leur donne. Ces derniers forment deux groupes ..

« Ces deux groupes sont, dans l'état actuel, les alliés des catholiques, avec lesquels ils forment la Droite de la Chambre. Il sera peut-être intéressant pour les lecteurs français de savoir sur quelles bases se fait cette entente.

« Il ne s'agit pas, on le conçoit, pour les catholiques, de transiger sur les dogmes ; mais il y a pour les catholiques et les protestants un fonds chrétien commun qui peut les influencer les uns et les autres de la même façon pour la direction politique. Ils ont, de plus, en commun, l'amour de la dynastie. Comme nous n'en sommes plus au temps des haines sectaires et des persécutions et que les lois, de notre temps, visent surtout les réformes sociales, l'entente, sur le terrain chrétien, est assez facile entre catholiques et protestants croyants.

« Ce rapprochement a été qualifié à l'origine d'alliance monstrueuse ; mais les fruits produits ont montré son efficacité pour le bien... »

Cela était écrit pendant la période électorale. Quelques jours plus tard, la Sainte-Alliance néerlandaise remportait une nouvelle et brillante victoire.

En Allemagne, conservateurs protestants et catholiques s'étaient aussi alliés. Le prince de Bülow avait ensuite substitué à cette alliance le bloc des conservateurs et des libéraux. Mais l'ancienne alliance semble se reformer.

A Genève même, où l'antagonisme entre protestants et catholiques a été particulièrement accentué, des velléités d'union se manifestent. Au moment du jubilé de Calvin (juillet 1909), paraissait un livre écrit par



assumé. En effet, on verra peut-être un jour ces pays, autrefois réputés « pays protestants », devenir en même temps, sans cesser d'être protestants, les principaux foyers d'où rayonnera encore le catholicisme. L'Angleterre, avec ses Irlandais et ses Canadiens réconciliés, l'Allemagne, avec ses Bavaurois, ses Rhénans, ses Westphaliens, et, peut-être aussi, « ses » Alsaciens, rempliront dans le monde, au point de vue de la propagation du catholicisme, la mission pré-

un protestant, M. William Martin: *La Situation du catholicisme à Genève, 1815-1907*. Il se terminait ainsi :

« Au lieu d'épuiser ses forces à la recherche d'une suprématie ou d'une unité qui serait faite de l'amoindrissement et de la déchéance des individualités, il y a une œuvre nationale à faire, œuvre d'union et de réconciliation dans la défense de notre nationalité menacée. Pour beaucoup, la Séparation fut une promesse de justice ; c'est à nous tous, « ceux de Genève », depuis un siècle ou plusieurs, d'en faire une réalité féconde de collaboration et de prospérité. »

Non moins symptomatiques étaient les paroles suivantes, que le *Courrier de Genève*, l'organe des catholiques genevois, publiait, le 11 juillet 1909, à propos du jubilé de Calvin :

« ... Ce qui est à faire aujourd'hui, ce n'est pas de vanter la Révolution française, c'est d'arrêter les dernières laves de ce volcan qui viennent engoulir le reste de la civilisation chrétienne. Protestants et catholiques doivent se donner la main pour cette défense sociale. »

Il est vrai de dire que, en ce qui concerne les états-majors des partis politiques, on se montre plus disposé du côté des protestants à faire alliance avec les catholiques, qu'inversement. De part et d'autre, néanmoins, l'idée fait son chemin.

Dans le même ordre d'idées, un écrivain catholique genevois, M. Cingria Vaneyre, a tracé, dans la *Voile latine* (juillet-août 1909), un parallèle entre la situation faite aux catholiques dans la Rome protestante et celle qui leur est faite dans le pays voisin de Savoie. En Savoie, « une intolérance méchante et sottise qui la démoralise effectivement », et contre laquelle les Savoyards protestent à peine. A Genève, pour les catholiques, « une indépendance presque absolue, l'appui moral du parti conservateur protestant et le stimulant d'une forte discipline traditionnelle ». M. Cingria Vaneyre ajoutait : « Montalembert, lorsque la Savoie était encore sarde, conseilla au clergé savoyard de chercher à se réunir à la Confédération suisse, plutôt que de s'abandonner à la domination absolue d'un pouvoir centralisé à Paris. Il précédait son temps, et comprenait déjà qu'un gouvernement, quel qu'il soit, fondé sur les principes de 89, ne pouvait que persécuter l'esprit national d'un peuple, anéantir son individualisme et détruire sa santé. L'histoire lui a donné raison. »

cédemment exercée par ce qu'on appelait les « pays catholiques <sup>1</sup> ».

D'aucuns prétendent que l'Allemagne, l'Angleterre, les pays de l'Amérique du Nord, sont déjà plus qualifiés que tous autres pour cette mission, à cause de particularités qu'y présente le catholicisme, et qui sont un attrait pour les esprits et un élément de succès. La nécessité de la lutte pour l'existence, et aussi de la controverse, la préoccupation de conquérir des fidèles, y ont, disent-ils, aguerri, simplifié et clarifié le catholicisme, qui, pour les mêmes raisons, et aussi par l'effet du caractère germanique et anglo-saxon, a subordonné le secondaire à l'essentiel, s'est débarrassé de certaines choses surannées, ou superflues, et paraissant d'une édification contestable.

C'est cette opinion qui était exposée dans une lettre de Rome à la *Gazette de Lausanne* du 8 septembre 1908, à propos du congrès eucharistique de Londres :

... A un point de vue plus général, y était-il dit, le choix de Londres comme siège de ce congrès eucharistique a été une heu-

1. On pourrait même voir se produire des choses plus étranges. L'*Univers* du 26 février 1909, parlant des Missions africaines de Lyon, constatait leur succès dans les colonies « anglaises » de l'Afrique occidentale, grâce à « la liberté dont jouissent les catholiques sous l'administration britannique ». L'*Univers* ajoutait :

« Au Dahomey, les difficultés viennent surtout de l'administration française. Sur plusieurs points, les indigènes demandent instamment l'ouverture d'écoles, mais le gouvernement ne permet pas aux missionnaires de répondre à ces sollicitations. »

Est-il paradoxal d'admettre que ces missionnaires « français » en arriveront peut-être à se sentir naturellement sollicités de faire valoir leur influence en faveur de la puissance qui seconde ainsi leur apostolat ? Faudrait-il s'étonner, d'autre part, si les indigènes du Dahomey témoignaient à l'égard de la France les mêmes sentiments qu'on constate chez ceux de Madagascar ?

Mais il pourrait y avoir plus fort encore. Je me suis laissé dire que les missionnaires en Indo-Chine, tout en regrettant, comme Français, la situation précaire où tombe cette colonie, estiment qu'ils n'auraient rien à perdre, comme catholiques, à passer sous la domination japonaise, le Japon bouddhiste leur étant moins hostile que la France censément catholique.



reuse idée. Le catholicisme a tout à gagner à prendre contact avec les terres anglo-saxonnes. Le catholicisme souffre précisément aujourd'hui d'un excès de latinisme. La crise qui le travaille actuellement provient en partie de la prédominance exclusive qu'y a prise forcément depuis l'époque de la Réforme l'élément purement latin, élément essentiellement formaliste qui, sans méconnaître le sentiment religieux intérieur, ne lui fait pas cependant toute sa place.

Il est hors de doute que les races du Nord ont une autre façon de comprendre et de pratiquer la religion que les races du Midi. Ce sont les mêmes dogmes et les mêmes rites, et cependant c'est un autre esprit, plus vivant, plus moderne, plus large, plus profond, plus intérieur surtout, qui les pénètre et les anime. C'est cet esprit-là que le congrès eucharistique retrouvera dans la patrie de Newman, de Manning.

Quand, donc, on entend certains Français se plaindre de ce que serait devenu le catholicisme dans leur pays, on ne peut s'empêcher de penser que c'est plutôt le catholicisme qui serait en droit de se plaindre de ce que certains Français font quelquefois de lui.

Quand, d'autre part, on entend des catholiques étrangers prétendre que le catholicisme, au dehors, est plus utile à la France que la France n'est utile au catholicisme : — *Gesta Francorum per Deum*, plutôt que *Gesta Dei per Francos* ; quand ils ajoutent qu'il n'est pas sûr qu'il soit bon, pour le catholicisme, que ce soit la France qui s'en fasse le champion, on est quelquefois embarrassé pour leur répondre.

\*  
\* \*

Après avoir constaté les conséquences que comporte la politique religieuse du régime républicain pour la situation de la France au dehors, une question se pose naturellement. Cette politique est-elle appelée à durer ? Une réconciliation est-elle possible entre la République et l'Église ? En un mot,

le Ralliement n'a-t-il pas encore produit les effets qu'on en avait attendus, ou est-il dans sa nature de ne pas pouvoir les produire ?

A ces questions, il semble qu'il n'y ait qu'une réponse : le Ralliement, en France du moins, ne pouvait aboutir qu'à un insuccès, et, sans attendre l'expérience, on aurait pu le prédire.

Est-ce à dire — j'ouvre ici une parenthèse — qu'on doive se permettre de critiquer la politique dont s'est inspiré le Saint-Siège en conseillant le Ralliement ? Outre qu'il y aurait de la présomption à vouloir lui en remontrer sur sa politique, une critique pourrait n'être pas justifiée en bonne logique, même si l'on se plaçait au point de vue monarchiste, — celui auquel il faudrait surtout se placer pour en éprouver du mécontentement, puisque c'est avec la cause de la Monarchie que l'Église de France s'était identifiée après 1870. Cette Église, au moment où Rome a voulu la réconcilier avec la République, ne pouvait mettre au service du rétablissement de la Monarchie que l'influence dont elle disposait sur le terrain électoral. Or, la preuve était faite, pour les moins clairvoyants, que le parti conservateur, même avec l'appui de l'Église, ne pouvait désormais plus songer à réaliser son idéal par les voies légales, c'est-à-dire électorales <sup>1</sup>. L'Église, en se séparant de la cause monarchiste, ne diminuait donc pas ses chances de succès. Elle s'exposait plutôt elle-même aux critiques, sans utilité pour cette cause, en s'identifiant avec elle. S'en séparer, il est vrai, ne lui profiterait peut-être pas. Mais cela ne pourrait

1. Dans les papiers de Mgr Montagnini, saisis à l'ancienne nonciature du Saint-Siège, une opinion de ce diplomate pontifical n'aura pas manqué de frapper. On ne pouvait, disait-il, attendre des conservateurs français que des subsides. Or, si des subsides sont utiles pour changer un régime, ils ne suffisent à rien.



pas non plus lui nuire beaucoup. C'était donc une expérience à tenter, sans grande conviction ni illusions, mais sans courir de grands risques. D'autre part, en supposant que la cause monarchiste triomphât un jour de la seule manière qui paraissait désormais possible, c'est-à-dire par l'intervention de quelque moyen extra-légal, l'Église et le nouveau régime retrouveraient naturellement leur solidarité d'autrefois.

C'est, sans doute, en vertu de ce raisonnement qu'on a estimé, à Rome, que le Ralliement, s'il ne faisait pas de bien à l'Église, ne lui ferait pas plus de mal qu'elle ne devait, de toute manière, en attendre d'une République que le parti conservateur se montrait impuissant à renverser <sup>1</sup>.

Cette manière d'envisager le Ralliement, outre qu'elle paraît juste en principe, présente encore, pratiquement, ce que les royalistes devraient considérer comme un avantage, en ce sens qu'elle fait apparaître comme sans raison et sans objet l'espèce de ressentiment qu'ils ont semblé éprouver à l'égard non seulement du Saint-Siège, mais aussi des catholiques qui suivaient ses instructions. Je dis que les royalistes devraient y voir un avantage, car ce ressentiment, outre qu'il avait quelque chose de déconcertant au point de vue moral, était dangereux, au point de vue politique, en prévision de l'avenir. Pour qu'il s'expliquât, — je ne dis pas : se justifiât, — il aurait fallu un concours de circonstances dont aucune n'existait. Il aurait d'abord fallu, — ce n'était pas le cas, nous venons de le voir, — que le Ralliement diminuât les chances de succès d'une propagande monar-

1. En d'autres termes, le concours de l'Église aurait pu être plus utile aux conservateurs que ceux-ci n'ont su l'être à l'Église et à eux-mêmes. Aussi est-on surpris de voir, aujourd'hui, certains conservateurs reprocher amèrement à l'Église d'avoir essayé de se sauver par un autre moyen que leur zèle bien intentionné mais inefficace.

chiste ne se réclamant que du suffrage universel. Il aurait fallu, aussi, que le Saint-Siège eût voulu identifier le catholicisme avec la République. Or, il ne le pouvait pas. Établir cette identification, c'eût été, en effet, léser gravement les États monarchiques, dont la population est en majorité, ou simplement en minorité, catholique. Identifier le catholicisme avec le régime monarchique serait tout aussi impossible, car les États républicains du nouveau monde s'en trouveraient lésés. Il aurait fallu, en outre, que ceux des catholiques français qui se ralliaient eussent été condamnés à devenir les adversaires, en matière religieuse, de leurs coreligionnaires restés royalistes. Or, c'eût été bien mal comprendre la situation. C'eût été, du reste, la comprendre tout aussi mal que d'admettre l'hypothèse inverse, c'est-à-dire de croire que le Ralliement dût éloigner les royalistes du catholicisme<sup>1</sup>. Il aurait fallu, encore, qu'on pût croire que les catholiques ralliés ne voudraient plus adhérer, éventuellement, à une Monarchie qui aurait été restaurée après leur ralliement. Mais, d'abord, cela devait paraître impossible, en vertu du principe même qui présidait au Ralliement : accepter le pouvoir établi. En outre, si l'on a pu s'imaginer, au début, que la République saurait s'attacher les catholiques, toute illusion doit s'être évanouie aujourd'hui.

De toute manière, du reste, les royalistes méconnaîtraient

1. «... Au fait, ajoute M. Buffet, ne croyez pas que cette pauvre tentative de ralliement nous ait tournés le moins du monde contre l'Église. Le plus grand nombre des royalistes sont des catholiques ardents comme le furent le Comte de Chambord et le Comte de Paris, comme l'est aussi Monseigneur le Duc d'Orléans. » (Charles Maurras, *Enquête sur la Monarchie.*)

Il s'ensuit que les royalistes, à défaut de pouvoir faire passer des candidats de leur choix, peuvent, sans hésitation, prêter leur concours à la tentative qui se fait actuellement de constituer, non pas un parti politique, mais en dehors de toute allégeance à aucun parti, constitutionnel ou non, un groupement électoral exclusivement catholique.



les devoirs et les droits du Saint-Siège, s'ils attendaient de lui qu'il ne tînt pas compte, avant toutes choses, des intérêts de la religion. Quelque sympathie qu'on ait pour un régime politique, on doit admettre que le Saint-Siège ne saurait, du point de vue d'où il voit et dirige les choses, considérer que comme des contingences ces questions qui passionnent les partis, en tant, du moins, qu'elles n'affectent pas les intérêts dont il a la charge. Ce serait une raison suffisante pour s'abstenir de tout ressentiment à son égard, alors même que son attitude pourrait contrarier un idéal politique déterminé.

Et raison plus que suffisante, — je ferme ici la parenthèse, — dans le cas où cette attitude ne serait d'aucune conséquence pratique quant à la réalisation éventuelle de cet idéal.

Pour attendre un bien certain du Ralliement, il aurait fallu commettre l'erreur de jugement qui consiste à établir, en dépit des faits historiques et des facteurs ethniques, une assimilation entre la France et les pays étrangers. Il est vrai qu'une entente a été possible entre l'Église et celles des Républiques confédérées de la Suisse qui sont catholiques, ou encore celles du nouveau monde, qu'il s'agisse des États-Unis anglo-saxons ou des Républiques hispano-américaines. Mais ces Républiques n'avaient pas eu, dès leur naissance, pour raison d'être une lutte contre des principes avec lesquels l'Église était identifiée. Conquérir leur indépendance nationale, telle avait été leur raison d'être. La poursuite de ce but non seulement ne comportait aucune hostilité contre l'Église, mais devait unir les individus, plutôt que les diviser. En France, au contraire, l'établissement de la République a été la conséquence de luttes intérieures, où se sont trouvés face à face, dès le début, des principes opposés, la République étant d'un côté, l'Église de l'autre. Cette oppo-

sition initiale devait forcément déterminer, dans la suite, les rapports de la République et de l'Église.

Qu'on n'oublie pas, d'autre part, un facteur qui n'est pas sans importance, et qu'on ne retrouve ni à la naissance des autres Républiques ni dans le cours ultérieur de leur histoire : à savoir que, parmi les éléments constitutifs du parti républicain français, certains, — qui en étaient peut-être les plus intelligents, les plus actifs, en un mot les plus « dirigeants », — poursuivaient, entre autres buts, celui de substituer une autre religion à la catholique.

En outre, sans être un profond psychologue, il est facile de se rendre compte qu'en France, contrairement à ce qui est le cas dans les autres Républiques, l'esprit républicain est fait d'orgueil, beaucoup plus que d'un amour sincère de la liberté. Or, en général, — et cela plus en France qu'ailleurs, — c'est l'orgueil, plutôt que l'esprit philosophique, qui fait rejeter la religion. Il est donc inévitable qu'il y ait, en France, antinomie entre l'esprit républicain et l'esprit religieux <sup>1</sup>.

Cela est tellement vrai, que la plupart des Français ne conçoivent la République que sous sa forme anticléricale, et même très souvent, ne lui reconnaissent pas d'autre raison d'être que son identification avec l'anticatholicisme <sup>2</sup>.

1. Les admirateurs de Corot qui, au cours de leurs pèlerinages aux tableaux du maître, sont allés voir, dans la petite église de Ville-d'Avray, celui qui représente saint Jérôme au désert, auront peut-être remarqué, presque en face, un autre tableau représentant le Christ martyrisé par sept personnages d'aspect patibulaire, qui symbolisent les sept péchés capitaux. A première vue, on est surpris que l'artiste ait cru nécessaire de faire intervenir toute cette meute pour accomplir un martyre auquel suffit d'ordinaire, en France, un seul des sept bourreaux mis en scène : l'orgueil. Mais, en lisant le nom de l'artiste : Hesse, qui semble indiquer une origine germanique plus ou moins lointaine, on a l'impression que c'est peut-être à cela qu'il faut attribuer qu'il n'ait pas vu une superfluité dans ce qui n'aurait pas manqué d'en paraître une à un artiste d'un atavisme plus exclusivement français.

2. On peut également s'en rendre compte en tentant l'épreuve inverse, c'est-à-dire en parlant aux Français républicains d'un retour éventuel à



Très significative, comme preuve à l'appui, est l'attitude de ce qu'on pourrait appeler les éléments propagandistes du républicanisme français. Il est visible, en ce qui concerne leur propagande à l'étranger, que c'est surtout dans les pays catholiques qu'ils voudraient implanter le régime républicain, tant il est vrai qu'ils voient principalement dans ce régime une arme de guerre contre le catholicisme. Quand la Norvège se sépara de la Suède, en France quelques personnes sincèrement républicaines, — mais peut-être plutôt étrangères que françaises, — songèrent à faire de ce nouvel État une République. Mais elles ne trouvèrent aucun encouragement auprès du gouvernement français, qu'elles avaient cru naturellement désigné pour faire valoir son influence dans ce sens, ni auprès de la presse française. La raison invoquée pour justifier cette abstention fut qu'une intervention de ce genre déplairait à la Russie. On peut être sûr que cette raison aurait paru moins sérieuse, si, au lieu de la Norvège, il s'était agi de la Belgique, du Portugal, de l'Espagne ou de l'Italie. Mais, aura-t-on pensé à Paris, à quoi bon établir la République dans un pays où le catholicisme est pour ainsi dire inexistant ? Pourquoi dresser la guillotine, s'il n'y a pas de condamné à exécuter <sup>1</sup> ?

Inversement, les républicains français ne comprennent pas que, dans une République quelconque, on puisse ne pas être anticatholique. Lorsque, en 1906 et 1907, se produi-

la Monarchie ou à l'Empire. La plupart du temps, l'une de leurs premières objections, généralement passionnée, est celle-ci : « Ça ramènerait les curés ! » Comment, alors, voudraient-ils d'une République qui, elle aussi, « ramènerait les curés » ?

1. C'est pourquoi, au moment actuel, la propagande des républicains français se concentre surtout sur l'Espagne, avec une intensité souvent incompatible avec les convenances internationales. Dans le *Times* du 2 et du 12 août 1909, il était constaté que « en Espagne, le républicanisme était inséparable de l'athéisme », et que le mouvement républicain en Catalogne tirait une partie de sa force des influences anticléricales s'exerçant de France.

sirent, aux États-Unis, les grandes manifestations de protestation contre la politique religieuse de la France, on put lire dans les journaux parisiens des dissertations sur la dégénérescence de l'esprit républicain en Amérique. En lisant ces articles, on sentait que leurs auteurs s'étonnaient très sincèrement que des Américains pussent encore se croire républicains, du moment qu'ils n'approuvaient pas la politique du gouvernement français. Chose curieuse, des Américains, dans le même temps, — notamment au grand meeting de l'Hippodrome, à New-York, — déclaraient qu'ils s'étaient trompés sur le véritable caractère de la République en France. De part et d'autre, on avait l'air de se dire : « Vous n'êtes pas de vrais républicains. »

Les opinions qu'on vit se manifester, lorsque Spuller lança sa formule de l'« esprit nouveau », furent une démonstration très claire de l'identification que l'opinion française veut établir ou établit instinctivement entre la République et l'anticléricalisme, en même temps qu'elles permirent de prévoir l'insuccès de cette formule. Les anticléricaux de principe devaient naturellement la combattre. Mais ce qu'il y eut de plus intéressant, de plus instructif et de plus probant, ce fut l'attitude des indifférents, des gens détachés de toute préférence politique ou religieuse, de ceux — leur nombre va toujours croissant — à qui il serait complètement égal que la France fût une Monarchie ou une République, qu'elle choyât l'Église ou la persécutât. Ces gens-là, dont l'impartialité était absolue, manifestèrent à l'égard de l'« esprit nouveau » une surprise aussi profonde et sincère que détachée. Sans l'ombre de passion, ils y virent simplement quelque chose d'illogique, de contre nature. Ni le temps ni le raisonnement ne devaient atténuer cette surprise. Une République catholique, ou simplement neutre à l'égard du catholicisme ? C'était quelque chose comme un quadrupède avec une tête d'oiseau, ou un oiseau avec une



tête de quadrupède. Pourquoi, alors, ne pas rétablir l'Empire ou la Monarchie ? C'eût été logique, et, au demeurant, cela leur était complètement indifférent. Oiseau ou quadrupède, peu leur importait. Mais pourquoi vouloir créer des monstres <sup>1</sup> ?

Quant aux quelques républicains qui se montrèrent sincèrement favorables au Ralliement, leur exemple ne prouve rien. On peut dire qu'ils étaient eux-mêmes des ralliés. C'étaient des gens qui s'étaient fort bien accommodés des régimes disparus, qui n'auraient rien fait — pas même voté — pour les renverser, qui avaient accepté la République, dès le début, parce que c'était le gouvernement de fait, mais qui désiraient qu'elle ne différât que par le nom des régimes qu'elle remplaçait. Ces hommes, dont l'espèce s'éteint rapidement, n'ont rien de commun avec ce qu'on appelle couramment les « vrais républicains ».

Il serait facile de rappeler, émanant de ces « vrais républicains », de nombreuses et significatives manifestations, indiquant qu'ils ne sont pas disposés à pactiser avec le Ralliement. Je n'en donnerai qu'un exemple. Il s'agit d'une opinion exprimée, en 1892, dans *La Diplomatie de l'Église sous la troisième République*, par M. Stéphane Pichon, qui devait devenir ministre des Affaires étrangères, ce qui est une raison de plus de le citer dans ce livre. M. Pichon ayant fait figurer ce travail dans un recueil récemment publié

1. Il ne faut pas oublier que Spuller, l'inventeur de l'« esprit nouveau », était d'origine germanique, et que Léon XIII, qui a voulu réaliser cette formule, y appliquait les ressources et l'ingéniosité de l'esprit italien. Il n'est donc pas surprenant que l'un et l'autre aient pu concevoir des combinaisons plus complexes et plus subtiles que ce que l'esprit français, plus uni, accepte sans difficulté.

Etant donnée la mentalité française, le « rallié » ne pouvait donc apparaître au monde politique et au public que sous l'un ou l'autre de ces deux aspects, également défavorables : ou bien un transfuge, ou bien un fourbe, qui s'introduisait par ruse dans la place républicaine, pour la faire tomber ensuite par surprise, — suspicion doublement injuste.

(*Dans la Bataille*), on peut donc admettre que son opinion de 1892 est encore celle d'aujourd'hui, malgré son passage dans plusieurs postes diplomatiques.

... Mais, disait-il, depuis que l'Église se rallie aux doctrines de la Révolution (car c'est bien, je suppose, celles que la République entend représenter), médire d'elle est mal porté. Dieu nous en garde ! Tout au plus ferons-nous remarquer que la résolution qu'elle prend n'est pas nouvelle et qu'il faut vivre en notre temps de pastiches et de copies de l'ancien pour l'admirer.

Elle se ralliait lorsque, sous le Consulat, elle affirmait dans une *exposition de principes* retentissante, due à la plume de M. de Boisgelin, prédécesseur de M. Gouthe-Soulard à l'archevêché d'Aix, sa soumission au gouvernement révolutionnaire. Elle se ralliait lorsque Pie VII sanctionnait la vente des biens du clergé et sacrait l'usurpateur du trône royal à Notre-Dame.

Elle se ralliait, lorsqu'à l'aurore de son pontificat, Pie IX amnistiait les condamnés de Grégoire XVI et embrassait avec attendrissement les prisonniers du château Saint-Ange. Elle se ralliait lorsque le prédécesseur de Léon XIII s'enquêrait avec sollicitude des griefs de ses sujets, les comblait de promesses libérales, et, dans son ardeur à les satisfaire, inspirait à Louis-Philippe, souverain constitutionnel peu désireux d'entrer en lutte avec la garde nationale, l'exclamation pittoresque : « Ce Pape me perdra. » Elle se ralliait lorsqu'en 1848 ses moines se transformaient en démocrates et allaient siéger sur les hauts gradins de la Montagne, tandis que ses curés et ses évêques traitaient de tyrannie le Gouvernement de Juillet et érigeaient les morts de février en héros et en martyrs. Elle se ralliait lorsque, dans la déclaration du 29 mars 1880, elle protestait de son « respect » et de sa « soumission » pour les « institutions actuelles » de la France.

Maintenant encore elle se rallie. Par la voix de ses cardinaux, elle ne nous demande que la destruction pure et simple de toutes les libertés civiles, moyennant quoi elle nous promet que, pour elle, la Charte républicaine sera désormais une vérité. Par la voix de son Pape, elle proclame la nécessité de démolir « toutes les lois qui sont hostiles à la religion et à Dieu », elle convie les catholiques à cette besogne et les autorise, en revanche, à ne pas se soucier des formes de gouvernement, dont aucune n'est « tellement définitive qu'elle doive demeurer immuable »...



Il n'y a qu'un jour où l'Église ne s'est pas ralliée, c'est lorsque, des hauteurs du Vatican, elle a décrété le *Syllabus* et l'infaillibilité papale. Mais je prends la liberté de croire que c'est ce jour-là qui est le bon. Autrement, ce serait le cas de répéter le mot du Capucin, prédicateur du siècle dernier, qui, paraphrasant le philosophe ancien, s'écriait : « Chrétiens, mes frères, il n'y a plus de chrétiens ! »

Ceux qui voudront s'en rendre compte, autrement que par la lecture des lettres pontificales, des circulaires et des mandements épiscopaux, ceux qui voudront joindre l'étude des faits à celle de la théorie liront peut-être avec intérêt ces quelques pages, dont le seul mérite est d'être de l'histoire et qui rappellent ces mots de Pascal : « La duplicité de l'homme est si visible, qu'il y en a qui ont pensé que nous avons deux âmes. » Puissent nos évêques se consoler au doux espoir que l'une et l'autre iront au ciel !

Cette opinion du ministre des Affaires étrangères de la République, on peut affirmer qu'elle est aussi celle de tous les « vrais républicains », animés de ce qu'on appelle le « vieil esprit républicain ». Or, pour quiconque n'est pas aveugle, il est évident, le parti modéré n'existant plus qu'à l'état d'épave, que ce sont les républicains de cette nuance qui sont maîtres, définitivement, de la République. On peut donc aussi poser en principe qu'il y a, désormais, en France, une opposition irréductible entre l'État républicain et l'Église catholique, et que toute possibilité de réconciliation paraît exclue.

\*  
\* \*

L'Église pourra-t-elle, à côté de l'État et malgré son hostilité, vivre et se développer, ou seulement se maintenir dans ses positions actuelles ? Cela serait possible dans un pays où, d'une part, l'État ne serait pas tout, ne dominerait et n'absorberait pas tout, et où, d'autre part, l'opinion publique ne serait pas apathique. Mais cela n'est

pas le cas en France. Dans un pays comme la France d'aujourd'hui, avoir toute l'administration contre soi, c'est la mort. Car l'administration, c'est Ponce Pilate, le fonctionnaire qui craint pour sa carrière et qui fait du zèle. Or, c'est une chose étrange que le peuple de France, le plus frondeur et le plus irrespectueux à l'égard de son gouvernement, soit en même temps le plus soumis à l'égard des organes de ce gouvernement, les fonctionnaires. C'est pourquoi, dans le cas particulier qui nous occupe, il joue un autre rôle que le peuple juif. A Ponce Pilate, hésitant entre sa conscience et le souci de sa carrière, les Juifs criaient : « Si tu le délivres, tu n'es point ami de César. Crucifie-le ! Crucifie-le ! » Aujourd'hui, c'est Ponce Pilate qui crie au peuple de France : « Si tu ne le renies, je ne serai plus ami de César. Crucifie-le ! Crucifie-le ! » Et le peuple de France, par crainte ou respect du fonctionnaire, obéit à Ponce Pilate <sup>1</sup>.

Indépendamment de ce facteur, l'apathie mentale et morale de la plupart des Français d'aujourd'hui suffirait à accomplir l'œuvre de destruction commencée par l'État. La plupart des catholiques n'ont pas compris que la Séparation leur imposait des devoirs nouveaux. Alors même qu'ils ne sont pas détachés de leur Église, ils paraissent tout disposés à la laisser dépérir, moins encore, peut-être, par lésinerie que par habitude, parce qu'on ne leur avait jamais demandé précédemment de s'occuper d'elle.

Ainsi, il n'est guère possible de douter que le maintien du régime républicain en France ne comporte l'extinction progressive du catholicisme, c'est-à-dire, — pour rentrer dans le cadre de ce livre, — la disparition du facteur que le

1. C'est sans doute à quoi songeaient les auteurs de la *Supplique d'un groupe de catholiques français au Pape Pie X* (septembre 1906), lorsqu'ils prédisaient d'« innombrables défections » dans un pays « où l'État dispose d'une force d'intimidation presque sans limite ».



catholicisme a longtemps représenté dans la politique française au dehors<sup>1</sup>.

\*  
\* \*

La France cessant d'être un pays catholique, y a-t-il possibilité qu'elle devienne un pays protestant ? C'est la solution rêvée, en dehors même de certains milieux protestants, par des gens qui ne trouvent pas bon qu'un peuple se passe complètement de religion. De cette manière, la France serait préservée, à l'intérieur, du nihilisme religieux, et, à l'extérieur, elle retrouverait chez les peuples protestants les sympathies qu'elle a perdues du côté des catholiques.

Or, pour toute personne de sang-froid, cela paraît bien irréalisable.

Même laissés moralement libres, c'est-à-dire s'ils n'avaient pas à compter avec un régime politique qui est hostile à toutes les religions sans exception, la plupart des Français se montreraient peu enclins à se tourner vers le protestantisme. S'il s'agit du protestantisme orthodoxe, il ne leur paraît pas différer suffisamment du catholicisme. S'il s'agit du protestantisme libéral, outre qu'il les déconcerte par ses « variations », il ne leur paraît être qu'une

1. Il se pourrait même que le mouvement de « décatholicisation » de la France fût déjà plus avancé qu'on ne se l'imagine à Paris. C'est de la capitale, sans doute, qu'est partie l'impulsion officielle. Mais, d'après tout ce qu'on entend rapporter, il semble que, en ce qui concerne l'adhésion des masses, le mouvement s'opère dans le sens opposé à celui de la plupart des grands mouvements d'idées en France. C'est, semble-t-il, l'église de campagne qui manquera la première, qui manque peut-être déjà, de fidèles et de desservants ; puis, celles des grands centres provinciaux ; enfin, celles de Paris. On aurait tort de n'attribuer cela qu'à la question d'argent. C'est, surtout, le respect humain, et, d'autre part, la crainte de compromettre ses intérêts en déplaisant au pouvoir, qui empêchent de réagir. Or, ces facteurs agissent d'autant plus puissamment, qu'il est plus difficile d'échapper à la surveillance des malveillants, ou à leurs dénonciations.

philosophie, que rien, disent-ils, ne les empêche de pratiquer, tout en continuant de faire partie, nominale-ment, de l'Église où ils sont nés. En outre, il y a dans l'âme française un besoin d'art auquel le catholicisme sait donner satisfaction, ce qu'on peut d'autant moins attendre du protestantisme, qu'il a tenu à adopter, en France, des formes extérieures particulièrement arides, qu'on a su éviter même dans des pays où cette aridité n'aurait pourtant pas eu les mêmes conséquences <sup>1</sup>.

Enfin, beaucoup de Français ont contre le protestantisme un grief qui serait à son honneur, s'il correspondait à une réalité générale. Ce grief consiste à croire que le protestantisme, dans sa morale, réclame beaucoup plus de ses adeptes que le catholicisme. Est-ce exact, en principe ? Ce qui est reconnu, c'est qu'il est arrivé aux protestants français ce qui arrive, en tout pays, à toute minorité confessionnelle. Se sentant isolés, surveillés, ils se sont surveillés eux-mêmes. Ils ont adopté un genre de vie de nature à désarmer la critique. Les Français en ont conclu à une morale sourcilleuse, hérissée. Or, disent-ils, le pauvre monde, par les temps qui courent, ayant déjà beaucoup de peine à ne pas transgresser

1. Un Anglais, anglican, me confiait un jour ses impressions sur le protestantisme tel qu'il lui était apparu en France et dans la Suisse romande. Il me disait qu'il n'avait pas pu s'habituer à sa « désolante aridité », aussi bien quant au culte que quant aux édifices du culte. Une ou deux fois, cependant, cette impression avait été moins prononcée, — à savoir dans des temples qui avaient été autrefois des églises catholiques. L'ancien édifice catholique avait atténué, par son caractère, l'aridité où se complait le calvinisme en France.

Si le protestantisme français peut produire cette impression sur un Anglais, moins épris d'art qu'un Français, et sur un anglican, dont la religion emprunte moins à l'art que le catholicisme, à plus forte raison la produira-t-il sur des Français catholiques.

Comme, d'autre part, les protestants français n'accepteraient pas, même sous sa forme la plus atténuée, le « ritualisme » anglican, on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils fassent des concessions sur ce point pour aller au-devant des catholiques qu'ils voudraient gagner au protestantisme.



la morale catholique, n'est-il pas chimérique, voire barbare, de vouloir lui en imposer une plus inaccessible encore ?

Aussi bien, ceux qui avaient rêvé d'une « solution protestante » commencent-ils à revenir de leur illusion.

Dans un livre récent <sup>1</sup>, un pasteur allemand qui a exercé pendant vingt-huit ans son ministère en France, M. Reinhold Lindenbein, a fait, sur ce sujet, de significatives confidences. Parlant des Français qui se détournent du catholicisme, surtout dans les milieux de l'intelligence, il constate qu'ils préfèrent rester sans religion :

Bien loin d'eux la pensée, dit-il, d'emprunter quoi que ce soit au protestantisme. Le jeune Taine écrivait déjà à un ami : « Ne fais pas de nous des protestants ; laisse-nous être des voltairiens, des spinozistes. » Luther et Calvin leur sont également odieux. Le protestantisme n'est pour eux qu'une forme différente du cléricalisme, qu'ils voudraient terrasser sous toutes ses formes, et même d'autant plus que le point de vue représenté est plus positif. Sans force, sans sève, sans esprit, creux et vide, c'est ainsi qu'ils le qualifient. Il ne représente rien de nouveau pour eux. Il n'est, un peu rapiécé, que le vieil édifice scolastico-catholique, une lamentable doublure de l'Église catholique <sup>2</sup>.

1. *Aus der Gascogne. Der Herr Nachbar zur Rechten.* Berlin, Konrad W. Mecklenburg.

Qu'il s'agisse de la citation qui va suivre, ou des autres relatives au même sujet, je cite mes auteurs textuellement. Les lecteurs catholiques sauront ne pas se formaliser de certains jugements et de certaines expressions qui leur déplairont sûrement.

2. M. Paul Seippel, l'auteur des *Deux Frances*, un de ces Suisses bien intentionnés, mais illusionnés, qui rêvent de construire, sur une base plus ou moins protestante, une « troisième France », intermédiaire entre ce qu'ils appellent la France noire et la France rouge, faisait une constatation semblable, dans le *Journal de Genève* du 3 juillet 1909, à propos du jubilé de Calvin :

«... Des idées fausses ont cours, en France surtout, sur le caractère et la nature de la Réforme. On se plaît à représenter le protestantisme comme une demi-mesure, une demi-émancipation de l'esprit humain, un compromis provisoire et boiteux entre la foi chrétienne et la science, entre le dogme catholique et la libre pensée. De grands esprits ont contribué à propager cette idée. »

Cette idée a plus que cours en France. Elle y est profondément enra-

Il suffit de se rappeler avec quelle haine ils parlent des Genevois, bien que ceux-ci leur soient étroitement apparentés par la similitude de la langue, la grande quantité de sang français qu'ils ont, le voisinage immédiat, et bien que, tout récemment, ils leur soient devenus encore plus semblables pour avoir fait la séparation de l'Église et de l'État, au moyen d'un referendum qui exclut, dans une certaine mesure, les violences exercées par les majorités. Mais c'est le souvenir de Calvin qui faisait déclarer au jurisconsulte Berryer : « A la seule pensée de me trouver dans la protestante Genève, je sens une oppression physique, il me semble que j'étouffe ! » Et Stendhal dit de son père qu'il est « sombre, vindicatif, désagréable, qu'il a le caractère de Genève, où l'on calcule et ne rit jamais. »

Ils n'ont aucune compréhension de la force qui réside dans le protestantisme, et qui se manifeste dans les pays protestants, en Angleterre, en Allemagne, et même dans des villes françaises à l'administration desquelles des protestants prennent part. Et ils ne peuvent qu'être confirmés dans cette aversion par le spectacle de l'Angleterre, qui, malgré la récente alliance, leur est au fond peu sympathique, et surtout par celui de l'Allemagne, dans laquelle ils ne voient qu'un vilain parvenu qui s'est enrichi à leurs dépens, et auquel on espère un jour faire payer avec usure son larcin. Comment s'uniraient-ils en esprit à une nation avec laquelle ils ne voudraient avoir en réalité rien de commun ?

M. Lindenbein aurait pu ajouter que, parmi ces émancipés du catholicisme, la plupart répondent, quand on leur parle d'adopter une autre religion, qu'ils retourneraient plutôt à celle où ils sont nés, le jour où le culte de la « raison » ne leur suffirait plus. C'est une réponse qu'il aura sans doute souvent entendue pendant son séjour de vingt-huit ans en France.

Cet état d'esprit n'est pas particulier aux Français. Il est commun à tous les peuples de formation latine et catholique. On pourrait dire qu'il a trouvé son expression la plus élo-

cinée, et c'est un facteur qu'on n'éliminera pas du problème politico-religieux.



quente dans la déclaration d'un homme d'État espagnol, Emilio Castelar, déclaration faite dans des circonstances qui en accentuaient la signification. C'était à l'Assemblée constituante, le 5 mai 1869. Castelar, qui fut chef du pouvoir suprême sous l'éphémère République espagnole, parlait en faveur de la liberté religieuse, c'est-à-dire, en fait, pour la tolérance du protestantisme, contre le privilège exclusif de l'Église catholique. Mais il se défendait d'aucune hostilité contre cette Église, d'aucune intention de vouloir lui opposer une autre confession. Il n'appartenait pas au « monde de la théologie et de la foi », mais au « monde de la philosophie et de la raison ». Cependant, si jamais il devait retourner au monde dont il s'était séparé, il n'embrasserait certainement pas « la religion protestante, dont le souffle desséchait son âme, desséchait son cœur, desséchait sa conscience, cette religion protestante, l'éternelle ennemie de sa patrie, de sa race et de son histoire ». Il expliquait qu'il retournerait à la religion où il était né. Et, alors, le souvenir de son jeune âge, indissolublement associé à cette religion, lui inspirait, à son égard, comme un hymne d'affection rétrospective, dont une traduction altérerait la poésie, et qui fait penser aux vers de Musset :

...de mon âme attendrie

Sort mon ancien amour <sup>1</sup>.

1. «... Pues bien : yo tengo que decir una cosa, tengo que decirla con íntima fé, como si me presentase delante de Dios para que Dios me pidiera cuenta en el juicio final del uso mejor ó peor que hubiera hecho de mi escasas facultades intelectuales. Yo os diré, yo diré á la Cámara, abriéndole mi conciencia, todo mi pensamiento religioso.

« Yo, Señores Diputados, no pertenezco al mundo de la teología y de la fé ; pertenezco, creo pertenecer al mundo de la filosofía y de la razón. Pero si alguna vez hubiera de volver al mundo de que partí, no abrazaría, ciertamente, la religion protestante, cuyo hielo seca mi alma, seca mi corazón, seca mi conciencia ; esa religion protestante, eterna enemiga de mi patria, de mi raza y de mi historia ; volvería al hermoso altar que me inspiró los mas grandes sentimientos de mi vida ; volvería á prostrarme de hinojos ante la Virgen santa que serenó con su sonrisa mis

La difficulté de faire passer spontanément un peuple du catholicisme au protestantisme ne se constate pas seulement en ce qui concerne les nations latines. Le succès très minime qu'a obtenu, en Autriche, le mouvement connu sous le nom de *Los von Rom!* en est la preuve. Et, cependant, cette entreprise de « dé catholicisation » pouvait être favorisée par des facteurs qui n'existent pas pour les pays latins : une plus grande propension de l'esprit germanique vers le protestantisme ; le sentiment national allemand, qui était mis à la base de cette propagande ; enfin, l'attraction que l'Allemagne protestante pouvait exercer, même dans l'ordre religieux, sur les Allemands d'Autriche.

Mais revenons aux expériences du pasteur Lindenbein en ce qui concerne la France.

Il poursuivait :

Il ne serait pas moins vain de compter sur une régénération du catholicisme sous la forme d'un vieux catholicisme, car les nations romanes n'ont aucun sens pour les religions hybrides. Cette régénération devrait venir d'une Rome repentante. Quant aux curés qui, récemment, sont sortis de l'Église, il n'y a pas grand'chose à attendre d'eux. Parfaitement honnêtes en majorité, mais issus de paysans ou de petites gens, ils n'ont aucune expérience du monde. Ils ont peu d'intelligence, une pauvre éducation de séminaire ; ils sont intimidés. Ils sont encore affligés des coquilles qui rappellent l'œuf d'où ils sont sortis. Ils nagent entre deux courants dont aucun n'est assez fort pour les porter. Ils ne sont ni catholiques ni protestants. Ils ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils veulent, ni davantage ce qu'ils peuvent. Peut-on espérer trouver un réforma-

primeras pasiones ; volveria á empapar mi espíritu en el aroma del incienso, en la nota del organo, en la luz cernida por los vidrios de colores y reflejada en las doradas alas de los ángeles, eternos compañeros de mi alma en su infancia ; y al morir, Señores Diputados, al morir le pediria un asilo á la cruz, bajo cuyos sagrados brazos se extiende el lugar que más amo y más venero sobre la faz de la tierra : la tumba de mi madre, »

(*Discursos parlamentarios de don Emilio Castelar en la Asamblea constituyente*, Madrid, 1873 ; t. I, pp. 304-305.)



teur dans de tels milieux ! Et quand même ce serait le cas, il lui serait difficile de trouver des fidèles parmi les intellectuels. Ils ne veulent rien savoir d'un chemin qui passerait par le Golgotha. Il leur est aussi antipathique qu'à Napoléon I<sup>er</sup>, bien que celui-ci tint ce chemin pour inévitable dans son projet de fonder une nouvelle religion, projet qui traversa étrangement et momentanément son cerveau...

On pourrait trouver étrange que ce soient précisément les plus judicieux de la nation qui n'attendent rien du protestantisme...

Et cependant des torrents de sang n'auraient pas coulé, si la Réforme avait pu se développer sans entraves. Par une voie intellectuelle, par l'évolution, on serait probablement arrivé à de plus grands résultats que ceux qu'a produits la première et sanglante Révolution. Faire des phrases et enfourcher des principes, telle était la principale occupation des chefs, parmi lesquels on ne peut pas signaler de vrais grands hommes ayant de profondes pensées réformatrices. Le moindre mal qu'ils faisaient était de tromper les autres parce qu'ils se trompaient eux-mêmes...

Voici une autre voix, venant de Suisse. C'est le Département de Colportage de la Société évangélique de Genève qui s'occupe particulièrement de propager le protestantisme en France. Or, dans le rapport annuel de cette société, publié par la *Semaine religieuse de Genève* du 20 juin 1908, figurait le passage suivant :

M. le pasteur Ed. Rivier présente alors le rapport du Département de Colportage. Les très nombreux détails que M. Rivier extrait des rapports de 71 colporteurs de la Société (45 à traitement fixe et 26 volontaires, dits colporteurs à la remise) font toucher du doigt les difficultés parfois considérables rencontrées par ces modestes et utiles semeurs de la bonne parole, mais aussi les résultats incontestables produits par leur fidèle et persévérante activité au service de l'Évangile. Si, en effet, les populations françaises, travaillées ici par l'ignorance, la superstition et le fanatisme catholiques, ailleurs *et surtout*<sup>1</sup> par la libre pensée grandissante, témoignent, à

1. Qu'on remarque ce *et surtout*, que je souligne moi-même. Cela vient à l'appui de ce que je soutiendrai tout à l'heure, à savoir que le protes-

l'égard des colporteurs, de leur marchandise et de leur message une hostilité souvent brutale et irréductible, plus d'une fois, en revanche, les mêmes colporteurs ont réussi, par leur à-propos, à faire revenir les gens de leur première impression défavorable, à leur faire acheter un Nouveau Testament, ou quelque traité religieux, et à leur faire entendre avec fruit le message évangélique. Il semble que c'est par la vente de l'*Almanach du Tempérant* et d'autres publications antialcooliques que les colporteurs réussissent actuellement à atteindre le plus de gens et remportent les plus visibles de leurs succès.

Il n'y a pas là, il est vrai, l'aveu formel d'un échec. Mais peut-on considérer comme des succès sérieux ceux qu'on ne peut obtenir que par des moyens aussi détournés, en faisant appel à l'hygiène, plutôt qu'au sentiment religieux ?

La propagande protestante se rend compte, du reste, que l'école laïque, dont elle avait d'abord rêvé de s'emparer et de se faire une base d'opération, lui rend la tâche difficile. La même *Semaine religieuse de Genève* du 15 août 1908 publiait ceci :

Dans une lettre privée d'un pasteur évangéliste de l'Ouest de la France, bien placé pour voir ce qui se passe, observateur et ne s'emballant pas, nous cueillons les lignes suivantes :

« Les enfants de B. sont comme la plupart des enfants de France, à l'heure actuelle, sous une influence délétère entre toutes, celle de la soi disant libre pensée. On me disait encore, il y a peu de jours : « Ah ! Monsieur, si vous saviez tout ce qu'ils entendent dire à l'instituteur ! La loi lui interdit sans doute d'aborder les questions religieuses ; mais l'instituteur n'en tient pas compte, sachant bien que le gouvernement l'approuve au fond, qu'une plainte est difficile et que, dès lors, il ne risque pas grand'chose. Devant les enfants, il nie même l'existence de Dieu !... L'école actuelle en France est une école d'athéisme. »

Nous sommes tous enclins à généraliser avec excès ce qui nous touche, et c'est peut-être, probablement même, au moins en quel

tantisme a moins à craindre d'une France catholique que d'une France libre penseuse. On peut en dire autant de toute autre religion.



que mesure, le cas du jugement qui précède. Pourtant, trop de voix concordantes se font entendre pour qu'il ne renferme pas une sérieuse part de vérité. Cela est grave <sup>1</sup>...

La « solution protestante » n'a pas seulement contre elle le peu d'inclination naturelle des Français pour le protestantisme. Elle est aussi rendue difficile par le mauvais vouloir, pour ne pas dire l'hostilité, du monde politique républicain. Sans doute, il y a dans ce monde des hommes qui sont eux-mêmes protestants, ou qui ont des attaches protestantes, et qui ne verraient pas avec déplaisir le protestantisme s'implanter en France. Mais ils ne feraient rien pour cela, car on les accuserait d'être de la « vache à Colas », ce qui est presque aussi mal porté que d'être « clérical ». Du reste, ces hommes ne sont qu'une infime minorité. Parmi les républicains dirigeants, les modérés — dans la mesure, toutefois, où ils auraient le courage de braver le soupçon de cléricalisme — épargneraient plutôt le catholicisme. Les radicaux, qui sont les plus influents, sont opposés à toute religion. « Luther et Calvin leur sont également odieux », comme dit le pasteur Lindenbein. Aussi, de presque tous les points du camp républicain, adresse-t-on aux protestants le reproche de n'avoir vu dans la République que le moyen

1. L'évêque de Cahors, poursuivi pour avoir condamné certains livres scolaires, disait, dans sa déclaration devant la cour d'appel d'Agen, le 28 juillet 1909 :

«... Entre les mains d'enfants de six à treize ans, ces instituteurs mettent des livres où il est dit : « Le temps des religions révélées est fini, « le règne des dogmes est passé .., la science ne permet plus de croire « ni à la révélation ni aux livres saints qui contiennent des absurdités. » (*Cours de Morale, Bayet et Payot.*) « Nous sommes incapables de connaître « rien de certain sur Dieu, l'âme et la vie future..., chacun peut se « choisir une religion à son goût, ou même s'en passer. » (*Mêmes auteurs.*)

Vers le même temps où l'évêque de Cahors écrivait cela, une revue protestante, *Foi et Vie*, publiait une étude très documentée, montrant, par la manière dont les manuels scolaires avaient été expurgés, que c'était bien l'école athée, et non pas l'école neutre, que la République voulait faire prévaloir.

de substituer un cléricisme à un autre <sup>1</sup>. On leur signifie qu'ils se sont trompés, que la République ne leur fera pas plus grâce qu'aux autres « cléricaux ». On le leur prouve, aussi bien en France que dans les colonies, par des discours et par des actes. On dirait presque que les républicains ont contre eux un grief spécial, celui de manquer de prétexte pour les combattre, puisqu'ils ne peuvent pas les accuser, comme les catholiques, d'avoir combattu la République <sup>2</sup>.

1. Il faut reconnaître que, au début de la troisième République, on leur avait donné l'illusion qu'on les traiterait autrement que les catholiques. Gambetta, dans son discours de Romans, avait dit : « Il faut rendre justice à l'esprit qui anime les autres Églises, et s'il y a chez nous un problème cléricale, ni les protestants ni les juifs n'y sont pour rien. » Mais il était inévitable que, par l'effet d'une évolution naturelle, les successeurs de Gambetta fissent un bloc du « cléricisme », quelle qu'en fût la couleur.

2. L'attitude du grand public ne diffère pas de celle des dirigeants. En voici un exemple typique. Le 2 novembre 1909, l'« Union de libres penseurs et de libres croyants pour la culture morale », l'une de ces sociétés qui semblent avoir pour but, sans se livrer à un prosélytisme proprement dit, de rendre le public français favorable au protestantisme, avait organisé, aux Sociétés savantes, un meeting à propos de l'affaire Ferrer. J'y assistais, en simple observateur. Ce qui s'y passa fut particulièrement probant au point de vue qui nous occupe. M. Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne, commença par un discours virulent contre le catholicisme, considéré comme un anachronisme malfaisant. Grand enthousiasme du côté du public, composé de bourgeois. M. Jean-Jacques Kaspar lui succéda et fit un exposé savant et documenté du cas Ferrer. Enthousiasme plus grand encore du côté du public. M. Wilfred Monod, pasteur protestant, vint ensuite, usa d'abord de précautions oratoires, condamnant tous les actes d'intolérance, sans oublier Michel Servet. Puis il parla ouvertement en pasteur protestant... Alors ce fut une tempête du côté du public. On criait : « A bas toutes les religions ! » Ou bien : « A bas toutes les calottes ! » Ou bien : « Il veut nous convertir au protestantisme ! » Ou bien : « Allez chercher une soutane alors. » Et toutes ces vociférations semblaient se résumer dans ce cri, poussé par ceux qui, un instant auparavant, se montraient les plus excités contre le Pape : « Vive le Pape ! alors. » M. Kaspar intervint, se déclara « chrétien », lui aussi, — manière circonspecte, sans doute, de se dire protestant, — et, comme tel, demanda la tolérance en faveur de M. Monod. Du coup, il parut perdre toute la popularité que lui avait valu son discours précédent. M. Monod put à peine achever le sien, et se rassit, un peu pâle. Un autre orateur ayant fait allusion à la condition des protestants en Espagne, cela sembla accentuer la défiance. Quand l'assemblée se sépara, il y avait manifestement de la fraîcheur dans l'air. Le public



Il n'est donc pas surprenant que certains protestants reconnaissent qu'ils étaient mieux traités sous les régimes précédents que sous le régime actuel. C'est sans doute à l'hostilité dont ils se sentent l'objet qu'il faut attribuer, de leur part, certaines manifestations de solidarité avec les catholiques, qu'on a vues se produire durant ces dernières années.

Déjà, en 1901, un protestant, M. Gaston Mercier, disait dans son livre intitulé *L'Esprit protestant* :

Nous protestants français, nous ne sommes pas anticatholiques ; on ne verra pas notre main dans cette guerre sans merci faite par nos gouvernants aux idées religieuses, ... parce que nous sentons très bien que derrière les idées catholiques que l'on vise, ce sont aussi les idées protestantes, ce sont, en un mot, les idées chrétiennes que l'on atteindrait du même coup...

Et, plus loin :

Les protestants de France ne peuvent pas avoir la prétention de convertir la France à leur religion. La France est un pays catholique ; cette religion catholique est conforme à ses traditions, à son passé et à son génie. La France restera catholique.

Ultérieurement, la pétition protestante adressée au Sénat, pour lui recommander de rejeter le projet de loi sur la dé-

français avait vu percer le protestantisme : le charme était rompu. Cela était d'autant plus symptomatique, que ce public avait été chauffé à blanc contre l'Église catholique, rendue responsable de l'« assassinat » de Ferrer. On avait l'air de dire au pasteur protestant : « Vous ne valez pas mieux. » Il semblait presque que ce mouvement d'opinion profitât aux « assassins » de Ferrer. Et cependant, M. Monod, avant de parler en pasteur protestant, avait obtenu un réel succès par des considérations d'ordre purement philosophique.

Celui qui, l'avant-veille, aurait assisté au meeting maçonnique du Grand-Orient, également à propos du cas Ferrer, n'aurait pas manqué d'avoir l'impression qu'il se trouvait en contact avec la « vraie » République, libre penseuse dans le sens de franchement athée, et partant acceptée sans restriction par tous, tandis que le meeting des « libres croyants » avait visiblement à sa base un malentendu entre les orateurs et le public.

greffer sur cet Acte une politique de « coups d'épingle <sup>1</sup> ».

En envisageant la question du seul point de vue franco-marocain ou germano-marocain, on comprenait l'attitude des deux gouvernements contractants. Le gouvernement de Berlin, outre les avantages économiques signalés, obtenait aussi celui — dont tout le monde devait profiter — de rétablir, pour le commerce, une sécurité qui était entravée par la politique de rivalité. Le gouvernement de Paris, outre qu'il pouvait espérer que l'ordre politique régnerait désormais plus facilement au Maroc, devait surtout apprécier la disparition des appréhensions que lui causait la possibilité d'un conflit avec l'Allemagne, des angoisses dont cette possibilité remplissait les milieux parlementaires, créant parmi eux un état d'esprit dont on commençait à craindre qu'il ne menaçât la stabilité ministérielle.

Plus intéressant, naturellement, serait l'arrangement du 9 février, si, outre l'atténuation de la rivalité franco-allemande, il devait avoir une portée plus étendue.

Sur ce point, on en est réduit aux conjectures.

L'Allemagne a-t-elle voulu s'assurer le concours — ou la neutralité — de la France en vue d'un objet déterminé, par exemple la question d'Orient? Voudrait-elle créer au Maroc une rivalité franco-espagnole <sup>2</sup>? Ou bien songerait-elle à dis-

1. Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1909, M. André Tardieu devait reconnaître que « la Déclaration du 9 février 1909 n'énonçait rien de nouveau à considérer son texte ». Donc, elle ne pouvait pas modifier l'Acte d'Algésiras. Son esprit consistait dans l'abandon, par l'Allemagne, de l'« occasion » que celle-ci trouvait dans la question marocaine de créer des difficultés à la France. « Depuis 1905, disait M. Tardieu, l'Allemagne n'avait pas voulu renoncer à cette occasion : la menace devait rester suspendue sur notre tête sous la forme d'une question perpétuellement ouverte, au service des revendications générales de la politique allemande. »

2. A l'occasion des événements du Riff on a vu apparaître des symptômes de cette rivalité, et se produire des manœuvres destinées à la faire naître. Le même jour (31 juillet 1909), le *Temps* signalait du côté austro-allemand, et les *Débats* du côté espagnol, un commencement de campagne en vue d'opposer la France à l'Espagne.



soudre la Triple-Entente ? A isoler l'Angleterre, en cessant d'inquiéter la France ? Ou même à préparer, contre l'Angleterre, un rapprochement franco-allemand ? Ou encore, à isoler la France, et à préparer un rapprochement anglo-allemand contre elle ?

D'autre part, comme certains indices pourraient le faire croire, les milieux dirigeants, en France, se seraient-ils laissé convaincre que l'Entente cordiale était la cause de l'hostilité allemande, et, voulant avant tout, notamment à l'approche des élections, qu'il n'y eût plus de motif d'appréhension, l'arrangement du 9 février aurait-il été, dans leur esprit, un premier pas vers l'abandon de cette Entente, qu'ils remplaceraient par une entente franco-allemande ?

Rien n'autorise encore à dire qu'une quelconque de ces éventualités ait été déterminante pour les signataires de la Déclaration du 9 février. Mais il n'en apparaît pas moins que l'événement peut faciliter un acheminement vers l'une ou l'autre d'entre elles.

Ce qui pourrait faire croire que l'un ou l'autre des gouvernements signataires, ou l'un et l'autre, ont eu quelque chose d'autre en vue que le simple aplanissement de leurs difficultés au Maroc, c'est que cet aplanissement pouvait très bien s'effectuer sans la Déclaration du 9 février. Celle-ci, « ne disant pas grand'chose », selon l'expression de M. de Kiderlen-Waechter, avait donc l'air d'une manifestation politique, plutôt que d'un arrangement pratique portant sur des choses concrètes.

La *Réforme économique* a publié (26 février 1909) le texte d'une conférence faite à la Société d'économie politique nationale par M. Marcel Dubois, professeur à la Sorbonne, sur cet accord franco-allemand. L'éminent géographe, qui parlait avec l'impartialité du savant, et non en homme de parti ou en publiciste politique, formulait le jugement suivant, lequel corrobore les appréciations qui précèdent :

... Donc, l'accord relatif au Maroc ne pouvait pas être un triomphe ; et il n'en est pas un. C'est un fait dont l'expression diplomatique a l'allure de cordialité et de bonne humeur, et aussi de tact parfait, que lui ont donnée des hommes qui ont ces qualités ; on ne le dira jamais trop à leur éloge...

Au surplus, ce n'est point cette face de la question qui nous intéresse, nous Société d'économie politique nationale. Ce qui nous semble inquiétant, moins dans le texte de l'accord que dans les commentaires de la presse, reflétant mais plus encore faisant l'opinion publique en pareille matière, c'est, d'une part l'ingénuité simulée des journaux allemands qui font valoir leur modeste prétention aux seuls avantages économiques, et, d'autre part, l'ingénuité bien sincère des nôtres qui préfèrent la satisfaction protocolaire aux bénéfices de mise en valeur des richesses marocaines <sup>1</sup>. Encore une fois, je doute qu'on ait pu espérer mieux ; j'en doute tellement que je me demande s'il était urgent de conclure au lieu d'attendre une meilleure occasion... Mais il y a là sans doute quelque raison cachée de « politique générale... » Tout au plus avon-nous le droit d'espérer un prochain éclaircissement de quelques termes bien touchants... mais bien obscurs. Je ne sais, par exemple, comment on s'assurera que les Français et les Allemands coopèrent avec égalité aux œuvres d'exploitation économique du Maroc ! Qui donnera le plus de capitaux, qui enverra le plus de colons ? Comment établira-t-on des équivalences entre la concession d'une mine et celle d'un port ? Je suis bien sûr qu'on ne rééditera pas la faute de la concession aux navires allemands de se servir de nos ports métropolitains et coloniaux en échange de la concession à nos navires de toucher les ports allemands qui ne sont ni utiles ni placés sur notre chemin... parce que les termes des traités sont identiques..., car le temps de cette diplomatie de formules est passé pour toujours... Pourtant nous voudrions

1. M. Marcel Dubois ne se tromperait-il pas, peut-être, en parlant de l'« ingénuité sincère » des journaux français ? Il est à craindre qu'ils n'aient été ni ingénus ni sincères. On avait l'impression que leur allégresse était trop exubérante pour ne pas être feinte, et que ce n'était même pas dans un esprit officieux qu'ils feignaient ainsi. Obsédés par le cauchemar allemand, voulant à tout prix en être délivrés, ils feignaient d'être très satisfaits de ce qu'on leur accordait, afin de pouvoir se désintéresser du reste. C'était donc, plutôt que de l'ingénuité, une manifestation nouvelle de la pusillanimité dont la presse française a fait preuve pendant toute l'affaire marocaine.



voir l'accord passer des phrases aux actes pour être édifiés !

En tout cas, s'il est vrai que la reconnaissance, même purement formelle, de notre intérêt politique spécial peut nous valoir au Maroc une influence capable de se monnayer en avantages commerciaux, il est plus vrai encore qu'une invasion de colons, de commis voyageurs et de produits allemands serait pour l'Allemagne l'origine d'une très puissante influence politique. La prépondérance du peuplement italien en Tunisie, inoffensive en temps de paix, serait un grave danger en... d'autres temps. Si dans dix ans l'Algérie compte, sur son flanc marocain, une nombreuse colonie allemande... tout sera-t-il pour le mieux ? C'est pourquoi il est inquiétant de constater la quiétude avec laquelle nombre de nos publicistes, et des plus distingués, relèguent au rang secondaire les avantages d'égalité économique obtenus par l'Allemagne, et vantent à outrance la satisfaction d'amour-propre politique que nous avons obtenue. Qu'ils relisent donc l'admirable livre de notre confrère René Mauzaize sur « l'art allemand de se créer une marine aux dépens d'autrui » et qu'ils comparent les énormes bénéfices que l'Allemagne retire de l'exploitation de notre domaine colonial, tandis que nous ne gagnons et n'avons rien à gagner dans les siennes <sup>1</sup>...

Je tiens à spécifier que je n'ai pas voulu critiquer la Déclaration franco-allemande, en ce sens que je voudrais dire que le Quai d'Orsay aurait pu faire mieux. Il aurait pu, sans grand inconvénient, se dispenser de rien faire. Du

1. Le *Matin* du 12 juillet 1909 publiait la dépêche suivante de son correspondant de Berlin, d'où il semble bien résulter qu'en Allemagne on interprète l'arrangement franco-allemand comme maintenant les entraves que l'Acte d'Algésiras a mises à l'action française au Maroc :

«... Plusieurs journaux allemands reproduisent aujourd'hui la note suivante que publie une correspondance berlinoise :

« Depuis quelque temps la presse française s'efforce de présenter la situation au Maroc comme si désespérée que seule une intervention armée de la France serait capable de rétablir de nouveau à peu près l'ordre dans l'empire chérifien. Mais comme aussi bien le traité d'Algésiras que l'accord franco-allemand pour le Maroc n'offrent plus aucune possibilité de continuer une plus longue pénétration pacifique au Maroc, ainsi qu'on nomme si joliment aux bords de la Seine les désirs de conquête de la France, on essaie maintenant de se procurer un nouveau mandat européen. »

l'Angleterre anglicane, l'Allemagne et les autres pays luthériens étaient restés des Monarchies, tandis que les calvinistes avaient fait valoir leur influence en faveur du régime républicain. Si cette thèse était fondée, on ne pourrait donc pas s'attendre à ce que les protestants français, qui sont presque tous calvinistes, pussent jamais s'adapter à une France qui ne serait plus républicaine. Mais il y a toute apparence qu'elle n'est pas fondée. Quand Farel et Calvin arrivèrent à Genève, cette ville était déjà, pratiquement, une République. Il en était de même dans les cantons de la Suisse, notamment quand Zwingli parut. Ce n'est donc pas le calvinisme qui donna naissance aux institutions républicaines en Suisse. Quant aux Provinces-Unies des Pays-Bas, dont M. Fredericq tire argument, elles ne s'émancipèrent de la domination espagnole que parce que la politique de Philippe II était hostile à la religion nouvelle, qu'elles avaient adoptée. Et, s'étant émancipées, elles adoptèrent le régime républicain, non pas, vraisemblablement, parce que calvinistes, mais plutôt, semble-t-il, en vertu de cette tendance dont il sera reparlé au cinquième chapitre de ce livre, et qui, jusqu'à une époque récente, portait naturellement les provinces ou colonies sécessionnistes à adopter ce régime. Si le calvinisme devait rendre ses adhérents républicains, les Hollandais d'aujourd'hui voudraient le redevenir. Or, il n'en est rien. Ce n'est pas davantage le cas pour les calvinistes de Hongrie. Quant aux Américains du Nord, bien que le protestantisme de la plupart d'entre eux ressemblât plus au calvinisme qu'à l'anglicanisme, ils ne songèrent pas à se constituer en République avant que des difficultés économiques les eussent poussés à rompre avec l'Angleterre. Ils se sont alors constitués en République, non pas, vraisemblablement, parce que calvinistes, mais, plutôt, comme sécessionnistes.

D'autre part, si la thèse du professeur Fredericq était



fondée, l'Allemagne devrait moins s'éloigner de la République que l'Angleterre, puisque le luthéranisme est plus près du calvinisme que l'anglicanisme. Or, c'est le contraire qui est le cas.

La vérité est sans doute plus simple, et de nature moins théologique. Les protestants français se sont montrés favorables à la République, parce qu'ils avaient rencontré de l'opposition du côté du pouvoir royal. Luthériens et anglicans auraient sans doute fait de même si, par suite de circonstances apparemment étrangères à la religion et à la politique, le pouvoir ne s'était rangé de leur côté.

Du reste, même avec la meilleure volonté, on ne distingue pas quelles différences doctrinales, entre les diverses confessions protestantes, pourraient provoquer, entre leurs adhérents, une aussi grande divergence quant à leur idéal politique.

En un mot, les calvinistes français ne sont pas plus que les luthériens d'Allemagne ou les anglicans d'Angleterre prédestinés à être républicains. C'est dire qu'ils pourraient s'adapter à une France qui ne serait plus républicaine, s'ils se rendaient compte qu'un autre régime serait préférable, pour leur religion, à une République athée systématiquement hostile à toutes les confessions.

Ce qui est vrai des protestants l'est aussi des Israélites. Si leur influence politique et laïque s'est accrue, ils déplorent le marasme où est tombée leur religion. Les *Archives Israélites* ont publié (15 avril 1909) un intéressant aveu à ce sujet :

Il a fallu, y lisait-on, pour combler les vides qui menacent de démembrer l'austère établissement où se forment nos pasteurs, se montrer plus accueillant que par le passé, faire fléchir les anciennes et sévères règles et recevoir avec une satisfaction non déguisée les aspirants rabbins venus du dehors, Russes, Roumains, Orientaux de toute provenance.

Les *Archives Israélites* voyaient la cause du mal qu'elles signalaient dans l'enseignement universitaire :

D'ailleurs, disaient-elles, l'instruction donnée dans les établissements d'enseignement public est nettement antireligieuse, et les élèves qui sont élevés par l'*alma mater* deviennent la proie facile des doctrines de négation dont on leur meuble l'esprit, et qui se présentent avec le prestige de la science.

Hors de France, l'exemple le plus frappant est celui de Genève, la cité de Calvin, qui, tandis qu'elle envoie en France des missionnaires pour la « protestantiser », est elle-même « déprotestantisée » à vue d'œil par le souffle d'incrédulité qui lui vient de France <sup>1</sup>.

Dans cette lutte, c'est Genève qui succombe, c'est-à-dire le protestantisme qui est refoulé par l'incrédulité. C'est, du reste, le recommencement de l'histoire. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Genève avait d'abord salué avec satisfaction l'apparition des « philosophes » et approuvé leur œuvre. Peut-être croyait-elle y voir une base pour la propagation de son propre idéal. Mais elle dut bientôt s'apercevoir de l'abîme qu'il y avait entre le mouvement encyclopédique et cet idéal, ainsi que du tort que celui-là faisait à celui-ci.

Dans son opuscule : *Voltaire et les Genevois*, publié en 1857, J. Gaberel disait :

Lorsque les philosophes français proclamèrent la doctrine de la tolérance religieuse, Genève s'associa de cœur au mouvement qu'ils

1. Le territoire de Genève se compose de deux parties bien distinctes, au point de vue historique : l'ancienne République calviniste ; puis les « communes réunies », détachées de la Savoie et du pays de Gex, et annexées à Genève par les traités de 1815. Or, ces « communes réunies » sont restées catholiques, après avoir triomphé, notamment, du *Kulturkampf* inauguré par Antoine Carteret. Il semble donc que ce raisonnement devrait s'imposer même aux Genevois les plus désireux de « protestantiser » la France : Si Genève n'a pas pu amener au protestantisme cet ancien territoire français, qui lui appartient depuis bientôt cent ans, qui est soumis directement à son influence, comment pourrait-elle espérer y amener la France elle-même, où elle n'a aucune action ?



déterminèrent, et se réjouit de voir son plus précieux privilège s'étendre sur les nations voisines. Toutefois cet accord entre les libres penseurs français et la cité de Calvin ne put être complet, car Genève, en repoussant le despotisme romain, avait toujours entendu garder la foi chrétienne dans son intégrité, tandis que les philosophes voulaient envelopper dans la même ruine le fanatisme religieux et la religion elle-même. Genève fut donc obligée de séparer sa cause de celle des hommes qui refusaient à la Divinité toute part dans le gouvernement du monde, et proclamaient qu'en morale la liberté pour chacun de faire ce que bon lui semble est la règle unique de la conscience humaine. Grâce à sa puissante organisation religieuse, notre cité fut longtemps préservée de l'incrédulité française ; elle sut déployer contre ces doctrines nouvelles l'énergie qu'elle avait manifestée autrefois envers les vieilles superstitions romaines. Les magistrats, les savants et les pasteurs genevois s'unirent étroitement pour préserver leur ville d'un matérialisme grossier, et leurs efforts furent couronnés de succès positifs. Mais la position des amis du christianisme devint bien difficile à Genève, lorsque Voltaire résolut de se fixer dans la vallée du Léman.

Le philosophe, devenu vieux, désirait trouver le calme et l'indépendance sur la terre classique du protestantisme, mais son esprit essentiellement dominateur voulut bientôt imposer ses vues et ses tendances aux hommes qui lui donnaient l'hospitalité. Il forma le plan de transformer Genève à l'image de la société française, et, durant vingt années, il multiplia ses efforts et ses travaux, « afin, « disait-il, de pervertir cette cité pédante qui conservait un bon « souvenir de ses réformateurs, se soumettait aux lois tyranniques « de Calvin et croyait à la parole de ses prédicants <sup>1</sup>. »

Dès lors, en effet, Genève eut à lutter pour la défensive, non seulement contre Voltaire, mais, en général, contre les étreintes et les enlacements de la philosophie encyclopé-

1. Il suffirait de remplacer le nom de Voltaire par ceux de certains Français connus à Genève, pour que les Genevois d'aujourd'hui pussent s'imaginer que ce passage du livre de J. Gaberel s'applique à la situation actuelle de leur ville. Car ces Français, eux aussi, ne songent qu'à « transformer Genève à l'image de la société française », en y introduisant non seulement un « matérialisme grossier », mais encore d'autres choses dont il n'était pas question du temps de Voltaire.

dique, qui, de France, dirigeait ses tentacules vers elle. Une surveillance très stricte fut exercée sur toute la production imprimée qui s'introduisait dans la ville. La gloire de Voltaire ne le protégea pas : *Jeanne d'Arc*, *Candide*, le *Dictionnaire philosophique portatif*, furent brûlés par la main du bourreau.

Malgré tout, si la France n'était pas redevenue catholique, Genève aurait cessé d'être protestante, de même qu'elle s'éloignera, désormais, du protestantisme, dans la mesure où la France s'éloignera du catholicisme. Car l'ennemi qui l'assaille, en prenant la France comme base d'opération, est encore plus audacieux, plus nombreux et mieux armé qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis qu'elle-même est plus désarmée, ne disposant plus des moyens de défense auxquels elle pouvait recourir du temps de Voltaire.

Au contraire, une France catholique serait, pour « Genève calviniste », un objet d'émulation. Entre Bossuet et Voltaire, cette Genève devrait préférer avoir affaire à Bossuet, à l'auteur des *Variations*, plutôt qu'à celui des livres brûlés par la main du bourreau.

Pour ce qui est de la France elle-même, on peut donc prévoir que, le régime républicain y subsistant, le protestantisme y subira le même sort que le catholicisme, qu'il y est voué au déclin et à l'extinction. Même une alliance entre protestants et catholiques ne parviendrait plus, peut-on croire, à soustraire les uns et les autres à leur destinée.

Dans ces conditions, il est naturel que les partisans de la « solution protestante » voient s'évanouir la seconde de leurs espérances, celle qui leur faisait entrevoir une France retrouvant chez les nations protestantes le crédit moral et les sympathies qu'elle perdait chez les nations catholiques. Les nations protestantes, quand elles ont vu que la République répudiait indistinctement toutes les religions, ont mo-



difié l'attitude favorable, ou de neutralité bienveillante, qu'elles avaient d'abord adoptée à son égard, alors qu'elles espéraient trouver en elle une alliée dans le domaine confessionnel. M. Augagneur, au cours d'une interview publiée par le *Matin* dans l'été de 1907, disait, à propos de Madagascar : « Tous ces Anglo-Saxons protestants nous méprisent, nous Latins immoraux et areligieux !. »

Cela est vrai, non seulement des Anglo-Saxons, et pas seulement à Madagascar. Le *Journal de Genève*, qui est un des organes les plus importants et les plus considérés du protestantisme international, et dont l'opinion avait d'autant plus de prix qu'il ne parlait pas au nom des intérêts politiques d'un pays déterminé, disait, le 14 février 1908, à propos de l'attitude de M. Augagneur dans la grande île africaine :

... Si la République redoute la semence de liberté que répand le christianisme, elle doit renier le principe même d'où elle est née, renier l'histoire, ignorer la Révolution, effacer la devise qui orne ses monnaies, interdire toute culture moderne et borner au maniement du fusil et au respect du fonctionnaire toute l'instruction des Malgaches.

Le Louis XIV sans majesté qui gouverne Madagascar ne nous fera jamais croire que les missionnaires représentent un danger pour la nation. C'est une légende que les hommes du Bloc cher-

1. Au congrès anglican de 1907, un rapporteur, passant en revue « la vie religieuse sur le continent », en venait à la France et insistait sur la « terrible leçon » ressortant « du spectacle de cette nation qui, ouvertement, avec ostentation, de propos délibéré, ignore Dieu ».

Etant en Amérique, en 1906 et 1907, au moment le plus critique des luttes religieuses en France, j'ai pu constater, dans les milieux protestants, presque autant de réprobation que dans les milieux catholiques, bien que ceux-ci manifestassent la leur plus publiquement, dans des meetings. M. A. Tardieu, dans une de ses lettres d'Amérique au *Temps*, constatait le même fait. Il ajoutait que, bien qu'il ne fût pas « combiste », il éprouvait parfois le besoin de protester. Je comprends ce sentiment. Car on avait un peu l'air de considérer le Français comme appartenant à un peuple de sauvages. Quoiqu'il dût donner raison, dans son for intérieur, à ses interlocuteurs américains, un sentiment naturel devait le faire se rebeller, pour la galerie.

chent à répandre pour tromper l'opinion française. Ce qu'ils veulent détruire, c'est le christianisme. Les faits scandaleux de Madagascar ne sont qu'un incident de la lutte acharnée livrée à toutes les religions chrétiennes par la franc-maçonnerie française.

On ordonne la fermeture des temples sous les prétextes les plus futiles. Dans une province, sur 22 temples, six seulement restent ouverts. Et nombre de ces lieux de culte existaient avant la conquête. Il en résulte que, pour les protestants de l'île, le gouvernement de la reine Ranavaloa représentait plus de liberté. Il valait bien la peine d'exiler cette pauvre femme loin de son pays, de fusiller ses ministres, de dépenser des centaines de millions et des milliers de vies humaines pour introduire le progrès à Madagascar !...

C'est le régime des Jacobins incultes et haineux. Ils écrivent sur tous les murs les mots magiques : « Liberté, égalité, fraternité. » Et ils s'appliquent ensuite par tous leurs gestes, par toutes leurs pensées, à faire mentir l'admirable formule que la France a répandue dans le monde.

Il est donc exact de dire, — pour rentrer de nouveau dans le cadre de ce livre, — que le régime actuel a, au dehors, aliéné à la France les catholiques, sans lui gagner les protestants.

\*  
\* \* \*

Voilà comment se pose, dans l'ordre international, la question politico-religieuse, non seulement pour la France, mais aussi, pourrait-on dire, pour quelque puissance que ce soit.

Ceux qui n'admettent pas l'intervention du facteur religieux dans la politique, ni intérieure ni extérieure, ne me reprocheront pas seulement d'en avoir parlé. Ils trouveront encore que j'ai été terriblement long sur ce sujet. Quant aux autres, les aurai-je convaincus ? Ou bien, comme je le craignais, n'aurai-je réussi, en tâchant d'être objectif, qu'à mécontenter tout le monde ?



## III

Dans un ordre d'idées qu'on peut rapprocher du précédent, — car il y a une certaine connexion entre les deux phénomènes, — on peut dire que la France est en train de perdre sa primauté latine, de même qu'elle perd sa primauté catholique. Dans ces trois grands groupements : germanisme, — en y comprenant l'anglo-saxonisme et le scandinavisme, — slavisme et latinisme, elle s'était longtemps maintenue à la tête de ce dernier, qu'elle guidait et dominait sans conteste. Elle était comme une métropole intellectuelle autour de laquelle gravitaient des satellites. Aujourd'hui, par suite, déjà, de son amoindrissement politique, son importance relative diminue par rapport aux autres pays dits latins, en même temps que sa décadence morale fait se détourner d'elle ceux qui s'étaient habitués à la prendre pour inspiratrice ; et, en outre, son caractère latin s'atténue et se détériore, parce qu'on l'oriente, ou cherche à l'orienter, dans de nouvelles voies. On tend, en un mot, à faire d'elle une colonie intellectuelle de cette métropole qu'est le germanisme. Si, du moins, on y réussissait, elle ne ferait que perdre son premier rang, en changeant de groupement. Mais on n'y réussit même pas.

On peut discuter des mérites respectifs de la culture germanique, slave et latine. On peut avoir des préférences pour l'une ou pour l'autre, et même entreprendre de démontrer la supériorité intrinsèque de l'une sur l'autre, comme on peut aussi le faire à l'égard des races. Mais, à moins que, par suite des vicissitudes de la politique, on n'ait subi, ou accepté, pendant plus ou moins longtemps, la culture — y compris la langue — d'une race à laquelle on n'appartient pas ethniquement, on n'échange pas une culture contre l'autre. A vouloir procéder ainsi, une nation imiterait ces femmes

qui se teignent les cheveux et se fardent le visage, parce qu'elles ne sont pas satisfaites des couleurs que la nature leur a données. Il n'y a là rien que de factice, d'emprunté et de ridicule. Or, c'est l'impression que produisent les tentatives de ceux qui semblent avoir entrepris de « délatiniser » la France, en l'orientant vers la culture germanique. Quiconque connaît cette culture ne peut manquer de sourire, quand il entend parler, par exemple, comme c'est fréquemment le cas, d'une « Sorbonne germanisée ». Il est visible, sans doute, que la Sorbonne se teint les cheveux en blond. Mais son germanisme ne peut pas aller plus loin. Il est même plaisant de constater combien d'érudits français imitent dévotement les procédés de l'érudition allemande, sans comprendre ni son essence ni sa raison d'être, qui, certes, ont aussi leur grandeur. Il n'est pas moins plaisant, d'ailleurs, de voir combien de gens critiquent âprement cette culture, sans la comprendre davantage.

Le résultat est certain d'avance. Tandis que la France deviendra une vague dépendance du germanisme, — sorte de Camérout intellectuel, colonie de nègres non assimilables, — la primauté, dans le monde latin, passera à l'Italie, parce que, aux raisons historiques qu'elle a déjà de l'exercer, elle en joindra d'autres, d'ordre moral, intellectuel et politique. Le fait qu'elle est le siège du pouvoir catholique, auquel a adhéré la presque totalité de la latinité, pourra même aider l'Italie à acquérir cette primauté, malgré le différend entre le Quirinal et le Vatican. La France pourra la perdre d'autant plus aisément, qu'elle est la moins latine des nations dites latines, et qu'elle n'a longtemps marché à leur tête qu'à cause de l'hégémonie politique qu'elle exerçait, et qu'elle a déjà perdue. Elle est donc menacée de perdre non seulement sa qualité de grande puissance dans l'ensemble des nations, mais même le premier rang qu'elle occupait dans la famille restreinte où on la classait.



## IV

L'attitude des partis et de l'opinion publique, au sujet de l'orientation donnée aux relations extérieures de la France durant ces dernières années, a été une illustration frappante de la troisième des causes d'infériorité énumérées plus haut : l'incapacité de comprendre que les États se rapprochent d'après leurs intérêts communs, et non d'après la communauté de leur idéal ou la similitude de leurs institutions.

L'intérêt national conseillait, comme je l'ai montré précédemment, une alliance aussi étroite que possible avec la Russie ; un rapprochement avec l'Angleterre, qui éliminât des divergences coloniales, d'où pouvaient surgir des conflits ; un rapprochement avec l'Italie, — celui-ci sans compromettre les relations séculaires de la France avec le Saint-Siège ; puis, des rapports aussi étroits que possible avec l'Espagne. Or, ce programme, si on voulait l'adopter dans son ensemble, devait mécontenter à un degré presque égal toutes les fractions de l'opinion, quoique chacune n'en rejetât que certaines parties.

Les éléments libéraux, radicaux ou socialistes, acceptaient volontiers le rapprochement avec l'Angleterre, moins, peut-être, à cause des avantages diplomatiques que la France pouvait en tirer, que parce qu'ils voyaient dans cette puissance, les uns un pays libéral, les autres un pays protestant. Ces mêmes éléments acceptaient aussi un rapprochement avec l'Italie, mais avec l'arrière-pensée qu'il comportât une rupture des bons rapports de la France avec le Saint-Siège et une fraternisation avec les éléments les plus avancés, voire républicains, de la Péninsule <sup>1</sup>. En revanche, ils su-

1. C'est pour cela, sans doute, que la Ligue franco-italienne, qui semble prétendre personnifier le rapprochement entre les deux pays, a pour

bissaient plutôt qu'ils n'acceptaient l'alliance russe, parce que la Russie était un pays « réactionnaire ». De bons rapports avec l'Espagne, le « pays de l'Inquisition », leur étaient odieux<sup>1</sup>.

Un exemple bien caractéristique de cet état d'esprit des hommes de Gauche se trouve dans le livre, déjà cité, de M. Alfred Naquet : *L'Alliance anglaise, ou le Désarmement*. L'auteur y réprovoque l'alliance de la France avec la Russie, et aussi une alliance éventuelle avec l'Allemagne. Seule l'al-

président M. Ch. Beauquier, député, président de l'Association nationale des libres penseurs de France.

On a même pu assister plusieurs fois à un spectacle presque amusant. Lorsque, de temps à autre, il était question d'un rapprochement entre le Quirinal et le Vatican, on voyait aussitôt les radicaux et autres anticléricaux se montrer beaucoup moins favorables au rapprochement franco-italien, tant il est vrai qu'ils n'entendaient se rapprocher que d'un pays en froid avec le Pape. C'est pourquoi, si un rapprochement, ou une réconciliation, venait à s'opérer entre le Quirinal et le Vatican, on peut être certain que la plupart des Français aujourd'hui favorables au rapprochement franco-italien deviendraient, du jour au lendemain, aussi hostiles à l'Italie qu'ils le sont à l'Espagne ou à l'Autriche. Il convient d'ajouter que leur hostilité contre l'Autriche, considérée comme puissance catholique, et non comme alliée de l'Allemagne, est un des deux éléments constitutifs de leur italophilie, le principal étant leur hostilité contre le Vatican.

1. En ce qui concerne l'Espagne, on peut citer, à titre d'exemple récent et frappant, ce qui s'est passé à propos de la manière dont le gouvernement espagnol a cru devoir réprimer l'insurrection dont Barcelone a été le théâtre dans l'été de 1909.

Sous les auspices de la Ligue des Droits de l'Homme, qu'on ne saurait traiter en quantité négligeable dans la France d'aujourd'hui, des républicains français allaient intervenir ouvertement en faveur d'une République espagnole.

Des appels à l'assassinat du roi d'Espagne, d'abord indirects, puis directs, verbaux ou écrits, allaient se produire couramment. Jamais pareille chose ne s'était vue.

On avait beau représenter aux meneurs de cette campagne contre la Monarchie espagnole qu'ils risquaient de brouiller la France et l'Espagne, de jeter celle-ci dans les bras de l'Allemagne ; que leur importait une pareille vétille diplomatique, quand il s'agissait pour eux de défendre leurs « immortels principes » ?

Le pis fut que, en présence de cette propagande plus dangereuse pour la France que pour la Monarchie espagnole, les milieux dirigeants, en France, adoptèrent une attitude de « neutralité bienveillante », avec tout ce que cet euphémisme comporte d'incorrection.



liance anglaise lui agréée. Mais il est visible que ce sont surtout des considérations de politique intérieure qui l'animent.

Qu'on en juge :

M. Judet, dit-il, prétend que l'entente avec la Grande-Bretagne doit être repoussée parce que les anarchistes — lisez les hommes de progrès et de liberté — en sont partisans. Je le paraphrase, et je déclare à mon tour qu'il faut rejeter l'alliance russe parce que les cléricaux, les monarchistes et les réactionnaires de tout acabit la défendent.

Nous avons raison lui et moi, parce que chacun de nous s'adresse à des éléments différents entre lesquels aucun rapprochement n'est possible.

Que tous ceux qui poursuivent une vue de réaction, ou simplement de conservation, soient pour l'union avec le Tsar, rien de plus conforme à la nature des choses. Mais les républicains qui, en l'état de l'Europe, repousseraient l'idée du désarmement, et s'prononceraient en même temps contre l'alliance anglaise, seraient des sots.

Ainsi raisonne M. Naquet. Ce « nous avons raison lui et moi » est bien ce que j'ai jamais lu de plus fantastique en matière de polémique diplomatique. Et si j'y attire l'attention, c'est que cette mentalité n'est pas particulière à M. Naquet. Elle est celle de presque tout le monde en France. On ne saurait plus ingénument reconnaître que la politique extérieure, en France, n'est plus qu'une affaire de parti. L'auteur, comme s'il craignît qu'on ne l'eût pas compris, a pris soin de préciser sa pensée dans un post-scriptum. Comme on parlait, à ce moment-là (février 1908), d'une intervention possible de l'Angleterre dans le cas où les révolutionnaires portugais proclameraient la République, M. Naquet disait :

Je tiens à déclarer que si une intervention de l'Angleterre se produisait contre une République portugaise, je bifferais d'un trait de plume tout ce que je viens d'écrire sur l'alliance anglaise. L'alliance anglaise deviendrait alors une honte comme l'alliance russe.

Tous les hommes du parti auquel appartient M. Naquet ne parlent pas avec la même franchise. Mais on peut être assuré qu'ils pensent presque tous comme lui.

Le correspondant parisien du *Daily Telegraph*, commentant ce livre dans son numéro du 23 avril 1908, ne pouvait qu'être favorable à la thèse de l'auteur. Mais il ne pouvait s'empêcher de constater que ses raisons étaient « politiques », et non « diplomatiques ». C'était une manière polie de dire qu'il ne s'inspirait que de ses opinions, et non des intérêts de son pays. Mais cela est tellement français, que, dans aucune des critiques françaises du livre de M. Naquet qui me sont tombées sous les yeux, je n'ai trouvé l'observation qui s'était imposée au journaliste anglais. Toutes s'inspiraient, pour l'approuver ou le blâmer, de considérations du même ordre que celles dont s'était inspiré l'auteur.

Quelle chose d'aussi étrange a pu se voir en ce qui concerne les rapports franco-italiens. Dans son numéro du 13 avril 1908, le *Secolo*, de Milan, publiait un document qu'on aurait dû croire apocryphe. C'était une protestation qu'un certain nombre de sénateurs français envoyaient à ce journal, contre le projet d'inaugurer à Milan une statue de Napoléon III, comme témoignage de reconnaissance pour la part prise par l'empereur des Français à la libération de l'Italie.

Cette protestation était ainsi conçue :

Au nom de l'amitié qui unit la France et l'Italie, les républicains et les libres penseurs français protestent contre l'intention que certains groupes réactionnaires et cléricaux d'Italie ont manifestée d'inaugurer dans la ville de Milan la statue de Napoléon III <sup>1</sup>.

1. Les signataires de ce document invraisemblable étaient : MM. Gustave Rivet, Mollard, Grosjean, Beaupin, Flaissières, Jouffray, Bidault, Bony-Cisternes, Lintilhac, Georges Trouillot, A. Bérard, V. Leydet, Saint-Romme, Pic-Paris, Genet, Francoz, Daumy, Borne, Méric.



Il fallait que la passion politique eût conduit à l'inconséquence les auteurs de cette protestation, pour leur faire oublier à ce point un devoir élémentaire vis-à-vis de la France. Ceux des Italiens qui prétendent que leur pays ne doit aucune reconnaissance à la France pour les services rendus se prévalent, entre autres arguments, de celui-ci : cette reconnaissance ne peut s'adresser qu'à la seule personne de Napoléon III, puisque, d'une part, il a entrepris la guerre d'Italie malgré la vive opposition d'une partie importante de ses sujets, opposition qui s'est transformée dans la suite en un désaveu fréquemment exprimé ; et que, d'un autre côté, les Français eux-mêmes ont frappé de déchéance ce souverain. En prétendant interdire aux Italiens d'exprimer leur reconnaissance à Napoléon III, ces sénateurs français ne donnaient-ils pas une base à la théorie du dualisme entre la France d'aujourd'hui et son ancien empereur ? Ne travaillaient-ils pas à délier les Italiens de tout devoir de reconnaissance ? Et que répondraient-ils si, un jour, quelque gallophobe de l'école de Crispi prétendait que l'Italie peut sans scrupule reprendre Nice et la Savoie, puisqu'elle s'en était dé faite en faveur d'un souverain que les Français lui demandent de renier, après l'avoir renié eux-mêmes <sup>1</sup> ?

Il y a un autre point à considérer dans cette question.

1. Ce reniement par les Français, et, pour complaire aux Français, par les Italiens, a été particulièrement choquant aux fêtes du cinquante-naire de Solférino.

Qu'on remarque quelles conséquences on serait en droit de tirer, ailleurs encore, de cet encouragement à l'oubli et au reniement des souverains français qui ont rendu des services aux peuples étrangers. Les Polonais pourraient répudier, vis-à-vis de la France, la dette qu'ils ont contractée envers Napoléon I<sup>er</sup>, désavoué aussi par ses sujets. Les Belges pourraient en user de même, en ce qui concerne les services que leur a rendus Louis-Philippe, renié et exilé. Enfin, les Américains pourraient ne savoir aucun gré à la France de la part qu'elle a prise à leur émancipation, puisque Louis XVI, à qui ils en étaient redevables, a été guillotiné par son peuple, ce qui est bien la forme la plus accomplie de la déchéance et du reniement.

On sait que ceux des Italiens qui sont encore adversaires de la France ont coutume de tirer argument contre elle, notamment pour combattre l'entente franco-italienne, du danger révolutionnaire qu'elle constituerait pour leur propre pays. Or, ce grief ne peut-il pas trouver un aliment dans une fraternisation si étroite des éléments avancés et intolérants de France et d'Italie, qu'elle pousse les uns et les autres à commettre une action aussi peu généreuse ? Car le *Secolo*, journal très radical, approuvait ouvertement la protestation des sénateurs français, et l'on sentait qu'il le faisait au nom des éléments politiques dont il représente les opinions.

De leur côté, les éléments conservateurs ne laissaient pas de tomber, en ce qui concerne les rapports internationaux de la France, dans des erreurs de même nature que celles auxquelles sacrifiaient les partis avancés<sup>1</sup>. Bien qu'ils manifestassent peut-être trop visiblement le déplaisir très naturel que devait leur causer l'attitude de l'orthodoxie russe à l'égard du catholicisme, surtout en Orient, cependant l'alliance russe leur agréait. Ils acceptaient aussi de bons rapports avec l'Espagne. Mais ils repoussaient le rapprochement avec l'Angleterre, parce qu'ils voyaient en elle un pays trop libéral et plus exclusivement protestant qu'il n'est en réalité. Le rapprochement avec l'Italie leur était suspect aussi, à cause de la nature spéciale des rapports entre le Quirinal

1. Pour être équitable, il convient de dire, à la décharge des Français qui errent ainsi, qu'on peut leur trouver une circonstance atténuante dans la manière quelquefois accentuée, dont certains pays étrangers s'immiscent, par l'organe de leur presse, dans les différends qui divisent les Français entre eux. Il peut devenir ainsi naturel, sinon licite, que des Français assimilent des pays étrangers déterminés aux partis français avec lesquels ils les voient se solidariser, et qu'ils combattent eux-mêmes en France.

Si l'on voulait passer du général au particulier, on verrait que certains pays « amis » de la France ne sont peut-être pas complètement exempts de blâme à cet égard.



et le Vatican. Les uns se plaçaient à un point de vue exclusivement politique, parce qu'ils voyaient dans un dissentiment entre les deux pouvoirs un moyen de favoriser l'influence française dans les pays de protectorat catholique. Les autres, comme catholiques, voyaient avec défaveur la France entretenir de bons rapports avec un pays « ennemi » du Saint-Siège.

Incidemment, et sans vouloir me prononcer, même indirectement, sur la « question romaine », j'émettrai une opinion sur cette double manière de voir. S'ils s'agit des « politiques », j'estime qu'ils sont victimes d'une illusion. L'influence française dans les pays de protectorat catholique dépendra — comme je l'indiquais, notamment, dans les *Débats* du 7 février 1905 — de la politique intérieure de la France, et, par suite, de ses rapports avec le Vatican, bien plus que de la nature des rapports entre le Vatican et le Quirinal. Que si la France, par suite de sa politique anticléricale, se met elle-même dans l'impossibilité de protéger le catholicisme au dehors, alors les catholiques français ne devraient pas trouver mauvais que le Saint-Siège accepte que d'autres assument cette tâche. Pour ce qui est des rapports entre le Vatican et le Quirinal, en dehors de la question du protectorat, il semble que tous les catholiques, à quelque pays qu'ils appartiennent, devraient, sans pour cela donner un avis sur la « question romaine », souhaiter que ces rapports s'améliorent, dans l'intérêt de leur religion elle-même. Il est évident, en effet, que c'est le différend entre le Quirinal et le Vatican qui aliène à ce dernier une grande partie des Italiens, bien plus que les causes qui, en France, créent l'anticléricisme. C'est dire que les catholiques, français ou autres, devraient désirer l'atténuation de ce différend, dans le domaine pratique, sans se permettre de se prononcer sur la question même qui en est l'objet.

En résumé, il a été visible, à propos des relations inter-

nationales de la France, que bien peu de gens s'occupaient de ses intérêts politiques<sup>1</sup>.

Un observateur attentif pourrait même se demander si la diplomatie française, dans ses perpétuelles oscillations, ne subit pas l'influence déterminante, peut-être à l'insu de ceux qui la dirigent officiellement, de tendances confessionnelles rivales : la catholique, la protestante et l'israélite. Au temps où une seule Église régnait en France, cette identification de la politique extérieure avec la religion n'aurait pas comporté les mêmes conséquences qu'au temps actuel. Aujourd'hui que plusieurs Églises sont en présence, ayant les mêmes droits et les mêmes aspirations, et étant donné que, selon les circonstances du moment, l'une ou l'autre peut être en mesure de faire prévaloir son influence, on comprend que leur intervention dans les choses de la diplomatie y soit un élément d'instabilité.

Si l'« opinion », publique ou parlementaire, avait été toute-puissante sous l'ancien régime, Richelieu ne serait pas resté longtemps au pouvoir. Les catholiques, pas plus qu'ils n'auraient pardonné à François I<sup>er</sup> de s'être allié aux Ottomans, ne lui auraient pardonné, à lui, ses alliances avec des princes protestants. Les protestants, de leur côté,

1. Il arrive quelquefois aux publicistes de recevoir des compliments, quoique, en général, on soit plutôt disposé à leur adresser des critiques. En ce qui me concerne, j'ai été sensible à un compliment qui me fut fait un jour par un agent des Affaires étrangères. Pourquoi ne le nommerais-je pas ici, en le remerciant ? C'était M. Riffault, qui venait d'être nommé ministre au Siam. Il suivait mes articles dans les *Débats* et me disait qu'il en appréciait beaucoup l'esprit « national ». C'était une manière de reconnaître que je ne m'inspirais que des intérêts exclusifs de la France. Ce compliment me fut agréable, car — chose invraisemblable, mais vraie — c'est celui qu'il y a le moins souvent lieu de faire à ceux qui, en France, s'occupent d'affaires extérieures. Dans aucun autre pays, on ne s'aviserait de féliciter un publiciste diplomatique d'écrire dans un esprit « national », tellement il est normal que cela soit. En France, il est tellement courant que cela ne soit pas, qu'on s'attire des félicitations quand cela est.



ne lui auraient pardonné ni son attitude à l'intérieur, ni d'être un cardinal de l'Église romaine.

On dirait vraiment que les Français, en prétendant faire intervenir l'inclination et la concordance d'humeur dans les alliances de la politique, veulent se faire pardonner d'exclure si souvent ces sentiments des alliances de famille, où ils leur substituent la raison, les convenances et l'intérêt, qui seraient bien mieux à leur place en politique<sup>1</sup>.

Tous les partis et presque tous les individus, en France, étant atteints de cette espèce de cécité diplomatique, il est évident que la politique étrangère y devient presque impossible, sous un régime où l'« opinion » est toute-puissante.

Il est arrivé que, pendant quelque temps, les partis dominants s'en sont pris surtout à la Russie, qui était pourtant l'alliée de la France. Ce qui s'est passé à ce propos a été simplement extravagant. Au début de la guerre russo-japonaise, l'opinion de presque tout ce qui était dirigeant, voire officiel, dans la République, était pour le Japon. Le Japon n'avait-il pas un Parlement, tandis que la Russie n'en avait pas ? N'était-ce pas la cause du progrès contre la barbarie ? Il est très naturel qu'on ait raisonné ainsi dans des pays qui, n'ayant aucun intérêt politique commun avec la

1. Lorsque, prêchant un peu dans le désert, j'écrivais en faveur d'un rapprochement franco-anglais et franco-italien, je ne me doutais pas qu'un jour viendrait où j'aurais à contenir ceux qui se seraient ralliés à ce point de vue. Et, cependant, ce jour vint. Ce double rapprochement n'était pas même consommé, que beaucoup de gens, en France, proposèrent de renoncer à l'alliance russe et de la remplacer par une alliance anglo-franco-italienne. Les puissances « libérales » de l'Occident ! N'était-ce pas là une Triplique d'inclination ? Dans le *Dsébats* du 5 novembre 1903, je me permis de montrer à ses partisans combien cette « Triplique des intellectuels » était peu conforme aux nécessités politiques, si elle devait comporter la disparition de l'alliance franco-russe. Mais je ne serais pas surpris qu'elle eût gardé ses partisans, faits à l'image de cet homme politique qui, un jour, de l'air maussade d'une jeune fille à qui l'on voudrait faire épouser un homme qu'elle n'aimerait pas, me disait : « L'alliance franco-russe ! Ce n'est pas autre chose qu'une alliance géographique. »

Russie, ou même se trouvant en état de rivalité avec elle, pouvaient, sans aucune entrave, ne s'intéresser qu'aux institutions constitutionnelles, et espérer qu'elles profiteraient d'une défaite des Russes. Mais qu'on ait pu raisonner ainsi dans un pays qui, de toute évidence, devait subir le contre-coup de la défaite de son allié, voilà qui confine à l'invraisemblance, à la démence, à moins que ce ne soit à la trahison. Et, pourtant, c'est ce qui s'est passé en France. A un moment donné, on a eu l'impression que, même au sein du gouvernement français, il n'y avait que le ministre des Affaires étrangères qui fit des vœux pour la cause de la Russie alliée <sup>1</sup>.

Quand eurent commencé les difficultés franco-allemandes, à propos du Maroc et comme conséquence des défaites de

1. Les choses se sont-elles beaucoup modifiées dans la suite ? On ne peut que trouver étrange, dans cet ordre d'idées, que, après la crise du 20 juillet 1909, M. Briand soit devenu premier ministre, au moment où Nicolas II allait arriver en France, lui qui, lors du précédent voyage de l'empereur, avait manifesté son hostilité contre le souverain russe et contre l'alliance franco-russe.

Le 21 septembre 1901, la *Petite République* publiait le manifeste suivant du Comité général du parti socialiste, invitant à un « grand meeting de protestation contre le tsarisme » :

« Citoyens,

« De quelque nuance dont ils se parent, en régime capitaliste, tous les gouvernements se ressemblent. Tous restent toujours et forcément, au pouvoir, les défenseurs des intérêts et des aspirations de la classe qu'ils y représentent.

« Après le gouvernement de Méline, c'est le ministère de défense républicaine, à son tour, au lendemain même des répressions atroces qui ont décimé le prolétariat manuel et intellectuel de Russie, qui a invité le Tsar à venir passer en revue des hommes que l'on entraîne pour les massacres futurs.

« Cyniquement oublieux des promesses de La Haye, le Tsar a accepté avec empressement de figurer dans cette apothéose de la guerre.

« Au moment où cette honte est un fait accompli, le comité général a le devoir de faire entendre sa protestation contre ce qu'il considère comme un défi aux idées de progrès et d'humanité qui rassembleront un jour les peuples dans une fraternelle union.

« Il affirme hautement ses sentiments de solidarité à l'égard de toutes les victimes de la tyrannie tsariste et invite les militants à venir protes-



la Russie, je me rappelle avoir demandé à quelques-uns de ces étrangers politiques s'ils étaient toujours du même avis, s'ils continuaient à se féliciter de la marche des événements en Extrême-Orient. Après un moment d'hésitation, comme s'ils se fussent doutés quand même de l'énormité de ce

ter avec lui contre toutes les manifestations humiliantes dont la venue du despote russe est l'occasion.

#### Orateurs inscrits :

« Les citoyens J. ALLEMANE, Gabriel BERTRAND, *Aristide Briand*, docteur CLAUZEL, RAPPOPORT, FRIBOURG, la citoyenne KASSKY. »

Le même journal, du 22 septembre, rendant compte de ce meeting, résumait ainsi le discours du « citoyen » Briand :

« Le citoyen *Aristide Briand* a développé avec son éloquence habituelle la politique du socialisme international, qui, seule, peut assurer la paix du monde. Il a fait brillamment le procès de l'alliance qui amène la République française à se déshonorer en reniant tout son passé. C'est au milieu des applaudissements prolongés de toute la salle qu'il a affirmé la solidarité profonde qui unit par-dessus les gouvernants les prolétaires français et les travailleurs socialistes de Russie. »

La *Lanterne* du 21 septembre contenait un article de tête signé de M. Briand. L'auteur répondait à ceux qui reprochaient aux socialistes de ne pas faire preuve, sinon de sympathie, du moins de simple « urbanité » à l'égard de l'empereur de Russie. Il disait, notamment :

« ... Puis, quelle idée de vouloir que les socialistes aient leur part dans cette réception ! Est-ce qu'ils font partie de cette France qui exerce aujourd'hui, à l'égard de Nicolas II, les devoirs d'hospitalité ? Que réactionnaires, nationalistes, voire républicains, se trouvent momentanément d'accord pour lui en faire les honneurs, cela s'explique à la rigueur. Ils participent au même enthousiasme chauvin, à des préoccupations identiques de revanche et de conquêtes. Ils ont de la patrie la même conception ; ils ne la voient pas autrement que bardée de fer, armée en guerre de pied en cap. Ils restent dans leur rôle en s'inclinant avec obséquiosité devant celui qui semble leur apporter quelque surcroît de force brutale... »

« Ne fallait-il pas, du reste, pour la dignité même de ce pays, qu'au milieu de cette crise de tsarite aiguë, Nicolas II connût qu'il y a tout de même en France des hommes qui ne participent pas à l'enthousiasme des réceptions impériales ? »

M. Briand répondait ensuite à ceux qui prétendaient que le parti socialiste n'avait pas de politique extérieure, qu'il ne voulait pas d'alliance. Il exposait une conception assez originale des alliances :

« Le parti socialiste français, disait-il en terminant, a peut-être, en Russie, au service de la République sociale, plus d'alliés que n'en représente, à celui de la République bourgeoise, ce Tsar qu'elle reçoit, au bruit des canons, dans un décor de baionnettes. »

qu'ils allaient dire, ils me faisaient cette réponse stupéfiante : Oui ! Plus tard, l'humiliation nationale dut peser bien peu à leurs yeux, auprès du plaisir d'assister aux ébats parlementaires de la première Douma, qui se déroulaient à Saint-Pétersbourg.

Mais il semble qu'il y ait eu plus fort encore, puisque, dans des journaux gouvernementaux, on a avancé, sans provoquer de démenti, que l'ambassadeur de France en Russie avait dû, sur des instructions reçues de Paris, présenter des observations ou des vœux touchant la politique intérieure du pays allié. Si cette intervention officielle s'est vraiment produite, c'est presque d'un cas d'aberration qu'il s'agirait.

Il faut reconnaître, pour être juste et accorder à chacune les circonstances atténuantes qui lui sont dues, que cette tendance d'esprit n'a pas toujours pour cause unique une idéologie faisant abstraction des nécessités politiques. Elle résulte souvent d'un sentiment, louable au point de vue de la morale individuelle, mais désastreux dans la politique internationale : à savoir l'altruisme, qui fait qu'on sacrifie ses propres intérêts à ceux d'autrui. Le monde étant ce qu'il est, un peuple qui n'est pas égoïste en politique est un peuple sacrifié d'avance. Or, sous le régime actuel, c'est-à-dire sous le règne de l'« opinion », la France de « Vive la Pologne, Monsieur ! » restera toujours incurable<sup>1</sup>.

Certes, il faut quelque empire sur soi-même pour renon-

1. Quand Moulaï Hafid conquerrait le Maroc sur Abd el Aziz, on pourrait presque dire sur la France, l'opinion française ne s'émut pas. On recommandait plutôt au gouvernement l'abstention. Quand le même Moulaï Hafid, interprétant d'une manière assurément trop conservatrice les usages de son pays, eut fait martyriser certains de ses sujets rebelles faits prisonniers, l'opinion française, députés en tête, se montra émue. Pour un peu, on aurait poussé le gouvernement à entreprendre une croisade. N'est-ce pas du haut comique ? Moulaï Hafid, en recevant les protestations diplomatiques de la France à propos de ses « atrocités » contre ses sujets rebelles, aura sans doute réfléchi à ce qu'il avait pu se per-



cer, dans l'intérêt de son pays, à l'opposition qu'on éprouverait, d'après ses convictions, le besoin de faire à la politique d'un pays allié ou ami, ou dont on désire l'alliance ou l'amitié. Mais la France pourrait prendre exemple sur les Anglais, qui, précisément en ce qui concerne la Russie, observent actuellement une attitude très significative. Depuis que leur gouvernement a compris l'opportunité de se rapprocher de cette puissance, et qu'un arrangement anglo-russe a été conclu, la presse anglaise se montre beaucoup plus modérée que précédemment dans ses appréciations sur la politique russe. Et, cependant, les Anglais ne sont pas moins « libéraux » que les Français, tandis que, d'autre part, l'Angleterre a moins besoin de la Russie que la France.

On pourrait en dire autant de la presse italienne, depuis qu'il s'est produit un rapprochement italo-russe.

## V

La difficulté, pour le régime républicain, d'avoir une diplomatie suivie, et qui est comme un corollaire de ce qui précède, a été prouvée par les faits. Pendant les dix ou quinze premières années qui ont suivi la guerre franco-allemande, alors qu'on pouvait admettre qu'il y avait, dans la

mettre contre la France elle-même, et il se sera probablement dit : « Quels drôles de Roumis ! »

Si Moulai Hafid s'intéressait aux questions balkaniques et qu'il lût les journaux français, il aurait eu une autre occasion de se dire : « Quels drôles de Roumis ! » Comme un prétendant faisait mine de se lever contre lui, le Sultan antifrançais, certains grands journaux parisiens, qui ne passent pas pour sots, invitaient ces rivaux à « se débrouiller » entre eux, comme si le Maroc fût situé à une extrémité du monde et l'Algérie à l'autre bout. Or, dans le même temps, ces mêmes journaux qui ne passent pas pour sots portaient en guerre, comme Don Quichotte, en faveur de la Serbie, malmenant l'Autriche avec fougue, comme si elle eût réclamé à la France ce qui, du territoire français, avait fait autrefois partie du Saint-Empire. Par bonheur, Moulai Hafid ne doit pas s'intéresser aux questions balkaniques, ce qui l'aura dispensé de rire de ce contraste, — mais on s'en sera peut-être amusé à Vienne.

nation et dans le gouvernement, un désir sincère de réparer le passé, il y eut comme une sorte d'unanimité sur la politique extérieure à suivre. Mais, lorsqu'il fut devenu évident que l'Alsace-Lorraine n'était plus, pour des rhéteurs d'acabit varié, qu'une matière à faire de la littérature, à produire des effets oratoires au Parlement, dans les Académies, dans des meetings ou à des inaugurations de monuments, alors la plus grande incohérence commença à se manifester. On a vu la France tergiverser longtemps entre l'Allemagne et l'Angleterre, les uns prétendant que son rôle continental était fini, les autres pensant qu'elle n'avait rien à faire dans le monde au point de vue colonial. Pour beaucoup, la question ne se posait même pas ainsi. Selon qu'ils pensaient blanc ou rouge à l'intérieur, ils étaient pour l'alliance allemande ou pour l'alliance anglaise. Or, pendant que ces tergiversations se prolongeaient, la France risquait de se voir un jour en état de guerre avec les deux puissances. Qui aurait pu départager les opinions ? Non pas, certes, le chef de l'État, spectateur de qui l'on ne tolérerait aucune initiative. Non pas, davantage, la plupart des ministres des Affaires étrangères, qui se succédaient au gré des convulsions parlementaires, et dont chacun apportait son idée propre, quand il en avait une. Ce n'était pas non plus le Parlement, en perpétuel état de renouvellement, complètement ignorant des choses de l'extérieur, et dont la politique étrangère a toujours été la moindre des préoccupations.

Un spectacle aussi risible que démoralisant, c'est l'attitude que prennent, à cet égard, les personnalités parlementaires qui aspirent à jouer un rôle. Peut-être, dans leur for intérieur, ont-elles des préférences. Mais, dans ce cas même, il est visible qu'elles les sacrifient à la tendance du moment, car il faut la suivre si l'on veut être ministrable. D'où la volte-face, quelquefois dépourvue de pudeur, à



laquelle on a vu se livrer des hommes considérables. Ils courent tantôt à Berlin, tantôt à Londres, pour se faire pardonner leur anglophilie ou leur germanophilie de la veille. Cette incohérence volontaire, autrement dit cette versatilité, ne fait qu'augmenter la confusion qui règne déjà naturellement dans les esprits.

On objectera peut-être que, après l'Année infâme, la situation diplomatique générale de la France est restée ce qu'elle était auparavant, et que les partis ont fait trêve à leurs attaques contre ses alliés ou amis. Cela est vrai. Mais c'est qu'ils étaient encore sous l'impression de la frayeur que la crise leur avait causée. Cette frayeur ne durera pas. Et alors on verra rentrer en action, luttant les unes contre les autres, pour s'attaquer à l'une ou à l'autre partie de l'édifice diplomatique, ces influences discordantes dont j'ai parlé précédemment, et dont les menées ont rendu si difficile, dans le passé, la construction de cet édifice. On peut déjà découvrir des symptômes de cette incohérence. C'est ainsi que même l'attitude de l'Allemagne, qui n'est pas toujours très conciliante, ne réussit pas à désarmer les adversaires de l'alliance franco-russe, tandis que ceux de l'entente franco-anglaise recommencent à travailler contre elle. Pour ce qui est des premiers, la Russie serait peut-être rentrée en grâce auprès d'eux, si elle avait consenti à suivre la ligne politique indiquée par la première Douma. Mais, comme elle s'est ressaisie, — les radicaux disent qu'elle est retournée à la réaction, — et que, d'autre part, la politique française elle-même a subi, dans le même temps, une orientation tout aussi marquée vers la Gauche, le fossé s'est approfondi, en un double sens, entre les russophobes et la Russie. Toute russophobie mise à part, une autre considération intervient. Depuis que la Russie, s'étant détournée de l'Extrême-Orient, s'intéresse de nouveau à l'Europe, des gens timorés craignent qu'elle ne s'y engage dans un conflit qui pourrait

faire intervenir ce *casus fœderis* qu'ils sont bien décidés, comme Français, à ne jamais provoquer <sup>1</sup>.

## VI

La manière même dont se recrutent les titulaires du portefeuille des Affaires étrangères devait être aussi un fréquent obstacle à une direction éclairée de la politique extérieure de la France. Sauf de louables exceptions, ces titulaires, dont la compétence se bornait souvent à avoir présidé la commission des affaires extérieures ou rédigé le rapport sur le budget du Quai d'Orsay, n'ont pu être que des inhabiles ; des amateurs, ne connaissant rien des pays étrangers, notamment de leur caractère, ce qui est pourtant essentiel en diplomatie, et n'y ayant jamais vécu, — si ce n'est, peut-être, pour y avoir passé en voyage de noces ou séjourné en villégiature balnéaire ; incapables de lire un livre ou un journal, de tenir une conversation dans une langue étrangère quelconque ; aussi empruntés vis-à-vis des diplomates étrangers que du personnel de leur ministère.

En Angleterre, le personnel politique, par le fait d'une longue éducation, n'a jamais manqué de talents diplomatiques. En Allemagne, en Autriche, en Russie, en Italie, le souverain peut appeler à ces fonctions des sommités de la diplomatie active.

En France, il serait difficile d'obtenir de ces sommités qu'elles consentissent à descendre dans l'arène parlementaire, telle qu'on l'a laissée s'avilir.

1. Le trouble et l'incohérence que le régime des partis doit fatalement apporter dans les choses de la diplomatie se remarquent surtout en France, parce que l'esprit diplomatique y est plus absent que partout ailleurs. Néanmoins, ce trouble et cette incohérence pourraient se manifester aussi ailleurs. C'est pourquoi, même dans des Monarchies à tendances démocratiques, comme l'Angleterre et l'Italie, il est d'usage que le souverain se réserve, ou à peu près, la politique étrangère, seul moyen d'y introduire de l'unité et de la continuité.



Du reste, étant donnée la situation paradoxale et périlleuse qui est faite, en France, au ministre des Affaires étrangères, on ne trouvera sans doute bientôt plus, pour remplir ces fonctions, que des parlementaires en mal de snobisme. Si ce ministre, considérant son pays comme fatigué et vieilli, adopte une diplomatie en conséquence, et prend pour devise : « pas d'affaires », on l'accuse de s'endormir et de compromettre les intérêts nationaux. On lui montre, pour le confondre, les progrès des autres puissances. Si, au contraire, faisant à son pays l'honneur de le prendre encore pour une grande puissance, il agit comme si l'on pouvait attendre de lui un peu de ressort, on l'abandonne, on le jette par-dessus bord au moment où il faudrait se montrer. Dans l'un et l'autre cas, il est vilipendé. Il n'y a pour lui que deux possibilités de salut : ou bien qu'il ne fasse que passer au Quai d'Orsay, entre deux crises ministérielles, sans avoir matériellement le temps de faire autre chose que d'expédier les affaires courantes ; ou bien que, par une chance inespérée, il lui advienne ce qui advint, par exemple, à M. Hanotaux, c'est-à-dire que le gouvernement dont il fait partie soit renversé sur une question de politique intérieure, avant qu'arrivent à échéance les combinaisons diplomatiques de quelque envergure dont il avait cru pouvoir prendre l'initiative. C'est alors son successeur qui est obligé de capituler sans combattre, et d'encourir le reproche d'avoir détruit son œuvre. C'est, très probablement, « Hanotaux de Fachoda » qu'on aurait dit, si le ministère dont M. Hanotaux faisait partie n'était pas tombé avant que l'expédition Marchand eût atteint le Nil. Mais c'est là une bonne fortune rare, et dont ceux qui en profitent devraient se féliciter à jamais <sup>1</sup>.

1. Ou bien M. Hanotaux serait-il parvenu à se tirer d'affaire ? C'est à le prouver, semble-t-il, que tend son livre : *Fachoda*.

De toute manière, les historiens de l'avenir auront beaucoup de peine

Un reproche souvent adressé, en France, aux ministres des Affaires étrangères, et qui n'a pas été épargné à M. Delcassé, c'est qu'ils auraient une tendance à faire de la diplomatie « personnelle », c'est-à-dire à ne pas être assez communicatifs avec les autres membres du gouvernement, à ne pas les mettre au courant de leurs négociations. Mais étant donné, d'une part, que l'ignorance, l'incompétence et, plus encore, l'indifférence, sont presque générales en matière de politique extérieure, aussi bien dans les milieux parlementaires que dans le public, et que, d'autre part, la majorité des ministres ne se distinguent guère désormais du commun des députés qu'en ce qu'ils sont plus intrigants et moins scrupuleux au point de vue de la fidélité à leurs opinions, on conçoit qu'un ministre des Affaires étrangères ayant quelque valeur, et s'en rendant compte, éprouve peu d'empressement à s'épancher dans le sein d'un Cabinet ainsi composé. Outre qu'il parlerait devant des gens que leur éducation parlementaire n'a pas prédisposés à la discrétion diplomatique <sup>1</sup>, c'est d'abord une véritable classe qu'il aurait à faire. Il lui faudrait se transformer en professeur d'histoire, de géographie, de politique, de droit international et

à émettre un jugement sur des hommes d'État républicains tels que Jules Ferry, Hanotaux, Delcassé, puisqu'il leur manquera l'élément le plus essentiel : le point de savoir comment ces hommes d'État auraient couronné une œuvre qu'on les a empêchés de poursuivre.

Quant à la diplomatie de la République, cela la fera ressembler à un ensemble de rhapsodies disparates, plus ou moins ingénieusement cousues les unes aux autres, qui se termineraient bien par une Odyssée de retour, mais sans avoir fait passer le lecteur par la prise de Troie.

1. Dans le *Temps* du 21 septembre 1909, le général Langlois, parlant de la divulgation des secrets militaires, disait ceci, qui peut s'appliquer tout aussi bien à la divulgation des secrets diplomatiques :

« ... Combien de fois aussi, d'ans des diners par exemple, n'ai-je pas entendu des hommes politiques causer sans retenue de secrets qu'ils connaissaient en qualité de membres d'une commission spéciale du Parlement ! Les serveurs pouvaient de la sorte apprendre et transmettre des renseignements autrement précieux que la constitution d'un détonateur ou le mécanisme d'une culasse de l'armement courant. Cette légèreté de langage, trop commune chez nous, est particulièrement dangereuse. »



d'autres choses encore, pour donner à ses collègues des notions élémentaires sur les questions dont c'est sa spécialité de s'occuper. Et, ce faisant, il est probable qu'il ne parviendrait qu'à ennuyer ses auditeurs indifférents, préoccupés de questions moins lointaines et plus contingentes. On l'écouterait par politesse, comme, dans un salon, on écouterait un astronome qui disserterait sur ce qui se passe dans la lune, sans s'apercevoir que la société se retiendrait de bâiller. Voilà le mieux qui pourrait lui arriver. Le pis, par contre, serait que ses collègues, préoccupés de ne pas inquiéter « l'opinion », prétendissent, notamment dans les moments de crise, influencer sa diplomatie dans le sens de l'effacement. Et si, par surcroît, l'un de ses collègues était plus financier qu'homme politique, c'est l'intérêt du « marché » qu'il voudrait faire prévaloir sur l'intérêt national, surtout s'il savait assez d'histoire pour se rappeler que la Bourse de Paris monta le lendemain de Waterloo.

Ce qu'on peut dire, en général, d'un ministre des Affaires étrangères ayant une valeur réelle, est d'autant plus vrai quand ce ministre, par suite d'une autorité et d'un talent qui se sont imposés, arrive à survivre à plusieurs crises ministérielles. Il éprouvera alors d'autant plus de difficulté à se montrer communicatif avec des passants perpétuels, qui se succèdent selon que les remous produits par l'entrechoquement des groupes parlementaires les font s'échouer, pour un instant, à côté de lui, dans les conseils du gouvernement, ainsi que la marée pousse, au pied de la falaise immobile, pour les ramener quelques heures après dans la masse amorphe des flots, des êtres vagues et bizarres, ou bien des corps dont on ne saurait dire à quel règne ils appartiennent. Sous un régime comme celui-ci, si peu propice par lui-même à un travail diplomatique normal et fructueux, on devrait s'estimer heureux quand on parvient à trouver un ministre des Affaires étrangères compétent. On devrait alors lui

laisser quelque tranquillité ; lui épargner les tracasseries mesquines ; et, surtout, ne pas exiger de lui qu'il prenne pour confidents, en quelque sorte pour collaborateurs, des gens dont le concours ne peut être que vain, et le contrôle superflu, ou franchement nuisible<sup>1</sup>.

Mais c'est à quoi le monde politique et parlementaire consent de moins en moins à se résigner, parce qu'il est naturel qu'il ne puisse pas comprendre lui-même ce dont on se rend compte en dehors de lui, c'est-à-dire qu'il devrait, au contraire, y consentir toujours davantage, dans la mesure même où s'abaisse, à son insu, son propre niveau. On conçoit qu'il n'y ait pas là de quoi attirer au Quai d'Orsay les hommes de talent. D'une manière générale, on peut dire du ministre des Affaires étrangères de France, quel qu'il soit, qu'il est plus entravé par les difficultés qui lui sont suscitées à l'intérieur, que par celles qui lui viennent du dehors. Il pourrait prendre cette devise : « Mon Dieu, délivrez-moi de mes compatriotes ; des ennemis extérieurs de mon pays, je m'en charge ».

Il est vrai que, jusqu'à présent, le corps diplomatique accrédité par la France à l'étranger a réagi de son mieux contre les influences de l'intérieur. Cela pourra-t-il durer ? S'il s'agit des diplomates qui ont passé de la politique ou de la haute administration dans la Carrière, on peut dire, en ce qui concerne le moment présent, qu'ils appartiennent encore, en majorité, à la grande génération de la troisième Répu-

1. Ce qui se passe dans les conseils du gouvernement et au Parlement se passe également dans les journaux où l'on s'occupe de politique étrangère. Ceux qui y sont chargés de cette spécialité y ont à lutter contre l'indifférence, l'incompétence, ou des considérations mesquines de politique intérieure. En lisant ces journaux avec attention, on a l'impression que leurs collaborateurs diplomatiques y sont isolés, dans la mesure du moins où ils font de la diplomatie sensée, et que, pour eux, le seul moyen de la faire est de s'émanciper de leur entourage et des influences ambiantes. C'est surtout aux journaux républicains que cela s'applique.



blique, bien qu'on prétende qu'il y aurait déjà des exceptions qui feraient scandale. Mais, le niveau du monde politique et administratif allant toujours s'abaissant, on ne pourra plus avoir la même confiance dans les diplomates qui en sortiront, d'autant plus que leur choix sera déterminé, moins par leurs compétences propres, que par leur condescendance à l'égard des tendances du jour, par l'intrigue, par les marchés électoraux, sans parler de la crainte qu'on pourra avoir d'eux. Si l'on voulait faire des personnalités, parler de certaines nominations ou réintégrations, on pourrait trouver, sans remonter très haut, quelques indices déjà caractéristiques de ces tendances nouvelles. Si les choses vont en s'aggravant dans ce sens, comme il est inévitable que cela soit, on finira par parler d'un « encanaillement » de la Carrière.

Quant aux diplomates qui suivent la filière, ce n'est un secret pour personne qu'ils avancent, non d'après leurs mérites, mais d'après les appuis parlementaires dont ils disposent, et qui peuvent imposer leur avancement aux hôtes éphémères du Quai d'Orsay. Or, il va de soi que, plus le niveau parlementaire baissera, plus les choix déterminés par les influences parlementaires seront suspects. Qui sait même si un jour n'arrivera pas, — j'emploie le futur, quoiqu'on assure que cela est déjà le cas, — où l'on verra s'introduire dans la Carrière diplomatique les coutumes déshonorantes que le régime actuel a introduites dans l'armée, et où des agents serviront leur avancement en jouant le rôle de ces personnages que l'argot courant dénomme, je crois, « casseroles », c'est-à-dire en faisant œuvre de délation à l'égard de leurs collègues. Si l'on tient compte, enfin, du mauvais vouloir systématique dont est animé le monde politique à l'égard de la Carrière diplomatique, dans laquelle il s'obstine à voir une caste aristocratique, on ne sera pas surpris qu'il éprouve quelque plaisir à l'avilir par ses choix.

Ainsi, il est fatal que, à l'abaissement du monde politique et parlementaire, corresponde, plus lentement peut-être, mais sûrement, un abaissement équivalent de la diplomatie française à l'étranger. Celle-ci y trouvera un avantage d'un genre spécial. Il lui répugnera d'autant moins d'avoir à faire sa cour au monde politique dont elle dépend, que la distance entre elle et lui sera moins considérable. Mais, pour le pays il serait nécessaire, au contraire, que son niveau s'élevât, dans la mesure même où il lui incomberait de réagir contre les erreurs et les faiblesses de la politique intérieure.

Il pourra y avoir plus grave encore que cette capacité moindre de réagir. Beaucoup d'agents seront amenés — pour ne pas dire que certains le sont déjà — à sacrifier eux-mêmes à ces erreurs et à ces faiblesses, voire à les accentuer, soit pour se mettre bien en cour et en tirer des avantages de carrière, soit pour se prémunir contre les manœuvres de délateurs éventuels.

## VII

De Lang-Son à Tanger, en passant par Fachoda, on peut mesurer les progrès qu'a faits une maladie à laquelle sont sujettes les assemblées politiques françaises, et qui les porte à s'abandonner, au moment où le sang-froid serait le plus nécessaire, à une nervosité, à un affolement d'esprit, d'où de grandes catastrophes peuvent résulter. Le mal est constant, mais se manifeste différemment. Dans l'affaire de Lang-Son, c'est publiquement, sous le regard des tribunes, que le spectacle fut offert au pays. Dans d'autres circonstances, c'est dans les couloirs que la panique se produisit, entraînant la capitulation. Si, du moins, on pouvait croire que c'est un sentiment de pudeur qui portait les parlementaires à ne pas se déshonorer en séance, on devrait y voir une atténuation du mal. Mais il y a plutôt lieu d'admettre qu'ils



agissaient ainsi parce qu'ils avaient été saisis par la panique encore plus promptement que dans des cas précédents.

Puis, comme si le Français voulait souligner sa faiblesse aux yeux de l'étranger, il a la maladresse de le louer quand il peut constater que celui-ci ne s'y abandonne pas. Lorsque pendant la phase critique de la guerre du Transvaal, des Français, tout surpris, félicitaient les Anglais de ce qu'ils n'eussent pas renversé leur gouvernement dès les premières défaites, les Anglais, encore plus surpris, ne comprenaient pas plus ces félicitations, que si on les eût loués de ne pas manger leurs prisonniers de guerre.

Parmi les conséquences de cet état d'esprit parlementaire, si facilement inquiet, l'une des plus graves consiste dans la conduite souvent irrationnelle donnée à des opérations militaires. Le système dit des « petits paquets », cause de tant de déconvenues, n'a pas d'autre raison d'être que de ménager la susceptibilité des Chambres et de l'opinion publique. Particulièrement ridicule et digne de pitié est la situation d'un gouvernement qui est obligé, par exemple, d'escompter les vacances parlementaires pour pouvoir mener sans encombre des opérations que le sens commun aurait indiqué d'entreprendre, soit plus tôt, soit plus tard.

Dans cet ordre d'idées, c'est encore faire preuve d'indulgence que de mentionner uniquement la panique comme cause des défaillances parlementaires en cas d'alertes extérieures. Car, c'est dans un abîme plus sombre encore qu'on aurait à descendre, s'il fallait parler des cas, assez fréquents, où l'abandon des intérêts nationaux n'est qu'une manœuvre de parti destinée à renverser un ministère ou à satisfaire des combinaisons électorales. Le 16 juin 1908, au banquet de l'Alliance républicaine démocratique, M. Poincaré faisait, à propos de l'action du Parlement dans la politique étrangère, les remarques suivantes, qui étaient comme une condamnation indirecte, comme une satire de cette action :

... Et puisque M. le ministre des Affaires étrangères nous a fait l'honneur d'assister ce soir à ce banquet, je suis bien sûr d'être compris de lui, si j'ajoute que le meilleur moyen pour un gouvernement de donner à la politique toute sa grandeur et toute sa noblesse, c'est de faire toujours apparaître, devant les yeux de la majorité, les intérêts permanents de la patrie. Il ne faut jamais laisser oublier aux Chambres que, dans l'exercice de la souveraineté qui leur est déléguée, elles ne représentent pas une heure fugitive de la vie nationale ; qu'elles ont charge tout à la fois du passé et de l'avenir et qu'elles ne doivent sacrifier aux caprices d'un moment ni le souvenir des générations disparues ni l'espoir des générations futures.

Toujours penser à la France, voilà, n'est-il pas vrai, mon cher ministre ? le premier et le dernier mot de la politique — de la politique intérieure aussi bien que de la politique étrangère. Puissent nos amis des deux Chambres, lorsque les huissiers promènent dignement les urnes dans les travées encombrées et que des mains inquiètes agitent en désordre les bulletins blancs et bleus, puissent nos amis ne pas toujours jeter vers leurs circonscriptions muettes des regards interrogateurs ! Puissent-ils se demander non pas : « Vais-je plaire à mon comité ? » Mais : « Vais-je accroître ou diminuer en richesse, en force, en honneur, le patrimoine de la France ? »

Il est pénible également d'avoir à constater que, outre la peur et la basse ambition, il y a un autre sentiment, tout aussi bas, sinon plus, qui détermine les Chambres françaises à jeter à la Roche Tarpéienne un ministre, un gouvernement momentanément trahi par la Fortune. C'est cette tendance vilaine, lâche, à tourner le dos à qui est atteint par le malheur, tendance humaine, certes, mais particulièrement agissante dans les assemblées françaises.

Ce que le Parlement fait couramment avec les ministères, c'est aussi ce que la France fait, à l'occasion, avec le régime. Si, en 1870, le sort des armes avait été contraire aux souverains allemands, il ne serait pas venu à l'idée de leurs sujets, on peut en être sûr, de les détrôner. Au contraire, des foules auraient entouré leurs palais pour les reconforter, pour leur



faire entendre des chants d'encouragement, de loyalisme et de dévouement. Si ces souverains avaient été prisonniers de guerre en France, alors les *lieder* chantés par leurs sujets auraient pris tant de force et de ferveur que, traversant les frontières, les échos leur en seraient parvenus jusque dans leurs prisons. Et si parmi ces sujets quelques individus sans vergogne, gens de verbiage ou d'écriture, avaient osé se lever et faire des propositions deshonnêtes, ils auraient été livrés au mépris public, comme des lâches et des traîtres.

Couronné de lauriers, le maître était accueilli en triomphateur : *Heil Dir im Lorbeerkrantz !* Couronné d'épines, il eût été plus sacré encore : *Heil Dir im Dornenkrantz !*

C'est ainsi qu'en usaient les Prussiens à l'égard de leur roi et de leur reine, — la reine Louise, dont la mémoire leur est restée sacrée, — alors que leur pays, foulé aux pieds par Napoléon, n'était plus qu'une loque pantelante : *Heil Dir im Dornenkrantz !*

C'est ainsi qu'on en use chez tous les peuples qui ont le sentiment de la générosité humaine et de la pudeur nationale. Mais il en est d'autres chez qui ce sentiment est atténué ; qui en usent différemment ; qui n'éprouvent aucune honte à frapper de déchéance leur souverain, au moment où il est tombé au pouvoir d'un monarque ennemi.

Le règne de l'empereur François-Joseph avait commencé dans la guerre civile, ce qui n'est pas, d'ordinaire, de nature à bien disposer un peuple à l'égard de son souverain. Et, cependant, jamais l'empereur, même au milieu des plus grandes catastrophes, n'a vu faiblir le loyalisme de ses sujets ; bien au contraire. Il est vaincu par la France ; il est vaincu par la Prusse. Le sort pousse sa rigueur jusqu'à l'obliger de céder des territoires à un souverain par lequel il n'a pas été vaincu. N'importe ! Le loyalisme à son égard augmente en proportion de ses malheurs : *Heil Dir im Dornenkrantz !*

Quel discours, mortifiant pour la France, le vaincu de Magenta et de Solférino n'aurait-il pas pu tenir au déchu du 4 Septembre !

« Ton peuple, aurait-il pu lui dire, m'a vengé de tes armées. S'il est difficile et glorieux de vaincre, il l'est plus encore de rester digne dans la défaite. Tu m'as infligé des défaites. D'autres m'en ont infligé aussi. Malgré cela, mon peuple ne s'est pas insurgé contre moi, au risque d'aggraver les blessures de la patrie ; il ne s'est pas déchiré lui-même ; il n'a pas incendié ma capitale sous les yeux de mes ennemis. Et, cependant, je n'avais pas, comme toi et comme ton glorieux ancêtre, procuré à mon peuple des victoires retentissantes, dont j'aurais pu me prévaloir pour me faire pardonner mes défaites. Ton peuple, par le spectacle qu'il a donné de sa folie et de sa bassesse, a exalté la sagesse et la magnanimité du mien. Je n'ai rien à t'envier, quoique tu m'aies vaincu. Mon empire n'a rien à envier à ce qui fut le tien. Ton peuple nous a vengés de tes armées. Il s'est comporté comme ces sauvages qui enguirlandent leurs idoles quand leurs vœux sont exaucés, mais qui les brisent quand ils ne le sont pas. »

Faut-il d'autres contrastes encore ?

... La reine Victoria, écrivait M. Victor Bérard, dans la *Revue de Paris* du 1<sup>er</sup> juillet 1908, mourait le 22 janvier 1901, après soixante-quatre années de règne, dont soixante-deux années de continue prospérité : les revers, puis les désastres n'étaient survenus qu'à l'extrême fin, avec la guerre sud-africaine ; mais depuis octobre 1899, ils s'étaient précipités, accumulés, et la reine mourante pouvait se demander si la grandeur de son peuple en sortirait intacte. A cette épreuve, la royauté n'avait rien perdu de son prestige, ni les sujets de leur loyalisme : dans le malheur, la nation se serrait avec plus de confiance autour du trône. En mars 1900, après les angoisses de Ladysmith, la reine, parcourant les rues de Londres, était accueillie par les transports et les quasi filiales démonstrations de la foule ; en avril, c'était l'Irlande, l'île de révolte où



depuis cinquante-neuf ans la reine avait omis de paraître, c'était l'Irlande entière qui durant trois semaines l'entourait d'affection.

Et, quand elle mourut, il fut visible que son peuple, aussi bien dans la métropole que dans les colonies, était encore plus affligé de sa mort que des revers subis en Afrique.

En Russie, après la guerre du Japon, il n'a pas plus été question de proscrire l'empereur, qu'en Espagne de proscrire le roi, après la guerre de Cuba.

Faut-il rechercher d'autres contrastes encore ? Il y aurait de la cruauté à le faire.

## VIII

La défectuosité de l'organisation militaire et navale, ainsi que les dangers qui en résultent pour la défense nationale, ne sont plus contestés par quiconque est à la fois compétent et impartial. Ils sont dénoncés fréquemment, — sans parler des généraux en activité qui démissionnent, ne pouvant plus faire face à leurs responsabilités, — par des membres, voire des commissions du Parlement, et des écrivains, militaires ou civils, qui n'ont aucun intérêt à faire douter du régime républicain, et qui, cependant, reconnaissent son œuvre destructrice.

Cet état de choses ne résulte pas seulement des satisfactions que ce régime est obligé de donner, qu'il le veuille ou non, à l'esprit antimilitariste des éléments dominants, et des dissensions que la politique cause dans l'armée en s'y introduisant <sup>1</sup>.

1. Cette situation n'étant pas ignorée à l'étranger, elle y encourage l'opinion à faire peu de cas de la résistance éventuelle de la France. Dans son numéro du 23 mai 1908, l'*Allgemeine Zeitung*, l'importante revue de Munich, publiait un article du professeur Théobald Fischer, de l'Université de Marbourg, l'un des « Marocains » d'Allemagne. L'au-

Il vient aussi, pour une très large part, de l'anarchie et de l'incurie administratives, — sans parler de la corruption, conséquence de l'anarchie, — inhérentes au régime. De l'anarchie, l'exemple le plus frappant est le fait que les trois ministères des Affaires étrangères, de la guerre et de la marine, dont la collaboration devrait être étroite et constante, s'ignorent assez généralement, sauf en temps de crise, c'est-à-dire lorsque, souvent, il est trop tard. Parfois même, ils se contrecarrent. Qui pourrait coordonner leurs travaux ? Le président du Conseil, la plupart du temps, manque d'autorité et de compétence, ou se désintéresse de ces choses. Quant au chef de l'État, s'il faisait mine de le faire, on lui donnerait vite à entendre que ce serait sortir de son « rôle constitutionnel ». Dans ces conditions, il ne reste plus au ministre des Affaires étrangères qu'à « supposer » : ou bien que ses collègues font leur devoir, et à diriger sa diplomatie en « admettant » que la France a une armée et une marine ; ou bien qu'ils ne le font pas, et à ne rien faire lui-même. Quant à s'assurer s'ils font leur devoir, il n'y saurait songer. On l'inviterait à se mêler des affaires de son Département.

Dira-t-on qu'il a les journaux à sa disposition, pour se renseigner, d'après les éloges ou les blâmes qu'ils adressent à ses collègues, sur l'état exact de l'armée et de la marine ?

Incurie et anarchie aboutissent aux conséquences connues. Quoi de plus ridicule que ce peuple qui, à Fachoda, à Tanger ou ailleurs, est obligé de capituler sans faire un

teur y prenait à partie le gouvernement impérial pour son trop de condescendance à l'égard de la France. Ce gouvernement n'avait pas même à envisager la perspective d'une guerre, que les Français n'accepteraient pas. Car, disait-il, « il n'y a pas à se faire d'illusion sur le sort qui serait réservé à la France, étant donnés l'état de son armée et de sa marine, et l'immense supériorité de la puissance militaire de l'Allemagne. Il y a peu de temps encore, un observateur perspicace, qui vit en France, me dépeignait les ravages que l'action antimilitariste et socialiste a causés dans l'armée. »



geste de résistance, parce que, malgré les sacrifices énormes qu'on lui impose, il s'aperçoit qu'« il n'est pas prêt » ? Il jette aussitôt des millions dans le gouffre pour le combler. Puis, le poing sur la hanche et d'un air avantageux, il semble dire : « Ils n'ont qu'à y revenir ! » Mais, comme on leur a déjà cédé, « ils » n'ont pas besoin d'y revenir. Ensuite, le Parlement vote d'enthousiasme les crédits engagés, et il est bien près de s'imaginer que le pays a remporté une victoire. La République se jure alors, sincèrement, on veut le croire, de ne pas retomber dans sa faute. Mais l'incurie et l'anarchie, qui lui sont congénitales, ayant vite repris leurs droits, une fois l'alerte oubliée, elle y retombe à la prochaine occasion :

*Pentita sempre ma non cangiata mai*<sup>1</sup>.

Indépendamment de l'organisation technique, le régime républicain, par le caractère général de son enseignement, tend désormais à tuer l'esprit militaire en dissolvant les éléments qui concourent à le créer. La guerre à la religion y contribue certainement pour quelque chose. Mgr Dupanloup a dit : « Les vertus militaires et les vertus religieuses viennent d'une même source, qui est Dieu. Le mépris de la mort, qui fait la valeur guerrière définitive, est une vertu chrétienne avant d'être une vertu militaire. » Sans doute, il serait excessif d'attribuer exclusivement à l'idée religieuse l'esprit militaire. Car on ne saurait contester que, chez beaucoup d'individus, d'autres notions

1. Très peu de temps après l'alerte de Fachoda, me trouvant à Toulon, je visitai le *Brennus*, alors le plus beau bateau de l'escadre. L'officier qui me le faisait visiter ne tarissait pas d'éloges sur le magnifique coup de collier qu'on venait de donner — c'est-à-dire après la capitulation — et sur l'état de préparation où l'on était. Avec un peu de naïveté il ajoutait ceci, aussi suggestif que prophétique : « C'est maintenant qu'il faudrait recommencer. » Sentait-il, instinctivement, qu'après ce coup de collier allait commencer la dégringolade qui aboutirait à l'enquête sur la marine ?

idéalistes peuvent y suppléer. Mais, toute la pédagogie, toute l'éducation civique de la République, ne tendent-elles pas, désormais et sans espoir de changement, à détruire partout l'idéalisme et à le remplacer par le matérialisme <sup>1</sup> ?

L'enseignement antipatriotique des instituteurs n'est que l'aboutissement normal de la pédagogie du régime actuel, quelque attitude indignée que le gouvernement feigne de prendre, ou même prenne sincèrement à son endroit.

Sur ce point si important, le lieutenant Roland, dans son livre : *L'Education patriotique du soldat*, a montré combien cette éducation faisait défaut aux conscrits français, et combien il était difficile de la leur donner. « Pour l'instant, écrit-il, il faut bien le dire, avant, après la caserne, il n'y a rien à espérer pour l'éducation patriotique et militaire de l'homme. Le temps, les idées, les mœurs, les courants d'opinion actuels le veulent ainsi. » Avant la caserne, cette éducation est si négligée, que les enquêtes auxquelles s'est livré l'auteur, de 1903 à 1907, ont donné les résultats suivants : 50 0/0 des recrues ignoraient tout du passé glorieux de leur pays ; 36 0/0 ignoraient que la France avait été vaincue en 1870-1871 ; 42 0/0 ignoraient que, à pareille date, elle avait perdu deux provinces <sup>2</sup>.

1. M. Combes, dans un de ses articles de la *Nouvelle Presse libre*, où il rappelait complaisamment son œuvre anticléricale, reconnaissait que les Français n'avaient plus de sens que pour leurs intérêts matériels. Mais, bien loin qu'il se félicitât de cette disparition de tout idéalisme, on avait plutôt l'impression qu'il y entrevoyait un danger pour l'avenir. Par malheur, il n'indiquait pas comment y parer.

2. Je me trouvais un jour dans un compartiment de chemin de fer avec une demi-douzaine de jeunes gens, de vingt à vingt-cinq ans, manifestement de bonne famille, et qui parlaient bicyclette et automobile. L'un d'eux ayant nommé un ami que sa machine avait conduit à Champigny, il y eut une expression générale d'ignorance et d'interrogation. Champigny ? Cela ne disait rien à personne. L'un des jeunes gens trouva pourtant ceci, qui semblait résumer toutes ses connaissances sur la localité et satisfaire la curiosité de ses camarades : « On y va par la gare de Vincennes. » Bientôt, sans doute, Waterloo n'éveillera plus que



Cette réflexion de l'auteur est donc très juste :

Dans un tableau célèbre, le maître Edouard Detaille nous montre un régiment au bivouac. Sous le ciel blanchissant du petit jour, dans l'herbe humide, officiers et soldats dorment côte à côte, et la même vision peuple le sommeil de ces hommes qui tout à l'heure vont combattre : tous voient passer dans les airs les ombres glorieuses de leurs aïeux, soldats de la 1<sup>re</sup> République, grenadiers de la Grande Armée, voltigeurs de l'Isly, de Sébastopol et de Solfé-rino, qui, brandissant à travers la fumée leurs drapeaux et leurs aigles troués de balles, montrent à leurs petits-fils le chemin de la victoire.

Au risque de dépoétiser cette belle allégorie, demandons-nous si elle est vraisemblable ou si elle n'existera jamais que dans l'imagination de son auteur ? Les soldats d'aujourd'hui peuvent-ils voir en rêve les soldats d'autrefois, puisque, pour la plupart, ils les ignorent ? Peuvent-ils rêver de gloire sans connaître Austerlitz ? Peuvent-ils rêver de revanche si Sedan est oublié... — Non !

La cause du mal ? L'auteur la dénonce ainsi :

La notion de patrie et tout ce qui s'y rattache, son histoire, les devoirs des citoyens envers elle, sont devenus dans la bouche et sous la plume d'hommes trop écoutés et trop lus, véritables directeurs de la pensée prolétarienne, « le dogme patriotique » qu'il faut combattre et détruire au même titre que le dogme religieux.

L'instrument au moyen duquel cette cause opère ? Le lieutenant Roland le montre dans l'école primaire, dans l'action de l'instituteur.

Aussi mal éduqué à l'école, le jeune Français cède d'autant plus facilement aux influences qui l'attendent au dehors, avant et après la caserne : littérature antipatriotique et antimilitariste, qui, sous la forme du livre, de la chanson et du théâtre, rend la patrie et l'armée d'abord ridicules, puis odieuses, et incite à la révolte contre elles.

cette idée dans l'esprit des Français : on y va par la gare du Nord ; Sedan : on y va par la gare de l'Est ; et Algésiras : on y va par la gare d'Orléans, — si toutefois ils savent encore à ce point leur géographie.

Ainsi en va-t-il à l'école primaire <sup>1</sup>.

Dans les sphères les plus élevées de l'enseignement supérieur, à la Sorbonne comme dans les Universités provinciales, l'esprit dominant n'est guère plus sain, pas plus chez les maîtres que chez les élèves. Sans doute, on n'y est pas antipatriote et antimilitariste à la manière grossière de l'école primaire. C'est d'un point de vue en apparence « philosophique », mais d'autant plus dangereux qu'il est celui de gens plus respectés, qu'on considère avec détachement un idéal qui passait autrefois pour intangible. On y est internationaliste avec élégance et distinction. Par malheur, on est moins « avancé » à l'étranger ; on y est resté plus « barbare », aussi bien du côté des maîtres que des élèves. D'où un grand danger pour le pays qui veut jouer le rôle de précurseur <sup>2</sup>.

La *Dépêche de Toulouse* a publié, naguère, les déclarations suivantes, que l'ambassadeur de France à Berlin,

1. Le *Petit Méridional*, organe dévoué au régime actuel, mais obligé de reconnaître l'action dévastatrice des instituteurs, a proposé un remède radical : les supprimer et les remplacer par des institutrices. Des femmes seraient seules capables de faire l'éducation de la conscience. Ainsi, il ne resterait plus au peuple français qu'un seul moyen de salut : se laisser tomber en quenouille.

En attendant, on assiste parfois à ce spectacle extraordinaire, que ce sont les élèves qui font l'éducation des maîtres, en les boycottant quand ils poussent trop loin leur enseignement anarchiste.

2. On a fort commenté une statistique plus inquiétante encore que celle du lieutenant Roland. Il s'agit de la statistique officielle des cas d'insoumission et de désertion, qui augmentent dans des proportions humiliantes pour la France. Mais cela est logique. L'antipatriotisme enlève au service militaire tout caractère de devoir, comme il lui enlève tout prestige.

Voici quelques chiffres montrant l'augmentation des cas d'insoumission pour les dernières classes : classe 1903, 2.118 ; classe 1904, 3.008 ; classe 1905, 4.363 ; classe 1906, 4.567 ; classe 1907, 11.782.

«... Le bond est prodigieux. D'autre part, la natalité diminue ou reste stationnaire, et la proportion des réformés s'accroît sensiblement. La situation est donc mauvaise pour l'avenir de nos effectifs, et il est à craindre, dans ces conditions, que le service de deux ans n'affaiblisse dangereusement la défense nationale. » (*Le Temps*, 16 août 1909.)



M. Jules Cambon, avait faites à M. Maurice Sarraut, et qui font ressortir le contraste, dans cet ordre d'idées, entre l'Allemagne et la France :

... Maintenant, voulez-vous que je vous donne mon sentiment de fond ? *Eh bien, gardez-vous des illusions.* La France (cela fait sa gloire et son honneur) est par essence un pays généreux ; elle prête volontiers à autrui les sentiments qu'elle éprouve elle-même. Quand elle parle de paix universelle, elle s'imagine volontiers que tout le monde est pacifiste. Cela est exact pour le gouvernement allemand ; cela est exact pour une grande partie du peuple ; mais cela n'est pas tout à fait exact pour une certaine partie de la population, non la moins aisée, non la moins active, qui se souvient avec une certaine complaisance que la prospérité matérielle de l'Allemagne date de la guerre de 1870. Il ne faut pas être chauvin ; mais il faut demeurer patriote. L'instituteur allemand l'est à l'excès ; il élève les générations actuelles dans le culte de la patrie. Ce sentiment de profond patriotisme donne une force immense au peuple allemand. Il ne faut pas que nous le perdions en France, sous peine de perdre de notre force et de notre grandeur...

Gardons-nous des rêves et des rêveurs qui prétendent soumettre au caprice de leur imagination les événements et les faits.

On a donc raison de parler, en ce qui concerne la France, d'un désarmement aussi bien militaire que moral <sup>1</sup>.

Que dire, encore, de la faiblesse des parlementaires qui, pour se concilier l'électeur, lui accordent, ou lui promettent sans cesse de nouveaux allègements des obligations militaires ? L'équité oblige de reconnaître qu'on a vu aussi des parlementaires modérés ou conservateurs faire au peuple,

1. En ce qui concerne particulièrement le corps enseignant français, on pourrait lui donner en exemple les Français qui enseignent à l'étranger, et qui, par le fait même de cet exil, ont conservé un sens national qui fait désormais totalement défaut à ceux qui enseignent en France. Je songe surtout à la Société nationale des professeurs français en Amérique, fondée et présidée par M. Auguste George. D'une manière générale, ses tendances sont celles de l'Université de France. Mais elle s'en sépare en ce qui concerne le sens national, à tel point que ses membres, transplantés en France, y passeraient, aux yeux du corps enseignant français, pour des nationalistes et des réactionnaires.

dans cette question, des concessions dangereuses. Naguère, quand la Chambre eut à s'occuper de la réduction des périodes d'exercice, la majorité de ce qu'on y appelle la Droite vota en faveur de cette mesure, bien que le ministre de la guerre eût déclaré qu'elle constituait un danger pour la défense nationale. Et ce n'est pas seulement sous la République que ces surenchères électorales se produisent. Dans le *Gaulois* du 22 octobre 1907, M. Dugué de la Fauconnerie rappelait que, aux dernières élections de l'Empire, en 1869, sur neuf cent soixante candidats « officiels, officieux, d'opposition dynastique ou intransigeante », il ne s'en était trouvé que vingt-deux qui ne se fussent pas engagés, dans leurs professions de foi, à réclamer, sinon la suppression totale des armées permanentes, du moins une diminution notable des contingents. Dans une République, il faut que ces promesses soient tenues, pour que ceux qui les ont faites puissent conserver leurs sièges <sup>1</sup>.

1. Il serait vain d'espérer pouvoir, sous le régime actuel, réagir contre l'antimilitarisme et l'antipatriotisme, étant donné que la profession publique de ces doctrines n'empêche plus d'arriver aux plus hautes charges. Le 21 juin 1901, M. Aristide Briand reproduisait et commentait, dans la *Lanterne*, un appel des travailleurs de France lu à Londres au cours d'une manifestation internationaliste, et préconisant la grève générale et l'insurrection en cas de guerre. Il disait :

« Ces nobles et fières exhortations, frénétiquement applaudies à Londres, à la suite desquelles ont été aussitôt jetées les bases d'une association internationale du prolétariat, il faut que partout elles soient entendues par les travailleurs et répétées par eux. Il faut que, partout, ils comprennent que d'eux seuls dépend la fin des guerres... »

« Il n'est pas un gouvernement, pas un monarque, pas un despote, qui oserait déclarer la guerre, s'il ne comptait sur la veulerie du peuple pour favoriser ses projets homicides, si le signal de la guerre devait être celui de la révolte »

Au mois de décembre de la même année, M. Briand, comme avocat, défendait, devant l'autorité universitaire, le professeur Hervé, l'homme du « drapeau dans le fumier », qui avait été suspendu de ses fonctions pour injures envers l'armée et le drapeau, négation de la patrie, incitation à la révolte et à la désobéissance des soldats envers les chefs. C'est à cette occasion que M. Briand disait ceci (reproduit par le *Temps* du 8 décembre 1901) :

« L'histoire se recommence. Quand on tourne ses feuillets, on s'aperçoit



## IX

Mais, alors même que la France disposerait d'une armée sûre de la victoire, elle n'en serait pas plus avancée pour cela. Le gouvernement ni le Parlement ne voudraient s'en servir. Ils craindraient qu'une guerre ne compromît la stabi-

qu'il n'est pas une forte pensée, de celles qui font évoluer l'humanité vers le progrès, qui n'ait été présentée comme hérétique. Aujourd'hui, on vous dénonce comme entachées d'hérésie les doctrines du professeur Hervé ; et bien que M. Leygues n'ait pu mettre à votre disposition ni soufre ni fagots, c'est bien en posture d'inquisiteurs qu'il vous a placés. J'espère que vous vous refuserez à jouer ce rôle dont vous seriez les premiers à regretter les conséquences pour l'Université tout entière. »

On a cité des propos beaucoup plus graves de M. Briand, mais je ne veux faire état que de ceux qu'il ne peut pas nier.

Or, cinq ans plus tard, en 1906, M. Briand devenait ministre de l'instruction publique, c'est-à-dire chef du corps enseignant, censé inculquer le patriotisme, et déjà si gangrené. En 1908, il devenait ministre de la justice, c'est-à-dire chef du corps judiciaire, appelé, à l'occasion, à réprimer les excès des antimilitaristes et des antipatriotes. Enfin, en 1909, il devenait premier ministre. On dira que « l'homme absurde est celui qui ne change jamais ». C'est entendu, et, en songeant à la rapidité avec laquelle M. Briand a changé, à la désinvolture avec laquelle, à la Chambre, il a déclaré répudier son passé, on admettra même qu'il est l'homme le moins absurde de France, donc le plus qualifié pour la gouverner. Il ne résulte pas moins de la présence de tels hommes au gouvernement — et c'est surtout ce qui en constitue la gravité — deux conséquences forcées. La première, c'est que l'antimilitarisme et l'antipatriotisme sont des peccadilles et qu'il est licite d'user de ces moyens pour se hisser au pouvoir, au risque de faire, en en usant, un mal qu'une répudiation de circonstance ne saurait réparer. La seconde, c'est qu'il devient, dans ces conditions, si paradoxal, si bouffon, de sévir contre l'antimilitarisme et l'antipatriotisme, qu'il est plus moral et aussi plus prudent pour le gouvernement de laisser libre cours à ces doctrines, fussent-elles logiquement faire échouer le drapeau dans le fumier humain, comme à Mâcon... Car il serait trop aisé aux prévenus éventuels et à leurs avocats d'obtenir un acquittement, en s'autorisant d'exemples venus de haut, ce qui mettrait les accusateurs en plus fâcheuse posture que les accusés. Du reste, à moins qu'il ne fût absolument impossible d'ignorer les coupables, on ne les trouverait presque jamais. Des fonctionnaires soucieux de ne pas desservir leur gouvernement — ils sont tous ainsi — ne commettraient pas la maladresse de l'exposer à se voir mettre en mauvaise posture.

Le *Gaulois* du 2 juillet 1907 publiait, sur la question de l'antimilita-

lité du régime. Cela est si apparent, qu'on n'a même pas hésité à exprimer l'opinion que beaucoup de parlementaires redouteraient plus encore une guerre heureuse qu'une guerre malheureuse, parce qu'un général victorieux leur paraîtrait plus dangereux qu'un général vaincu. On peut juger de

risme, quelques opinions qu'il avait sollicitées de personnes autorisées. Le général Zédé, entre autres, disait ceci :

« Dernièrement, le jury de la Seine a acquitté les antimilitaristes, parce qu'il a été démontré aux jurés qu'ils n'étaient pas en présence des vrais coupables, les accusés n'ayant fait que propager les doctrines prêchées jadis par ceux qui sont actuellement au pouvoir. »

L'acquittement s'imposera d'autant plus que les « vrais coupables » occuperont des situations plus élevées. Au moment où le général Zédé écrivait cela, M. Briand faisait déjà partie du ministère, mais il n'était pas encore premier ministre.

Sous ce titre : « Une propagande criminelle », le *Temps* du 26 septembre 1909, commentant un appel des socialistes aux conscrits, qui étaient invités à un meeting antimilitariste, disait :

« ... On sait ce que parler veut dire. Pour les rédacteurs et lecteurs de la *Guerre sociale* qui se proposent de faire aux conscrits, avant leur départ, les dernières recommandations, le « devoir de classe » consiste en le refus d'obéissance, la rébellion, quand ce n'est pas la désertion. Les révolutionnaires, dont nous signalions l'autre jour les menées criminelles sur la frontière de l'Est, accomplissent aussi leur « devoir de classe ». C'est une honte pour notre pays que de pareilles excitations puissent se produire sans amener aussitôt l'intervention légale ou l'intervention populaire qui devrait y mettre fin. »

Comment l'« intervention légale » se produirait-elle, quand le premier ministre a donné lui-même l'exemple de la « propagande criminelle » ? Quant à l'« intervention populaire », elle ne se produit jamais, en France, qu'en faveur du désordre.

Le *Temps* du 28 septembre, rendant compte du meeting qu'il avait condamné le 26, disait :

« ... M. Marcel Sembat a montré en exemple aux jeunes gens appelés sous les drapeaux la conduite des ouvriers de Barcelone, réservistes et autres, qui ont refusé de répondre à l'ordre de mobilisation et se sont révoltés contre l'autorité militaire. Il s'est associé par sa présence aux paroles blasphématoires qui ont émaillé les propos des autres orateurs, et enfin, il a approuvé l'ordre du jour invitant « les jeunes camarades à refuser de tirer sur leurs frères en révolte contre les exploitants, et en cas de grève ou de guerre, à faire cause commune avec les travailleurs. »

M. Sembat, député socialiste, aurait pu répondre au *Temps* :

« Ai-je dit autre chose que ce que le député socialiste Briand avait écrit dans la *Lanterne*, le 21 juin 1901 ? Moi aussi, je désire devenir premier ministre de la République d'ici quelques années. Je commence par détruire, puisque c'est le moyen le plus sûr d'arriver au pouvoir. Au moment opportun, je me rétracterai. Ferez-vous mauvais accueil à mon



l'appréhension que leur inspirerait un général revenant vainqueur d'une guerre européenne, par l'attitude déjà inquiète qu'ils trahissent au retour de chefs militaires ayant pris part à de simples expéditions coloniales. Le Tonkin, Madagascar, le Dahomey, leur ont paru presque aussi gros de périls que l'Égypte au Directoire. On eût dit qu'ils craignaient que quelque Bonaparte n'en revînt en leur posant cette question embarrassante : « Qu'avez-vous fait de la France ? » Cet état d'esprit en arrive à s'exprimer avec inconscience et naïveté. Dans le monde parlementaire, c'est devenu une pratique courante, dès que quelqu'un élève la voix en faveur d'une politique virile, de l'accuser de vouloir mettre à mal la République. Tant il est vrai que ce régime, de l'aveu même de ses partisans, est synonyme d'effacement.

Le 16 juin 1908, au banquet de l'Alliance républicaine démocratique, M. Pichon disait :

... Nous n'avons agi qu'en vue de la concorde internationale, avec le désir sincère d'en accroître les garanties, sans susciter d'inquiétudes ou d'inimitiés nulle part. Nous ne demandons qu'à continuer notre labeur démocratique à l'abri des complications qui compromettraient son œuvre, et en nous gardant des aventures dans lesquelles elle pourrait succomber.

C'était là, de la part du ministre des Affaires étrangères, un aveu enveloppé, mais très clair, de l'effacement auquel la République se résigne à l'extérieur, dans la crainte de « succomber » elle-même à la suite d'entreprises trop généreuses, qu'on qualifie, pour les besoins de la cause, d'« aventures ». Mais pourquoi cet aveu intempestif ? En disant si

ministère ? Non, sans doute, puisque vous, vos confrères modérés, et même conservateurs, avez fait bon accueil au premier ministre Briand, sans lui faire grief de sa « propagande criminelle » ni de son passé « blasphématoire ». Je détruis donc, en m'autorisant de son exemple, en comptant, comme tout antimilitariste, sur l'impunité que sa présence au gouvernement me garantit, — et en escomptant votre indulgence pour l'avenir. Suis-je plus coupable que le citoyen Briand ? »

haut qu'on craint les « aventures », ne risque-t-on pas d'encourager autrui à se montrer peu accommodant ?

Je me rappelle que, pendant la crise de 1905, je parlais un jour, dans un milieu d'écrivains et d'hommes politiques, en faveur d'une attitude plus virile que celle que je voyais l'emporter autour de moi. Ce n'était pas une discussion platonique, sans conséquences pratiques. Un membre du Sénat, très distingué, du reste, et très écouté, m'opposa cet argument péremptoire : « Il pourrait en résulter une guerre où la République disparaîtrait. » Je n'ai pas oublié non plus son air irrité, lorsqu'il put s'apercevoir que cette considération n'était pas la seule à mes yeux. Quand j'aurai ajouté que ce sénateur n'était pas étranger au Quai d'Orsay, qu'il était donc du nombre des quelques parlementaires qualifiés pour ne pas perdre de vue le côté international des choses, on comprendra de quelle paralysie pourra être frappé, en pareil cas, le commun des parlementaires. J'avouerai que l'opposition qui me fut faite, par un homme aussi distingué et aussi qualifié, au nom de l'argument que je viens de dire, fut, pendant l'Année infâme, parmi les choses qui me parurent les plus révélatrices de l'attitude que le régime républicain impose à la France dans la politique internationale.

Édifié par cet aveu si dépouillé de fard, j'aurais volontiers répondu à ce sénateur, mais en adressant cette réponse au Parlement tout entier : *Habemus confitentem reum !*

Là encore, modérés et radicaux se valent. J'ai vu de près les uns et les autres dans plusieurs circonstances critiques, et ils pensaient exactement de la même manière. Les modérés y mettaient peut-être un peu plus d'hypocrisie, voilà tout. Ils s'en prenaient, au moment de la crise marocaine, au général André et à M. Pelletan, « désorganisateur » de l'armée et de la marine. Combien ils étaient heureux d'avoir ce prétexte, qui leur avait manqué dans d'autres circons-



tances, où ils ne s'étaient pourtant pas montrés plus braves ! Au fond de leur cœur, ils étaient résolus, de toute manière, à ne rien faire, dans la crainte soit de compromettre le régime, soit d'effrayer l'électeur, pacifique de parti pris <sup>1</sup>. Car, comment pourrait-on agir, quand on dépend de l'« opinion » ? Qui pourrait dire le nombre de lettres que, pendant l'Année infâme, sénateurs et députés ont dû recevoir de leurs électeurs, soldats ou pères de soldats, leur enjoignant de maintenir la paix ? Or, comme on était en période électorale, il fallait bien obéir à l'électeur.

Les gouvernements étrangers sont ainsi avertis que, tous les quatre ans, à la veille de la « consultation nationale », ils pourront beaucoup se permettre à l'égard de la France <sup>2</sup>.

Cette volonté arrêtée de ne rien faire, si elle n'échappe pas aux gouvernements, est moins généralement connue et comprise du grand public dans certains pays étrangers. Il en résulte qu'il s'exagère encore la faiblesse militaire de la France, ne pouvant pas trouver d'autre cause à son inaction et à son effacement, que le peu de confiance qu'elle aurait dans son armée.

Ce discrédit militaire serait-il même plus profond qu'il ne m'était apparu ? M. A. Tardieu, dans une de ses lettres

1. Je n'ai aucune raison de parler en faveur du général André, ou de M. Pelletan, que je ne connais pas, et à qui je ne dois rien. Mais il y a tant d'hypocrisie à vouloir attribuer à eux seuls la responsabilité d'un désastre causé par la pusillanimité générale, qu'on serait presque tenté de les défendre. Il sera toujours très commode, quand il s'agira de se montrer, de découvrir que l'André et le Pelletan du moment, ou, de préférence, du ministère précédent, étaient des misérables qui négligeaient leurs devoirs.

2. Après les premières difficultés marocaines, le *Punch*, le journal satirique de Londres, posait, dans une note facétieuse, la question de savoir quand viendrait, pour la France, la prochaine avanie du côté du Maroc. La réponse était : en 1910. Les lecteurs anglais n'auront sans doute pas compris. Pour les initiés, il paraissait évident que Mister *Punch* voulait faire allusion aux prochaines élections, et que, par là, le bonhomme à la bosse et à la marotte montrait qu'il voyait très bien les ressorts de la politique française.

d'Amérique au *Temps*, disait que les opérations militaires autour de Casablanca avaient relevé le prestige de la France aux yeux des Américains. Ils ne la croyaient plus, paraît-il, capable de cela ! Était-elle donc tombée si bas dans leur estime ? Je ne voudrais pas prendre la défense du régime actuel contre le *Temps*. Mais j'avouerai que, étant en Amérique, je n'avais pas vu les choses aussi en noir. On y tenait la France pour incapable, je le constatais sans peine, d'oser se mesurer avec une puissance européenne, ou même avec une peuplade quelconque, si quelqu'un s'y était opposé en Europe. Mais qu'on eût cru l'armée française techniquement incapable, cette opposition ne se produisant pas, de faire ce qu'elle a fait contre les hordes hafidiennes, ce serait simplement effrayant. Si, cependant, c'était M. Tardieu qui eût raison, j'y trouverais un argument de plus en faveur de ma thèse <sup>1</sup>.

Quant aux étrangers mieux informés, ils connaissent les différents facteurs d'où résulte cette impuissance. C'est ainsi que M. Albert Bonnard écrivait dans la *Semaine littéraire* de Genève, du 20 juin 1908 :

... Des sentiments de la France, la secousse de 1905 a montré ce qu'il faut penser. La bourgeoisie s'apeure à la moindre alerte. Le prolétariat croit naïvement la guerre, qu'il déteste, une institution abolie dont les horreurs ne peuvent plus ensanglanter que l'histoire. Il ne la veut à aucun prix et il s' imagine qu'il suffit de ne la pas vouloir pour l'éviter. Le gouvernement sait quels périls elle ferait

1. « D'autres contradicteurs, tirant argument des événements actuels, ne manqueront pas de voir dans l'attitude de nos troupes au Maroc, un éclatant démenti à la thèse de ce livre. S'il est besoin de prouver que nos officiers et nos soldats sont capables de bravoure devant l'ennemi, les combats du Maroc fournissent en effet cette preuve, mais j'estime assez mon pays pour croire qu'une telle démonstration est encore superflue...

« Réjouissons-nous donc de la belle tenue de nos troupes au Maroc, saluons avec respect ceux qui tombent là-bas autour du drapeau, mais gardons-nous d'un optimisme dangereux que ces succès faciles ne justifient en rien. » (Fernand Médine, *L'Armée qui souffre*.)



courir aux institutions libres si laborieusement conquises : la victoire mettrait probablement, comme souvent en France, le général vainqueur sur le pavois ; — la responsabilité de la défaite serait attribuée au régime actuel, qui s'effondrerait peut-être dans une révolution sociale ou sous une restauration monarchique. Il est évident que la paix travaille pour la République. Les réformes poursuivies à travers des obstacles si hauts et si résistants, ne peuvent aboutir que par elle.

Ce jugement est franc et perspicace. Il est d'autant plus digne de remarque que l'auteur, pas plus que ses compatriotes de la Suisse, ne nourrit aucune hostilité contre le régime dont il constate les conséquences diplomatiques. Sur un point, cependant, M. Bonnard est peut-être trop optimiste. Il serait à désirer que ce ne fût jamais que le souci des « réformes » qui fit sacrifier les intérêts extérieurs de la France. Il est à craindre que ce ne soient souvent des considérations beaucoup moins altruistes.

La *Gazette de Francfort* du 22 juillet 1908, après avoir, à l'occasion du voyage de M. Fallières aux cours du Nord, rendu hommage à la politique pacifique de la République, — il y aurait vraiment ingratitude, de la part des Allemands, — à ne pas la reconnaître, — se livrait aux réflexions suivantes :

On peut dire, il est vrai, que les républicains français, s'ils veulent rester républicains, sont forcés de pratiquer une politique pacifique. Car une guerre heureuse porterait le général vainqueur à la dictature, tandis qu'une guerre malheureuse aboutirait au rétablissement de la Monarchie. Dans l'un et l'autre cas, la République serait perdue. Sans doute, les hommes d'État républicains savent cela ; mais cela n'exclut pas que, pour d'autres raisons encore, ils aiment la paix et la préfèrent à la guerre.

Quelles sont ces « autres raisons » ? Le journal allemand les expliquait : « Le mot d'ordre du temps présent n'est pas : guerre ; mais : bien-être. Ce que le monde veut, c'est travailler, être actif, gagner et jouir, et, pour cela, il a besoin de la paix. » Le journal ajoutait : « C'est tout à fait avec

raison que, il y a peu de temps, le sénateur français, M. Saint-Germain, exprimait cette opinion dans nos colonnes : « Nous voulons faire des affaires, et, pour cela, la paix nous est nécessaire. »

« Faire des affaires », c'est un idéal qu'on doit comprendre à Francfort. Tout lui sacrifier doit paraître, même à Francfort, excessif, à moins que ce sacrifice ne soit attendu que de la France.

Le principe en vertu duquel le régime républicain comporte le maintien de la paix comme condition nécessaire à sa propre existence, sera d'autant plus dangereux pour la France, qu'on l'ignorera moins à l'étranger. Il fut un temps où c'était, en quelque sorte, le secret du régime, connu des initiés seulement. Le danger, alors, n'était pas très grand. Mais, aujourd'hui, le secret est éventé. Les événements le font éclater au grand jour. On en parle et on en écrit couramment au dehors. Le gouvernement français lui-même le proclame, quoique sous une forme atténuée et déguisée. On peut en dire autant des journaux républicains. L'auteur des *Lettres de Province*, publiées par le *Temps*, écrivait, dans sa lettre du 8 septembre 1908 :

J'ai entendu répéter un mot frappant de Gambetta, prononcé par lui au lendemain de la démission du maréchal : « Maintenant, il n'y a plus que deux choses qui puissent mettre en péril notre établissement républicain : une guerre continentale et la suppression du budget des cultes. » Cette parole, en 1879, avait une force singulière. Je crois bien qu'elle la garde tout entière quant à la première des deux choses.

Comme il est certain que Gambetta n'aurait jamais consenti à « mettre en péril » la République, on doit conclure que son patriotisme un peu théâtral n'était qu'une simple attitude <sup>1</sup>.

1. Cette conclusion ressort, toujours plus évidente, des documents historiques qui viennent éclairer les débuts de la troisième République. On



En résumé : l'incohérence diplomatique inhérente au régime républicain ; la désorganisation de la marine et de l'armée par l'incurie administrative ; les pires excès de l'antimilitarisme, tout cela n'est encore que peu de chose auprès de la principale cause de paralysie pour la politique

peut, dès maintenant, affirmer que Gambetta jouait la « comédie de la revanche » pour se donner du prestige, mais qu'il n'y pensait pas plus lui-même, qu'il ne voulait qu'on en parlât

Le 30 août 1877, à Paris, il avait eu une entrevue avec Crispi, dont celui-ci a rendu compte dans la *Nuova Antologia* du 16 mai 1899. « Je fis observer à l'illustre tribun, disait Crispi, que l'armée et le clergé étaient un péril pour le régime populaire. Il en convint, et il ajouta que le seul remède à cet état de choses aurait été le désarmement universel, et puisque j'étais sur le point de partir et que je devais voir sous quelques jours le prince de Bismarck, il me pria de traiter en Allemagne cette question si délicate ». Mais Bismarck devait faire un accueil très tiède à ces ouvertures.

La Correspondance de Bismarck a apporté d'autres preuves de cet état d'esprit chez Gambetta. Le comte Henckel de Donnersmarck, qui était entré en relations avec lui, écrivait au chancelier allemand, le 23 décembre 1877, que le tribun français était prêt à accepter ce programme : une politique commune de l'Allemagne et de la France contre Rome, le rétablissement d'un régime de confiance entre les deux pays, une entente réciproque sur le budget de la guerre.

Pour que cette politique fût rendue possible, une double concession avait été faite à Bismarck : le rappel de l'ambassadeur de France à Berlin, comte de Gontaut-Biron, que le chancelier estimait hostile au nouvel empire ; puis, l'appel de M. Waddington au Quai d'Orsay, afin que la direction de la diplomatie française ne fût plus entre des mains « cléricales ».

Bismarck voyait si peu en Gambetta l'homme de la revanche, qu'il craignait de le compromettre aux yeux des Français en acceptant le projet d'entrevue arrangé par le comte Henckel de Donnersmarck. « Je tiens trop, écrivait le chancelier au comte, à ménager son autorité pour faire rien qui puisse l'ébranler. »

Cette impression, que Gambetta n'était pas sincère quand il parlait de la revanche, se dégage aussi des souvenirs de M<sup>me</sup> Adam, qui finit par comprendre qu'il ne s'intéressait qu'à « sa » République.

On lit quelquefois, dans certains journaux français, que les Alsaciens-Lorrains seraient de tendance républicaine, et que ce serait une des raisons qui les éloigneraient de l'Allemagne. Il y aurait là une singulière inconséquence. Les Alsaciens-Lorrains qui seraient républicains seraient de ceux qui désireraient rester Allemands..., à moins que ce ne fût à l'Allemagne qu'ils souhaitaient le régime républicain. Car il ne leur est plus permis de douter qu'une France républicaine ne laisse perpétuellement à l'état de « question réservée » la question d'Alsace-Lorraine.

extérieure de ce régime : la crainte de la guerre, *et surtout de la victoire*, au point de vue de sa stabilité. D'où cette conséquence paradoxale : plus l'armée de la France sera forte, plus il y aura de chances pour que le gouvernement de la République se montre timide. C'est dire que si l'on peut discuter, d'une manière générale, le bien fondé de l'adage *si vis pacem para bellum*, il est incontestablement vrai dans ce cas spécial de la France républicaine.



Ce dogme de la « paix à outrance » est tellement impérieux auprès de beaucoup de républicains, aussi bien modérés que radicaux, qu'il leur fait voir sans défaveur certaines alliances étrangères dirigées contre la France, dans l'espérance que, se sentant contenue par ces alliances, elle se montrera d'autant plus hésitante à courir les « aventures ». Avec beaucoup d'hypocrisie, on vilipenda M. Jaurès lorsque, imprudemment, il prétendit montrer dans la Triple-Alliance un frein contre les fantaisies franco-russes. Mais il n'avait pas déclaré autre chose que ce que se disaient, dans l'intimité, nombre de républicains qui n'avaient rien de socialiste.

Aujourd'hui encore, on en voit qui s'inquiètent du rapprochement italo-russe. Car, disent-ils, si la Triple-Alliance venait à se rompre à la suite de ce rapprochement, il pourrait en résulter une guerre entre l'Italie et l'Autriche, à laquelle la Russie prendrait peut-être part, ce qui, par contre-coup, pourrait obliger la France à intervenir.



En présence des défaillances de la France au dehors, il est permis de dire, pour nous résumer, que les défenseurs



les plus résolus du régime actuel ne sauraient échapper à ce dilemme : ou bien la France défaille parce qu'elle n'est réellement pas prête ; ou bien, étant prête, elle est paralysée par les facteurs d'ordre purement politique dont il vient d'être parlé. Dans l'un et l'autre cas, c'est la condamnation du régime. A moins qu'on ne consente à admettre que cette condamnation doit être double, en ce sens que l'impuissance constatée viendrait de l'une et de l'autre causes à la fois.

## X

Qu'on remarque, en outre, la conséquence, au point de vue diplomatique, de cette volonté presque arrêtée de ne pas se servir d'une armée même en bon état. Les puissances étrangères ne peuvent plus avoir qu'une confiance atténuée dans l'alliance ou l'amitié d'un gouvernement ainsi paralysé. Quand un pays ne marche pas pour la défense de ses propres intérêts et de son honneur, comment être assuré qu'il le fera pour autrui, sous prétexte de fidélité à des engagements ? Comment en être assuré, notamment, si les adversaires de ses alliés ou de ses amis éventuels savaient choisir leur moment, c'est-à-dire leur cherchaient querelle pendant la période électorale ?

Quand la pusillanimité ou une prudence excessive parlent et commandent, l'esprit est ingénieux à trouver des prétextes. On l'a vu, en ce qui concerne l'alliance franco-russe, lorsque M. Vaillant a protesté contre le voyage de M. Fallières en Russie. D'après lui, cette alliance n'imposerait aucune obligation à la France, puisqu'elle n'a pas été approuvée par les Chambres, et que la Constitution interdit au Président de déclarer la guerre sans leur assentiment. On peut concevoir le cas où la Chambre, selon la manière dont elle serait composée, serait peut-être tentée de prêter,

dans des conjonctures autrement sérieuses qu'un voyage présidentiel, une oreille complaisante à la thèse de M. Vaillant <sup>1</sup>.

C'est, sans doute, parce qu'on s'en rend compte en Russie, que l'attitude de M. Vaillant et de l'Extrême Gauche y a produit un effet aussi déplorable. Le correspondant des *Débats* à Saint-Pétersbourg leur écrivait à ce sujet (9 juillet 1908) :

Nous ne saurions dissimuler le lamentable effet produit à Pétersbourg et dans toute la Russie par l'intervention d'un de vos députés, M. Vaillant, dans la discussion des crédits relatifs au voyage de M. Fallières en Russie. Il faut vraiment être dépourvu de tout esprit politique pour prononcer de telles paroles dans un Parlement français. Je sais bien que vos socialistes (du moins ceux de la nouvelle école) travaillent toujours, inconsciemment, je l'espère, pour les ennemis de leur pays. Mais il est difficile de comprendre que l'inconscience puisse être poussée jusqu'à ce point.

Ce que je puis affirmer, c'est que l'effet de ce discours a été lamentable dans toutes les classes de la société russe, et je m'abstiens, par politesse, de vous transmettre les commentaires qu'il a suscités. Le résultat est qu'un certain nombre de journaux, d'ordinaire francophiles, ont publié, depuis lors, des articles assez favorables à l'empire d'Allemagne. Est-ce là le but que voulaient atteindre vos socialistes parisiens <sup>2</sup> ?

1. On ne saurait perdre de vue que le Parlement et le gouvernement sont de plus en plus infiltrés de socialisme, et que les socialistes témoignent une hostilité irréductible à la Russie et à l'alliance franco-russe. Le *Temps* du 2 août 1909 disait : « L'entrevue du Tsar et du Président de la République à Cherbourg a été accueillie par un déchaînement d'injures socialistes contre le souverain de la nation amie et alliée. » Sans doute, des manifestations du même genre ont eu lieu ailleurs, mais le socialisme n'y compte guère, il ne trône pas à la tête du gouvernement.

2. Dans les *Débats* du 9 mars 1909, le même correspondant faisait les réflexions suivantes, à propos de l'éventualité d'une lutte entre le slavisme et le germanisme :

«... Serons-nous seuls dans cette lutte ? La lecture des journaux français, pris en masse, nous a inspiré de vives appréhensions. Que vos radicaux soient les ennemis de la Russie, cela ne doit pas nous étonner. Ils ne la connaissent pas ; ils vivent sur des légendes ; ils ne s'intéressent



Du reste, pour quiconque observe avec attention les mouvements de la politique internationale, en regardant plus au fond des choses qu'aux manifestations extérieures, il est visible que, depuis l'Année infâme, la confiance dans la France est allée s'atténuant, à cause, soit de sa désorgani-

en rien à la politique étrangère, et d'ailleurs ils ont une peur horrible d'une victoire qui pourrait rendre populaire quelque général. D'ailleurs, en Russie comme en France, les anarchistes ont toujours été les partisans avoués de l'empereur Guillaume. Mais il est étrange et pénible de voir certains journaux royalistes et conservateurs faire chorus avec eux, et insulter les Serbes (parce qu'ils sont les plus faibles) tout en couvrant de fleurs l'Autriche (parce qu'elle est la plus forte). Je sais bien que l'Autriche est catholique, et que l'idée religieuse (si mal placée dans les questions extérieures) aveugle ces écrivains au point de leur faire oublier les intérêts de leur pays. »

Ces réflexions sont d'un homme qui voit juste, sous cette réserve, cependant, que ce qu'il dit des radicaux français, notamment de leur « peur horrible d'une victoire », peut s'appliquer à tous les républicains, même à ceux qui, en parole ou en écriture, affectent parfois des sentiments différents. J'ai été bien placé pour pouvoir en parler. Ce n'était certes pas un radical qui, aux *Débats*, me disait, en 1905 : « Il pourrait en résulter une guerre où la République disparaîtrait. »

Dans l'*Univers* du 1<sup>er</sup> septembre 1909, M. Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères, signalait les objections que les journaux russes avaient faites à un précédent article de lui, où il avait critiqué, au point de vue français, les modifications stratégiques relatives à la Pologne. On peut rapprocher ces objections de ce que disait le correspondant russe des *Débats* :

«... En second lieu, écrivait M. Flourens, nos amis et alliés se demandent si la France a encore la volonté et même la possibilité de remplir vis-à-vis d'eux les engagements qu'elle a assumés en compensation des sacrifices réclamés par elle. Après la désorganisation systématique de notre puissance militaire, inaugurée par le général André, de sinistre mémoire, et continuée plus hypocritement par ses successeurs, après la réduction des effectifs et de la durée du service, en présence de la tolérance d'un gouvernement lâche ou complice, vis-à-vis de la campagne antimilitariste poursuivie sans relâche dans nos écoles, ils concluent à la négative. Ils déclarent alors qu'ils se refusent à compromettre plus longtemps les intérêts vitaux de leur propre pays pour un allié qui s'est mis sciemment hors d'état de remplir ses devoirs contractuels. »

On peut, d'autre part, rapprocher de ces griefs russes résumés par M. Flourens l'adresse que l'« Organisation patriotique » de Kief adressait à Nicolas II, en le suppliant « d'abandonner l'alliance des Occidentaux, désormais voués à l'anarchie croissante, à la révolution, à l'impuissance militaire, et de se rapprocher de l'Allemagne, pays sage, puissant et fort, où l'autorité est respectée, où l'armée est solide et la vitalité indiscutable ».

sation militaire, soit de ses défaillances dans la diplomatie, soit aussi parce que les progrès de l'anarchie révolutionnaire à l'intérieur ne peuvent qu'augmenter sa faiblesse au dehors.

Dans *La France conquise*, M. Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères, dit à propos de la désorganisation militaire de la France :

Cette situation n'échappe pas à l'Angleterre. Elle lui cause de graves inquiétudes. Elle se demande, et au point de vue militaire et au point de vue financier, quelle force de résistance nous serions encore en mesure d'opposer. Le rapport du général French ne l'a pas complètement rassurée à cet égard <sup>1</sup>.

Il n'est pas moins caractéristique de voir les Anglais, qui, dans l'affaire Dreyfus, se sont rangés du côté dreyfusiste, constater aujourd'hui et regretter, sans pour cela se déjuger quant au fond de cette affaire, combien elle a contribué à la désorganisation militaire de la France.

Le *Daily Telegraph* du 6 juin 1908, parlant de la cérémonie du 4, au Panthéon, disait de Zola :

La grande majorité des hommes et des femmes, dans tout l'univers civilisé, était avec lui, et il s'est élevé, dans l'estime du monde, à une hauteur où ses écrits seuls n'auraient jamais pu le porter.

Mais le journal anglais ajoutait :

N'oublions pas, cependant, l'autre face de la question. Il n'y a aucune espèce de doute que le mouvement en faveur du commandant Dreyfus a été faussé (*was turned to evil account*) par ceux que, dans notre pays, nous appellerions les éléments antinatio-

1. Parlant de l'Italie, M. Flourens dit, dans le même livre :

« L'Italie, qui avait opéré un mouvement accentué de rapprochement vers la France et l'Angleterre, recule déjà et esquisse un retour vers l'Allemagne. Ce serait, en effet, en cas de conflit et d'échec de la France, la nation la plus exposée à supporter le poids du ressentiment de ses anciens alliés et à payer cher les conséquences de sa défection. »



naux. Un mal énorme a été fait à la cause de la défense nationale et au sens le plus sérieux du patriotisme républicain. L'armée elle-même a été dénoncée par des fanatiques violents. L'idéal de la discipline et celui de la victoire ont été décriés. Les milieux d'où sortent la plupart des officiers français ont été représentés comme ennemis du peuple et inféodés aux prêtres. Les soldats ont été encouragés à braver leurs supérieurs. Une partie des officiers français a été invitée à intriguer contre l'autre. L'armée de la République a été moralement coupée en deux. Le mal ne s'est pas arrêté là. Le contribuable d'au delà de la Manche, qui avait, depuis 1870, supporté vaillamment un fardeau presque sans exemple, a été encouragé à se révolter contre les charges militaires et navales, et à réduire les frais de la défense nationale, même au risque d'éteindre toute espérance de maintenir la grandeur et l'indépendance de la France. Le mouvement antimilitariste — qu'on s'imagine, dans notre pays, le péril mortel d'un mouvement fanatique dirigé contre la marine — est résulté directement de l'affaire Dreyfus. Nous ne pouvons donc pas être surpris que des Français patriotes aient vu cet état de choses avec un sentiment de dépression, et presque avec désespoir. Ils ont cru sincèrement que les efforts de Zola, par leur résultat, avaient porté aux intérêts nationaux une atteinte que n'arriveraient jamais à compenser les services rendus par lui à l'humanité en général.

A l'origine, les puissances avaient eu deux raisons pour ne pas rechercher l'alliance de la France républicaine. A cause de son esprit révolutionnaire, on considérait son contact comme dangereux<sup>1</sup>. Puis, on estimait qu'elle ne pouvait pas être forte, militairement parlant, à cause du caractère anarchique du régime. Plus tard, ces objections

1. *Le Matin* du 25 octobre 1909 publiait, à propos de l'entrevue de Raconigi, la déclaration suivante de M. Guglielmo Ferrero :

«... Il y a parmi les hommes d'État de mon pays des germanophiles et des francophiles. Le peuple est francophile, mais les conservateurs se méfient un peu de la République, de son libéralisme, de son gouvernement radical, voire même socialiste, de sa lutte anticléricale, et ils voient dans l'empire allemand la sauvegarde des traditions monarchiques et religieuses. »

Qu'on remarque, pourtant, que l'Italie est une Monarchie libérale et nullement entachée de « cléricisme ».

s'atténuèrent. La France républicaine semblait devenir modérée à l'intérieur, et, d'autre part, son armée inspirait confiance. On se rapprocha alors d'elle. Or, aujourd'hui, on voit reparaître les deux objections qui l'avaient d'abord fait tenir à l'écart. Elle redevient révolutionnaire et anarchique, et sa puissance militaire va s'affaiblissant. Par surcroît, à ces deux objections renaissantes, il s'en ajoute une troisième, qu'on ne se serait pas permis de formuler autrefois, parce que rien n'y autorisait : à savoir la timidité, aujourd'hui démontrée, de cette France, et, de sa part, un tempérament trop outrancièrement pacifique <sup>1</sup>.

Si certaines gens, à défaut de pouvoir répondre à ce qui précède par une réfutation, prétendaient qu'il vaudrait mieux ne pas écrire de telles choses concernant la France, de peur qu'elles ne soient exploitées à l'étranger, dans un esprit de malveillance, je commencerais par leur répéter ce que j'ai dit sur l'utilité de parler franchement de toutes ces questions. Puis, pour achever de me justifier, j'emprunterais à Bossuet sa manière, et je dirais que les faiblesses, les infirmités du régime actuel sont si connues au dehors, qu'on ne risque même plus de les apprendre aux étrangers en en parlant librement. En revanche, c'est souvent aux

1. On a donc l'impression que ceux des alliés ou amis de la France qui lui souhaiteraient le maintien de la République seraient ceux qui, s'inspirant de considérations tirées de l'histoire du passé, ou d'apparences relatives au temps présent, craindraient qu'une France non républicaine ne fût moins disposée à leur accorder son alliance ou son amitié.

Mais, alors, ils devraient examiner, avant de lui souhaiter le maintien de ce régime, si le présent et l'avenir sont nécessairement déterminés par le passé, à tel point que les apparences quant au présent seraient un indice sûr quant à l'avenir, et non pas seulement la base illusoire d'une conclusion hâtive.

A moins que ces alliés ou amis n'eussent en vue, dans leurs rapports avec la France, de n'obtenir d'elle, dans l'ordre financier, économique ou diplomatique, que des services excluant toute éventualité d'action militaire. Dans ce cas, évidemment, ils pourraient préférer traiter avec un gouvernement qui se montre d'autant plus condescendant qu'il se sent moins de prestige.



Français eux-mêmes qu'on pourrait les apprendre. C'est pourquoi il n'est pas inutile de les exposer à leurs yeux, dans le cas où, peut-être, leur aveuglement ne serait pas encore si complet, qu'ils ne pussent les apercevoir.

## XI

Dira-t-on qu'on pourra, le cas échéant, trouver dans la presse un élément de résistance contre les défaillances du Parlement ou de l'« opinion » ? Quelques journaux, sans doute, seront capables de réagir. Mais il serait imprudent de faire fond, d'une manière trop générale, sur leur intervention.

Supposez des journaux — il y en a beaucoup dans ce cas — qui subissent l'influence, soit au point de vue administratif, soit au point de vue politique, de membres du Parlement. Ceux-ci y feront naturellement prévaloir l'esprit parlementaire, qui consiste à faire passer la République avant la France.

Supposez aussi des journaux dont les directeurs, les rédacteurs en chef ou des rédacteurs influents soient soumis au service militaire, ou aient des fils ou des gendres qui y soient soumis, ce qui doit se présenter encore plus souvent que le cas précédent. Faudra-t-il s'étonner qu'ils soient prêts à faire de trop grands sacrifices pour le maintien de la paix ?

Ceux qui, pendant l'Année infâme, ont eu l'occasion de fréquenter dans les milieux de presse, n'auront peut-être pas laissé d'avoir l'impression que des considérations de ce genre n'étaient pas étrangères à l'attitude de certains journaux.

Faudrait-il en faire un grief à ceux qui auraient cédé à ces considérations ? Ce serait aussi injuste que déraisonnable,

puisqu'e même les soldats de profession sont souvent saisis d'angoisse à l'idée du champ de bataille. Ce serait réclamer d'eux qu'ils fussent des surhommes, ce qu'aucun gouvernement, dans aucun pays, ne songe à réclamer de personne.

Sous le régime actuel, ces facteurs peuvent exercer une influence décisive. Quand on dit que le service militaire obligatoire est la meilleure garantie de la paix, on a donc tort partiellement. Il est presque une garantie de la paix à tout prix dans une République, où rien ne se fait contre l'« opinion » ou les intérêts particuliers. Mais il n'entrave en rien la liberté d'action d'un gouvernement comme celui de l'Allemagne. C'est la Prusse qui a donné l'exemple du service militaire général et obligatoire. Cela n'a pourtant pas empêché que la guerre ne restât si bien, au XIX<sup>e</sup> siècle, son « industrie nationale », qu'elle allait pouvoir constituer autour d'elle un grand empire, après avoir vaincu les premières puissances de l'Europe. C'est que, dans ce pays, ce ne sont pas les gazettes qui dictent au gouvernement son action. Il importe donc peu que leurs directeurs ou collaborateurs soient plus ou moins disposés à quitter la plume pour le fusil, à s'arracher aux joies de la famille ou aux charmes d'une vie facile, ou bien à exposer leurs fils ou leurs gendres à ces désagrèments <sup>1</sup>.

Une République avec le service militaire obligatoire, avec,

1. Sous un régime où la presse peut exercer une influence décisive sur les résolutions du gouvernement, et surtout dans un pays où, à la peur des coups, sentiment humain et aussi répandu que naturel, viennent s'ajouter les effets d'un scepticisme général qui n'épargne même pas la notion de patrie, la loi devrait exempter du service militaire, — en même temps que leurs fils et leurs gendres, et au besoin toute leur famille, — les journalistes, directeurs, rédacteurs en chef ou collaborateurs, qui, dans un moment de crise, sont en mesure d'exercer cette influence décisive.

C'est la réflexion que je me faisais en 1905, — et que je crois très judicieuse.



en plus, un gouvernement dépendant de l' « opinion », se trouve ainsi nécessairement en état d'infériorité, même vis-à-vis d'un pays moins fort, mais autrement gouverné.

Quant à la solution proposée par quelques-uns, et qui consisterait à remplacer l'armée nationale par une armée de métier, elle semble peu pratique. Elle compte parmi ses partisans M. Jules Delafosse, qui, en novembre 1904, s'en expliquait ainsi à la Chambre, à propos de l'arrangement franco-anglais :

...Cet affaiblissement de la vocation militaire, qui s'accompagne d'une décroissance marquée de l'aptitude au sacrifice, est, à mon avis, un très gros souci et constitue un péril national. Car la nécessité de se défendre par la voie des armes ne diminue pas, elle ! Elle s'accroît, au contraire, elle augmente et s'aggrave par l'âpreté des luttes économiques qui peuvent, d'un moment à l'autre, jeter les grandes nations les unes contre les autres.

Il faudra donc — et il est urgent d'y songer — chercher ailleurs les instruments de défense que la démocratie, de plus en plus antimilitariste, ne pourra plus ou ne voudra plus fournir. Il faudra, disons-le hardiment, recourir dans une mesure de plus en plus large aux contingents mercenaires, et le Maroc, dans un avenir encore éloigné, mais qui, je crois, se réalisera, pourra nous fournir l'équivalent de deux ou trois corps d'armée de soldats incomparables.

Mais, en admettant même que cette solution — patronnée plus récemment par M. Messimy et par le lieutenant-colonel Mangin — fût techniquement possible, notamment pour ce qui est de la question du nombre, elle serait politiquement peu pratique. Sans doute on ne risquerait plus, avec ce nouveau système, d'inquiéter le soldat-citoyen, et ainsi disparaîtrait l'une des raisons d'où vient la paralysie du régime actuel en présence de complications extérieures. Mais la principale de ces raisons n'en prendrait que plus de force. Car une armée de métier, surtout composée d'Africains, semblerait à ce régime beaucoup plus dangereuse qu'une

armée nationale, dont il est toujours permis d'espérer que les soldats n'oublieront pas leur qualité de citoyens. Il est donc probable que ce qu'on aurait pris pour un remède ne ferait qu'aggraver le mal<sup>1</sup>.

## XII

Non contente de détruire ses positions acquises par les erreurs déjà signalées, la France semble vouloir compromettre son influence par la défiance qu'on dirait qu'elle s'applique à créer autour d'elle. Depuis les débuts de l'ère révolutionnaire, on l'a souvent accusée d'être, dans le monde, un élément de désordre. Sous couleur de propager à l'extérieur les bienfaits d'institutions et de formules qui ne semblent pourtant pas l'avoir élevée au-dessus des autres nations, elle a encouragé et ne cesse d'encourager au dehors l'esprit de sédition, d'anarchie politique et morale. Quand elle ne l'a pas fait par l'action directe, ses excitations verbales ou littéraires y ont suppléé. On a pu lui reprocher d'avoir été comme un volcan, alternativement de feu, quand son drapeau était celui de Valmy, ou de boue, maintenant qu'il est celui d'Algésiras. Désormais incapable de grandes et belles éruptions, le pauvre volcan fatigué ne déverserait plus sur le monde que sa propagande théorique, ses excitations verbales qui n'impliquent pas de sacrifices, ou encore sa littérature de dissolution sociale et politique.

Pour tout Français soucieux du prestige et du bon renom

1. En outre, il pourrait en résulter une autre complication. Les ennemis extérieurs de la France, craignant que son armée ne se régénérât par ce recrutement africain, pourraient être tentés d'en détourner les sources, — en les captant pour eux. Au nombre des raisons mises en avant par les journaux allemands pour empêcher la France de s'établir au Maroc, se trouvait celle-ci : la crainte qu'elle n'y levât des contingents pour s'en servir en Europe.



de son pays, il devrait être particulièrement pénible d'avoir à constater l'action dissolvante de la France sur les peuples étrangers de langue française, les plus accessibles à son influence, et les résistances que cette action y provoque. Les républicains français se prévalent volontiers de l'exemple de la Suisse. Certes, cette confédération de Républiques a été longtemps un modèle de vertu politique. Elle l'est encore dans une assez large mesure. Mais on sent que l'édifice est atteint et on est obligé de constater qu'il s'effrite du côté où il confine à la France. Genève est la porte d'invasion par où pénètre, avec toutes les tares qui lui font cortège, la démagogie française, dont la tache menace de s'étendre<sup>1</sup>. Il se trouve ainsi que cette République éprouve la double infortune de se sentir contaminée par sa voisine, et de se voir tenue en suspicion, à cause de cette contamination, par le reste de la Suisse. La vieille Genève résiste avec opiniâtreté, et les phases de cette lutte devraient être aussi attristantes pour le Français qu'intéressantes pour le simple observateur. Quant aux Français fixés à Genève, ou à ceux de la région environnante, ils devraient réfléchir avant de dénoncer la suspicion dont ils se plaignent d'être l'objet. En voyant quels étranges émissaires arrivent de leur pays à Genève, à commencer par certains députés des arrondissements limitrophes, ils comprendraient les sentiments qu'ils y font naître.

1. « Ce que nous redoutons aussi dans cette affluence trop continue des feuilles d'outre-Jura, c'est l'intérêt exagéré que l'on porte à la vie publique en France. Dans divers domaines, nous pouvons avoir beaucoup à apprendre de nos grands voisins. Mais est-ce vraiment auprès d'eux que nous irons chercher des leçons de mœurs républicaines et d'esprit civique, ou serions-nous déjà trop attirés par certains déficits de leur régime politique et parlementaire : l'influence personnelle des députés, la recherche des protections, le gouvernement occulte des sociétés secrètes, le fonctionnarisme, la poussée des intérêts privés en lutte avec l'intérêt général ? » (Edmond Boissier, *Un Problème genevois : l'assimilation des étrangers.*)

D'une manière générale, quoique plus atténuée qu'à Genève, la Suisse de langue française commence à marquer de la défiance à l'égard de la France et tend, pour se défendre, à s'appuyer plus que précédemment sur la Suisse allemande. Dans ce pays de tempérament pourtant si fédéraliste, certaines gens émettent déjà l'avis que le meilleur moyen de protection, pour les cantons romands, serait, peut-être, de sacrifier quelques-unes de leurs prérogatives au pouvoir fédéral, bien que celui-ci soit de tendance plutôt germanique.

Naguère, c'est le vote de la Suisse allemande qui sauvait la loi de réorganisation militaire, à laquelle la Suisse romande a fait un accueil peu favorable. A ce propos, le *Temps* faisait remarquer que cette partie de la Suisse paraissait être atteinte par l'esprit antimilitariste qui souffle de France <sup>1</sup>.

Dans un autre ordre de faits, quelque chose d'aussi caractéristique s'est passé plus récemment. Dans la Suisse romande, l'abus de l'absinthe cause de grands ravages. Or, dans cette partie de la Confédération, les gouvernements cantonaux étant impuissants à lutter efficacement contre le mal, ceux qui le combattent ont porté la question sur le terrain fédéral. La Suisse allemande a fait bloc contre l'absinthe, dans la votation du 5 juillet 1908, et c'est à elle que la Suisse romande devra d'être délivrée du fléau. Genève

1. *L'Eclair* du 3 octobre 1908 publiait la dépêche suivante, de Berne :

« La Ligue antimilitariste de la Suisse allemande s'est dissoute ; son organe, *l'Avant-Garde*, cesse de paraître. Il ne reste, de tout ce mouvement, qu'un commandement de payer de l'imprimeur. La circulaire qui annonce la dissolution de la Ligue fait appel à la générosité des lecteurs de *l'Avant-Garde* en vue de combler le déficit. En revanche, l'antimilitarisme est encore vivant dans la Suisse française. Les syndicalistes de la Suisse occidentale, visiblement influencés par les idées de leurs camarades français, considèrent toujours cette doctrine comme un article de foi. Le comité central des Unions ouvrières de la Suisse romande, réuni l'autre jour à Nyon, le rappelait expressément à leurs adhérents. »



s'est fâcheusement distinguée en se déclarant en faveur de l'absinthe. Le soir même du vote, une réunion avait lieu au Cercle démocratique, pour déplorer ce résultat. C'est à cette occasion que M. Paul Pictet, député, disait :

Nous sommes de Berne ! Si jamais nous avons senti les avantages d'être Suisses, c'est bien ce soir. Dans la lutte contre un fléau national, nous avons à Genève remporté un succès, mais il s'est produit un revirement. Heureusement nos confédérés ont compris que nous étions dans une situation difficile et ils sont venus à notre aide, ils ont compris qu'il y avait à se préserver contre le mal envahissant.

« Nous sommes de Berne ! » Il y a tout un revirement dans ce mot d'ordre, de la part d'un parti qui, plus encore que le parti rival, avait tenu, précédemment, à être plutôt de Genève. C'est un mouvement de conversion vers la Suisse allemande, ou, mieux, l'accentuation d'un mouvement déjà commencé depuis quelque temps.

Voilà pour la Suisse protestante.

Dans la catholique Belgique, la peur de la démagogie française, des idées qu'elle répand, est aussi un facteur efficace en faveur de la propagande flamingante et germanique. On l'a vu naguère, à propos de l'usage du français dans l'enseignement, et, plus récemment encore, à l'occasion du congrès d'Arlon, pour la propagation de la langue française.

C'est à propos de ce congrès qu'on écrivait de Bruxelles au *Temps* du 19 septembre 1908 :

... L'hostilité s'affirme dans deux camps bien distincts : d'abord chez les flamingants, et ensuite chez les catholiques. Les flamingants considèrent que toute propagande faite en Belgique en faveur de la langue française tend essentiellement à déterminer un recul de la langue flamande et à franciser cette population flamande dont les éléments bourgeois et cultivés se servent déjà exclusivement de la langue française. C'est le point de vue nationaliste qui com-

mande tout le mouvement flamingant. Les catholiques envisagent les choses sous un autre jour : leur hostilité ne se manifeste pas contre la langue française elle-même, mais contre les idées que cette langue aide puissamment à répandre. Pour les catholiques, un congrès pour la culture de la langue française correspond à un congrès pour la « propagation du combisme en Belgique ». Ils tiennent toute influence française pour une influence anticléricale, et c'est par là qu'il faut expliquer que des éléments catholiques, même wallons, se montrent favorables à une certaine orientation germanique de la politique belge.

Des journaux de Droite ont recommandé aux écrivains belges d'expression française de ne pas se rendre au congrès d'Arlon, sous prétexte que leur présence là-bas ne pourrait que contribuer au succès de ce qu'ils considèrent comme une œuvre politique.

Le *Journal des Débats* du 22 septembre annonçait que le gouvernement belge, « cédant aux influences des flamingants et des conservateurs », ne s'était pas fait officiellement représenter au congrès, et que le gouverneur de la province avait même quitté la ville le matin avant l'ouverture.

Quant au Canada français, il en est arrivé à s'efforcer d'établir une cloison presque étanche du côté de l'ancienne mère patrie.

Il n'est pas jusqu'aux Haïtiens, les anciens colons de la France, qui ne professent à peu près les mêmes sentiments à son égard. Par tradition, on continue, dans leur Église, à prier pour elle. Mais, dans les relations sociales ou d'affaires, c'est aux Américains, aux Allemands ou aux Anglais qu'ils donnent la préférence <sup>1</sup>.

1. Cela m'a été affirmé par un Français qui avait été mieux placé que quiconque pour faire cette constatation, et qui, plus que quiconque, devait en être peiné. Il me disait, par exemple, que les jeunes filles du pays, créoles de descendance et de langue françaises, recherchaient comme maris surtout les jeunes Allemands employés en grand nombre dans les maisons de commerce. Elles voyaient en eux des partis sérieux. Au contraire, les Français venus de France, avec l'éducation qu'on leur donne aujourd'hui, se rendaient peu sympathiques par leur manie de faire les esprits forts, de tout dédaigner, de tout blaguer et de tout rabaisser.



Voilà de quelle manière la France est vue désormais par des pays qui, plus que tous autres, devraient pouvoir rester dans une étroite communion d'esprit avec elle.

Dans le *Temps* du 21 avril 1908, le général H. Langlois signalait, dans l'ordre diplomatique, une autre conséquence caractéristique de la défiance qu'inspirent à l'étranger les principes politiques qui ont cours en France. Il s'agissait du projet d'alliance entre la Hollande et la Belgique, que le général estimerait très favorable à la sécurité de la France. Or, il citait cette opinion d'un Hollandais, M. Klerck, lui-même partisan de l'alliance : « L'aristocratie en Néerlande a beaucoup de sympathies allemandes, tandis que l'esprit démocratique de la République française ne l'attire que fort peu. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que les Néerlandais, qui craignent l'expansion extérieure de l'Allemagne dans l'avenir, en y découvrant un danger pour l'indépendance du pays, représentent une minorité. » L'« esprit démocratique » dont parle M. Klerck, et qui domine en France, n'est certainement pas celui qui a obtenu droit de cité presque partout, mais sa forme dégradée, qui se confond avec la démagogie. C'est pourquoi on y voit un épouvantail. Pour la Hollande, se rapprocher de la Belgique équivaldrait à se rapprocher de la France. Elle préfère donc regarder vers l'Allemagne.

Pour ce qui est des pays étrangers autres que ceux de langue française, cette langue commence à y être négligée dans la mesure où, d'une part, s'accroissent les tendances auxquelles sacrifie la France d'aujourd'hui, et qui plaisent peu au dehors, et où, d'un autre côté, son prestige général diminue, par suite de son attitude de moins en moins avantageuse dans le domaine de la politique internationale<sup>1</sup>.

1. Ceux qui dédaignent de mesurer leur langage ont parfois des mots cruels. Au dernier congrès catholique de Malines, un congressiste

Aussi ne peut-on s'empêcher de sourire quand des orateurs, au Parlement ou ailleurs, se plaignent de la « marée montante » du germanisme ou de tel autre élément ethnique, et invitent le gouvernement à agir pour maintenir à la langue française le rang qu'elle a occupé jusqu'à présent. On est tenté de leur répondre que la principale condition, pour atteindre le but auquel ils visent, est qu'ils commencent par s'amender eux-mêmes, Parlement et gouvernement, et qu'ils rendent ainsi plus respectables aux yeux du monde la France et ce qui est français.

Quand j'étais en Amérique, il mourut, à New-York, une vieille Française, M<sup>lle</sup> Leclère, fixée aux États-Unis depuis sa jeunesse. Par son testament, elle faisait des legs importants à diverses institutions de son pays d'origine, notamment à l'Académie française et à la Faculté protestante de Montauban, — laquelle, paraît-il, s'est vue empêchée d'en profiter par la loi de Séparation. Son but, disait-elle, en agissant ainsi, était double. Elle voulait, d'une part, aider la France à sortir de son abaissement moral, et, ce faisant, l'empêcher de nuire, par l'influence qu'elle exerce au dehors, à l'Amérique, son pays d'adoption.

Cette idée ne me parut pas folle du tout. Car il ne me sembla pas que cette Française d'Amérique avait voulu, comme quelques-uns l'ont cru en France, verser dans le lieu commun consistant à dénoncer les mœurs des Français dans le sens banal où certains hypocrites le font. Elle avait plutôt eu en vue cet affaissement moral, que tant de Français constatent eux-mêmes, cet abaissement des caractères, et, comme conséquence, la dégénérescence politique et sociale du pays. Elle avait songé, sans doute, à la part que la littérature contemporaine a dans cet abaissement. Peut-

flamingant, parlant contre l'enseignement de la langue française, l'appelait « la conduite des égouts parisiens ».



être, aussi, avait-elle songé à certains produits du système actuel d'éducation en France, à ces Français trop nombreux qu'on rencontre à l'étranger, et qui, passant leur temps à y « faire les malins », y sont un perpétuel objet de scandale, parce qu'ils y étalent les opinions qu'ils ont reçues dans une atmosphère viciée, ou tournent en dérision celles, plus saines, qu'ils constatent chez les peuples encore valides, mais qu'ils ne sont plus capables d'apprécier <sup>1</sup>.

C'est, sans doute, à tout cela que M<sup>lle</sup> Leclère avait songé, et pourquoi elle parlait d'un danger de contagion pour l'Amérique.

L'Académie française, dans sa séance du 12 mars 1908, a refusé son legs, « à cause, disait le communiqué officiel, de certaines considérations qui accompagnaient ce legs ».

1. L'Américain, en général, déteste ce genre d'esprit, dans lequel il voit un dissolvant politique et social, sans compter qu'il lui porte sur les nerfs. Par malheur, c'est de plus en plus sous cet aspect que lui apparaissent les Français venant de France, à mesure que l'enseignement officiel et la situation politique générale y développent toujours plus ce genre d'esprit chez les générations nouvelles. Il en résulte, en ce qui concerne la participation de l'élément français à la formation, par l'immigration, du peuple américain, une conséquence curieuse, mais qui n'est paradoxale qu'en apparence. Dans ce pays républicain, où tout Européen immigré cesse d'être un « sujet » pour devenir un « citoyen », les Français les plus « désirables », — si l'on fait abstraction des protestants, lesquels représentent une catégorie à part, — sont ceux qui, en France, ne seraient pas républicains, ou cesseraient de l'être dans les circonstances actuelles. Ces Français-là sont beaucoup plus près de l'âme américaine que ceux qui arrivent de France en « faisant les malins » à propos de tout. Et comme, une fois devenus citoyens, ils ne seront pas moins républicains que les autres Américains, ou que les Européens autrefois sujets de monarchies, il est naturel qu'on les préfère à ceux qui, républicains en France, ont une mentalité que les Américains ne comprennent pas.

A New-York, un Français, qui serait en France un homme d'Extrême-Gauche, m'avertissait, peu de temps après mon arrivée, que les Français d'Amérique étaient « arriérés ». Je compris, dans la suite, que cela voulait dire qu'ils étaient au même niveau que les Américains, soit qu'ils fussent venus de France, soit que, au milieu des Américains, ils se fussent mis à leur unisson.

Du reste, cette observation pourrait s'appliquer à d'autres Républiques que les États-Unis.

Il s'agissait des considérations dont il vient d'être question. L'Académie, en acceptant le legs, aurait paru reconnaître le bien fondé des appréciations de la testatrice, ce qu'elle ne pouvait pas faire. Mais certains académiciens auront sans doute pensé qu'elle n'avait pas eu tort.

\*  
\* \*

Si sa propagande révolutionnaire, ou simplement dissolvante dans le domaine social et politique, fait qu'on tient la France en **suspicion** au dehors, le mal que lui font ses écrivains est bien plus **considérable** encore <sup>1</sup>.

La protestation que la **Société des gens de lettres**, par l'organe de son président, a cru **devoir faire entendre** contre la littérature immorale, le 22 mai 1908, au **congrès** pour la répression de la pornographie, n'était **malheureusement** pas de nature à disculper les littérateurs français des **reproches** qui leur sont adressés. On aurait préféré que cette Société s'abstint de cette manifestation, dans laquelle on prétendra peut-être trouver une justification de ces reproches. La thèse générale qu'elle y soutenait est fautive. D'après elle, ce qui discrédite la France à l'étranger, ce serait une « abjecte camelote qui n'a rien de commun avec la littérature », une « déshonorante contrefaçon » ayant des étrangers pour auteurs, et non les œuvres des littérateurs français eux-mêmes.

C'est comme Français, était-il dit dans cette protestation, que tous, nous serons ardemment d'accord pour faire honte aux vilenies pornographiques. Si méprisées, et même la plupart du temps si inconnues qu'elles soient chez nous, c'est d'elles qu'on se sert avec entrain pour discréditer la littérature française et la France. Nos ambassadeurs, nos consuls, sont unanimes à déclarer que c'est

1. « Le mal est si sérieux que le ministère du Quai d'Orsay, je le sais pertinemment, reçoit à ce sujet de nos agents diplomatiques les avertissements les plus pressants et les plus inutiles. » (Junius, *Echo de Paris*, 11 avril 1909.)



avec cette pacotille abjecte, où l'on s'obstine à voir les mœurs et les idées de chez nous, qu'on sape notre prestige.

Cela n'est qu'en faible partie exact. S'il est très vrai qu'il y a à l'étranger des contrefaçons outrées des pornographes français, les œuvres originales et authentiques de ceux-ci — œuvres reçues et goûtées en France — suffisent à produire le résultat dont la Société des gens de lettres voudrait rejeter la responsabilité sur de vulgaires comparses presque inconnus <sup>1</sup>.

Cette Société avait donc tort de dire :

Mais il devient trop évident que, malgré tout l'éclat de la littérature française et les nobles leçons humaines qui s'en dégagent, on prend de plus en plus prétexte de quelques livres infâmes — la plupart du temps ignorés chez nous — pour calomnier nos mœurs et notre esprit, pour amener contre nous l'opinion du monde.

Pour quiconque a vécu parmi les peuples étrangers, il est évident que c'est Zola qui y a fait le plus grand tort à la nation française, non seulement à cause de la manière dont il l'a dépeinte, mais aussi à cause du succès qu'il a eu chez cette nation, laquelle semblait ainsi se reconnaître dans son œuvre. Or, que disait, dans sa protestation, la Société des gens de lettres à son propos ? Après avoir affirmé son respect pour la liberté de l'art, elle disait :

1. « Dernièrement, on est parti en guerre contre la pornographie des livres écrits en français et débités à l'étranger. La Société des gens de lettres s'est associée au mouvement. On a dit aux étrangers : « Attention ! ne prenez pas ces immondices pour des produits de notre littérature ! Nous avons une littérature qui n'est pas celle qu'on vous offre. Chez nous, ces livres-là n'ont pas cours. » Comment les étrangers qui viennent chez nous pourront-ils nous croire ? Ces livres-là, écrits en français, colportés en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, n'ont pas cours chez nous ? Mais ce qui se débite dans les cafés-concerts où, pas plus que dans les livres que nous condamnons justement, l'art ne sauve rien, ce qui se débite dans les cafés-concerts a bien cours chez nous ? » (Gaston Chéran, dans l'*Opinion* du 25 juillet 1908.)

Et pour être bien sûrs que nous nous comprenons les uns et les autres, je me fais un devoir de vous dire que, par exemple, une œuvre comme celle d'Émile Zola, si magnifiquement grondante des forces de la nature et de la vie, paraît à la plupart d'entre nous une œuvre très puissante, et dans son ensemble très saine.

On peut, en toute sincérité, avertir la Société des gens de lettres qu'elle n'arrivera pas à réhabiliter la France aux yeux de l'étranger, aussi longtemps qu'elle pensera de cette manière. En voici, comme indication, une appréciation bien caractéristique du *Journal de Genève*, journal d'autant moins suspect de parti pris qu'il a été de ceux qui, à l'étranger, ont approuvé le plus ardemment l'attitude de Zola dans l'affaire Dreyfus. Parlant, dans son numéro du 4 juin 1908, de la translation des restes de cet écrivain au Panthéon, il disait :

... La postérité sera peut-être surprise d'y rencontrer aussi l'auteur de *Pot-Bouille* et de la *Terre*. Quel que soit le robuste talent de cet écrivain, on n'oublie pas que, malgré l'idéalisme puéril et épais de ses derniers ouvrages, il s'est appliqué principalement à des peintures triviales, forçant l'attention sur les choses basses et faisant de la grossièreté un motif de littérature...

Quelle que soit la beauté de l'acte civique accompli par Émile Zola, la récompense qui lui est attribuée après sa mort paraîtra excessive ou tout au moins déplacée. Mais la canonisation de Zola est devenue un dogme de parti. Le peuple des radicaux socialistes a besoin de processions et de saints. Ainsi la cérémonie qui s'accomplit dans l'ancienne église de Sainte-Genève est moins une manifestation en l'honneur de la justice qu'un acte politique.

Puissent les générations futures ne pas oublier le *J'Accuse* du citoyen pour ne voir que les vingt mille pages du romancier !

Pour quiconque connaît les pays étrangers, il n'est pas douteux que tous les « honnêtes gens » n'y partagent cette opinion au sujet de Zola écrivain, quelque opinion qu'ils aient eue au sujet de l'affaire Dreyfus.

Le congrès contre la pornographie étudiait la question de



savoir s'il n'y aurait pas lieu de prendre des mesures légales et internationales pour la combattre. Or, la Société des gens de lettres s'élevait contre cette prétention :

D'ailleurs, nous ajouterons que mettant notre espoir en la réforme individuelle beaucoup plus que dans les mesures de répression qui risquent trop ou d'être inefficaces ou de devenir périlleuses pour la liberté, nous attendons surtout le remède du progrès de la raison et de l'ennoblissement des consciences. Éduquons les hommes de telle manière qu'ils se gardent eux-mêmes de la dégradante, de l'abêtissante, de la consternante pornographie !

La protestation de la Société des gens de lettres était donc comme un acte d'accusation contre elle-même. Des gens peu bienveillants auraient pu dire que, sentant l'orage gronder autour d'elle, elle avait voulu le détourner, en ayant l'air de jeter par-dessus bord quelques pelés et galeux particulièrement répugnants. Des gens moins bienveillants encore, en la voyant inviter les ministères compétents à prendre des mesures contre la « déshonorante contrefaçon » dont les écrivains français seraient les victimes à l'étranger, ou pour leur ouvrir les portes des États décidés à se défendre contre eux, auraient pu insinuer qu'il s'agissait d'une simple question commerciale.

Sont-ce donc des contrefacteurs étrangers, ces auteurs dramatiques qui transforment la scène française en un cloaque où les moins prudes osent à peine s'aventurer, et dont la pestilence est dénoncée par des critiques généralement indulgents ? Plût à Dieu qu'on pût les prendre pour tels au dehors, où leurs œuvres sont représentées. Mais, le plus souvent, ils ont déjà trop de renommée en France pour pouvoir dissimuler leur origine. Et leurs œuvres sont d'autant plus pernicieuses, qu'ils y mettent plus de talent :

Je me disais l'année dernière, écrivait M. Augustin Filon dans les *Débats* du 20 mai 1908, en voyant jouer au Vaudeville *Le Ruis-*

seau, et je me répétais l'autre jour, en écoutant *The Bridegroom*, que mes compatriotes (j'espère que cet éloge n'alarmera pas leur modestie) sont les seuls qui sachent accommoder l'ordure à une sauce capable de la rendre appétissante.

Il n'y a pas longtemps, une chose bien mortifiante pour le bon renom de la littérature française s'est passée à Lausanne, ville de langue française. Sous la pression de l'opinion publique, le théâtre a dû renoncer à jouer une pièce tenue pour indécente. L'auteur ? Un membre en vue de l'Académie française ! Chose mortifiante, mais non pas surprenante, puisque, même à Paris, où l'on n'est pas très rigide, on admet que l'Académie, se laissant emporter par le courant général, commence à ouvrir ses portes à des gens qui ne devraient pas être des siens <sup>1</sup>.

A une autre extrémité du monde de langue française, au Canada, les choses ne se passent pas autrement qu'en Suisse. Le théâtre des Nouveautés, à Montréal, avait joué une pièce d'un auteur dramatique en vogue à Paris, mais qui avait paru condamnable au point de vue moral. Le théâtre ayant d'abord refusé de l'enlever de son répertoire, l'archevêque

1. Le *Temps* du 2 août 1909 publiait un feuilleton d'un écrivain belge, M. Roland de Marès, sur « les Théâtres en Belgique ».

« Si le théâtre français, y était-il dit, peut dédaigner actuellement encore les entreprises flamingantes et allemandes, il rencontre pourtant une hostilité réelle qu'il serait dangereux de méconnaître et de négliger : c'est celle qui se manifeste dans des milieux absolument francisés à propos de certaines œuvres où la note grivoise est exagérée comme à plaisir. Le vaudeville inepte, avec les déshabillages de rigueur, les situations grossières soulignées par des mots d'une crudité écœurante ; les pièces à couplets et à figuration qui ne sont que prétextes à exhibitions indécentes et à défilés de « petites femmes », voilà ce qui détermine dans certains milieux belges une véritable hostilité au théâtre français. »

Et plus loin :

« Il est désolant que des Français fournissent de la sorte des arguments aux adversaires de leur pays et de leur race ; il est déplorable que l'on soit impuissant à les empêcher efficacement de jeter le discrédit sur la nation française en permettant aux naïfs et aux malveillants d'affirmer insolemment qu'en France, pays traditionnel de tous les héroïsmes, la paillardise et le vice ont tué toutes les vertus. »



de Montréal, Mgr Bruchesi, le mit en interdit, en défendant aux fidèles d'y aller. Le théâtre dut se soumettre. C'est à cette occasion que, sur l'initiative de Mgr Bruchesi, et avec l'appui aussi bien des protestants que des catholiques, il se constitua un comité de censure pour surveiller ce qui se jouait dans les théâtres.

La *Presse*, de Montréal, du 3 avril 1907, commentant cet incident, disait :

Il n'y a plus aucun rapport entre notre mentalité et la mentalité française... Nous l'avons déjà dit, personne parmi nous ne se croit un grand caractère, ne s'attribue un tempérament supérieur à celui de son voisin et ne possède des nerfs montés sur un violon. Nous n'en avons pas le temps, occupés que nous sommes au travail de tous les jours. Les thèses sont des rêves ; qu'en avons-nous besoin ? Nous allons à ces pièces pour l'amour du beau langage qu'elles contiennent ; mais, au fond, elles nous ennuient, puisqu'elles ne répondent à rien de ce que nous attendons d'une honnête récréation. On a beau dire que c'est de l'art et de la ciselure ; c'est toujours, aussi, de la malpropreté... L'imagination de nos auteurs modernes est-elle si tarie qu'ils ne puissent trouver de situation amusante en dehors de l'adultère ? Est-ce que cette sale pratique devient le pivot de la société ?

Peut-être en arrivera-t-on, même dans les pays étrangers de langue française, à préférer des traductions ou adaptations d'œuvres non françaises aux œuvres dramatiques françaises.

Peut-on espérer que le régime républicain sévise jamais sérieusement contre la pornographie ? C'est lui qui a créé les conditions légales qui lui ont permis de se produire et de se développer, sous prétexte d'établir la « liberté de la presse ».

D'autre part, il est dans sa nature d'avoir peur de tout ce qui tient, de loin ou de près, à la presse. Enfin, il confère une sanction officielle à la pornographie, en décorant les pornographes les plus avérés. Le gouvernement, en les décorant, et l'Académie, en leur ouvrant ses portes, s'encouragent donc mutuellement.



Il semble donc que les Français qui entreprendraient de travailler au relèvement de leur pays devraient y apporter une double préoccupation : celle de le guérir du mal que lui ont fait des doctrines mauvaises ; puis, celle de le doter d'un esprit et d'une force de propagande agissant désormais dans un sens opposé à ces doctrines, de telle manière que la France pût faire oublier à autrui le tort qu'elle a pu lui causer par le fait de ces doctrines : *Gallia pœnitens ac reficiens*, la France repentante et réparatrice.

En attendant, le genre d'influence que la France fait actuellement rayonner autour d'elle n'a pas seulement pour résultat de lui aliéner d'excellents éléments à l'étranger. Inversement, ce qui y tient pour elle, qu'il s'agisse des individus, ou, par exemple, des journaux, n'est pas toujours ce qu'il y a de mieux. Tout ce qui est dévoyé, révolté, subversif, dans un domaine quelconque, prétend marcher à sa remorque. Tout ce qui « fait le malin » se réclame d'elle<sup>1</sup>. On la juge alors d'après ces partisans. « Voilà la France ! » dit-on, sans réfléchir qu'il s'agit de son aspect le moins favorable, et que ces partisans se changeraient immédiatement en ennemis, le jour où elle se montrerait sous son aspect le plus favorable<sup>2</sup>.

1. Ce qui ne veut pas dire, bien entendu, que tout ce qui tient pour elle soit dévoyé, révolté ou subversif.

2. De cette situation, il résulte que les honnêtes gens de France qui, d'une part, désespéreraient de voir leur pays se relever moralement, mais seraient préoccupés, d'autre part, de le voir rayonner au dehors, se trouveraient, vis-à-vis des pays étrangers, dans une situation d'esprit qui devrait les rendre très perplexes. Étant donné ce qu'est la France d'aujourd'hui, ils ont conscience que son rayonnement dans ces pays étrangers ne peut être assuré qu'à la condition qu'y triomphent les éléments les moins bons. Ils doivent donc souhaiter ce triomphe, s'ils veulent voir leur propre pays rayonner. Car ils comprennent que le triomphe des autres éléments constituerait un obstacle à la propagation de son influence.



## XIII

Ce qui s'applique au déclin de l'influence politique et morale de la France dans le monde, on peut le dire aussi du recul de son influence économique. Car, de quelque pays qu'il s'agisse, il y a, entre l'une et l'autre, un lien plus étroit qu'on ne pense. Outre que l'intelligence, l'activité, et même l'assurance des commerçants sur un marché étranger, sont efficaces en proportion du prestige dont y jouit leur pays et du sentiment de l'appui qu'ils peuvent attendre de lui, il est naturel que la faveur de la clientèle étrangère aille, à conditions égales, aux pays pour lesquels elle a le plus de respect et de considération.

Une cause importante qui, en dehors de son déclin politique, produit le déclin économique de la France, c'est l'émigration des capitaux, que personne ne conteste plus, et dont on n'aperçoit que trop les conséquences. Ces conséquences sont doublement dangereuses au point de vue purement économique. D'une part, la raréfaction de l'argent en France y paralyse l'industrie et le commerce ; de l'autre, et par contre-coup, cet argent, une fois à l'étranger, y fait prospérer l'industrie et le commerce de rivaux, qui peuvent ainsi concurrencer et battre la France sur les marchés internationaux, grâce aux moyens que des Français leur auront fournis eux-mêmes.

L'argent français émigre de deux manières : soit par la volonté des capitalistes, petits ou grands ; soit par celle des établissements financiers, qui disposent ainsi des dépôts qui leur ont été confiés. Une fois émigré, il s'emploie aussi de deux manières : ou bien il est placé en fonds d'État ; ou bien il est mis à la disposition d'entreprises privées.

Pour préciser les conséquences de cet exode, je recourrai

à un livre auquel j'ai déjà fait allusion précédemment : *Contre l'Oligarchie financière en France*, par l'auteur qui signe Lysis. Ce n'est pas que je ne fasse aucune réserve en ce qui concerne ce livre. Je n'en garantis pas toutes les données, sans vouloir dire par là que j'en mette certaines en doute. D'autre part, on a l'impression que l'auteur semble en vouloir particulièrement à certains établissements de crédit déterminés, et aussi que ses critiques contre la politique financière franco-russe pourraient bien, peut-être inconsiemment, procéder, outre sa sollicitude évidente pour les finances françaises, d'une nuance d'hostilité contre la Russie elle-même, ou son gouvernement.

Mais, ces réserves faites, le livre de Lysis contient l'exposé général d'une situation qui n'est pas contestée. C'est donc une première raison de le citer. Il y en a une autre, plus importante : c'est que, au point de vue politique, l'auteur soutient, quant aux causes du mal et aux moyens d'y remédier, une thèse dont il est utile de montrer le caractère contestable.

Voici, d'abord, comment Lysis expose le mal :

Nos grands établissements de crédit ne se contentent pas d'exporter les capitaux français à l'étranger. Pour rendre plus parfaite encore leur œuvre antinationale, ils tiennent à l'écart, ils boycottent littéralement l'industrie française. Eux-mêmes ne créent rien, ne fondent aucune entreprise. En même temps, ils refusent d'assister ou de commanditer dans notre pays toute initiative.

Ailleurs, l'auteur développe ainsi cette pensée :

Depuis vingt ans, nos banques se refusent à commanditer toute entreprise industrielle grande, moyenne ou petite ; elles plongent notre pays dans un état de mort économique ; elles découragent toute initiative, tout effort, toute bonne volonté ; elles laissent mourir toutes les capacités et tous les talents ; elles déterminent ainsi, dans notre malheureux pays, un état général d'impuissance



et d'atrophie... En vérité, comment l'industrie pourrait-elle se développer, comment des entreprises nouvelles pourraient elles être fondées en France, puisque tous les capitaux disponibles sont systématiquement exportés à l'étranger ?

A l'appui de ses assertions, Lysis cite celles de personnalités financières autorisées. C'est, par exemple, le baron Alphonse de Rothschild qui, le 29 avril 1905, à l'assemblée de la Compagnie des chemins de fer du Nord, prononçait les paroles suivantes :

A quoi tient cet état de langueur, d'inertie du commerce et de l'industrie, que nous constatons depuis assez longtemps déjà dans notre département du Nord ? Ce n'est pas assurément l'argent qui fait défaut. Jamais l'argent n'a été plus abondant. Jamais les recettes du pays n'ont été plus considérables. Pourquoi cet argent ne va-t-il pas au commerce et à l'industrie, pourquoi ne sert-il pas à leur développement ? Pourquoi, au contraire, émigre-t-il à la recherche de valeurs étrangères qui offrent apparemment plus de sécurité, plus de garantie que les placements industriels et commerciaux ? C'est là une question de la plus haute gravité et qui mériterait, beaucoup plus que d'autres, d'attirer l'attention des personnes qui ont véritablement à cœur la prospérité du pays.

Aux colonies, les choses ne vont pas mieux. En 1897, M. de Lamarzelle disait au Sénat :

L'autre jour, je causais avec un grand industriel. Il me disait : « J'ai voulu faire des affaires avec Madagascar ; je n'ai trouvé qu'une seule maison m'offrant des débouchés dans notre nouvelle colonie : cette maison, c'est une grande banque de Francfort. »

Au point de vue colonial, rien n'a été plus significatif que l'affaire du chemin de fer d'Éthiopie. Faute de trouver en France une somme bien modeste, on a failli, plusieurs fois, laisser tomber entre des mains étrangères cette ligne pourtant nécessaire à l'influence française. Il a fallu une campagne

active menée par des publicistes s'intéressant aux colonies pour éviter à la France une pareille déconvenue.

L'argent de la France va-t-il, du moins, à des pays amis, ou simplement indifférents et neutres ?

Pas toujours.

Une partie importante de cet argent va en Allemagne, surtout depuis que les banques anglaises ont cessé d'en prêter à ce pays, s'étant aperçues qu'elles favorisaient ainsi la concurrence que le commerce allemand faisait au commerce anglais.

Une conséquence à la fois paradoxale et dangereuse de cet état de choses, et qu'il semble que Lysis n'a pas signalée, c'est qu'il peut arriver que des Français, en tant que capitalistes, soient plus intéressés à la prospérité économique de certains pays étrangers qu'à celle de leur propre pays. Si ces pays étrangers étaient alliés, amis, ou simplement neutres, il n'y aurait que paradoxe. S'ils étaient rivaux, ou même ennemis de la France, c'est alors que le danger interviendrait. Supposons, par exemple, que les circonstances obligent le gouvernement français à envisager l'éventualité d'un conflit armé avec un pays déterminé. Si beaucoup de capitalistes français ont leurs intérêts dans ce pays, ils seront partagés entre leur patriotisme et le souci de ces intérêts. Ils seront animés peut-être d'un esprit trop conciliant. Le gouvernement lui-même pourra se laisser influencer par eux dans le même sens <sup>1</sup>.

Cette perplexité, où pourra se trouver le capitaliste

<sup>1</sup> Réflexion du correspondant parisien d'un journal russe, le *Novoïe Vrémia* :

« L'argent français émigre en Allemagne et fortifie encore cet empire déjà puissant. Lorsque l'Allemagne possédera un milliard d'argent français, elle en désirera un second, et la France alors, comme tout créancier, devra avoir des égards pour sa débitrice ; elle tombera par là même dans la dépendance de la politique allemande. Nous en avons déjà vu les premiers débuts. »



français, ne laisse pas d'être analogue — qu'on me permette ce rapprochement littéraire — aux conditions morales où Corneille se plaisait à mettre ses personnages, partagés entre l'appel d'un devoir impérieux et des sollicitations plus humaines qu'héroïques. Il est, notamment, un de ces personnages dont le souvenir se présente naturellement. C'est celui de Sabine, dont le cœur était partagé entre Rome et Albe :

Je suis Romaine, hélas ! puisque Horace est Romain,  
J'en ai reçu le titre en recevant sa main ;  
Mais ce nœud me tiendrait en esclave enchaînée,  
S'il m'empêchait de voir en quel lieu je suis née.

Sans doute, ce sont des sentiments moins élevés qui préoccuperaient le capitaliste français. Les « titres » dont il s'inquiéterait n'auraient rien de commun avec celui dont se tourmentait la sœur des Curiaces. Et c'est le lieu où seraient ses intérêts qu'il ne pourrait s'empêcher de voir. Lui, non plus, il ne saurait plus quoi souhaiter :

Lorsque entre nous et toi je vois la guerre ouverte,  
Je crains notre victoire autant que notre perte.

Sans doute, il est peu probable qu'il poursuivît :

Je voudrais déjà voir tes troupes couronnées  
D'un pas victorieux franchir les Pyrénées.

Car l'au-delà des Pyrénées est précisément un de ces pays où les capitaux français sont fortement engagés.

Pas davantage ne dirait-il :

Va jusques en Orient pousser tes bataillons,  
Va sur les bords du Rhin planter tes pavillons.

Car, pour ce qui est de l'Orient, à moins qu'il ne s'agît de protéger les créances de nouveaux Tubini ou Lorando,

aucune question intéressant l'humanité ou la civilisation ne doit y primer le souci des affaires. Quant au Rhin, il doit être respecté pour les mêmes raisons que les Pyrénées, et pour d'autres encore.

Encore bien moins dirait-il, ce capitaliste français :

Fais trembler sous tes pas les colonnes d'Hercule.

Car les colonnes d'Hercule sont trop près d'Algésiras pour que la France puisse songer à y faire autre chose que d'y trembler elle-même. Mais, après avoir éliminé ainsi un certain nombre de pays, il dirait au sien, en laissant à son gouvernement le soin de trouver cet « ailleurs » :

Tourne ailleurs les efforts de tes bras triomphants.

Et, de cette manière, il croirait avoir mis sa conscience en repos.

Quelles sont les causes de cet état de choses ? C'est ici que Lysis semble se tromper, et prendre l'effet pour la cause.

Ce n'est pas, dit-il, la politique républicaine de nos gouvernements qui maintient l'industrie de ce pays dans un état arriéré, c'est la politique antidémocratique de nos grandes banques.

Autrement dit, la finance française serait animée de sentiments réactionnaires, et ce sont ces sentiments qui lui feraient adopter une politique antinationale, consistant à anémier la France au profit des pays étrangers. Dans cette intention, un double travail se poursuivrait : déprécier systématiquement les valeurs et entreprises françaises ; puis exalter de la même manière celles de l'étranger.

Cette théorie paraît difficilement défendable. Ce n'est pas un secret que la finance française est, en grande partie du moins, dominée par des influences protestantes et israélites.



Or, jusqu'à présent, ces influences n'ont pas été hostiles à la République ; bien au contraire. Si elles lui devenaient hostiles, ce serait contraintes et forcées, et seulement le jour où elles s'apercevraient que le régime républicain est décidément incompatible avec la sauvegarde des intérêts matériels.

La cause véritable du mal est précisément là où Lysis refuse de la voir. Elle réside dans l'insécurité que le régime républicain crée aux intérêts. Cette insécurité elle-même est double : d'une part, menaces de l'État à l'adresse du capital, dans l'ordre fiscal ; de l'autre, rapports toujours plus tendus entre le capital et le travail, entre l'employeur et l'employé.

Mais quand bien même Lysis aurait raison en ce qui concerne les causes, il montre, sans avoir l'air de s'en douter, que le mal est incurable sous le régime actuel. Je ne ferai pas, au point de vue technique, la critique des mesures législatives qu'il propose, pour soumettre les banques à un contrôle. J'en dirai seulement que, en admettant qu'elles fussent réalisables, ces mesures seraient peut-être inefficaces, parce que insuffisantes. Mais là n'est pas l'objection principale. Elle est dans l'impossibilité de faire voter ces mesures par le Parlement, étant donné que, de l'aveu de Lysis lui-même, presse, Parlement et gouvernement sont dans la dépendance de la haute finance.

#### XIV

Aux causes diverses d'impuissance énumérées plus haut, et qu'il convient d'attribuer tout spécialement au régime républicain, il faut en ajouter une autre d'ordre plus général, aux origines plus lointaines, dont les conséquences se feront sentir surtout dans l'avenir, aussi bien dans l'ordre politique qu'économique, et qu'il serait plus difficile de

supprimer. Il s'agit de la dépopulation, dont il serait injuste de rendre uniquement responsable le régime actuel, mais qui trouve en lui un puissant auxiliaire.

C'est ce régime, en effet, qui a témoigné le plus d'indulgence, pour ne pas dire le plus d'intérêt, aux principes d'ir-réligion, de matérialisme et d'égoïsme. Or, ce sont eux qui, en combinant leur action avec celle de lois malencontreuses issues de la Révolution, contribuent à la destruction de la race française. Ces principes ont commencé à se manifester même avant la Révolution, à la faveur de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils avaient été insuffisamment combattus par les divers régimes du siècle suivant, qui ont donc une part de responsabilité. Mais jamais ils n'avaient obtenu droit de cité, ni ne s'étaient imposés comme sous le régime actuel, lequel, alors même qu'il le voudrait, serait impuissant à les combattre.

La dépopulation n'est pas seulement une cause d'infériorité économique et militaire. Elle est aussi une invitation à l'invasion étrangère, comme le constatait M. le docteur Jacques Bertillon, dans le *Journal* du 7 juin 1908 :

La France, pays très fertile, ne contient actuellement que 73 habitants par kilomètre carré, et ce nombre tend à diminuer. L'Allemagne, pays dont le sol est ingrat, en contient 117, et ce nombre augmente rapidement. Il est évident qu'à un moment donné elle trouvera ridicule de laisser presque vide à côté d'elle un pays admirable et mal utilisé. La loi des vases communicants, qu'on nous enseignait en physique, est aussi vraie en politique qu'en hydrostatique. Partout la nature a horreur du vide.

Dans l'*Opinion* du 22 août 1908, M. A. de Foville, après avoir fait la même constatation, disait : « Ainsi la France marche à sa perte, et elle y marche à pas accélérés. » Puis il montrait que « les pouvoirs publics, chez nous, font tout ce qu'ils devraient faire si leur programme était de discréditer de plus en plus, au lieu de les encourager, le mariage et la



paternité ». Parmi les « dépopulateurs », il mettait, au premier rang, ceux « qui font depuis trente ans la guerre aux idées religieuses ». Puis, les adeptes de la pornographie, laquelle « n'avait jamais joui de la tolérance qui lui est maintenant acquise, même devant les tribunaux ». Ensuite, les néo-malthusiens et leurs « ligues du suicide national », ni l'administration ni la justice ne voulant intervenir contre leurs menées. En outre, les auteurs des lois qui ont établi et facilité le divorce <sup>1</sup>.

Telles sont les responsabilités du régime actuel. Et, pour que soit augmentée la confusion des Français de France, ils peuvent constater que leur race n'est prolifique et prospère que là d'où a disparu leur drapeau. Sous celui de l'Angleterre, les Franco-Canadiens augmentent, au point de faire craindre aux Anglo-Canadiens pour leur hégémonie.

## XV

Ainsi, pour résumer cet exposé déjà long des causes d'infériorité résultant du régime républicain, on peut en conclure que tout concourt à frapper d'impuissance une France républicaine.

Il est alors permis de se demander, en ce qui concerne son action extérieure et les moyens que cette action comporte, s'il ne serait pas plus nuisible qu'utile à la France, dans le cas où elle devrait continuer de vivre en République, qu'elle s'armât sur terre et sur mer, puisque, par l'essence

1. Ce qui s'est passé à propos de la commission qui avait été instituée pour étudier la question de la dépopulation a été la preuve que ce mal national est inhérent au régime lui-même. Comme les conclusions de la commission menaçaient d'aboutir à la condamnation de la politique qu'il pratique, notamment dans le domaine religieux, le gouvernement s'est arrangé de manière à mettre fin à ses travaux, prétextant le manque de crédits. Or, on sait qu'un des membres de la commission avait offert généreusement de faire face aux frais nécessités par l'enquête.

même du régime, elle est pour ainsi dire condamnée à reculer partout. En effet, par ces armements, on risque de donner à un ministre des Affaires étrangères l'illusion qu'il peut s'appuyer sur un instrument qui lui fera défaut au dernier moment.

Quant au peuple, qui voit qu'on lui fait perdre son temps et son argent, qu'on ruine quelquefois sa santé pour entretenir cet appareil militaire, ne finira-t-il pas, à force d'assister à ces capitulations successives, par prêter une oreille plus complaisante à ceux qui lui disent que le patriotisme des parlementaires, des plumitifs et des logomaches, n'est qu'un prétexte à nourrir un chien de garde pour le capital ?

Si le peuple en arrivait à penser ainsi en temps de paix civile, combien plus ne serait-ce pas le cas lorsqu'il verrait, en temps de troubles, le gouvernement tourner contre lui cette armée, à laquelle il s'abstient si volontiers de faire appel pour la défense de l'honneur et des intérêts de la France ? Et si, dans ce gouvernement, il se trouvait des hommes qui, prétextant servir le peuple, fussent arrivés par la guerre civile greffée sur la guerre étrangère, ou d'autres qui eussent commencé — ironie cruelle ! — par conseiller aux prolétaires et aux soldats de tirer sur les officiers, alors c'est sans doute un sentiment plus âpre qui, dans l'esprit du peuple, succéderait au scepticisme méprisant du début <sup>1</sup>.

1. Le peuple se répéterait peut-être ce passage d'un discours que M. Briand, qui devait devenir plus tard chef du gouvernement de la République, prononça pour célébrer l'acquittement de l'antimilitariste Hervé :

«... Le temps est fini où l'on prendra le gars du paysan, le fils de l'ouvrier pour l'envoyer à la boucherie ou à la souillure. Les fils des paysans lisent maintenant, apprennent et veulent savoir ; ils savent que ce matériel de guerre qui devait servir à la revanche, qui devait nous rendre les territoires perdus, que ces fusils si perfectionnés dont les balles devaient abattre des files entières d'ennemis, ils savent maintenant que c'est dans de la chair d'ouvriers, de travailleurs comme eux qu'en fut faite l'expérience. » (Discours publié par l'Yonne du 14 nov. 1901.)



Il faudrait alors expliquer au peuple qu'il n'entend rien à la politique; que si la République courrait des risques du fait d'une guerre étrangère, elle en courrait d'autres, le jour où des revendications trop pressantes du prolétariat feraient peur aux républicains dirigeants, modérés ou radicaux; que, par conséquent, s'il faut éviter à tout prix la guerre étrangère, il faut savoir se résigner à la guerre civile.

Aujourd'hui, on est obligé d'admettre que les fondateurs de la République, ou bien se sont trompés eux-mêmes, ou bien ont trompé la nation. Avec un peu de perspicacité, ils auraient dû comprendre que le régime qu'ils donnaient à la France était incompatible avec la politique militaire et la diplomatie qu'ils prétendaient lui faire suivre; qu'une France républicaine était logiquement réduite à se recueillir à perpétuité, devait renoncer non seulement à toute idée de réparation en Europe, à des armements pouvant éveiller des susceptibilités, mais aussi à tout agrandissement colonial qui ne pouvait qu'allumer des convoitises contre lesquelles elle ne pourrait, peut-être, ni ne voudrait se défendre. Ils auraient dû comprendre, en un mot, qu'une France républicaine pouvait rester un « pays », au sens géographique et administratif, mais qu'elle ne pouvait pas être une « puissance », au sens diplomatique et international du mot, alors même qu'elle en contenait, à l'état virtuel, les éléments.

Cette inconséquence, qui semble encore échapper à certains républicains français, ne laisse pas, cependant, de leur être signalée par des républicains étrangers et amis. C'est ainsi que la *Tribune de Genève*, républicaine, nullement socialiste, pas plus qu'antifrançaise, disait, dans son numéro des 30-31 août 1908, au cours d'un article sur la *Véritable Politique républicaine* :

La barque du gouvernement français ne doit pas être facile à diriger au milieu des difficultés de l'heure présente.

La France n'a pas su continuer la politique de recueillement.

qui convient à un pays républicain : elle s'est peut-être trop mêlée aux compétitions des puissances rivales. Prise dans l'engrenage, il lui a fallu marcher toujours plus de l'avant et contracter des alliances...

Puis, après avoir constaté que la France ne tirait aucun profit de ses alliances ou amitiés, le journal suisse disait :

Peut-être l'opinion en France dans les milieux dirigeants comprendra-t-elle que le mieux serait d'en revenir peu à peu à la politique de recueillement et de neutralité, la seule qui convienne à une démocratie sincèrement pacifique.

Les Monarchies peuvent avoir une politique extérieure d'expansion, car elles ont des dynasties qui incarnent des traditions permanentes dans un pays, dans une race : elles peuvent se livrer à la poursuite et à la réalisation de plans combinés de longue haleine.

Une République, au contraire, ne pouvant avoir d'autres ambitions que celle de vivre et de laisser vivre, devrait s'abstenir avec soin d'entrer dans les intrigues de la politique mondiale...

Ce jugement du journal suisse s'applique parfaitement à un pays républicain, surtout quand il se trouve dans les conditions où se trouve la France.

Aussi bien, le grand public français, avec sa tendance à tirer les conclusions logiques des choses, semble-t-il commencer à se rendre compte de cette vérité et à se résigner, après ses nombreuses déconvenues, à une abdication pure et simple de la France dans le domaine de la politique internationale, comme s'il se prévalait de l'exemple des parlementaires dont j'ai parlé précédemment. La constatation de cet état d'esprit s'impose même aux étrangers qui ne font qu'un court séjour en France. Il y a quelque chose de déconcertant à voir l'indifférence des Français d'aujourd'hui pour tout ce qui se passe en dehors de leurs frontières, leur crainte que leur gouvernement ne puisse être tenté de les y mêler, et, par-dessus tout, leur volonté qu'il n'en fasse



rien. Que leur importe tout cela, aussi longtemps qu'on ne viendra pas les empêcher de jouir en paix, dans leurs foyers, d'une existence facile ? Pourquoi ne laisseraient-ils pas tranquilles les Marocains et autres gens qui ne demandent pas à les connaître ? Que vient-on leur fatiguer les oreilles avec ces mots à consonances barbares : « mahalla », « harka », « goum », « djich », alors que ceux de « régiment » ou d'« escadron » ne leur disent plus rien ? Cela peut intéresser tout au plus les étrangers de la Légion qui se battent pour eux. Ne se souciant plus des fleuves les plus sacrés d'Europe, pourquoi se créer de nouvelles préoccupations en les remplaçant par les « oued » du désert ? Pourquoi remplacer les « montagnes aux lignes bleues », dont on se désintéresse, par les « djebel » africains ? Pourquoi se tourmenter l'esprit à propos de ce qui peut se passer dans l'Europe centrale, ou en Orient, ou, plus loin encore, en Extrême-Orient ? Est-ce que tout cela les regarde ? Ces gens aux noms bizarres, qu'on leur dit s'entre-tuer dans les Balkans, existent-ils même en réalité ? Méritent-ils qu'on s'intéresse à eux ? La servante de Chrysale n'était pas plus indifférente à la question de savoir si les mots s'accordaient ou se gourmaient entre eux. N'est-il pas exaspérant de penser que, par suite d'on ne sait quelles manigances des diplomates, les Français pourraient être dérangés dans leur quiétude à propos de tout cela ?

Alexandre était fou. Le sage était Diogène, qui se contentait de son tonneau. La France ne grandirait-elle pas aux yeux du monde civilisé en ayant le courage de se borner à être le Diogène des nations ? Son tonneau, à elle, ce serait Paris, avec toutes les belles choses, et, surtout, toutes les vertus, tous les beaux sentiments qu'il renferme ; Paris, la Ville-Lumière, à laquelle songeait sans doute M. Naquet, lorsque, préconisant le désarmement de la France, il disait qu'il en resterait toujours quelque chose,

dans le cas où l'étranger aurait encore la velléité de l'attaquer et la vaincrait.

Au moment où éclata la crise de 1905, l'état d'esprit de beaucoup de Français fut très curieux à observer. Leur fureur, nuancée d'agacement, contre M. Delcassé, avait quelque chose de comique. Elle était en proportion de leur frayeur, ce qui n'est pas peu dire. Mais, ce n'était pas qu'ils accusassent le ministre d'avoir commis des erreurs diplomatiques dans l'exécution de son plan. Ils avaient la modestie de ne pas prétendre en juger. Ce qui les exaspérait, c'était l'idée même d'avoir voulu donner le Maroc à la France, idée qui leur paraissait saugrenue. Qui le lui avait demandé ? Le Maroc ! Selon leur degré d'éducation, ils s'en désintéressaient, ils s'en moquaient, ils s'en !...

La France, représentée par ces Français-là, me rappelait je ne sais plus quelle héroïne de Zola. Elle déplorait de devenir mère, et, dans la crise de l'enfantement, elle invecti-

1. Dans un article écrit pour le *Pester Lloyd*, et reproduit par le *Siècle* du 23 septembre 1908, M. de Lanessan faisait les remarques suivantes, qui sont tristement vraies :

«... Pour ce qui est de la France, je crois pouvoir affirmer sans crainte de me tromper, que la masse de la nation est presque indifférente à l'affaire du Maroc. Je puis ajouter qu'elle y aurait été tout à fait hostile si l'on avait prélevé dans l'armée métropolitaine les effectifs nécessaires aux expéditions de la Chaouïa et du Sud-Oranais. Le gouvernement de la République a fait preuve de sagesse en n'utilisant pour ces expéditions que des troupes africaines. Grâce à cette façon de procéder, les opérations militaires du Maroc n'ont exercé qu'une faible action sur l'opinion publique...

«... La satisfaction générale a été plus vive encore lorsqu'on a vu la lutte des deux Sultans se terminer. A vrai dire, en dehors de quelques personnes intéressées au triomphe de l'un ou de l'autre des compétiteurs, l'opinion française ne s'est jamais intéressée sérieusement ni au Sultan aujourd'hui déchu, ni à celui que le Maroc tout entier vient de proclamer. La ruine d'Abd el Aziz n'a pas provoqué plus d'émotion que le triomphe de Moulaï Hafid, et c'est sans aucune impatience que l'on attend la reconnaissance du nouveau Sultan par les puissances ..

«... Le public français n'a été véritablement touché que par les menaces du conflit européen auxquelles le Maroc donna naissance en diverses occasions .. »



yait contre le père de son enfant. « Quelle idée — c'était son langage — de vous coller des choses comme ça ! » Elle admettait l'amour, mais n'en admettait pas les conséquences. De même, beaucoup de Français n'admettent plus, en matière de politique internationale et militaire, que les visites de chefs d'État, les décorations, les fêtes, les revues ou les toasts auxquels elles donnent lieu, ou, encore, les grandes manœuvres pacifiques. Malheur à qui voudrait les entraîner plus loin ! Les femmes dénaturées ont quelquefois recours à des personnes obligeantes pour faire disparaître, d'une manière coupable, le fruit de leurs amours. Ainsi en est-il des nations dénaturées. Elles acceptent, dans des cas analogues, les bons offices de quelque louche politicien, que ne tourmentent ni la « mégalomanie », ni même le simple amour-propre national, dont la réputation n'a plus rien à perdre, et qui accepte de réparer les imprudences d'un étourdi...

Un autre symptôme très caractéristique de cette tendance à l'abdication, c'est que les Français d'aujourd'hui semblent s'habituer à moins compter, pour leur protection, sur leur propre force que sur l'appui d'autres puissances, ou même sur l'antagonisme existant entre des pays étrangers, dont chacun aurait un intérêt direct à ce que la France ne fût pas diminuée. C'est ainsi que certaines gens voient dans une rivalité anglo-allemande la meilleure garantie de sécurité pour la France, en ce sens que l'Angleterre, dans son propre intérêt, ne permettrait pas à l'Allemagne de l'écraser de nouveau. D'une manière plus générale, — comme ce fut le cas, par exemple, à propos de l'attitude prise par l'Allemagne après la défaite d'Abd el Aziz, — c'est des puissances réputées favorables à la France, plutôt que de la France elle-même, qu'on essaye, du côté français, d'imposer le respect à l'Allemagne. Si cela continue, les caricaturistes politiques en arriveront à représenter la France comme une petite fille peureuse, se cachant derrière les jupes de matrones qui

symboliseraient les puissances réputées amies ou alliées. La France serait-elle donc la Turquie, ou plutôt la Vieille-Turquie, qui ne se maintenait debout que grâce aux rivalités des autres puissances ?

Étant données ces dispositions des gouvernants et des gouvernés, il est maintenant certain que tout ministre français des Affaires étrangères qui rêverait, sous le régime actuel, d'entreprendre quelque chose de grand, conduirait son pays à de nouvelles mortifications. Mieux vaudra donc qu'il s'abstienne, comme si la France était désarmée. On objectera peut-être qu'il ne faut pas s'exagérer l'effet de ces mortifications. Car, assure-t-on, elles ne mortifient plus guère le peuple français, dont l'épiderme s'est endurci, dont l'amour-propre s'est atténué, au point que des défaillances, auxquelles il était d'abord sensible, ne l'émeuvent plus désormais.

Par malheur, le monde extérieur est moins indulgent à l'égard de la France. Elle continue d'être pour lui un objet de dédain, voire de mépris, et même d'autant plus qu'elle ne s'aperçoit pas elle-même qu'elle tombe toujours plus bas.

## XVI

Telles sont les réflexions et les conclusions que doivent inspirer aux esprits non prévenus, surtout depuis l'Année infâme et ses conséquences immédiates, les vicissitudes de la politique extérieure de la France sous le régime républicain.

Quoique l'incident des déserteurs de Casablanca, survenu dans l'automne de 1908, n'ait pas abouti à une nouvelle humiliation pour la France, la solution intervenue n'est pas de nature à modifier ces réflexions et ces conclusions.

On a écrit dans la presse, on a dit au Parlement, que le



gouvernement français, sachant qu'il n'y avait aucun danger réel de guerre, y avait fait croire pour se procurer un succès facile. D'après ce qui est connu jusqu'à présent, il ne semble pas, effectivement, que le gouvernement allemand ait été aussi peu accommodant qu'on l'avait d'abord dit.

Néanmoins, je veux raisonner sur la version la plus favorable au point de vue français. Admettant que le gouvernement ait réellement bravé un danger de guerre, je prétends que, pour quiconque était en état d'observer et de comprendre, la solution intervenue a été due à deux circonstances fortuites, dont il serait vain d'escompter le retour et la simultanéité comme un facteur permanent pouvant donner confiance dans l'attitude ultérieure du régime républicain.

La première de ces circonstances était la présence, à la tête du gouvernement, de M. Clemenceau, un homme dont on peut discuter le caractère et la politique, mais auquel chacun reconnaît du « tempérament ». Ce tempérament devait le porter, en cette circonstance comme en toutes autres, à la résistance et à la combattivité. Résistance impulsive ou raisonnée ? On a discuté la question, et, selon la réponse qu'on y faisait, on émettait des jugements différents, et aussi des prévisions plus ou moins optimistes.

D'autre part, à cause de son tempérament audacieux, M. Clemenceau devait avoir confiance en lui-même, quant aux mesures à prendre, éventuellement, pour qu'une guerre, quelle qu'en fût l'issue, n'entraînât pas de complications pour le régime. La perspective d'une guerre devait donc lui paraître moins dangereuse pour la stabilité de la République, lui étant chef du gouvernement, que si ce chef eût été un politicien du type courant, c'est-à-dire un peu flasque et timoré <sup>1</sup>.

1. On a même prétendu que, au cours de la crise diplomatique, M. Clemenceau aurait fait entrevoir à ses collègues du gouvernement des mesures si draconiennes pour la protection de la République,

La seconde circonstance fortuite était ce que l'opinion française devait trouver d'*illogique* dans le point de vue allemand. Le gouvernement allemand a reconnu lui-même, par l'organe d'un journal officieux, qu'il eût été « absurde » de demander à la France des « excuses » à propos d'un incident si sujet à discussion qu'on le soumettait à l'arbitrage. Aussi, ne demandait-il que l'expression de « regrets », ce qui, à ses yeux, était très différent. Mais, l'opinion française ne saisissant pas cette nuance, le point de vue allemand lui semblait « absurde », parce qu'illogique. Effectivement, il a été visible que, dans les journaux comme dans les conversations, c'est surtout de la question de logique qu'on se préoccupait. Si l'Allemagne, dès le début, avait demandé des « excuses », sans parler d'arbitrage, il est probable que l'opinion française y eût consenti plus facilement. Mais comme elle a encore, très vif, le sens de la logique, cette passion peut provoquer chez elle des résistances que d'autres ne provoqueraient peut-être plus.

L'opinion allemande, de son côté, n'aurait pas approuvé le gouvernement, si celui-ci avait voulu, pour une vétille comme celle dont il s'agissait, pousser les choses jusqu'à la guerre.

Enfin, on ne saurait oublier que le Parlement français n'a pas eu à se prononcer. M. Clemenceau, qui ne pouvait impliquer le pays dans une guerre sans le consulter, l'aurait-il entraîné au moment décisif, par exemple après la présentation d'un ultimatum ? On peut en douter. M. Clemenceau aurait peut-être subi le sort de M. Delcassé en 1905, le Parlement jouant le rôle de M. Rouvier.

Telles sont les raisons pour lesquelles il est impossible de

qu'une partie du ministère en aurait conçu quelque inquiétude, et se serait presque montrée disposée à céder à l'Allemagne plutôt que d'y recourir.



voir, dans la solution donnée à l'incident de Casablanca, l'indice que le régime républicain pourrait, à l'avenir, adopter une politique plus ferme dans ses relations internationales <sup>1</sup>.

1. Je m'attends à ce qu'on me fasse, après avoir lu ce chapitre de mon livre, l'objection courante : « Et l'Empire ? Son aboutissement ne parle-t-il pas en faveur de la République ? » Mais 1870 a été l'aboutissement de l'Empire « libéral ». Or, l'Empire « libéral », par l'entrée en scène du parlementarisme et de ses multiples conséquences, n'était pas autre chose qu'un pseudonyme de la République. Napoléon III attribuait la défaite à trois causes principales : l'échec de la réforme militaire, par suite de l'opposition du Parlement ; la licence de la presse, qui avait ruiné le respect de l'autorité et la discipline ; les mauvaises habitudes contractées par l'armée en Afrique. De ces trois causes, les deux premières, les plus essentielles, étaient certainement dues à ce que l'Empire était devenu un pseudonyme de la République.

Si l'on réfléchit que ceux qui ont fait échouer la réforme militaire étaient ceux-là mêmes qui allaient devenir le gros du parti républicain après la défaite causée par cet échec ; si l'on n'oublie pas, d'autre part, — Thiers l'a reconnu lui-même, — que la Défense nationale, en poussant la guerre à outrance, soit par impéritie, soit par calcul politique, a aggravé les conséquences de la défaite, on reconnaîtra peut-être qu'il est un peu malaisé de répondre à ceux qui prétendent que ce sont les républicains qui ont conduit la France à Sedan, et que c'est la République qui l'a conduite ensuite à Francfort.

Cela dit, du reste, sans vouloir le moins du monde présenter un plaidoyer en faveur, spécialement, de l'Empire.

---

## CHAPITRE IV

CE QUE J'AI VU DU « JOURNAL DES DÉBATS ».  
LA RÉPUBLIQUE MODÉRÉE.

« Tout peut se soutenir, sauf l'inconséquence. »

MIRABEAU.

« Les *Débats* et le *Temps*, lesquels ont coutume, presque chaque jour, de condamner, dans quelque article, les effets dont ils vénèrent la cause dans un article voisin. »

JULES LEMAITRE.

### I

Les douze années que j'ai passées au *Journal des Débats*, l'une des maisons où l'on rencontre ce qu'il y a de mieux dans la République, n'ont pas peu contribué à me faire perdre mes illusions sur ce que la France peut attendre de ce régime sous sa forme « modérée ». Or, on sait que beaucoup de Français républicains n'ont qu'une raison de ne pas encore désespérer de la République : à savoir, la perspective de lui voir reprendre sa forme « modérée ».

Pour quiconque a appartenu aux *Débats*, son entrée dans ce journal doit marquer une date importante au livre de ses émotions. Pour moi, je n'oublierai pas ce jour de juin 1893, où, nouveau venu dans la presse, je fis mon entrée dans la vieille maison de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. Comme beaucoup de jeunes gens de ma génération et



des générations précédentes, j'avais été élevé dans un respect superstitieux des *Débats*. Quand je me décidai à tenter cette carrière, mon ambition et mon rêve, très rapidement réalisés, furent d'entrer au journal des Bertin. Je savais que quiconque y entraait devait renoncer, parce qu'il écrivait pour un public d'élite forcément restreint, à ces avantages purement matériels qui sont pour trop d'écrivains la principale raison d'écrire. Mais on savait que la maison de la rue des Prêtres était parmi les plus honorables et les plus sérieuses. Aussi tenait-on pour plus précieuse que des avantages matériels la faveur d'écrire dans un journal où tant d'illustrations du passé avaient écrit, et où l'on comptait encore tant d'hommes distingués.

On eût dit que tout ce qui entourait cette vieille maison, dans ce vieux quartier, était fait pour augmenter cette impression de respect. Devant soi, une église plusieurs fois centenaire, qui charmait par son caractère artistique. De ses portes ouyertes arrivaient quelquefois, jusque dans les salles de rédaction, le son des orgues et les hymnes que chantaient les fidèles. Un peu plus loin le Louvre. A deux pas, de l'autre côté de la Seine, c'était le siège des Académies. Tout le quartier était comme imprégné de la même atmosphère. Aussi, lorsque, à une heure avancée de la nuit, on rentrait chez soi après avoir fait le journal, la Seine paraissait-elle plus noble que le Tibre, la nuit plus profonde et plus étoilée ; ou bien, quand l'aube apparaissait déjà, elle semblait plus douce et annonciatrice d'un soleil plus radieux.

Et pourtant, lorsque, douze ans après, également un jour de juin, — le même jour, je crois, — je fis mes adieux à la vieille maison, tout charme en avait disparu pour moi. Elle ne m'apparaissait plus que comme un sépulcre blanchi. Il me semblait qu'une cohorte d'illusions s'étaient évanouies devant moi.

Comment cela s'était-il donc produit ?

Il ne m'avait pas fallu longtemps pour m'apercevoir, et pour être surpris autant que peiné, du contraste entre le monde que je voyais aux *Débats*, ou autour d'eux, et celui qui gouvernait en maître l'État. Aux *Débats*, des gens distingués, cultivés et instruits, chez qui l'on regrettait bien de constater une ironie systématique, capable de faire douter, sinon de la sincérité, du moins de la profondeur des convictions, mais qui défendaient avec talent et courtoisie des opinions imprégnées de sagesse. Dans l'État, au contraire, une médiocrité, une vulgarité, une improbité toujours croissantes, chez des gouvernants qui pratiquaient une politique d'hallucinés ou de forcenés, et qui semblaient avoir pris à tâche de conduire la France à sa perte, à travers des ruines et des violences, quant à la politique intérieure, et des humiliations, quant à l'extérieure. Jamais Cassandre n'avait vaticiné plus en vain que les *Débats*. Non seulement le monde que représentait ce journal était éliminé de l'État ; non seulement ses principes étaient foulés aux pieds ; mais, encore, ses avertissements passaient pour le simple radotage d'une personne sénile. Voilà le contraste qui me frappa bien vite entre les *Débats* et la République telle qu'elle était, si différente de celle de leurs rêves.

L'esprit encore plein de mon ancien respect superstitieux pour le journal des Bertin, j'éprouvai d'abord une sincère compassion pour ces hommes éminents et distingués, qu'on évinçait de la direction des affaires. Cela ne me paraissait pas seulement injuste ; j'y voyais aussi un très grand préjudice pour l'État. Mais, peu à peu, ce sentiment se modifia partiellement. Ce qui m'avait paru d'abord injuste, ne me parut plus, dans la suite, complètement immérité, quoique toujours regrettable pour l'État. Car, graduellement, je m'étais rendu compte que les gens des *Débats*, ou, d'une manière plus générale, les gens du même monde et de la même complexion d'esprit, avaient contribué pour beaucoup



à créer l'ordre de choses qu'il ne leur restait plus qu'à déplorer, sans pouvoir le modifier. Si, au début de la Révolution, on avait pu se douter à quels excès elle aboutirait, on aurait, sans doute, immédiatement réclamé Bonaparte. Mais elle s'était d'abord présentée sous le patronage de « modérés ». La Gironde avait précédé la Montagne. Cela l'avait fait accepter avec confiance. Si, après la chute du second Empire, on avait pu prévoir à quoi aboutirait le régime qui le remplaçait, beaucoup de Français se seraient peut-être résignés même à accepter le drapeau blanc. Mais, de nouveau, ce régime se présenta pendant un temps sous le patronage de « modérés », et cela le fit accepter derechef avec confiance.

Or, le monde des *Débats*, de même qu'il avait créé l'illusion du début, contribue, par les qualités et la distinction d'esprit qui le caractérisent, à entretenir l'illusion présente. Quand donc il se plaint de la situation actuelle, on peut lui répondre : *Patere legem quam ipse fecisti*.

Lorsqu'on voit ce monde se faire le paravent d'un ordre de choses qui répond si peu à son idéal, on songe involontairement à ces gens d'une respectabilité incontestée que certaines entreprises suspectes font entrer dans leurs conseils d'administration, pour inspirer confiance au public et lui en imposer. L'analogie n'est pourtant pas complète. Ces gens, la plupart du temps, ne se doutent pas de ce qui se fait sous le couvert de leur respectabilité. Au contraire, les « modérés » passent leur temps à crier casse-cou sur la manière dont est menée l'entreprise à laquelle ils prêtent leurs noms. Ils restent quand même dans le conseil d'administration, et souffrent que les lanceurs de l'affaire la prônent au public en lui disant : « Voyez donc quels gens nous avons avec nous ! » Si, du moins, on leur payait des dividendes. Mais on les dépouillerait plutôt de ce qu'ils possèdent.

On a dit des Girondins qu'ils avaient mérité d'aller à

l'échafaud, parce que c'étaient eux qui avaient déchaîné le monstre qui les dévorait. C'est avec autant de raison qu'on pourrait dire de nos modernes Girondins qu'ils ont mérité le sort qui leur est fait. Car ce sont eux qui, de nouveau, ont déchaîné le monstre par lequel ils se plaignent d'être dévorés, et l'ont laissé grandir.

## II

Bien plus, ils ont combattu de toutes leurs forces ceux qui s'étaient levés pour le détruire.

Pour les collaborateurs, comme pour les amis des *Débats*, l'un des principaux attrait de ce journal était le dîner mensuel de la rédaction. J'en étais un des fidèles. Il avait lieu, chez Durand, dans une salle presque historique, celle où Boulanger avait établi son quartier général le jour où il fut élu député de Paris ; où il reçut la nouvelle de son succès ; d'où il aurait pu partir, s'il l'avait voulu, pour s'emparer de la France. C'est dans cette salle que j'ai vu, pendant des années, et une fois chaque mois, se réunir ce qu'il y avait de plus brillant dans le monde des *Débats*. Dans les derniers temps, la désillusion et la désespérance étaient presque égales chez tous, et personne n'osait feindre, dans l'intimité, cette confiance qu'un parti est toujours obligé d'afficher dans un journal. Et alors, chaque fois que j'assistais à ces épanchements de découragement, à ces colères, je me demandais si, dans cette brillante phalange, il n'y en avait pas qui regrettaient, sans l'avouer, que les *Débats* eussent contribué pour une si large part à faire échouer l'œuvre qui s'était ébauchée dans la salle où ils dinaient, et qui eût peut-être été salutaire, quelques réserves que chacun prétendit faire quant à la personne du général. On m'avait dit, quand j'étais entré aux *Débats*, qu'André Heurteau, dont le journal déplora la perte prématurée, y avait été la plume la plus cruelle et la plus efficace contre Boulanger. Or, c'est lui



aussi qui paraissait le plus désabusé au dîner mensuel.

Aussi me demandais-je quelquefois, en le voyant se promener saccadé et nerveux, comme un lion blessé, si le remords ne le travaillait pas peut-être. Du reste, pour qui-conque le fréquentait intimement, il n'était pas douteux que, vers la fin de sa vie, il avait perdu la foi dans tout ce qui avait fait de lui l'un des plus brillants polémistes de la maison <sup>1</sup>.

1. Un autre fidèle du dîner mensuel était le général de Galliffet, de qui il est permis de dire, puisqu'il appartient maintenant à l'histoire, qu'il n'était pas moins désabusé qu'André Heurteau. *In pulverem revertaris* : c'est en ces propres termes qu'il me résumait un jour son opinion sur l'état de la France, et je puis affirmer que, à ses yeux, le régime républicain n'était pas exempt de responsabilité. Il m'avait fait une théorie, d'après laquelle les chances de la France, dans l'ordre militaire, devaient diminuer dans la mesure même où la guerre devenait une affaire de science, de méthode et d'organisation, plutôt que de bravoure individuelle. Il ne serait donc pas surprenant que cet affaiblissement, dû à des causes naturelles, lui eût paru être encore aggravé du fait d'un régime qui, par son caractère anarchique, est l'antithèse de la méthode et de l'organisation. Et cependant, de même qu'il avait repoussé toutes les ouvertures qui lui avaient été faites dans un esprit hostile à la République, il a pu lui arriver de dissuader ses amis de prendre position contre elle. Était-ce par loyalisme à l'égard d'un régime qu'il avait consenti à servir ? Quoi qu'il en soit, il était de ces « résignés » dont je parlerai ailleurs.

Après la mort du général, qui eut lieu en juillet 1909, les *Feuilles d'Histoire* publièrent une conversation que M. René Roger avait eue avec lui, le 17 mars précédent. Son *in pulverem revertaris* s'y trouvait paraphrasé en un langage plus profane que sacré :

« Nous sommes malades ; nous sommes un pays f... Ah ! il ne nous faudrait pas une guerre !. .

« Ce qui nous perd, nous, c'est que nous n'avons pas de chef. On dira ce qu'on voudra des manies de l'empereur d'Allemagne : moi, je l'admire, ce souverain, levé à 6 heures du matin et travaillant jusqu'à 10 heures du soir sans relâche pour le bien de son pays ! En France, dès qu'un homme fait bien, on cherche à l'abaisser, à l'étouffer, on ne lui a aucune reconnaissance...

« Au reste, voyez-vous, l'armée n'est plus disciplinée, parce qu'elle s'occupe de politique. Tout le monde lit le journal, et autrefois on ne voyait pas une seule gazette dans les casernes ; on faisait son service, et cela suffisait. Aujourd'hui je rencontre des soldats qui passent sous le bras la bride du cheval qu'ils conduisent et qui de l'autre main tiennent le journal qu'ils sont en train de lire. Si ce n'est pas pitoyable !... »

En disant : « Ce qui nous perd, c'est que nous n'avons pas de chef », Galliffet ne condamnait-il pas, implicitement, le régime auquel sacrifiaient les dîneurs de chez Durand ?

Voilà les réflexions que je faisais dans cette salle de chez Durand.

Il y avait, dans cette salle, une haute cheminée surmontée d'un buste de Henri IV, au sourire un peu narquois. On eût dit qu'il présidait à ces agapes de désabusés, et que, par ce sourire narquois, le Béarnais se « gaussait » doucement de voir tous ces grands esprits embourbés dans leur idéologie.

### III

Responsabilité, — je n'ose pas dire culpabilité, — telle est la notion qui, pour moi, était désormais inséparable du monde qui gravitait autour des *Débats*, et dont ce journal exprimait les idées et croyait servir les intérêts. Cette impression s'accroissait davantage, à mesure que je pénétrais plus avant dans la psychologie de ce monde, laquelle est un mélange de supériorité intellectuelle, de méconnaissance des réalités et d'une certaine absence de sens logique <sup>1</sup>.

Au premier rang, je voyais ceux qui me paraissaient les plus dignes de respect, mais qui n'en étaient pas moins les plus dangereux. C'étaient les « subjectifs », hommes eux-mêmes vertueux et intelligents, mais qui avaient le tort d'oublier que les hommes de leur espèce sont une exception dont on ne peut guère tenir compte en politique. L'ou-

1. Dans l'*Echo de Paris* du 11 novembre 1909, Junius disait : « Il est possible d'entrer dans l'opinion politique d'un royaliste, d'un bonapartiste, d'un républicain libéral, d'un socialiste et même d'un anarchiste... Le radical seul échappe aux investigations de l'esprit. C'est un phénomène sans raison. Il est celui qu'on ne comprend pas. »

Eh bien ! non. Le radical, comme Junius le constatait lui-même, a pour principal idéal la laïcité et l'anticléricalisme, qu'on peut condamner, mais qu'il sert logiquement, parce que efficacement, en adoptant le régime approprié. Ceux « qu'on ne comprend pas », ce sont le républicain modéré ou libéral et le républicain nationaliste. Car l'un et l'autre adoptent le régime approprié aux fins radicales. Ils sont ceux qui « soutiennent l'inconséquence », qui « déplorent les effets dont ils vénèrent la cause ».



bliant, ils construisaient des systèmes pour une société imaginaire, faite à leur propre image. C'étaient de ces hommes qui, étant sincères, finissent par se rendre compte de leur erreur, qui demandent alors — mais trop tard — pardon « à Dieu et aux hommes » du mal qu'ils ont causé. Qui écrira jamais le livre qu'il y aurait à faire sur les ruines dont on peut rendre responsable, dans l'ordre politique, le « subjectivisme » des meilleurs ?

Au second rang, je trouvais surtout les universitaires, qui ont toujours formé le noyau de la rédaction des *Débats*<sup>1</sup>, et qu'une simple nuance — je me hâte de l'ajouter, pour obtenir leur indulgence — sépare des « subjectifs ». Personnes éminemment sympathiques à cause de leur savoir et du travail qui le produit, mais qui, à quelque ordre de l'enseignement qu'ils appartiennent, ont souvent un double tort : celui de voir le monde plutôt à travers les livres que par leur expérience propre ; puis, celui de concevoir de leur savoir un sentiment qui est bien voisin d'un périlleux orgueil. « Fâcheuse suffisance, disait Montaigne, qu'une suffisance purement livresque. » *Professorenpolitik*, « politique de professeurs », disent les Allemands. Et ils prononcent cela avec un mélange de respect et de blâme : le respect pour le savant, qu'ils ont tous en grande estime ; le blâme, quelquefois nuancé d'indulgence, pour l'intellectuel qui, sans mauvaise intention, fait de la politique avec de l'idéologie. N'était-ce pas déjà l'opinion de Frédéric le Grand, le roi philosophe ? C'est lui qui disait que, s'il avait à punir une de ses provinces, il la ferait gouverner par un philosophe<sup>2</sup>.

1. Cela ne veut pas dire que, aujourd'hui, le noyau de l'Université soit encore pour la République des *Débats*. Ce fut autrefois le cas. Mais il y a longtemps qu'il s'en est séparé, pour aller beaucoup plus à gauche. Il n'y a donc plus qu'une minorité d'universitaires « vieux jeu » qui tiennent encore pour les *Débats*, en continuant, toutefois, de former le noyau de sa rédaction.

2. On m'a raconté que Léon Say, qui fut jusqu'à sa mort le patron

Le savoir, lorsqu'il s'extériorise, engendre l'orgueil, qui est, dans un État, un fauteur d'anarchie. Dans un régiment, les gens bien nés et intelligents souffrent des brutalités de la discipline. Mais parce qu'ils sont intelligents et ne perdent pas de vue la réalité tangible, ils comprennent qu'ils sont une exception. Ils acceptent alors, comme inévitables, les rudesses d'un caporal. Moins sages sont nos intellectuels. Plutôt que d'accepter un frein imposé à tous, ils rejettent toute espèce de frein. C'est pourquoi les universitaires sont presque tous pour cette forme d'anarchie qu'est la République. En France, du moins ; car, dans d'autres pays, pour ne pas dire presque partout, ils sont, au contraire, le principal appui de la tradition nationale, de l'ordre, aussi bien moral que politique. Mais il semble que ce soit en France que l'orgueil intellectuel est le plus destructeur, aussi bien chez les maîtres que chez les élèves <sup>1</sup>.

Voilà comment m'apparut le régime républicain vu du *Journal des Débats*, et pourquoi j'acquis dans cette illustre maison la conviction que la République modérée n'était qu'un leurre.

Dans le pays, elle ne sera bientôt plus qu'un souvenir,

vénére de la maison, avait exprimé cette opinion, alors qu'il s'agissait de remplacer un directeur défunt, qu'un journal comme les *Débats* ne devrait pas avoir besoin de directeur ; qu'étant donnée la qualité de ses collaborateurs, il devrait pouvoir marcher tout seul. Cela peut être vrai. Mais le tort de ce journal a toujours été de vouloir traiter la France comme si les quarante millions de Français se composaient d'autant de rédacteurs des *Débats*.

1. En ce qui concerne les maîtres, je reconnais volontiers qu'ils sont, malgré tout, les plus respectables et les plus sympathiques de tous les fonctionnaires français, en ce sens qu'ils sont les seuls qui ne soient pas serviles. S'ils sont souvent révoltés, négatifs et destructeurs, c'est parce que tel est le tempérament naturel de l'*alma mater* qui les a nourris. Ils l'ont toujours été, même sous des régimes où il y avait danger à l'être. On ne peut donc pas dire d'eux, comme des autres fonctionnaires, qu'ils sont ainsi par « carriérisme », pour faire leur cour au régime actuel.



chaque élection, sénatoriale ou législative, lui faisant faire un pas de plus vers la tombe<sup>1</sup>.

Du reste, je serais grandement surpris que cette impression n'eût pas été partagée dans le passé, et ne continuât pas de l'être dans le présent, par beaucoup de ceux qui ont appartenu ou qui appartiennent à cette maison. Beaucoup ont dû constater qu'elle n'était pas autre chose qu'une Académie ; respectable et d'un commerce aussi agréable qu'instructif, comme l'est toute Académie, mais, par le fait même

1. Le *Journal de Genève* du 22 juin 1909 publiait sous ce titre : « La République modérée », une lettre de M. Georges Gaulis, d'autant plus intéressante que cet écrivain pouvait s'exprimer plus librement dans ce journal étranger qu'on ne saurait le faire dans un journal républicain modéré de Paris, et qu'il plaidait lui-même en faveur de la République modérée.

«... C'est donc, disait-il, en faveur d'un retour à la République modérée que je plaide ; c'est presque un rêve, je le sais bien ; mais n'est-il pas permis de rêver ? »

C'est d'autant plus permis, pourrait-on répondre, quand on n'a le choix qu'entre le rêve irréalisable et un cauchemar réalisé.

Après avoir dit : « Il y a, chez tout le monde aujourd'hui et jusque chez les ennemis républicains du radicalisme, une singulière tendance à admettre que la République sombrera avec cette formule », l'auteur donnait lui-même la formule de son rêve : ressusciter la République modérée « en dépouillant le radicalisme de ce qui l'a empêché de réussir ». Cela équivaudrait, semble-t-il, à le dépouiller de plus encore que de sa peau.

Plus loin, M. Gaulis faisait cet aveu, d'autant plus remarquable qu'il devait déplaire à ses lecteurs, aveu qu'on n'oserait pas faire dans un journal modéré français :

«... Après avoir longtemps ajouté beaucoup plus d'importance à la forme du gouvernement qu'à son esprit, les Français commencent à être portés à dire qu'après tout, une bonne Monarchie valant mieux qu'une mauvaise République, la forme compte pour peu de chose. Il n'est pas jusqu'aux syndicalistes qui ne se soient ralliés à ce raisonnement. »

Mais que faut-il pour ressusciter la République modérée, qui « peut-être sauverait encore la France de tous les dangers de dictature et de démagogie qui la menacent ? » Il faudrait que se rompît « la coalition d'intérêts qui règne aujourd'hui sur la France » (!) ; il faudrait l'avènement de la « philosophie » (!! ) et de l' « abnégation » (!!!). M. Gaulis avait raison de parler d'un rêve.

Ce n'est pas moins rêver que de demander « qu'un homme surgisse » du parti modéré. Dans ce parti, il y a des « esprits », et même de très cultivés ; mais pas d' « hommes », c'est-à-dire de « caractères ».

de son caractère « académique », sans aucune action sur le pays politique ; incapable, par conséquent, d'exercer aucune influence régulatrice sur ses destinées, je veux dire de contenir et de régler les passions qu'elle a contribué à déchaîner.

Je me rendais compte de tout cela. Mais je m'enfermais dans ma tour d'ivoire de la politique étrangère. J'étais de ceux qui, ne doutant plus de la faillite et du néant de la République modérée, ne reconnaissaient plus aux *Débats*, comme raisons d'existence, — sans parler du dîner mensuel, l'expression la plus complète et la plus parfaite de leur caractère d'Académie, — que la politique étrangère, d'une part, et, de l'autre, les sciences, les lettres et les arts. Malgré certains précédents peu rassurants, mais dont il n'était encore permis de rien conclure, j'avais conservé, en même temps qu'une grande liberté d'action, des illusions quant au domaine qui m'appartenait. Je croyais encore possible, dans le cas d'une crise nationale, de m'appuyer, pour défendre les intérêts qui m'étaient confiés, sur le parti qui m'environnait. D'autant plus déconcertante fut, pour moi, la perte de ces illusions, lorsque, au début de l'Année infâme, comme je l'ai dit précédemment, j'eus la notion très nette que, aux *Débats* aussi, on faisait passer la France après des considérations étrangères à son honneur et à ses intérêts extérieurs ; que ce journal, le plus représentatif de la République modérée, celui que son passé diplomatique semblait obliger le plus, se résignait à être parmi les plus défailants <sup>1</sup>.

Encore une fois, je regrette de devoir m'exprimer ainsi à

1. En analysant les facteurs qui, dans le cas spécial de ce journal, ont concouru à la défaillance, — et qui, je m'empresse de l'ajouter, ont dû intervenir dans d'autres journaux en y produisant les mêmes résultats, — en rapportant ces facteurs aux quelques personnes de qui ils émanèrent principalement, et en les rapprochant de leurs ambiances politiques, sociales et intellectuelles, j'ai pu voir se manifester en action quelques-uns des éléments essentiels qui, en France, frappent de paralysie diplomatique le régime républicain.



propos d'un journal auquel j'ai eu l'honneur de collaborer pendant douze ans. Mais dans l'intérêt de la vérité, et surtout dans l'intérêt et pour la sécurité de la France elle-même, il importe de détruire cette légende dangereuse : qu'il y aurait une République sur laquelle la France pourrait s'appuyer pour se permettre de faire une politique étrangère de grande puissance. Il n'importe pas moins, dans l'intérêt de la justice, de détruire cette fable : que la République radicale serait responsable des défaillances de la France. C'est plus qu'une fable ; c'est une calomnie, un mensonge, une hypocrisie.

Si l'on voulait scruter la réalité jusqu'au fond, on arriverait peut-être même à cette conclusion que, sauf en ce qui concerne la répercussion de l'anticléricalisme au dehors, la République radicale présente moins d'insécurité, dans l'ordre international, que la République modérée. L'une et l'autre sont paralysées, exactement au même degré, par la crainte de disparaître à la suite d'une guerre. L'une et l'autre souffrent de la même incohérence diplomatique. Mais, la République modérée étant plus « bourgeoise », dans le sens péjoratif qu'on donne à ce mot, elle est rendue moins entreprenante, par suite soit de cette mollesse, qui résulte naturellement d'une plus grande aisance, soit du scepticisme moral qui résulte de cette mollesse, soit du souci des intérêts matériels, d'où résulte cette aisance. La République radicale étant plus « peuple », elle offre moins de raffinement d'esprit, moins de distinction, quant à l'éducation ; mais, par contre, parce qu'elle est d'un tempérament moins « avancé », — dans le sens de faisandé, — plus d'enthousiasme prime-sautier, voire naïf, et de vigueur.

J'ai lu quelque part que, dans le nombre croissant des insoumis et des déserteurs, on remarquerait plus de fils de bourgeois que de fils du peuple. Si ce renseignement, dont je ne puis garantir l'authenticité, était exact, il ne serait pas

de nature à faire préférer, dans l'ordre d'idées qui nous occupe, la République bourgeoise, c'est-à-dire modérée, à la République populaire.

Comme il y a là un des éléments essentiels de ma thèse, force m'était bien de le signaler, et de montrer comment, dans quel milieu particulièrement qualifié pour exprimer, sous son aspect le meilleur, la mentalité du parti républicain modéré, en un mot, dans quelles circonstances particulièrement convaincantes, cet élément m'était apparu dans toute son évidence.

Si, du côté du parti modéré, on m'objectait que l'état militaire de la France ne permettait pas de se comporter autrement qu'on l'a fait pendant l'Année infâme, que les républicains modérés se résignaient donc à une attitude qui leur était imposée par plusieurs années de République radicale, je répéterais que, dans d'autres circonstances critiques, j'ai vu la République modérée à l'œuvre, alors qu'on ne pouvait même pas mettre en cause la responsabilité de la République radicale ; que, dans ces circonstances, les républicains modérés ne s'étaient pas comportés plus glorieusement qu'en 1905, ou qu'ils devaient de nouveau se comporter, comme d'autres que moi l'ont montré, dans la seconde phase de l'affaire marocaine, alors qu'on ne pouvait plus alléguer la surprise de 1905. J'affirmerais que, dans ces diverses circonstances comme en 1905, la désorganisation militaire présumée n'avait pas été la cause principale de la défaillance ; qu'elle n'en avait été que le prétexte, et un prétexte bienvenu. Je ne me dissimule pas ce qu'a d'un peu dur cette affirmation, qui s'applique à tous les républicains modérés, et non pas seulement à une fraction d'entre eux, ou à l'un de leurs journaux. Mais je la risque, parce que je suis convaincu qu'elle est fondée <sup>1</sup>.

1. Ayant été bien placé pour pouvoir en juger, je ne crains pas



Du reste, la République radicale fût-elle directement responsable, il n'en resterait pas moins que cette République a été la conséquence naturelle de la République modérée, qui, par suite de ses imperfections mêmes, devait logiquement l'enfanter.

Cette dernière expérience ayant complété mes impressions de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, les doctrines qu'y professe avec talent une petite élite me parurent, dès lors, expliquer naturellement, dans son intégrité, le type courant du républicain modéré tel qu'on le rencontre dans le pays, et qui ne possède pas les qualités intellectuelles de ceux qui l'ont engendré : un « bourgeois » égoïste et sans idéal ; républicain, non pas par « subjectivisme », mais par orgueil, de crainte d'avoir à respecter quelque chose à quoi il ne pourrait pas prétendre, ne fût-ce que théoriquement ; plus réfractaire aux réformes sociales que n'importe quel réactionnaire ; voulant qu'on respecte la religion, dont il plaisante lui-même, parce qu'il y voit un moyen de gouvernement ; voulant une armée pour contenir le peuple, défendre son coffre-fort et, à l'occasion, remplacer les grévistes, à moins que ce ne soit pour escorter les chars de la Mi-Carême ou les corbillards conduisant en terre les citoyens illustres ; mais — *quietos non movere* — toujours disposé à abdiquer devant l'étranger, de peur qu'une guerre ne compromette le régime qui donne satisfaction à sa vanité et à ses intérêts ; — un type qui, en somme, n'est pas à préférer

d'émettre la conviction que, dans maints journaux, sans en excepter les *Débats*, on se montrait disposé, en 1905, à lâcher pied, déjà avant que les milieux gouvernementaux eussent opportunément découvert qu'« on n'était pas prêt ».

Si, dans les milieux modérés, on s'avisait de le contester publiquement, cela me paraîtrait aussi naturel que vain. Je connais trop bien ces milieux pour ne pas être persuadé d'avance que, dans les salles de rédaction où l'on écrirait ces articles de protestation, autour des tables sur lesquelles on les écrirait, on se dirait entre soi, en souriant d'avoir à écrire le contraire : « C'est Ebray qui a raison. »

au « fossile » et à l' « émigré » de Droite, malgré leurs préjugés, ou au socialiste de Gauche, malgré ses excès.

Je voudrais pouvoir souhaiter aux *Débats* de coopérer à la venue de temps meilleurs et de les voir se réaliser. Mais je crains qu'il n'en soit de ce journal comme de toutes choses au pays de France : qu'il ne soit qu'une simple unité, impuissante par elle-même, dans le tourbillon de feuilles desséchées que le vent de la mort emporte à l'abîme.

Malgré tout, le nom des *Débats*, en quelque lieu que je l'entende prononcer, éveillera toujours en moi le souvenir qui s'attache aux choses auxquelles on s'est intéressé dans le passé, quand bien même elles sont inséparables de profondes désillusions. Il évoquera en moi l'image de ce coin de Paris qui m'avait semblé comme sacré, ce jour de juin 1893... Seulement, la vieille maison, ni tout ce qui l'entoure, ne m'apparaîtront plus, comme alors, ainsi que des arbres pleins de sève et de promesses. Tout cela se dressera, dans mon souvenir, ainsi que des colonnes funèbres dans un cimetière d'autant plus triste, qu'on oserait à peine y parler de résurrection.

\*  
\* \*

Si je me suis permis de faire les réflexions qui précèdent, c'est que je suis persuadé qu'elles ne peuvent pas nuire aux *Débats* eux-mêmes, la seule chose que j'aie voulu viser étant le système politique que, à cause de leur importance, ils personnifient le mieux et de la manière la plus autorisée.

Je dirais volontiers aux Français qui veulent rester républicains : « Lisez les *Débats*. Ils sont parmi les meilleurs des journaux de votre opinion. Abonnez-vous-y et abonnez-y vos amis républicains. Ils sont intelligemment faits par d'intelligentes gens. Ils sont intéressants. Par là, ils adoucissent la mort vers laquelle vous marchez. Et puisque vous



voulez, et même, peut-être, devez mourir, autant mourir dans les fleurs que dans les orties. Donc, ne quittez pas les *Débats* pour aucun autre journal républicain. On vous y administrerait le même anesthésique, mais moins élégamment, et plus mal préparé. »

Je dirais même à ces Français républicains : « Si jamais, par le coup de baguette de quelque fée, un autre régime venait à être substitué au régime actuel... Eh bien ! lisez quand même les *Débats*... plus que jamais... »

\*  
\* \*

Pour ce qui est de leurs sentiments à son égard, leur ancien collaborateur ose espérer que les *Débats* ne manquent pas à ce point de sens logique qu'ils refuseraient de se féliciter de sa collaboration passée, dans la mesure même où ils continuent de pratiquer, c'est-à-dire de trouver bonne, la politique extérieure dont il a jeté les bases dans leurs colonnes, ainsi qu'on l'a vu au premier chapitre de ce livre. Et si, un jour, ils croyaient constater la stérilité de cette politique, leur ancien collaborateur souhaiterait, sans toutefois l'espérer fermement, qu'ils eussent la sagesse de l'attribuer à la cause qu'il aurait su discerner avant eux, éclairé en partie par eux-mêmes : à savoir qu'il est vain, quelque politique extérieure qu'on adopte, de vouloir « servir la France » au dehors, étant données des conditions intérieures dont ils ne laissent pas de porter, dans une certaine mesure, la responsabilité.

---

## CHAPITRE V

### CE QUE J'AI VU EN AMÉRIQUE LA GRANDE RÉPUBLIQUE SŒUR.

#### I

Parmi les Français, toujours plus nombreux, qui reconnaissent qu'« il y a quelque chose de pourri » dans leur pays, il en est beaucoup qui invoquent l'exemple des États-Unis pour soutenir que le régime républicain en soi n'en est pas responsable, et pour justifier les espérances qu'ils mettent dans une pratique différente de ce régime. Puissent-ils avoir raison ! Quant à moi, j'ai rapporté d'Amérique l'impression qu'on s'abuse un peu, en France, sur la manière dont vont les choses dans la grande République sœur, et que, d'autre part, lorsqu'elles y vont réellement mieux qu'en France, ce qui est assez souvent le cas, cela tient la plupart du temps à des circonstances qui sont spéciales aux États-Unis, surtout aux Américains, et dont on ne peut donc pas tirer argument, d'une manière générale, en ce qui concerne un pays quelconque ayant adopté leur régime politique.

Je dirai donc en toute franchise ce que j'ai vu en Amérique, convaincu que mes amis américains, si ces lignes leur tombent sous les yeux, ne me sauront pas mauvais gré de cette franchise, pas plus qu'ils n'estimeront, j'en suis sûr, que le fait d'avoir occupé dans leur pays la situation que j'y ai occupée dût m'imposer une réserve qui me con-



damnât au silence. Du reste, ils pourront s'apercevoir, ou plutôt constater de nouveau, que je n'ai que de la sympathie pour leur pays. L'un d'entre eux, M. Alexandre T. Mason, président de l'Alliance française à New-York, me disait, au cours d'une cérémonie organisée à l'occasion de mon départ, qu'il espérait que, toutes les fois que j'entendrais à l'avenir l'hymne américain, ma pensée se reporterait avec affection vers le pays que j'allais quitter. Avait-il donc remarqué l'émotion que m'a toujours causée cet hymne magnifique, expression si exacte de l'âme du peuple américain, et capable de faire oublier pour un instant toutes les ombres de la politique ? Oui, sans doute, cette émotion sera durable, comme mon affection, et c'est au nom de l'une et de l'autre que je demande à mes amis américains d'accepter la franchise de mes jugements. Je suis persuadé d'avance qu'ils les estimeront fondés, pour ne pas dire qu'ils n'y trouveront que l'écho de ce qu'ils disent couramment entre eux, et confient même aux étrangers. L'Américain, en général sincère et peu flagorneur de sa nature, aime qu'on soit de même avec lui. Aux vaines flatteries il préfère, quand il s'agit de son pays, qu'on lui dise la vérité, pourvu qu'on y apporte de la justice et de la courtoisie. C'est sur cette qualité de son esprit que je compte.

Comme il n'y a et qu'il ne saurait y avoir, aux États-Unis, aucune contestation sur la forme du régime, lequel y est naturellement et traditionnellement républicain, accepté sans arrière-pensée par les citoyens venus des pays les moins républicains d'Europe, et que, d'autre part, les imperfections de la politique américaine ne peuvent être imputées à aucun parti déterminé, l'étranger qui se permet d'en parler n'a donc pas même à craindre de commettre l'indiscrétion qui consisterait à suggérer qu'un autre régime vaudrait mieux pour le peuple américain, ou à fournir à un parti des arguments contre un autre.

A défaut de tout autre argument et de toute autre circonstance atténuante, on pourrait dire que, dans le cas actuel, un examen des conditions où se trouve l'Amérique est justifié par ce seul fait que c'est de son exemple que beaucoup de gens s'autorisent pour appliquer à la France ses institutions.

## II

J'étais resté éloigné de la France pendant assez de temps, lorsque j'y revins pour la trouver en pleine crise panamiste. Dès cette époque, il me fut difficile de ne pas voir une corrélation entre le mal apparu et le régime sous lequel il s'était produit. Or, c'est quelque chose de semblable qui devait m'arriver en Amérique, à peine y fus-je débarqué. Le panamisme, là-bas, s'appelait le *graft*. Le mal ne s'était pas montré à la même occasion, mais il était identique. J'ai vu, de New-York, que ses manifestations attiraient l'attention de l'Europe, où l'on n'aura pas manqué d'y trouver de frappants points de ressemblance avec celui dont la France avait souffert elle-même. De nouveau, il me fut difficile d'écarter toute notion de cause à effet entre le régime politique et le mal qui venait de s'étaler.

Il fut prouvé d'abord que de puissantes organisations financières et de grandes entreprises industrielles étaient conduites de manière à léser les intérêts du public. C'étaient les compagnies d'assurances sur la vie, dont dépend l'avenir de multitudes d'Américains et d'étrangers, qui en usaient par trop librement avec les fonds qu'on leur avait confiés. C'étaient de grandes compagnies de chemins de fer qui, par des combinaisons illégales, travaillaient à la formation et à la puissance abusive des trusts. C'étaient ces trusts eux-mêmes, qui régnaient en maîtres et dominaient la nation. C'étaient les « packers » de Chicago, qui empoisonnaient



de leurs viandes malsaines Américains et étrangers. C'étaient encore d'autres abus du même genre.

Jusque-là, rien de très exceptionnel. Des hommes d'affaires, âpres au gain et peu embarrassés de scrupules, sacrifiaient tout à leur intérêt personnel. Les « affaires », qui sont en tout pays l'« argent des autres », l'étaient plus en Amérique qu'ailleurs. Mais ce n'était, semblait-il, qu'une différence de degré. L'État, gardien des intérêts généraux, n'était-il pas là pour intervenir ? Or, c'est à propos du rôle de l'État que la gravité particulière du mal apparut. Quand on voulut commencer des enquêtes, on s'aperçut que les pouvoirs publics étaient, en partie du moins, à la merci des grands intérêts financiers, qui les « contrôlaient », selon l'expression américaine. C'étaient souvent les grandes compagnies financières qui, par leurs subsides aux partis politiques, faisaient élire les détenteurs du pouvoir, dans un pays où presque toutes les fonctions sont électives. Les Présidents de la République eux-mêmes devaient, dans une large mesure, leur élection aux subsides que ces compagnies versaient aux « fonds de campagne ».

1. Dans les *Annales* du 28 juin 1908, M. Jules Huret, qui connaît l'Amérique, disait, à propos de la manière dont se fait une élection présidentielle dans la grande République :

«... Pourtant, peut-on dire que ce soit là vraiment une libre élection démocratique ?

« Ah ! si vous pouviez lire ce que les républicains reprochent aux démocrates et ce que les démocrates reprochent aux républicains ! Quel effroyable, quel incommensurable amas de tricheries, de marchés, d'achats et de ventes, de traîtrises, d'embûches, de manœuvres ! Et non pas occultes, timides et honteux, mais, au contraire, établis au grand jour, avec le consentement et même l'approbation de tous !

« Et c'est l'argent, l'argent seul qui est l'instrument de l'immoralité générale. Des millions, des dizaines de millions, des centaines de millions sont jetés dans la bataille électorale présidentielle. Un Américain de mes amis, qui se trouvait à Paris au moment de la fameuse affaire du million des Chartreux, s'étonnait, avec un rire épique, de l'indignation des partis à propos de cette « petite misère ».

« — Chez nous, me disait-il, les Compagnies de chemins de fer, les Sociétés de trust, toutes les grandes industries, mettent un tuyau et un

On découvrit autre chose encore. Au cours de ces enquêtes, un grand financier put déclarer sans surprendre personne que, lorsque les législatures des États faisaient mine de légiférer sur les grandes compagnies, c'était souvent pour les faire chanter. On savait alors comment faire taire les législateurs <sup>1</sup>.

robinet entre leurs caisses et la caisse électorale de leur parti. Il y en a même qui versent aux caisses des deux partis également, pour être sûres, en tout cas, de la protection du parti triomphant. Et cela est su, connu, admis ; et si l'on crie, c'est pour la forme, dans l'espoir d'indigner, par hasard, quelques consciences susceptibles. Mais, en fait, ni les programmes, ni les principes, ni les moyens n'ont d'effet sur l'élection. C'est celui qui dépense le plus d'argent qui triomphe... »

« ... Où trouve-t-on l'argent nécessaire à d'aussi colossales dépenses ?

« Il y a, d'abord, les volontaires cotisations des membres du parti et la souscription personnelle du candidat. On cite le cas du candidat Brice, qui versa de sa poche près de trois millions. Le nombre des cotisations de cent mille francs ne se compte pas. Celles d'un million ne sont pas très rares. Elles viennent, naturellement, des individus ou des corporations intéressés à la victoire du parti. Totalisez cent Compagnies de chemins de fer, de mines, de télégraphes, de câbles, cinquante trusts, deux cents Sociétés financières, cent industries à qui on a promis le maintien ou la révision des tarifs, ou une législation débonnaire, et vous verrez qu'on peut arriver facilement à un budget de cent cinquante à deux cents millions de recettes. »

1. On peut rapprocher de cette allégation une autre du même genre. Dans le *Hampton's Magazine* (sept. 1909), le général Bingham, ancien préfet de police de New-York, a publié un article sur la corruption de la police de cette ville. A côté de faits connus de tous, il a avancé celui-ci, qui l'était moins : la plupart des lois et règlements municipaux auraient été adoptés pour fournir aux agents de la police l'occasion de se faire payer leur indulgence. lorsqu'ils ferment les yeux sur les infractions à ces lois et règlements.

C'est dans ce même article que le général Bingham montrait que la corruption de la police new-yorkaise était, en partie, le résultat de la corruption des politiciens et des magistrats des cours de police.

« *Graft, graft, graft !* disait-il. Le *graft* à tête d'hydre est reçu et donné sous autant de formes de corruption et de chantage qu'il y a d'iniquités en politique. Pourquoi ne le supprime-t-on pas ? Pourquoi l'enquête Lexow n'a-t-elle pas abouti à faire complètement la lumière ? Pourquoi l'armée des *grafters*, des corrupteurs et des maîtres-chanteurs, au lieu d'être en prison, est-elle, comme des sangsues, après cette ville de 4.500 000 âmes ? Parce que le *graft* et le chantage sont devenus une entreprise systématique et scientifique qu'il est impossible de dépister et de condamner, sauf dans des cas rares. »



N'était-ce pas ce qui se passait en France à l'époque panamiste ?

Ainsi presque tout, dans la République, dépendait des grands intérêts financiers. Comme un des enquêteurs demandait à un des magnats de la finance s'il ne s'était pas autrefois prévalu, dans l'intérêt de ses affaires, de son amitié avec le gouverneur de l'État de New-York, le magnat put répondre avec quelque hauteur que c'était, au contraire, le gouverneur qui avait tiré tout son crédit, tout son prestige politique, de son amitié avec lui, le financier. La dépendance où se trouve la politique américaine vis-à-vis de la finance ne saurait être mieux illustrée que par cette répartition, dans laquelle les Américains n'ont vu que l'expression d'une vérité assez générale.

Une conséquence inévitable de cet état de choses, c'est que la carrière politique est plutôt déconsidérée aux États-Unis. On voit hésiter à s'y adonner des gens qui pourraient rendre des services à l'État. La politique étant devenue — du moins pour beaucoup de politiciens, car il y a de bonnes exceptions — une manière peu distinguée de gagner de l'argent, ces gens préfèrent les affaires proprement dites, qui les mettent à même de « contrôler » les politiciens.

Aujourd'hui, il n'y a plus guère dans l'État qu'une seule institution que les Américains respectent sans réserve, à savoir la Cour suprême. Le respect dont cette Cour est l'objet ne vient pas, soit dit incidemment, de ce qu'on verrait en elle, comme certains le croient, une sorte de panacée contre les maux qu'engendre le régime. Elle ne peut rien contre aucun de ces maux, notamment contre les deux principaux : la corruption politique et l'instabilité dans les services publics. Mais elle est respectée surtout à cause de la manière dont elle est recrutée, et qui la rend très indépendante du pouvoir. Du reste, ce tribunal devait avoir, aux

États-Unis, une raison d'être spéciale. Dans cette confédération de quarante-sept États autonomes, dont chacun a sa législature, sa constitution, ses lois, sa jurisprudence, des litiges peuvent se produire, qui ne se produiraient pas dans un État plus unifié <sup>1</sup>.

En dehors de la Cour suprême, on est bien obligé, sans y apporter aucune idée préconçue, de constater que les Américains eux-mêmes n'ont plus qu'une confiance limitée en ceux qui ont la charge des intérêts généraux. Ils estiment que trop d'entre eux deviennent, à des degrés divers, et par la force même de l'usage qu'ils ne font que suivre, la proie ou, si l'on veut, la victime de cette pieuvre qu'est le *graft*. Le seul mot de « politique » évoque, dans l'esprit du public, la vision de ce flot d'improbité qui roule en grossissant de l'Atlantique au Pacifique, pour aboutir, à la Porte-d'Or, aux scandales sans nom de San-Francisco. Ainsi, ce grand et puissant peuple n'est conduit, trop souvent, que par une ploutocratie qui « contrôle » l'ensemble des pouvoirs par la toute-puissance de l'argent.

Un journal satirique de New-York, le *Puck*, illustre un jour cette situation par une caricature plaisante. C'était un homme monstre à quatre têtes et à huit bras. Les quatre têtes étaient celles des milliardaires Hill, Harriman, Morgan et Gould. Les huit bras jonglaient avec un certain nombre d'objets inégalement respectables. Il y avait des locomotives, des wagons de chemins de fer et de tramways, des bateaux ; des animaux, symbolisant la richesse de Chicago ; puis les compagnies d'assurances. Il y avait aussi le Stock-Exchange de New-York ; un sac représentant l'« argent des autres ». Jusque-là, rien que d'à peu près

1. C'est dire que ceux qui, en France, s'imaginent remédier à la détresse politique par l'institution d'un tribunal imité de la Cour suprême des États-Unis, s'illusionnent complètement.



normal. Mais, dans ce tourbillon d'objets en danse, il y avait aussi d'autres choses qu'on était étonné d'y voir : la justice, le Capitole de l'État de New-York, la cité de New-York. Puis, il y avait encore un autre objet, plus gros que tous les autres, si gros qu'on se demandait comment il pouvait suivre le mouvement : c'était l'imposant Capitole de Washington, siège du Parlement fédéral. Tout cela était mis en branle par le jongleur aux quatre têtes et aux huit bras. Augmentez un peu le nombre de ces têtes ; joignez à la jonglerie d'autres objets encore, comme, par exemple, les Églises, les Universités, et vous aurez l'image fidèle de la ploutocratie américaine <sup>1</sup>.

Dans l'ordre économique, le régime américain aboutit à la concentration d'immenses fortunes entre les mains de quelques-uns. Dans ce pays, qu'on croyait réfractaire au socialisme, cet état de choses commence à faire craindre aux esprits clairvoyants qu'il ne l'engendre. Le Président Roosevelt a signalé lui-même le péril. Mais il n'était pas écouté, tant il est vrai que le régime politique semble devoir aboutir, successivement, à l'un et à l'autre de ces résultats extrêmes : ploutocratie d'abord, socialisme ensuite <sup>2</sup>.

1. Dans le *Matin* du 7 mai 1908, M. Stéphane Lauzanne, retour d'Amérique, écrivait ceci, qui semblait résumer ses impressions d'outre-mer :

« Étrange destinée qui a voulu que ce peuple encore au berceau, qui est au début de sa vie nationale, qui n'a hérité d'aucune de ces haines séculaires rendant une race âpre et mauvaise, qui a devant elle tous les espoirs et toutes les fiertés, charrie déjà dans son sang bouillonnant de jeunesse les germes de gangrène qui achèvent les nations à leur déclin — ceux qui abattirent Athènes à son couchant et tuèrent Rome à sa décadence ! Étrange hasard qui n'a pas permis que le foyer le plus moderne et le plus radieux d'indépendance et de progrès échappât à l'action délétère du plus vieux poison qu'aient connu les démocraties : la corruption !... »

2. Le *Temps*, dans son numéro du 20 mars 1908, a publié les déclarations suivantes que M. Roosevelt avait faites à M. A. Tardieu, et qui étaient comme un grave avertissement :

« Si je lutte contre la ploutocratie, c'est que je suis l'ennemi du socialisme, de l'anarchisme. La ploutocratie est pour un peuple le pire des

Au point de vue moral, la toute-puissance de l'argent a déjà produit dans l'âme populaire d'assez graves ravages. Le peuple américain semble avoir pour l'argent un respect exceptionnel. Des cris d'alarme se sont déjà fait entendre. Le *New-York Herald* a publié, par exemple, des réflexions de Mgr Farley, archevêque de New-York, qui constatait que, nulle part ailleurs, l'adoration de l'argent, quoiqu'elle fût assez générale, n'était aussi prononcée qu'en Amérique. Mais ces avertissements ne servent à rien.

Au point de vue administratif, la France républicaine a conservé plus d'armature, plus d'épine dorsale que l'Amérique républicaine. Cela s'explique par le fait que la France a hérité des régimes d'autorité des cadres fortement constitués qu'il faut du temps pour détruire, quelque bonne volonté qu'on y mette. Connaissant l'une et l'autre Républiques, je crois donc pouvoir, au risque de surprendre le lecteur, exprimer la conviction que, au point de vue de la probité politique et pour tout ce qui tient au fonctionnement technique des services publics, c'est la France républicaine qu'on peut encore donner en exemple aux États-Unis, si l'on fait abstraction de certaines infériorités particulières à la France, et qui sont dues à des causes qu'on ne retrouve pas en Amérique, mais qui y produiraient, si elles y existaient, les mêmes résultats.

Telle est la réalité qui s'impose, après une comparaison consciencieuse, à l'étranger qui arrive en Amérique avec

régimes. Il n'en est qu'un d'aussi détestable, c'est la démagogie. Règne de l'argent, règne de la foule, cela se vaut. Et la ploutocratie est le meilleur allié du socialisme et de l'anarchisme. Je suis, à ma façon, un conservateur. Et c'est pour cela que je combats les abus ploutocratiques. »

« Quant aux ploutocrates, aux gens qui voudraient faire de nous une Tyr ou une Carthage, ce sont les fourriers de l'anarchie. Si on les laissait faire, ils mèneraient le pays à l'anarchie. C'est pour cela que je les combats. »



des idées un peu erronées, je ne dis pas sur les Américains, — je vais parler d'eux tout à l'heure, — mais sur les institutions qui les régissent.

En présence de cette réalité, l'étranger, un peu désorienté, n'a pas même la ressource d'appliquer aux Américains la formule que « tout peuple a le gouvernement qu'il mérite ». Car il a l'impression que le peuple américain mérite un meilleur gouvernement que celui qu'il a.

Malgré tout, ce peuple n'est pas malade au point où l'est le peuple français. Car il puise dans sa jeune énergie, dans la fraîcheur de son tempérament, une force de résistance que le peuple français, usé, fatigué, décervelé, négatif, moralement déprimé, n'a plus. D'une manière générale, ce que vaut l'Amérique, — et elle vaut beaucoup, — elle le doit surtout aux qualités des individus, et à la force de réaction que ces qualités opposent à la déféctuosité des institutions. En un mot, s'il est permis, souvent, de donner les Américains en exemple aux Français, il devrait l'être moins de donner l'Amérique en exemple à la France.

Il faut tenir compte aussi de ce que le peuple américain a subi jusqu'ici, et subit encore dans une large mesure, l'influence de la religion, les pouvoirs publics ne l'ayant pas, jusqu'à présent, combattue, et lui ayant même été favorables. Le christianisme, sans distinction de confessions, et le bon sens politique anglo-saxon combinés, ont été l'armature qui a permis aux Américains de résister.

Il est vrai que, dans cet ordre d'idées, qu'il s'agisse du facteur religieux ou du facteur ethnique, on peut déjà concevoir des appréhensions pour l'avenir. Certains indices semblent faire entrevoir, de la part de quelques municipalités, et par l'effet d'influences hétérogènes ou hétérodoxes, un commencement d'hostilité contre les Églises. Si ces travaux d'approche devaient aboutir à une guerre en règle, il pourrait arriver que le peuple américain perdît, dans la

suite, une des armes morales dont il dispose encore dans sa lutte contre l'esprit d'anarchie, et que la France a déjà perdue. D'un autre côté, dans le domaine politique, l'élément anglo-saxon, qui est un principe d'ordre et de pondération, est en constante décroissance dans la composition si complexe du peuple américain, cédant la place à d'autres éléments ethniques qui ne le valent pas, du moins en ce qui concerne les qualités nécessaires à une nation appelée à se gouverner elle-même. L'élément germanique lui-même, considéré comme « désirable », diminue sensiblement dans la statistique de l'immigration.

Enfin, il est un fait de première importance qu'on perd toujours de vue quand on parle du régime républicain en Amérique. Une autre raison qui permet au peuple américain de résister plus facilement que le peuple français, c'est que, chez lui, les attributions de l'État sont infiniment moins nombreuses et étendues qu'en France. Par suite, l'État, quand il fonctionne d'une manière défectueuse, ne peut pas porter les mêmes atteintes à l'ensemble de l'édifice social. Mais cette limitation, réalisable ailleurs, ne l'est plus en France, soit à cause de la conception que, depuis trop longtemps, les Français se font eux-mêmes des attributions de l'État, soit parce qu'il n'est pas vraisemblable que celui-ci abandonne jamais des positions désormais conquises par lui<sup>1</sup>.

1. Cette limitation des attributions de l'État comporte une autre conséquence à l'avantage des États-Unis. L'État disposant de moins de faveurs à distribuer qu'en France, l'électeur américain est moins porté que l'électeur français à ne voir dans le député que le moyen d'obtenir ces faveurs. On ne voit donc pas en Amérique, du moins développés au même degré qu'en France, ces deux maux qui vicient la vie parlementaire française : rapports de clients à patrons, entre les électeurs et les députés ; dépendance des députés vis-à-vis du gouvernement, lequel dispose des faveurs sollicitées par les électeurs.

C'est pourquoi, en France, les attributions de l'État restant ce qu'elles sont, et le régime parlementaire subsistant, les réformes électorales projetées ne seraient sans doute d'aucune efficacité.

Il est même possible que ces réformes, — le scrutin de liste et la



C'est pour la même raison qu'on ne peut pas davantage attendre du monde politique français qu'il renonce aux avantages que lui procure ce genre de gouvernement qu'on appelle « parlementaire », qui est, en France, une source de confusion et de désordre, mais dont les Américains se sont préservés jusqu'à présent. Chez eux, en effet, le Président gouverne effectivement, et prend son Cabinet en dehors du Congrès. Les sénateurs et représentants n'ont donc ni la possibilité, ni la tentation de provoquer des crises ministérielles pour s'emparer des portefeuilles vacants. Mais on peut être assuré que, une fois que le Congrès aurait obtenu ce droit de créer de l'anarchie en en tirant des profits personnels, il n'y renoncerait pas davantage qu'on ne saurait espérer que le Parlement français y renonce jamais.

\*  
\* \*

J'avais donc raison de dire que, dans la mesure où les choses peuvent marcher mieux en Amérique qu'en France, cela tient uniquement à des circonstances spéciales à l'Amérique, à des qualités particulières aux Américains, et dont on ne saurait tirer argument en ce qui concerne la France et les Français.

représentation proportionnelle, — ne feraient qu'aggraver la situation. Le scrutin de liste créerait peut-être, entre les électeurs quémanteurs et les députés, désormais moins connus et moins accessibles, une classe d'intermédiaires maquignonneurs qui ne travailleraient pas pour rien, et qui rétabliraient, indirectement, les rapports de clients à patrons entre les électeurs et les élus. Avec la représentation proportionnelle, l'opposition perdrait, sans doute, de sa valeur morale, car elle cesserait d'être désintéressée. Le gouvernement ayant à compter avec elle, elle lui vendrait son concours contre des faveurs.

Et, pourtant, c'est dans ces deux réformes que beaucoup de républicains français mettent leur dernière espérance.

En un mot, la « réforme électorale » ne remédierait à rien, tant qu'on n'aurait pas commencé par la réforme des électeurs, c'est-à-dire par donner une âme de citoyen à des gens qui ne sont que des clients, parce qu'ils ne comprennent pas autrement l'exercice de leurs droits politiques.

C'est là qu'il faut chercher l'explication d'une particularité curieuse, quelquefois pénible pour le Français, qu'on est appelé à constater en Amérique. On y rencontre des Français — j'en ai connu de tels — qui n'y étaient d'abord venus, comme tout le monde, que pour « faire de l'argent », et qui, n'ayant plus besoin d'en faire, hésitent à retourner se fixer dans leur pays d'origine, parce que, à l'occasion des voyages qu'il a pu leur arriver d'y faire, ils y ont vu des choses si décourageantes, qu'ils préfèrent rester en Amérique. Et cependant ils reconnaissent que les institutions républicaines ne fonctionnent pas mieux en Amérique qu'en France, qu'elles y fonctionnent même plus mal. Mais c'est l'ensemble qui leur paraît meilleur en Amérique, en dehors du champ d'action limité des institutions et de la politique. A leur pays déclinant, décadent, qui semble vouloir mourir, se suicider même, où la moitié des citoyens, conduite par le gouvernement, ne songe qu'à molester l'autre, à ce pays qu'ils n'avaient quitté qu'à regret, ils en préfèrent un plus vivant et plus sain, où l'on ne se sente pas mourir soi-même, où l'on ne soit pas en butte à la méchanceté gratuite de gens qui n'ont même pas, pour nuire à leur prochain, la raison qu'ont les *grafters*. Ils pardonnent alors aux *grafters* qui fleurissent à l'abri des institutions et grâce à la complaisance des politiciens.

Cela est d'autant plus vrai pour les Français — il commence à y en avoir de cette sorte — qui se sont réfugiés en Amérique, le pays accueillant et traditionnellement ami, précisément pour fuir cet état de choses qui dissuade de retourner en France ceux dont il vient d'être question.

### III

Quant à la politique extérieure des États-Unis, il ne faudrait pas que, par son allure très digne, elle créât, en faveur



du régime républicain en général, une illusion dont on prétendrait se prévaloir pour la France. Certes, la diplomatie de l'Union fait belle figure auprès des défaillances de la France, et elle inspire du respect et des ménagements même aux puissances européennes devant lesquelles celle-ci se courbe si souvent. Mais cela doit tenir, soit à ce que le gouvernement de l'Union, comme celui de l'Angleterre, ne fait intervenir dans sa politique extérieure qu'une armée de métier, sans risquer de déranger l'ensemble de la nation ; soit à ce que l'éventualité d'une guerre n'inspire pas à ce gouvernement, la République étant incontestée en Amérique, les mêmes craintes qu'au gouvernement français, quant à la stabilité du régime, — dans cet ordre d'idées la Suisse elle-même est moins paralysée que la France ; soit, enfin, à des circonstances résultant de la géographie politique.

Dans le nouveau monde, l'Union n'a encore aucun voisin qui compte par sa population et par sa force. Pour ce qui est des puissances européennes, elles sont trop éloignées pour pouvoir rien entreprendre contre elle. D'où leur condescendance, toutes les fois que leurs intérêts, en Amérique, sont en opposition avec ceux des États-Unis.

Pour qu'on pût, dans cet ordre d'idées, établir une comparaison valable entre les États-Unis et la France, il faudrait se représenter l'Amérique comme l'Europe, c'est-à-dire composée d'un certain nombre de grandes puissances se menaçant les unes les autres. Il faudrait que les États-Unis, qui ont quatre-vingts millions d'habitants, eussent pour voisins, non pas le Canada, qui en a six millions, et le Mexique, qui en a huit : mais une puissance qui en aurait cent millions, correspondant à l'Allemagne ; deux autres, qui en auraient quatre-vingts millions chacune, correspondant à l'Angleterre et à l'Italie ; une quatrième qui en aurait quarante millions, correspondant à l'Espagne. Il faudrait en outre que, les États-Unis étant une République, dotée de la

même organisation militaire que la France, ses puissants voisins fussent des Monarchies militaires, comme les voisins de la France en Europe. Il faudrait, encore, que les États-Unis fussent travaillés par toutes les causes d'affaiblissement qui paralysent la France, notamment le souvenir d'une grande défaite. Il faudrait, de même, que les hommes d'État de Washington fussent, comme ceux de Paris, hantés par la crainte de voir la République sombrer dans une guerre étrangère.

Il faudrait, enfin, que le peuple américain apportât dans les choses de la politique extérieure l'esprit qu'y apporte le peuple français, cet esprit qui fait souvent sacrifier l'intérêt national à celui d'autrui, ou encore, le plus souvent, à des billevesées, à des nuées qui n'ont même pas l'excuse de servir l'intérêt d'autrui contre l'intérêt national.

Ces conditions n'étant pas réalisées, il serait si singulier de tirer des choses d'Amérique des conclusions s'appliquant à la France, qu'on s'étonne qu'on prétende le faire <sup>1</sup>.

Cette situation propre, où se trouve la grande République d'outre-mer, ne laisse pas, du reste, d'avoir ses inconvénients. Dans un journal américain, M. Guglielmo Ferrero faisait remarquer un jour que ce « splendide isolement » pourrait contribuer à la décadence de la nation. N'ayant rien à craindre du dehors, elle pourrait s'abandonner sans appréhension aux vices qu'engendre le culte du veau d'or.

1. C'est pourtant de l'exemple des États-Unis que M. Hanotaux s'est prévalu, dans la *Revue hebdomadaire*, pour soutenir qu'il n'y avait pas antinomie entre ces deux choses : « Démocratie » et « Diplomatie ».

Quant à se prévaloir, comme le faisait un jour M. Déroulède dans un discours, de l'exemple de la République romaine, c'est plus risqué encore. La République romaine n'avait rien de commun avec ce qu'on appelle aujourd'hui une République. On pourrait soutenir et démontrer que les Monarchies d'aujourd'hui, même les plus « réactionnaires », diffèrent moins des Républiques modernes, qu'en diffèrent, malgré les mots, la République romaine.



Il convient aussi, à propos de ce culte, de signaler une ombre au tableau, favorable dans son ensemble, de la politique extérieure des États-Unis. La ploutocratie, si puissante à l'intérieur, ne laisse pas d'exercer son influence nocive dans le domaine diplomatique.

En Europe, où l'on ignore que les intérêts financiers sont le principal ressort de la politique américaine, on commet parfois les plus étranges bévues en la jugeant. Les Américains ont dû sourire, par exemple, en lisant les effusions de certains journaux, surtout français, sur la générosité dont ils auraient fait preuve en laissant à Cuba son indépendance. Car ils croyaient que, si Cuba n'a pas été annexé aux États-Unis, c'est parce que les producteurs américains de sucre et de tabac redoutaient la concurrence que leur ferait la grande Antille, productrice elle-même de ces denrées. Une double alliance entre le sucre et le tabac peut tenir en échec le gouvernement et le Congrès. C'est contre des intérêts du même genre que le gouvernement de Washington a dû lutter, afin d'empêcher que la conquête américaine n'aboutisse, pour Porto-Rico et les Philippines, à une ruine économique. C'est dans le même esprit que les grandes compagnies de chemins de fer ont, non sans succès, tout mis en œuvre, et mettent encore tout en œuvre, pour entraver la construction du canal de Panama, d'un intérêt pourtant vital pour les États-Unis, surtout depuis l'ascension du Japon, parce que cette voie maritime leur enlèvera une partie de leur trafic entre les deux océans.

A côté de cette ingérence de la ploutocratie dans la politique étrangère, il faut encore mentionner, comme une autre ombre au tableau, — dont elle ne détruit pourtant pas l'harmonie, — le fait que la diplomatie américaine peut se croire obligée, en vertu de la conception républicaine, à ne marcher qu'à la remorque de l'« opinion », laquelle, comme partout, est mal informée et sans initiative.

Le *New-York Herald* du 8 mars 1909 publiait une lettre fort significative que M. Roosevelt, le 4 décembre précédent, avait adressée à sir Harry H. Johnston.

... Je ne pense pas, disait le Président, que nous interviendrons à Haïti. Naturellement, nous devrions le faire. Mais notre peuple ne comprend pas ce que sont les choses au delà de nos frontières. Et, naturellement, je ne désire pas agir sans que le gros de notre peuple comprenne la situation et appuie notre action.

Pour Panama, Cuba, Saint-Domingue et Porto-Rico, il a fallu des mois, ou même des années de préparation, avant que nous ayons pu obtenir de notre peuple qu'il comprît les choses. Et le pis est que des gens instruits du Nord-Est ne sont pas seulement aveugles à ce qui se passe, mais aveugles avec malveillance.

Nous aurions dû intervenir au Venezuela, à plusieurs reprises, durant les sept dernières années, et nous aurions dû intervenir aussi dans l'Amérique centrale et à Haïti. Dans ces trois pays, nous devrions faire maintenant quelque chose de semblable à ce que nous faisons à Cuba, à Saint-Domingue ou à Panama, conformément à ce que comporte le cas. Mais le peuple américain ne s'est pas rendu compte de la situation <sup>1</sup>.

\*  
\*  
\*

En résumé, le régime républicain ne produit pas, aux États-Unis, des résultats aussi remarquables qu'on se l'imagine quelquefois au dehors, bien que ce pays possède, pour réagir, cet ensemble d'avantages, dont la France ne possède aucun : la pondération politique anglo-saxonne ; la persistance de l'influence religieuse ; l'énergie que donne à la race son perpétuel rajeunissement par l'immigration ; la

1. A ce point de vue, on peut se demander si M. Roosevelt ne s'exagérait pas ce qu'il devait à l'opinion. En France même, où l'on n'est certes pas très hardi en matière de politique étrangère, le gouvernement a parfois pris les devants sur l'opinion, au risque d'être entravé par elle après s'être mis en route. Il l'a été quelquefois, mais cela vaut peut-être mieux que d'attendre que l'opinion se mette d'elle-même en mouvement.



limitation des attributions de l'État ; enfin, jusqu'à présent du moins, une grande sécurité extérieure.

#### IV

A la suite des scandales financiers et politiques auxquels j'ai fait allusion, un mouvement de protestation et de résistance s'est dessiné dans le pays. Mais il ne semble pas qu'il ait encore abouti à des résultats tangibles. Peu de temps avant de mourir, M. Higgins, gouverneur de l'État de New-York, prononçait à Chattauga un discours qui voulait respirer l'optimisme. « Il nous faut, disait-il, un divorce absolu entre les affaires et la politique. Il faut que les tribunaux soient à l'abri des influences et des intrigues occultes... Le peuple désire-t-il que le gouvernement soit plus fort que les compagnies d'assurances, que les chemins de fer, que les marchands de denrées frelatées et que les trusts ? » Et le gouverneur se plaisait à voir dans quelques mesures votées à Albany et à Washington l'aube d'une ère nouvelle. « Ce signe écrit sur la muraille, poursuivait-il, est pour les politiciens corrompus et pour les hommes d'affaires sans scrupules, un avertissement que les jours de leur empire sont comptés. » Mais M. Higgins devait mourir sans avoir vu se réaliser son rêve. D'autres, qui auront fait le même rêve, seront-ils plus heureux ?

Beaucoup plus récemment, la situation nous était présentée sous un aspect peu rassurant par un homme qui occupait une haute situation, M. W. T. Jerome, district-attorney de New-York (fonctions analogues à celles de procureur de la République). C'était le 23 avril 1908, au banquet annuel de la St. George's Society. Ce magistrat ayant eu à y prononcer un discours, il s'exprima avec une hardiesse et une franchise qui peuvent surprendre des Européens, mais qui sont admises en Amérique. Sa thèse pou-

vait se résumer ainsi : les honnêtes gens se désintéressent de la politique, et l'abandonnent aux autres ; ce n'est plus l'opinion publique qui gouverne, ce sont les journaux ; les journaux eux-mêmes ne sont que l'écho de ceux qui les corrompent.

M. Jerome disait, en effet <sup>1</sup> :

... J'espère que les choses s'arrangeront peu à peu ; mais il n'en sera rien, aussi longtemps que vous resterez spectateurs inactifs, regardant d'autres faire ce que vous devriez faire vous-mêmes. Vous ne pouvez pas bien gouverner au moyen de lois ; c'est au moyen des hommes seulement qu'on peut y arriver. Rappelez-vous que tous les hommes sont humains, et que celui qui dit qu'il ne se soucie pas de l'admiration publique est un fou ou un menteur. Nos institutions démocratiques ne fonctionneront pas, aussi longtemps que nous aurons le gouvernement des journaux, par les journaux et pour les journaux. L'opinion publique n'est pas même dictée par les journaux eux-mêmes, mais par les caisses de chez R. H. Macy et C<sup>o</sup>, Siegel Cooper et John Wanamaker <sup>2</sup>...

Les principales publications, dans cette ville, obéissent à des guichets. Un grand journal qui, il y a un an, plaidait pour la vertu dans ses articles, publiait 80 pour cent des annonces d'un caractère illégal... Ces journaux nous mènent par leurs « manchettes » flamboyantes, et ils traînent dans la boue le nom honoré d'un fonctionnaire public qui essaye de remplir le devoir qu'il a juré de remplir, — et ils font cela pour des raisons spéciales. Vous lisez les « manchettes » de ces journaux, et cela ne vous fait d'abord pas d'impression. Vous les relisez pendant quelques semaines, et alors vous avez une opinion arrêtée, sans un seul fait pour la corroborer.

A quoi servent, aujourd'hui, les lois contre la diffamation ? J'ai été traité de voleur, oui, de voleur. Je vis ici depuis quarante-neuf ans, depuis mon enfance. Ma famille y a vécu avant moi pendant plusieurs générations. Et, cependant, j'ai essayé pendant deux

1. Je cite d'après le *New-York Times*, l'un des rares journaux qui aient eu l'impartialité de reproduire ce réquisitoire contre la presse.

2. Quelques-uns des grands magasins de New-York.



ans d'obtenir justice. Mais les lois contre la diffamation ne servent à rien.

Quand il a été question, à Albany, du projet de loi sur les services publics, je me suis aperçu que presque personne ne s'y était intéressé. Tous disaient qu'ils avaient voté comme ils l'avaient fait par crainte des journaux. Il en a été de même pour le projet sur le gaz à 80 sous. Ils ont eu peur des journaux...

Cette soumission de la législation devant la cravache est une faute. Il se peut que le jugement d'un journaliste soit meilleur que celui de quiconque. Mais si cela est vrai, c'est ce journaliste qu'il faut envoyer au Parlement. Quand vous avez élu un homme qui essaye de faire son devoir, c'est à son jugement que vous tenez, et non à celui de quelqu'un qui demeure à treize étages au-dessus de vous, et à qui vous ne pouvez demander aucun compte ..

Si un homme occupant des fonctions publiques n'aime pas ces fonctions, il ne devrait pas les accepter. Ce vers quoi nous nous acheminons rapidement, c'est le gouvernement par les journaux. Vous et moi, nous pensons que c'est l'opinion publique qui doit diriger le pays et le gouvernement. Or, un homme ne remplit pas son devoir à l'égard du public, s'il ne prend pas sa part à la création d'une opinion publique honnête. Il faut que nous retournions à ce que nos institutions attendent de nous : un gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple.

Ainsi parlait le procureur de New-York.

Ce n'est pas seulement en Amérique qu'il faudrait pouvoir obtenir que le régime républicain ne fût pas le gouvernement des journaux. par les journaux et pour les journaux...



Si mes amis américains, après m'avoir pardonné la franchise de mes jugements, me faisaient l'honneur de me demander quels sont, à mon sens, les moyens de remédier aux maux que j'ai signalés, je commencerais par me récuser d'une manière générale. Je leur dirais qu'il suffit d'un séjour relativement court dans leur pays pour constater ces maux,

mais que l'étude des remèdes demanderait un séjour beaucoup plus prolongé. Cependant, il en est deux qu'on peut recommander sans une longue étude préalable.

Le premier est celui que signalait le district-attorney de New-York, M. Jerome. Il faut que les « honnêtes gens » cessent de se désintéresser de la politique, qu'ils ne l'abandonnent pas à ceux qui n'y voient qu'un moyen — on devrait plutôt dire des moyens — de gagner de l'argent. Ce dévouement à la chose publique pourrait paraître plus difficile aux États-Unis qu'en France, non seulement parce que la carrière politique y jouit de moins de prestige, mais aussi parce qu'il s'y trouve peut-être moins de gens inoccupés qu'en France, l'Américain aimant à travailler plus longtemps. Le mérite de ceux qui se dévoueront n'en sera que plus grand. Du reste, le prestige de la politique et du politicien se relèverait immédiatement, le jour où la politique ne serait plus abandonnée à ceux qui veulent arriver, gagner de l'argent, mais serait faite, comme en Angleterre, par ceux qui sont arrivés. Le seul fait qu'ils seraient désintéressés ferait tomber le discrédit qui atteint aujourd'hui les « politiciens ». Il suffirait que quelques millionnaires donnassent l'exemple pour produire peut-être un changement appréciable. La croisade des millionnaires pour le bien public ferait cesser la croisade contre les millionnaires, à laquelle on assiste aujourd'hui.

Quant au second remède, je le définirais volontiers par une métaphore, en disant qu'il consisterait dans la conquête d'Ellis-Island par la Nouvelle-Angleterre. Autrement dit, il faudrait gagner à l'esprit qui a fait, dans le passé, la grandeur des États-Unis, et qui est encore le bon, ces milliers d'immigrants appartenant aux races les plus diverses, qui, chaque semaine, débarquent à New-York, pour former les nouvelles couches de la nation américaine, à laquelle, très souvent, ils ne s'assimilent que par la langue, — si même ils



vont jusque-là. Quand je parle de leur conquête par la Nouvelle-Angleterre, je n'entends pas celle d'autrefois, qui pratiquait, surtout en matière confessionnelle, un exclusivisme presque égal à celui qui avait chassé d'Angleterre les pèlerins du *May Flower*, mais la Nouvelle-Angleterre d'aujourd'hui, qui, sans avoir perdu les qualités politiques du caractère anglo-saxon, correspond, au point de vue ethnique et confessionnel, aux conditions composites de l'Amérique actuelle.

D'une manière générale, on a l'impression que les Américains pourraient peut-être arriver à atténuer les maux qu'ils sont les premiers à constater, plus facilement que ne sauraient le faire les Français républicains. Ils seraient, pour opérer un travail de réforme, à l'abri des entreprises pouvant venir de l'étranger. Puis, ils sont moins divisés que les Français, soit parce qu'il ne saurait y avoir entre eux aucune divergence quant à l'acceptation de la République, soit parce qu'ils ne sont pas animés, comme les Français par des haines et des passions sectaires. Enfin, l'Américain ayant plus d'énergie, il pourra plus facilement réagir, — quand il le voudra ; car, actuellement, il ne le veut pas encore. En France, au contraire, il semble que c'est la faculté de « pouvoir » qui fait défaut à la nation, plus encore que celle de « vouloir ».

Malgré tout, ce sera pour les Américains un rude labeur...

\*  
\* \*

Si, après avoir regardé les États-Unis de l'Amérique du Nord, on voulait se livrer à un examen semblable des autres Républiques du nouveau monde, on n'y trouverait rien non plus de très probant en faveur du régime politique qui leur

est propre. Mais, comme il est moins fréquent que ces Républiques soient données en exemple, cet examen est inutile.

Une remarque s'impose, cependant, à propos de toutes ces Républiques américaines, y compris les États-Unis. C'est qu'elles n'ont pas eu d'autre raison d'être historique que leur séparation de Monarchies européennes, dont elles étaient les colonies. C'est ce qui fait que personne, en Amérique, ne s'étonne qu'il y ait encore un fragment de Monarchie dans le nouveau monde, le Canada, qui n'aurait aucune raison d'être républicain, puisqu'il n'a pas rompu avec sa métropole. En Europe, c'est à des causes semblables qu'est due l'existence de la Suisse républicaine. Le noyau primitif en a été formé par des communautés qui s'étaient séparées de l'Autriche et autour desquelles sont venues s'en grouper d'autres ayant passé par des vicissitudes un peu analogues. Il en fut de même pour la République des Provinces-Unies des Pays-Bas, qui se constitua lorsque ces provinces se séparèrent de cette partie de la Monarchie espagnole qui est aujourd'hui la Belgique. Après avoir fait du Stathoudérat une fonction héréditaire, cette République devait, du reste, retourner à la forme monarchique proprement dite. Les Républiques italiennes avaient dû leur existence à la désagrégation de l'Italie, et quand ce pays redevint une nation, les républicains italiens eux-mêmes admirèrent le principe de la Monarchie.

On arrive ainsi à cette constatation, faite pour solliciter l'attention, que, seule parmi les États de formation normale, la France a voulu se comporter et se constituer comme une province ou une colonie sécessionniste <sup>1</sup>.

1. A l'époque contemporaine, les sécessions n'ont plus été accompagnées, sauf pour Cuba, de l'instauration de la République. La Belgique, en se séparant des Pays-Bas, n'a pas imité ce qu'avaient fait les Pays-Bas en se séparant d'elle. La Grèce, malgré son passé républicain,



## V

Comme je suis certain d'avance que les Américains auxquels il pourrait arriver de lire ce livre me pardonneront la franchise de mes jugements, si quelque chose pouvait m'inquiéter, en ce qui les concerne, ce serait moins ce que j'ai dit de leur République, que ce que j'ai dit de la France républicaine. Voici comment je l'entends. Quoiqu'il soit visible que les Américains, en général, ont plus de respect pour les Monarchies de la vieille Europe que pour la France républicaine, il n'est pas moins certain que beaucoup d'entre eux, par suite d'une sorte d'inconséquence, voient dans la similitude des institutions une des raisons de l'amitié franco-américaine. On pourrait donc se demander si l'on ne risque pas de nuire à cette amitié, en faisant perdre aux Américains dont je parle quelques-unes de leurs illusions. Mais ce scrupule ne résiste pas à la réflexion. Car il est impossible que ces Américains ne se rendent pas compte qu'ils s'abusent sur le véritable fondement de la traditionnelle amitié franco-américaine. J'irai même plus loin. Je dirai que, aussi bien en ce qui concerne le passé que l'avenir, — puisqu'il est convenu que « l'avenir n'est à personne », — il serait imprudent de vouloir donner à l'amitié franco-américaine une base aussi limitée que la similitude des institutions. Ce serait faire passer l'intérêt de parti avant l'intérêt national bien compris. Et je prétends

les États danubiens, et, plus récemment, la Norvège, n'ont pas voulu non plus adopter le régime républicain. On dirait que ces divers pays ont éprouvé la nostalgie qu'avait éprouvée Israël, d'être comme tout le monde :

«... Il y aura un roi sur nous, et nous serons, nous aussi, comme toutes les nations ; notre roi nous jugera, il se mettra à notre tête et conduira nos guerres. » (I Samuel, VIII, 20.)

qu'on sert l'amitié franco-américaine en ne tombant pas dans ce travers <sup>1</sup>.

Le 6 février 1906, à New-York, j'avais été invité, comme consul général de France, au banquet que l'Ordre naval des États-Unis offrait au général Porter, ancien ambassadeur à Paris, et auquel assistaient, entre autres convives, l'amiral Coghlan, le général Grant, le général Tracy. J'eus, selon l'usage américain, à répondre à un toast : notre République sœur. Je crois l'avoir fait avec toute la correction qui s'imposait à un fonctionnaire de la République, mais d'une manière plus rationnelle, et aussi plus profitable aux rapports franco-américains, que si j'avais sacrifié aux lieux communs. Après avoir défini l'amitié qui unit aujourd'hui les deux Républiques, je dis qu'elle serait d'autant plus solide qu'on lui trouverait une origine plus lointaine et des racines plus profondes. Or, ajoutai-je, elle était bien antérieure aux événements qui avaient établi entre les deux pays la similitude des institutions. C'étaient des sujets du roi de

1. Incidemment, je dirai que je n'ai jamais réussi à comprendre la psychologie politique de certains Américains à l'égard des nations étrangères en général, et de la France en particulier. Qu'ils aient plus de respect pour les Monarchies que pour la France républicaine, cela ne peut faire de doute pour aucun observateur tant soit peu perspicace. Il arrive même que des Français en soient vexés, en constatant, par exemple à l'occasion de cérémonies ou de fêtes, que les représentants civils ou militaires de leur nation sont parfois moins choyés que ceux des États monarchiques. Mais on aurait tort de s'imaginer que cette différence quantitative quant aux égards témoignés correspondit à une différence qualitative que ces Américains établiraient en ce qui concerne la valeur intrinsèque respective de la France et des États monarchiques. C'est plutôt au principe monarchique que va leur plus grand respect.

D'autre part, si la similitude des institutions est certainement pour quelque chose dans l'amitié actuelle des Américains pour la France, il n'est pas moins certain que cette amitié est surtout historique, je veux dire qu'elle a pour principale cause les services que la France monarchique a rendus à l'Amérique.

Étant donnée cette situation, il semblerait que l'amitié des Américains à l'égard de la France ne dût en rien diminuer, si cette France cessait d'être républicaine. Eh bien ! cela n'est pas certain du tout.

Voilà ce qui a toujours été pour moi une énigme.



France, les Lafayette, les Rochambeau, qui avaient aidé les Américains à s'émanciper et à fonder leur République. C'est, ensuite, entre cette République et le roi de France que la première alliance franco-américaine avait été conclue. Sous le premier Empire, l'amitié de la France pour la nouvelle République ne s'était pas démentie. C'est en partie pour cela que l'opinion française avait consenti si facilement à la cession de la Louisiane aux États-Unis, et non pas seulement à cause de la valeur contestable de cette ancienne colonie. S'en défaire au profit d'un pays ami, c'était à peine abandonner des frères et des compatriotes. Dans la suite, l'amitié franco-américaine ne s'était jamais relâchée, quel que fût le régime prévalant en France. Le Comte de Paris et le Duc de Chartres, les descendants du dernier roi ayant régné sur la France, avaient combattu aux États-Unis, à l'armée du Potomac, pour la cause de l'émancipation et en faveur de l'unité de la République américaine, sous les ordres du général Mac Clellan. Je me rappelle que cette partie de mon discours ne fut pas celle qui eut le moins de succès. Je terminai donc en buvant, non seulement aux deux Républiques sœurs dans le présent, mais aussi, dans le passé, aux deux nations sœurs.

M. Andrew Carnegie, en recevant, à New-York, la commanderie de la Légion d'honneur des mains de M. d'Estournelles de Constant, disait : « J'aime la France, à cause de l'aide qu'elle a prêtée à cette République, quand elle était dans le besoin, et à mon pays natal, l'Ecosse. » Étant données les raisons de cette amitié, M. Carnegie ne voudrait certainement pas la limiter à la seule France actuelle, telle qu'elle est régie aujourd'hui. On peut en dire autant des citoyens américains originaires d'autres pays auxquels la France a pu prêter assistance, du temps où elle était encore assez vivante et assez généreuse pour le faire.

C'est comme consul général de la République que j'ai fait mettre dans les bureaux du consulat général de France, à New-York, encadré par les portraits des Présidents Faure, Loubet et Fallières, une reproduction du tableau du peintre Morau : *la Première Reconnaissance du Drapeau américain par un gouvernement étranger*. La scène se passe dans la baie de Quiberon, le 13 février 1778, Les navires du roi de France, aux pavois fleurdelisés, saluent de leurs salves le drapeau américain arboré sur le *Ranger*, commandé par l'amiral John Paul Jones. J'ai pensé, comme fonctionnaire de la République, qu'il était opportun de rappeler, aussi bien aux Américains qu'aux Français, ce souvenir, qui, occasionnellement, leur fera comprendre aussi quelle contingence c'est, dans l'amitié franco-américaine, que la forme des institutions.

---



## CHAPITRE VI

### ISSUE OU IMPASSE ?

#### I

Déchéance et abdication à l'extérieur, dissensions, vexations et anarchie à l'intérieur, tel est le sort que le régime républicain fait à la France. Il fut un temps où les gens sans parti pris ont pu avoir l'illusion que ce régime, sorti de sa crise de croissance, s'amenderait. Mais tous les mouvements de protestation, violente ou modérée, qui se sont produits dans le cadre des institutions républicaines, n'ont abouti qu'à l'impuissance et à la faillite. Il n'est donc plus douteux que la régénération du pays, si elle était encore possible, ne comportât la disparition préalable de ce régime. C'est, sans doute, de quoi se rendent compte des gens qui, en nombre toujours plus considérable, tournent leurs pensées vers les régimes disparus. Les uns le font d'une manière toute platonique, se bornant à se demander si le pays n'a pas eu tort de les répudier. Les autres le font d'une manière moins académique, c'est-à-dire qu'ils parlent de l'opportunité et de la possibilité de retourner à ce qui a été abandonné. De quelque opinion qu'on soit, on est obligé de reconnaître que ce mouvement d'idées prend de l'intensité. Les uns s'en félicitent. Les autres s'en alarment et le dénoncent à la vigilance des pouvoirs publics. Le fait lui-même n'est plus contesté et devient chaque jour plus incontestable.

La disparition du régime républicain est-elle possible en fait ? On peut, certes, en douter, si on l'attend, je ne dirai pas du consentement de la volonté nationale, mais d'une initiative de cette volonté.

M. Reinhold Lindenbein, le pasteur allemand dont j'ai déjà cité l'opinion sur la question religieuse en France, a rapporté, de son séjour de vingt-huit ans dans ce pays, l'impression suivante sur l'attachement des Français à la République <sup>1</sup> :

Pour obéir à la loi de la mode et pour ne pas troubler le calme, la masse se contente maintenant de la République, tandis que beaucoup de sommités intellectuelles, autrefois libérales, ont visiblement renoncé à cette inclination. Et c'est moins parce que ce régime aurait pour leurs travaux aussi peu d'estime que la première République en témoignait pour ceux du chimiste Lavoisier, lorsque, dans l'intérêt d'une importante découverte, il demandait qu'un court délai fût apporté à son exécution, que parce qu'elles éprouvent peu de sympathie pour la médiocrité et l'arrivisme. Malgré la longévité de la troisième République, on ne peut pas s'empêcher d'avoir l'impression qu'elle est quelque chose d'imposé, de contre nature, d'artificiel, d'imité, et qu'elle n'a pas de racines dans le cœur du peuple... Pour le véritable Français, la République est un régime de « deuxième bonté », comme le Berlinoise avait coutume de dire de ses anciens véhicules, les fiacres cahotants... Il n'est donc pas étonnant que, même dans la rue, on entende parler de la « sale République ». Quant à ceux qui vivent pour la République, ou plutôt qui en vivent, ils y voient ou bien un mariage de raison, faute de mieux, par crainte de l'anarchie, du césarisme, ou bien une union intéressée, qui rapporte argent, influence et considération ; car on peut devenir député, ministre, Président. De là la fidélité constante de ceux qui voudraient arriver, ou qui sont arrivés. Ils sont comme ce mari qui invectivait contre sa femme, mais qui se taisait dès que son beau-père le menaçait de déshériter sa méchante fille !

1. *Aus der Gascogne. Der Herr Nachbar zur Rechten.* Berlin, Konrad W. Mecklenburg.



Cette opinion est d'autant plus digne de remarque, que l'auteur appartient à un pays où l'on désire voir le régime républicain se maintenir en France, et que lui-même ne professe aucune hostilité de principe contre ce régime. Il nous apprend, en effet, qu'après son apostolat en France il s'est retiré à Genève. Mais le pasteur allemand a-t-il voulu indiquer que les Français républicains se détacheraient « électoralement » de la République à cause de l'idée peu favorable qu'ils s'en font ? Cela ne résulte pas nécessairement de son texte, et ce n'est sans doute pas ce qu'il a voulu dire. Il est très vrai que la plupart des Français en sont arrivés à considérer, ou même ont considéré dès le début le régime républicain comme étant de « deuxième bonté ». Mais ils ne s'en détachent pas pour cela, du moins dans la mesure où cela pourrait modifier la situation électorale. Les meilleurs, les idéalistes, restent républicains *malgré* qu'ils aient reconnu ce caractère de « deuxième bonté », tandis que les masses, qui n'écoutent que leurs instincts, sont républicaines *à cause* de ce caractère.

## II

Occupons-nous d'abord des premiers. Sans doute, quelques-uns d'entre eux — par exemple les Paul Bourget, les Jules Lemaître — vont jusqu'aux conséquences ultimes et logiques de leur désillusion. Sans être le nombre, ils apportent au parti antirépublicain auquel ils vont — monarchiste ou bonapartiste — le prestige de leurs noms. Mais la majorité de l'élite ne les imite pas. Ceux qui la composent sont obligés de reconnaître que la République a manqué à toutes ses promesses. D'autre part, ils sont incapables d'entrevoir et d'indiquer aucun moyen de la ramener dans de meilleures voies. Et pourtant, ils ne songent pas à se séparer d'elle, bien qu'ils ne contestent pas qu'un autre

régime vaudrait peut-être mieux pour la France. Il y a plus. Quand on démonte pièce par pièce, sous leurs yeux, le mécanisme dont ils constatent l'arrêt, et qu'on leur fait voir qu'aucune de ces pièces n'était apte à jouer dans l'ensemble en vue du résultat attendu, ils ne peuvent pas plus nier sur le détail que sur l'ensemble. « Alors ? » leur demande-t-on. Mais ils répondent : « Quand même ! »

On dirait que, pour eux, la République était un but, la France n'étant qu'un moyen. Et alors, le but, l'idéal rêvé apparaissant comme une chimère, pourquoi se préoccuper désormais de ce qui n'était que le moyen ?

La toile étant manquée, pourquoi s'intéresser à ce qui n'était que le cadre ?

A côté des républicains « quand même », il y a des désabusés qui sont devenus complètement inertes et apathiques. Ils sont comme des hommes qui auraient eu un grand amour malheureux. Soit qu'il y ait encore en eux comme une lueur presque inavouée d'affection pour l'objet qui s'est évanoui, soit qu'ils craignent, en reportant leur affection sur un autre objet, d'aller au-devant d'une nouvelle désillusion aussi cruelle que la précédente, ils se replient dans leur cœur, et ne veulent plus rien aimer. Il y a aussi, dans l'élite, des gens, en assez grand nombre, qui seraient prêts à adhérer soit au principe de la Monarchie, soit à celui de l'Empire, s'ils croyaient qu'on pût réaliser l'un ou l'autre. Mais cette idée seule leur paraît bizarre, les

1. Il n'est pas moins instructif de constater une mentalité un peu analogue chez des républicains de tendances tout à fait opposées. Qu'on prenne, par exemple, des républicains très avancés, de ceux qui ont créé l'état de choses dont se désolent les modérés. Qu'on leur donne le choix entre une République très réactionnaire et un régime qui, Empire ou Monarchie, serait intermédiaire, quant à ses tendances, entre cette République réactionnaire et leurs propres tendances. Dans cette alternative, ces républicains extrêmes préféreraient la République réactionnaire, tant il est vrai que, pour eux aussi, la forme du régime prime le fond, et le mot la chose.



fait presque rire. Pour eux, ces régimes sont comme ces morts qui reposent dans les cimetières, qu'on aurait plaisir, sans doute, à voir revenir, mais dont on n'aurait pas la folie d'attendre la résurrection.

De tous ces républicains on pourrait donc se permettre de dire qu'ils restent attachés à la République comme le Christ à la croix, s'ils conservaient la moindre illusion sur l'efficacité rédemptrice de leur Passion.

Un exemple frappant de républicanisme « quand même » se trouve dans le livre de M. Flourens auquel j'ai fait allusion précédemment : *La France conquise*. On peut faire des réserves sur la thèse générale qui y est soutenue, mais il contient maintes choses exactes. C'est ainsi que l'auteur n'exagère pas, quand il dit du peuple français :

A tous les peuples qui l'environnent il donne la sensation très nette qu'il n'a plus conscience de ses destinées, ni de ses devoirs envers lui-même et envers l'humanité. Il abdique par sa pusillanimité le droit de se gouverner lui-même. Ce n'est plus qu'une épave qui flotte au gré des courants révolutionnaires et de l'inconstance des souffles populaires, sans boussole et sans pilote. Il constitue, par la contagion des théories malsaines qu'il propage, des exemples démoralisants qu'il étale, un péril pour ses voisins, et comme il faut qu'aucune force pouvant servir à la cause générale du progrès de l'humanité ne soit perdue, les postes désertés par les faibles sont pris par les forts, les lâches qui proclament leur intention de trahir leur patrie sont asservis par les valeureux décidés à défendre la leur et à la faire triompher ; le navire désarmé, quelque glorieux qu'ait pu être son passé, appartient au plus hardi, qui ose jeter le harpon sur lui, lui donner un équipage plus digne et le faire naviguer dans son sillage.

Il serait à désirer que la « conquête » de la France ne pût se faire que sous la forme où M. Flourens croit la voir réalisée, c'est-à-dire dans la manière dont serait comprise l'entente franco-anglaise, et qui ferait de la France une « vas-sale » de l'Angleterre. Si, dans cette entente, la France

était vraiment à la remorque de la puissance amie, ce serait pour des raisons inhérentes au régime lui-même, reconnues par des républicains, et qui font que la France, sous ce régime, ne peut pas aspirer à autre chose qu'à un rôle subordonné. La France sera peut-être « conquise » un jour, au sens exact de ce mot, par une autre puissance que l'Angleterre. Elle ne l'est pas encore par Edouard VII. Mais, le fût-elle au point que M. Flourens le croit, l'observation que suggère son livre n'en aurait que plus de force. A la lecture de ce livre, on a l'impression que l'auteur, s'il a jamais été républicain, ne devrait plus pouvoir l'être. Or, on est obligé de constater qu'il l'est encore, car un de ses griefs contre M. Clemenceau est qu'il aurait failli compromettre la République. « ... Il a été, dit-il, jusqu'à mettre en péril les institutions de la France par ses louches compromissions avec les conspirateurs qui se couvraient de la popularité du général Boulanger. » Convient-il de blâmer si fort M. Clemenceau d'avoir risqué de mettre à mal un régime grâce auquel il devait pouvoir, ultérieurement, asservir son pays à l'étranger? Pourquoi, de la part de M. Flourens, cette sollicitude pour les « institutions » de la France, après avoir tracé un aussi sombre tableau de ce qu'elles ont fait de cette France?

Encore plus caractéristiques de la mentalité actuelle des républicains « quand même », ont été ces « Trente ans de République », qu'« un Républicain », certainement désabusé, a remémorés dans le *Figaro* des 22, 24 et 30 octobre 1907. La « République militante », la « République triomphante » et la « République déclinante » défilaient devant nos yeux, pour nous faire assister à un lamentable avortement, suivant une courte période qui avait paru pleine de promesses, et une longue série d'événements tristes. L'auteur connaissait à merveille ses coreligionnaires politiques. « Sera-ce donc, demandait-il, l'éternelle desti-



née des députés du Marais ? Hommes de capacité moyenne, honnêtes en général, sensés, ils veulent le bien public sincèrement, nous le croyons ; mais que la cynique insolence d'un quarteron d'aboyeurs les fouaille et les cravache, et les voilà qui courbent le front, muets, tremblants, capables alors des pires lâchetés ! » Et, ailleurs, il parlait des « faiblesses étranges du parti modéré, dont les capitulations se succèdent sans qu'on se les explique, à moins de se dire que l'égoïsme a, là aussi, exercé ses ravages ». Voulait-il donc insinuer que les républicains modérés achètent les faveurs du pouvoir par leurs capitulations ? Il est certain qu'on a vu de ces modérés-là. On avait presque l'impression que ce « Républicain » désabusé, préoccupé de montrer les faiblesses réelles du parti modéré, omettait de signaler que les vertus mêmes de ce parti — car il ne laisse pas d'en avoir parmi ses éléments dirigeants — sont un obstacle à sa popularité. Quant aux erreurs qui ont conduit de la « République militante » à la « République déclinante », elles étaient très exactement indiquées :

La vérité est que la République subit le poids de fautes accumulées depuis trente ans. Il ne faut pas s'en étonner. Bassement envieuse de ses hommes illustres, les désavouant quand elle ne les assassinait pas, elle s'est parjurée à leur endroit, comme envers la France elle a menti à ses origines et à ses promesses. Son erreur initiale a été de trop écouter les idéologues et les démagogues, lesquels, trop souvent, ne font qu'un : ceux-là, parce qu'ils bâtissent dans la lune, s'imaginent que, le décor de la société étant changé, l'âme des acteurs de la vie sera du même coup transformée. Elle a donc considéré les hommes comme parfaits alors qu'ils sont à peine perfectibles, elle leur a parlé de droits et non de devoirs, et, par une contradiction singulière, qui démontre du moins qu'elle est capable à ses heures de sens pratique, à défaut d'une générosité à longue échéance, elle s'est attachée, pour répéter un mot qui a été écrit ici-même, à faire non des citoyens, mais des *clients*.

Ainsi, les républicains accumulent des fautes « depuis

trente ans », c'est-à-dire depuis le moment où ils reconnaissent eux-mêmes que la « vraie » République a commencé d'exister. Une seule chose étonnait dans ce réquisitoire, c'est qu'il fût signé : « un Républicain ». Car l'auteur, après avoir constaté, en terminant, que « la République ne se meut déjà plus que par la force acquise », était incapable d'indiquer aucun moyen de la ramener dans les voies dont avaient rêvé les républicains de la première heure. Étant donné que le *Figaro* a été, au temps de la « République militante » comme de la « République triomphante », — c'est-à-dire à l'époque où le régime pouvait faire illusion et inspirer confiance, — un de ses plus résolus adversaires, et qu'il ne s'est rallié qu'à la « République déclinante », on aurait pu se demander si son collaborateur « républicain » n'allait pas terminer par une amende honorable, franche et complète. Mais il semblait plutôt qu'il fût un républicain « quand même ». Comme tel, il serait sans doute aussi sévère à l'égard de ce qu'on pourrait tenter contre la République, qu'il l'a été à l'égard de tout ce que la République a fait.

Voici, pour finir, un exemple non moins instructif.

Dans l'*Echo de Paris* du 13 août 1909, M. Amédée Boyer publiait une interview de M<sup>me</sup> Juliette Adam sur la décadence de la littérature et des arts, décadence qui était attribuée à l'état politique de la France. Sur cet état politique, M<sup>me</sup> Adam disait, notamment :

« Puis, vit-on jamais pareille incohérence ? D'une part, un excès extraordinaire d'individualisme ; d'autre part, l'étatisme le plus absolu, fruit de l'opportunisme de Gambetta... Ce n'est pas cette République que j'avais rêvée. »

Ici, M. Boyer d'ajouter : « A cet instant, il me sembla que deux larmes emplissaient les yeux de la grande patriote. » Mais ces larmes voulaient dire : « Quand même ! » ainsi qu'on pouvait s'en rendre compte par la suite de l'interview :



« — Toutefois, vous ne prévoyez pas de changement de régime ?... »

« — En France, tout peut arriver.. Quant à moi, malgré de nombreuses sollicitations, je reste et demeurerai ce que j'ai toujours été, républicaine... C'est chez moi un principe et une tradition... »

Pour être complètement équitable, il faut reconnaître que beaucoup de républicains « quand même » allèguent la crainte que leur inspirent certaines particularités de la propagande à laquelle se livrent les partis antirépublicains.

On ne saurait douter que les régimes représentés par les chefs de ces partis ne fussent moins « réactionnaires » qu'une République de Droite, laquelle, étant encore le gouvernement d'une majorité, ne ferait que substituer un despotisme à un autre <sup>1</sup>.

1. « La Monarchie ne sera pas la revanche d'un parti vainqueur sur un parti vaincu, le triomphe d'une classe sur une autre classe. En élevant au-dessus de toute compétition le dépositaire du pouvoir exécutif, elle fait de lui le gardien suprême de la loi devant laquelle tous sont égaux. » (Instructions politiques du Comte de Paris.)

«... Cet apaisement (des passions politiques et religieuses) ne pourra être l'œuvre que de la Monarchie nationale et traditionnelle. Seule elle pourra réunir dans un effort commun tous les dévouements, tous les élans généreux qui, à l'honneur de notre pays, ne sont le monopole d'aucun parti. » (Testament du Comte de Paris.)

« A l'ère des persécutions mesquines, la Monarchie ferait succéder un régime de justice et de bienveillance. Respectueuse de la liberté religieuse, elle saurait à la fois maintenir les prérogatives de l'État et garantir à l'Église le libre exercice de sa mission divine. Un régime analogue s'appliquerait aux autres cultes. » (Lettre du Duc d'Orléans, du 25 mars 1905, aux présidents des comités royalistes départementaux.)

« Pleine liberté de l'Église dans le domaine spirituel ; pleine liberté de l'État dans le domaine temporel. Telle est, je crois, la formule la plus équitable et la plus propre à garantir les intérêts et les droits de chacun, qu'il s'agisse de l'Église catholique ou des autres cultes. » (Déclarations du Duc d'Orléans ; *Le Matin*, 1<sup>er</sup> juillet 1908.)

« Nous ne sommes ni une secte ni un parti. Nous ne sommes, nous ne voulons être que les bons serviteurs de notre pays. Il n'est donc pas de Français avec qui nous ne puissions nous entendre » (Déclarations du Duc d'Orléans ; *Le Matin*, 1<sup>er</sup> juillet 1908.)

« Que l'on compare avec la législation du travail de la République

Mais les chefs sont loin et peu connus, et ce sont leurs partisans que le public lit et entend. Or, il leur arrive de se laisser entraîner si loin, dans la chaleur du combat, — peut-être dira-t-on que c'est pratiquement inévitable —

française les mêmes législations de la Monarchie belge, de la Monarchie austro-hongroise, de l'Allemagne, de l'Angleterre, patrie des Trades-Unions, et l'on verra si le progrès est du côté de notre démocratie outrancière. « (Déclarations du Duc d'Orléans ; *Le Journal*, 29 octobre 1909.)

« Le pouvoir légitime et traditionnel peut seul être autoritaire sans devenir despotique ou violent. » (Lettre du Duc d'Orléans à M. Paul Bourget.)

«... Si le spectacle est attristant à l'intérieur, il n'est pas moins lamentable à l'extérieur. Je sais mieux que personne — n'est-ce pas l'un des tristes privilèges de mon exil ? — comment les étrangers jugent notre pays, et, partout où je vais, je fais la même observation désolante : le prestige de la France n'est déjà plus qu'un souvenir. Je ne suis pas le seul non plus, hélas ! à constater et à déplorer cette déchéance. » (Déclarations du Duc d'Orléans ; *Le Matin*, 1<sup>er</sup> juillet 1908.)

« Entre les vérités que Monseigneur le Duc d'Orléans a trouvées en quelque sorte dans son berceau, celle qui lui est peut-être la plus chère de toutes et qui lui vient du Comte de Paris, qui l'avait héritée du Comte de Chambord, se résume en cet axiome :

« *Il n'y a pas, il ne doit pas y avoir de parti royaliste.*

« Le royalisme existe, comme il doit exister, à l'état d'opinion, à l'état de mouvement : il ne saurait être un parti.

« La raison en est simple.

« Le roi de France ne peut être le roi d'un parti. Il est ennemi des factions. Il les déteste toutes comme autant d'obstacles à l'unité de la patrie. Les royalistes ne se sont jamais dissimulé que leur fidélité ne leur donnait de droit qu'à la sympathie personnelle de leur Prince. Ils n'en reçoivent point d'hypothèque sur l'avenir. Leur récompense ne pourra consister que dans le bien public, dont ils auront été les fidèles agents. » (*Enquête sur la Monarchie* ; M. André Buffet à M. Charles Maurras.)

«... D'autres font à la royauté une injure plus grossière encore. Ils lui infligent la garde d'un coffre-fort : le leur. Le Roi, c'est pour eux le patron et le garant suprême de la bourse. Ils l'invoquent sous ce vocable, pas trop haut, de peur d'attirer la curiosité des socialistes !...

« D'autres enfin, et c'est peut-être le plus grand nombre, conçoivent la royauté comme le retour en arrière, la réinstallation d'institutions démodées, la réfection pure et simple du passé...

« Son rôle ne saurait consister à tenter cette œuvre absurde qui serait désastreuse, si elle n'était impossible, et qui consisterait à vouloir forcer un pays à revivre sa vie à rebours. On n'arrête pas plus l'évolution d'un peuple que celle d'un corps vivant quelconque ; le rôle du pouvoir est de la régulariser et de la diriger, sans l'entraver, de façon à la rendre



que beaucoup de Français entrevoient la France se couvrant de bûchers et de gibets, le jour où ils triompheraient.

Désillusion et découragement, mais, en même temps, résignation obstinée chez les uns, apathie chez les autres, tel est donc l'état d'esprit de l'élite intelligente. Mais, alors même qu'elle se détacherait de la République au point d'être prête à travailler contre elle, cela ne serait d'aucune portée pratique, aussi longtemps qu'elle ne serait pas suivie par la masse électorale et par ceux qui, à des degrés divers, sont les bénéficiaires du régime. Or, je persiste à dire que cette masse et ces bénéficiaires sont attachés au régime républicain précisément à cause de son caractère de « deuxième bonté », obéissant ainsi à des sentiments dont les uns sont communs à tous les hommes et dont les autres, sans être particuliers au peuple français, sont peut-être plus développés chez lui que chez d'autres, d'autant plus — ceci soit dit à sa décharge — que son gouvernement a pris soin lui-même de les cultiver, pour les exploiter ensuite.

### III

Pour parler d'abord de ceux qui « vivent de la République », comme dit M. Lindenbein, sous prétexte de la servir, il est évident qu'ils trouvent leur intérêt au maintien

féconde. Ce serait celui de la royauté. » (*Enquête sur la Monarchie*; M. le comte de Lur-Saluces à M. Charles Maurras.)

Voilà sous quel aspect, dans ces derniers temps, s'est manifestée, en principe, la Monarchie, et bien que l'Empire ne se manifeste plus guère, il est probable qu'il s'appliquerait à s'orienter dans le même sens.

Au contraire, une République de Droite serait forcément, en fait comme en principe, au point de vue politique, social et religieux, un régime de despotisme et de tyrannie, une « revanche », pour parler comme le Comte de Paris, que les partis de Droite exerceraient contre les partis de Gauche, — voilà pour l'intérieur ; et à l'extérieur, l'asservissement de la diplomatie française aux tendances exclusives des partis de Droite. En d'autres termes, ce serait Charybde après Scylla, ou inversement, comme on voudra.

d'un régime qui est particulièrement impuissant à défendre le Trésor public contre les entreprises des politiciens. Depuis le membre du Parlement, qui augmente arbitrairement son indemnité, ou trafique de son influence en la mettant au service d'entreprises suspectes, jusqu'au moindre quémendeur de place, tous doivent trouver parfait un système de gouvernement propice aux abus. Ils sont comme des oiseaux de proie, qui fondent sur un cadavre pour s'en disputer les lambeaux, mais qui ne pourraient pas le déchiqeter ainsi s'il n'était pas cadavre, c'est-à-dire incapable de se défendre <sup>1</sup>. Les gens de cette sorte seraient donc encore plus attachés à ce régime, s'il leur apparaissait comme étant de « troisième bonté ». Et, ne pensant qu'à leurs intérêts, ils n'ont aucune raison d'invectiver contre une femme dont la bonne conduite leur est indifférente, dont la légèreté sert au contraire ces intérêts.

On peut en dire autant de la masse des électeurs, dont bien peu se soucient des intérêts généraux du pays, qu'ils sacrifient volontiers à leurs intérêts personnels ou de clocher. Le jour où ceux-là primeraient ceux-ci, la République ne leur semblerait plus aussi profitable, et ils commenceraient peut-être à se demander à quoi elle sert. C'est dans ce sens-là que les promoteurs de la réforme électorale pourraient, sans le vouloir, compromettre la République, si cette

1. Au nombre de ces corbeaux déchiqeteurs, il faut mettre les députés qui pillent le budget, non pas directement pour eux, mais pour leurs électeurs, afin de se conserver leur faveur et leurs votes. C'est à leur adresse que M. Briand, le nouveau président du Conseil, dans la séance du 27 juillet 1909, à la Chambre, disait :

« Nous touchons à ces heures où le budget risque de ne pas s'étudier, de ne pas s'établir dans les mêmes conditions qu'au cours ou au début d'une législature. C'est cependant surtout en fin de législature, à la veille de paraître devant vos électeurs, que vous devez prendre la plus haute conscience de votre mission et que, groupés autour du gouvernement pour la sauvegarde du bien public, vous devez vous opposer à toutes les entreprises de surenchère qui auraient pour effet certain de mettre au pillage les finances de la République. »



réforme devait réellement empêcher l'électeur de se faire rendre par son député les services personnels qu'il obtient de lui avec le suffrage actuel, ou simplement de lui faire faire ses commissions à Paris. Cette face de la mentalité électorale semble échapper aux partisans sincèrement républicains du scrutin de liste, qui sont en même temps des théoriciens un peu idéalistes. D'autres, plus réalistes, comprennent mieux pourquoi le peuple est républicain. Aussi reprochent-ils aux premiers, avec autant de sincérité, et peut-être non sans raison, de travailler pour la réaction. Ils ajoutent même « avec l'argent de la réaction », pour user du procédé cher à tous les Français qui s'occupent tant soit peu de politique, et qui consiste à s'accuser mutuellement d'être vendus <sup>1</sup>.

Voici une autre catégorie de « profiteurs », sans qualité officielle, mais qui n'en mènent pas moins la nation. Il s'agit de la horde impudente et orgueilleuse de ceux qui, sous couleur d'être des « gens de lettres », des « publicistes » ou des « artistes », travaillent, en en tirant avantages matériels et honneurs, à la désagrégation morale, intellectuelle et politique de la France. Ils sont attachés au régime actuel, qui a aplani le terrain où ils manœuvrent, qui leur permet de prospérer. Car ils sentent bien qu'ils risqueraient d'être décimés, alors même qu'ils appartiendraient aux Académies, par un régime qui aurait, pour la nation, le souci de sa santé morale à l'intérieur, et de sa bonne réputation à l'extérieur.

A côté de ces privilégiés, d'autres Français, bien plus nombreux, trouvent aussi dans la « deuxième bonté » du

1. Cela n'exclut pas la possibilité qu'il puisse se produire, dans une partie de l'opinion publique, impulsive, incapable de prévoir les conséquences des réformes proposées, et facilement éprise de nouveautés, un mouvement qui ferait peut-être aboutir le scrutin de liste. Mais, à l'usage, les électeurs s'apercevraient qu'ils auraient perdu au change, au point de vue de leurs intérêts personnels, et ils commenceraient sans doute à en éprouver de la désaffection à l'égard du régime.

régime actuel la satisfaction de leurs mauvais penchants, ou simplement de leurs faiblesses.

Il y a, par exemple, ceux dont la mentalité, faite aussi d'orgueil, peut s'exprimer par cette aspiration : Ni Dieu ni maître. La première partie de cet idéal leur paraît désormais réalisée.

Quant à la seconde, c'est à peine obéir à un maître que d'en avoir un dont la fonction est accessible à tous les citoyens, qu'on peut bafouer impunément, qu'on peut caricaturer d'une manière offensante et traîner dans la boue, quel que soit, du reste, son mérite. L'irrespect est un besoin impérieux chez les gens de cette sorte. On peut même affirmer qu'il est, au temps actuel, un des traits dominants du caractère français.

Dans le *Matin* du 8 juillet 1908, M. A. Gervais, député de la Seine, demandait qu'on mît un terme aux outrages contre le Président de la République :

... C'est donc, disait-il, la France, qu'il personnifie, — surtout à l'égard de l'étranger, — que nous devons respecter en sa personne. Et c'est donc pour elle que nous ne devons pas tolérer plus longtemps les insolences et les outrages qui, s'adressant au chef de l'État, déshonorent la démocratie et blessent l'honneur national.

Cette nécessité apparaît comme particulièrement impérieuse quand on sait ce qui se passe dans les autres nations et de quel respect les chefs d'État et leurs familles sont entourés. Quand on les représente, — et cela se fait assez souvent dans les music-halls sous forme de projections, — les musiques jouent l'hymne national et les spectateurs applaudissent avec déférence. Chez nous, quand on personnifie sur la scène le Président de la République, — et cela se fait couramment dans les revues, — c'est toujours pour en faire un personnage ridicule ou un pantin grotesque.

Cela est vrai, et j'ai constaté moi-même que cela faisait la stupeur des étrangers. Mais M. Gervais semble méconnaître le caractère d'une certaine démocratie. Respecter un Prési-



dent à l'égal d'un roi ou d'un empereur ! Pourquoi, alors, et à quoi bon avoir changé ?

Chez les gens de cette sorte, l'irrespect est un besoin encore plus impérieux quand il s'agit des membres du gouvernement et du Parlement. A des hommes politiques qui, étant respectables, leur imposeraient le respect, ils en préfèrent, dans leur orgueil, qu'ils puissent traiter de « panamistes », de « chéquards », de « quinze-mille », ou, par abréviation et par surcroît d'irrévérence, de « Q.-M. ». Il leur est moins pénible, alors, d'obéir aux lois qu'ils votent, de payer les impôts qu'ils décrètent, comme si le maître était d'autant moins l'ennemi qu'on aurait davantage le droit de le mépriser <sup>1</sup>.

Il y a aussi ceux, très nombreux, les plus nombreux peut-être, pour qui République doit être synonyme de paix à tout prix, et aux yeux de qui le principal avantage de ce régime sur les autres consiste donc, précisément, dans ses dé-

1. Voici une confirmation très autorisée de cette mentalité électorale. M. Jules Roche, directeur de la *République française*, député, ancien ministre, interviewé par le *Matin* du 19 juillet 1909, à propos du vote de la Chambre instituant des feuilles de présence, disait :

« Les électeurs intelligents y verront une manœuvre de basse flagornerie, un trompe-l'œil détestable, et s'indigneront. Les autres acceptent avec satisfaction ce nouvel abaissement de la moralité parlementaire. A vous de juger laquelle des deux catégories d'électeurs l'emporte. »

A la Chambre, le 25 juin 1909, M. Jaurès constatait le mépris croissant dont les parlementaires sont l'objet :

« Et voyez, Messieurs, disait-il, comme les choses s'aggravent ! Le prolétariat boudeur ou hostile, la bourgeoisie à la fois complaisante et troublée et tout le monde de l'art, de la pensée, se séparant de plus en plus par une affectation d'indifférence, par une sorte de dédain insolent, de ce qui est la représentation légale du pays... »

La *Gazette de France* du 28 juin disait, à propos de ce discours :

« C'est la France entière qui se détourne de ses prétendus représentants dans lesquels elle ne se reconnaît point. Elle ne songe pas à les honnir. Elle les tient surtout en défiance et en mépris. »

Elle ne songe pas à les honnir : cette observation, très juste, explique le maintien du régime. La France semble, bien plutôt, se complaire dans son mépris. Elle en jouit.

faillances vis-à-vis de l'étranger. On peut ainsi avancer, sans crainte de se tromper, que ce qui contribue le plus à abaisser et à discréditer la France au dehors, est aussi, à l'intérieur, la principale cause de popularité pour le régime qui est responsable de ce discrédit et de cet abaissement <sup>1</sup>.

Il y a encore ceux pour qui la liberté ne consiste qu'à gêner, voire à opprimer son voisin, en un mot à le priver de sa propre liberté. Le régime actuel répond à cet idéal. Dans la *Libre Parole* du 6 juillet 1908, M. Édouard Drumond faisait cette réflexion :

1. « Durant treize siècles, les Pingouins firent la guerre à tous les peuples du monde, avec une constante ardeur et des fortunes diverses. Puis en quelques années ils se dégoûtèrent de ce qu'ils avaient si longtemps aimé et montrèrent pour la paix une préférence très vive qu'ils exprimaient avec dignité, sans doute, mais de l'accent le plus sincère. Leurs généraux s'accommodèrent fort bien de cette nouvelle humeur ; toute leur armée, officiers, sous-officiers et soldats, conscrits et vétérans, se firent un plaisir de s'y conformer ; ce furent les gratte-papier, les rats de bibliothèque qui s'en plaignirent et les culs-de-jatte qui ne s'en consolèrent pas. » (Anatole France, *L'Île des Pingouins*.)

«... Ainsi, depuis 1870, une véritable transformation s'est opérée dans la manière de voir et de sentir du peuple français. Jusque-là il avait cru qu'il devait être le premier dans l'honneur ; il considérait une défaite comme une défaillance à réparer sans retard. Aujourd'hui l'honneur lui paraît un vieux préjugé aristocratique n'ayant droit à aucune place dans une démocratie, et il a été si souvent humilié qu'il en a pris l'habitude et ne s'explique plus que d'autres n'aient pas accepté avec la même belle humeur notre première avanie. Il s'est persuadé qu'une chute sur le champ de bataille pouvait être réparée ailleurs que sur un autre champ de bataille et qu'il trouverait un relèvement suffisant dans les Expositions universelles où prendraient de plus en plus place les danses du ventre et les fontaines lumineuses. Non seulement il n'a pas songé à reprendre par l'épée ses provinces perdues et à rétablir sa supériorité militaire, mais il s'est, en quelque sorte, complu à sceller sa spoliation...

«... Craignant même que le Tsar ne s'y méprit, le cri qu'on lui a fait le plus souvent entendre à Paris a été celui de Paix (*paax*), ce qui signifiait : Nous ne demandons pas à votre alliance de nous aider à reconquérir ce qu'on nous a pris, mais uniquement de nous assurer les tranquillités satisfaites de l'abaissement. » (Emile Ollivier, *L'Empire libéral*, XIV<sup>e</sup> volume.)

« La guerre, nous n'en voulons plus ; nous l'éviterions à tout prix, même au prix de l'honneur ; c'est entendu. » (Victor Bérard, *Revue de Paris*, 15 décembre 1909.)



Ce qui confond l'esprit, ce qui fait désespérer de notre malheureux pays, c'est que nous ne puissions pas arriver comme les autres nations, comme l'Angleterre, comme l'Allemagne, à nous dire : « On a beaucoup massacré, on a tué tant qu'on a pu, on n'a jamais pu réussir à changer les convictions de personne. Si l'on se décidait, une fois pour toutes, à laisser chacun pratiquer sa religion comme il l'entend ! »

En Angleterre, en Allemagne, protestants, catholiques et Israélites sont surtout préoccupés de pouvoir aller librement au temple, à la messe ou à la synagogue. En France, au contraire, ils songent surtout à s'empêcher réciproquement d'y aller <sup>1</sup>.

On peut donc affirmer qu'une République où les finances seraient sérieusement protégées ; où l'intérêt national, en matière électorale, primerait les intérêts privés ; où la presse et, en général, tout ce qui écrit ou crayonne, serait obligé d'observer quelque retenue ; où l'on serait contraint de respecter les pouvoirs publics, de traiter le chef de l'État avec autant d'égards qu'un monarque ; où l'irrégion ne serait pas érigée en dogme d'État ; où les citoyens pourraient être appelés à défendre leur pays toutes les fois que son honneur ou ses intérêts l'exigeraient ; où le Parlement, pour complaire aux électeurs, n'allégerait pas sans cesse les charges militaires ; où liberté ne serait pas synonyme d'oppression contre autrui, — que c'est cette République-là, en un mot, qui cesserait d'être populaire en France, tandis que la République, en tant que régime de « deuxième bonté », n'a rien à y craindre de l'initiative du plus grand nombre.

1. C'est qu'en effet, comme l'a écrit un jour M. Émile Faguet, ce qu'on enseigne d'abord à l'enfant français, c'est une doctrine à détester, des catégories de citoyens à haïr.

Et M. Gabriel Monod, dans une lettre d'adhésion au Comité catholique pour la défense du Droit, disait : « Sommes-nous condamnés à être perpétuellement ballottés entre deux intolérances, et le cri de Vive la Liberté ne sera-t-il jamais que le cri des oppositions persécutées au lieu d'être la devise des majorités triomphantes ? »

Une seule chose, semble-t-il, pourrait aliéner le peuple à cette dernière République, à savoir une augmentation exagérée des impôts. Encore faudrait-il qu'il fût persuadé qu'un changement de régime diminuerait ou rendrait stationnaires les charges fiscales. Or, il est très sceptique sur ce point.

Quand le pasteur Lindenbein dit que la République « n'a pas de racines dans le cœur du peuple », il veut dire, certainement, qu'elle n'y jouit d'aucune estime. Il se pourrait, par contre, qu'elle y eût des racines, dont la profondeur serait en raison directe de la rapidité avec laquelle elle s'éloigne de la première bonté pour se rapprocher de la troisième <sup>1</sup>.

C'est pourquoi il n'est pas rationnel d'établir, comme on le fait quelquefois, une sorte de dualisme entre la France et son gouvernement, celle-là étant rendue innocente de ce que fait celui-ci.

#### IV

Cette impossibilité de mettre fin à la République par les voies légales, c'est-à-dire électorales, peut seule expliquer une chose qui, autrement, paraîtrait inexplicable. Il s'agit de l'attitude, au Parlement, des représentants du parti con-

1. J'hésiterais à avancer cela, si cela n'était confirmé par les faits. Les républicains clairvoyants, modérés ou radicaux, ne contestent plus que la République n'ait décliné quant à sa qualité, quoiqu'ils espèrent toujours la ramener dans de meilleures voies. Il est évident aussi que le nombre de ses partisans a augmenté. Les boulevards de l'opposition anticonstitutionnelle sont tombés les uns après les autres. Naguère encore, cette opposition déplorait la « débâcle de l'Ouest ». Il est donc avéré que la « République déclinante » a plus d'adorateurs que n'en ont eu la « République militante » et la « République triomphante ». La statistique est inexorable.

Celui qui entreprendrait de sauver le peuple français devrait donc le sauver tout autant de lui-même que des courtisans qui le dupent et abusent de ses faiblesses.

Du reste, n'est-ce pas un peu le cas pour tous les peuples qu'il s'agit de sauver ?



servateur. Cette attitude, tout le monde s'en rend compte, équivaut à une abdication. On peut citer, comme particulièrement instructif à ce point de vue, le cas de M. Denys Cochin, député qui est catalogué comme « royaliste » et qui, par son talent et sa situation sociale, devrait être un des principaux champions de la cause qu'il est censé représenter. Or, on ne s'en serait guère douté, en lisant, dans la *Revue hebdomadaire* du 23 mai 1908, l'article qu'il y consacrait à la crise du parlementarisme. Article fort intéressant, du reste, et dans lequel l'auteur se dégageait du terre-à-terre de la politique, pour s'élever jusqu'à la philosophie. Mais la surprise de toute une catégorie de ses lecteurs leur sera venue de ce que, après avoir longtemps tenu M. Denys Cochin pour un député « royaliste », ils se seront vus obligés de renoncer à cette illusion.

M. Denys Cochin étant souvent intervenu à la Chambre dans des questions de politique extérieure, notamment en faveur du protectorat catholique de la France en Orient, il se trouvait donc sur un terrain où il lui eût été facile de montrer combien la République, par sa politique, nuisait aux intérêts qu'il défendait. Se faisait-il scrupule d'introduire des considérations de politique intérieure dans des débats portant sur la politique étrangère ? C'est alors dans son article sur la crise du parlementarisme, qu'on se serait attendu à lui voir prendre sa revanche. Or, on pouvait le lire d'un bout à l'autre, en ne cessant pas d'y prendre un vif intérêt, mais sans y trouver un seul mot donnant l'impression que l'auteur fût vraiment royaliste.

Serait-ce qu'il trouve que les choses marchent d'une manière supportable ? Non, puisqu'il disait, en concluant :

Les Français sont très mal gouvernés, et la plupart le savent ; ils sont menacés, de ce chef, de dangers matériels et moraux. Mais ils ne prennent aucune inquiétude ; ils ne s'appliquent pas, comme feraient les Anglais, à discuter les résultats et à remonter les cou-

rants. Non, le plus grand nombre, en politique, a signé, comme disent les diplomates, un protocole de désintéressement. La politique ne leur paraît concerner que les gens en place. Agriculteurs et négociants vont à leurs affaires et sont contents...

« L'État c'est moi, » avait dit Louis XIV, et les majorités démocratiques ont repris à leur compte cette parole royale. « Après moi le déluge, » avait dit Louis XV, et la postérité ne l'a pas non plus contredit : seulement elle trouve que, les premiers moments passés, le déluge est en somme habitable et qu'on y peut nager assez confortablement. Ce n'est pas que les Français soient menacés, comme leurs sujets nègres, de la maladie du sommeil : savants, artistes, industriels, tous sont aussi vaillants et actifs que jamais. La discussion politique seulement les laisse indifférents et les trouve atteints d'une anesthésie locale. Indifférence bien imprudente, s'ils ont perdu le souci d'éclairer devant eux la route et de se demander où on les mène.

Alors, n'y aurait-il pas lieu, plus que jamais, puisque les Français ne veulent ou ne peuvent se gouverner eux-mêmes, de faire appel au « sauveur » en qui doit mettre sa confiance le parti auquel on croyait que M. Denys Cochin appartenait? Et, cependant, l'auteur ne trouvait pas d'autre solution que de faire sienne l'opinion exprimée avant lui, sur le même sujet, par un républicain très authentique, n'ayant jamais été autre chose, M. Édouard Aynard : « Ne croyant pas au despotisme ni aux sauveurs politiques, il nous faut vivre dans la maison branlante et ouverte à tous les vents de notre régime parlementaire. »

M. Clemenceau avait donc raison lorsque, un jour, il appelait les députés « conservateurs » des républicains de Droite.

## V

A défaut que ce soit par les voies légales, peut-on concevoir, ou même attendre, par les voies extra-légales, un retour à la Monarchie, à l'Empire, ou à un régime consulaire,



c'est-à-dire à une dictature, militaire ou civile ? Il serait téméraire de répondre négativement, étant donné que les changements de régime, en France, se sont généralement accomplis par des moyens extra-légaux. Aussi bien, n'est-ce plus qu'à ces moyens que songent désormais ceux qui se montrent résolus à substituer un autre régime à la République.

J'irai même plus loin. Je dirai que non seulement cette substitution n'apparaît ni comme invraisemblable ni comme impossible ; mais même qu'elle apparaît à tous les esprits perspicaces comme une des éventualités qu'on doit envisager pour un avenir plus ou moins rapproché. Aussi bien les Français que les étrangers se rendent compte que l'anarchie a fait de tels progrès, que la machine politique est si faussée, si usée, que son existence même est à la merci du moindre accident. Autrement dit, on a l'impression que la République est vers la fin de sa course, et que l'occasion d'y mettre un terme peut surgir d'un moment à l'autre.

Comment surgira-t-elle, et qui en profitera ? C'est une question à laquelle il est moins aisé de répondre.

L'extra-légalité peut se manifester sous la forme d'une intervention de l'élément militaire, ou sous celle d'un mouvement qui serait l'œuvre d'une minorité résolue appartenant à l'élément civil. Une révolution faite par le civil et acceptée par le militaire, c'est ce qu'on a vu le plus fréquemment en France. Mais l'inverse, plus rationnel, peut aussi se produire.

Sera-ce la Monarchie, l'Empire ou le Consulat ? Cela dépendra des circonstances, des hommes, pour une large part du hasard, aussi de l'habileté avec laquelle les chefs sauront profiter des circonstances et tirer parti du dévouement de leurs fidèles, — et, surtout, de leur plus ou moins de respect pour la légalité, de leur plus ou moins de perplexité à la perspective de l'extra-légalité.

La République ayant été ainsi éliminée par une minorité,

militaire ou civile, et par des moyens extra-légaux, quel qu'un se lèverait-il pour la défendre ? Il semblerait que le peuple dût se lever, étant donné ce qui a été dit précédemment sur l'acceptation du régime républicain par les masses. Mais il n'y a là qu'une apparence logique. Les masses, à cause du mauvais aloi de leur républicanisme, dont j'ai analysé les mobiles, manqueraient de cette « foi » qu'il faut avoir pour défendre, à ses risques et périls, un régime menacé. Cette foi agissante manquerait également aux idéalistes qui, quoique désillusionnés, sont restés, par habitude, républicains « quand même ». Enfin, il ne faut pas oublier que, dès maintenant, le prolétariat révolutionnaire manifeste son intention de ne rien faire, le cas échéant, pour défendre la République, parce qu'il prétend qu'elle a manqué à ses promesses. Ainsi, le nouveau régime serait accepté, passivement, aussi bien par ceux qui auraient préféré, pour des motifs peu avouables, voir se maintenir la République, que par ceux qui, sans rien espérer de précis d'un nouveau régime, ont cessé de rien espérer d'elle <sup>1</sup>.

1. C'est pourquoi j'estime que M. Henry Maret, un « vieux républicain », n'avait raison que partiellement, lorsqu'il écrivait ceci, dans la *République française* du 27 juin 1909 :

«... Ils (les prétendus défenseurs de la République) ont si bien travaillé que, si en ce moment elle courait un danger sérieux, il n'y aurait pas un seul citoyen qui prendrait les armes pour la sauver. Le sentiment qui domine d'un bout de la France à l'autre, c'est le dégoût. Comparez le mécontentement contre le parlementarisme actuel à celui qui existait contre l'assemblée de 1871, et vous reconnaîtrez combien il est plus grave. La France serait demain la proie d'un aventurier quelconque s'il s'en trouvait un d'une envergure suffisante. Il n'y a qu'un mot, qui se dit partout, et il n'y a pas besoin d'écouter aux portes pour l'entendre : On entrerait, répète-t-on, comme dans du beurre. La Providence par bonheur n'a suscité aucun attaquant d'importance ; car il ne serait pas malaisé de pénétrer dans une place qui ne compte déjà plus de défenseurs, et dont la garnison ne demande qu'à capituler. »

Il est exact que la place « ne compte déjà plus de défenseurs », mais c'est peut-être aller trop loin que de dire qu'« elle ne demande qu'à capituler ». Ainsi en est-il d'un fruit blet : il tombe, mais il n'a pas demandé à tomber.



Mais serait-ce là une solution ? Autrement dit, l'ordre ainsi rétabli, sous une forme ou sous une autre, pourrait-il se maintenir ? Cela n'est pas certain. Car, même étant admises l'adhésion ou la passivité de Paris, les ennemis extérieurs de la France n'admettraient peut-être pas le nouvel état de choses.

Je touche ici à un point important et qu'il convient de mettre en lumière, car il semble que, malgré son importance capitale, il échappe aussi bien aux adversaires de la République qu'à ses partisans.

Cela, du reste, n'est pas fait pour surprendre, puisque même ceux dont c'est la spécialité de s'occuper des questions extérieures ont mis quelquefois du temps à s'en rendre compte.

A défaut de toute expérience pratique sur les résultats du régime républicain, et de tout raisonnement basé sur l'expérience, les sentiments qui se manifestent à l'étranger, à propos du gouvernement de la France, sont un indice, non seulement de ce que la France peut attendre de ce régime, mais aussi de ce qu'il signifie aux yeux de ses rivaux.

C'est d'abord un fait historique, désormais acquis et indiscutable, que ce régime a eu, après 1870, toutes les préférences de l'Allemagne, et que Bismarck, y voyant une garantie contre le relèvement de la France, manœuvra, non sans succès, pour contrecarrer toute tentative de restauration monarchique <sup>1</sup>.

On peut, il est vrai, concevoir un cas où le fruit blet demanderait à tomber : celui où l'anarchie prendrait une forme violente, où il se produirait des troubles matériels, une grève générale, un arrêt prolongé des services publics. Alors sans doute, comme il faut d'abord vivre, on demanderait quelqu'un pour restaurer l'ordre, même du côté de ceux qui auraient préféré le maintien de l'anarchie tranquille.

En dehors de ce cas, le peuple laissera faire, sans avoir demandé qu'on fit rien.

1. Cela ressort, notamment, des documents publiés à l'occasion du procès du comte d'Arnim. L'ambassadeur d'Allemagne à Paris se mon-

Aujourd'hui encore, quiconque séjourne dans les pays étrangers se rend compte, s'il est clairvoyant et sincère, que, sauf de rares exceptions, dont il sera question plus loin, on y souhaite le maintien de la République en France dans la mesure même où l'on n'en voudrait pas chez soi, et parce qu'on voit en elle le moyen qui doit empêcher ce pays de reconquérir le rang dont les autres peuples, dans le passé, avaient pris tant d'ombrage et s'étaient montrés si jaloux. C'est donc aussi dans la mesure où on lui veut peu de bien, qu'on désire voir se perpétuer en France le régime républicain. Quant aux quelques républicains sincères que le Français rencontre au dehors et qui seraient volontiers républicains chez eux, ils sont presque unanimes à lui exprimer le regret que son pays discrédite ce régime par la manière dont il le pratique, c'est-à-dire par ses erreurs à l'intérieur, et ses défaillances à l'extérieur.

J'ai vu maints peuples étrangers, et je ne connais guère

trait favorable à une restauration de la Monarchie, tandis que Bismarck son chef lui en montrait les dangers au point de vue allemand.

Le 20 décembre 1872, le chancelier écrivait à l'ambassadeur :

«... Nous n'avons certainement pas pour devoir de rendre la France puissante en consolidant sa situation intérieure et en y établissant une Monarchie en règle...

«... On ne saurait cacher trop soigneusement les actes accomplis dans ce sens (en faveur de la Monarchie française) ; car ils causeraient dans toute l'Allemagne un mécontentement juste et véhément et exposeraient peut-être à des poursuites de la part de la justice criminelle le ministre responsable qui aurait suivi une politique si hostile au pays...

«... Je suis persuadé qu'aucun Français ne songerait jamais à nous aider à reconquérir les bienfaits d'une Monarchie, si Dieu faisait peser sur nous les misères d'une anarchie républicaine... »

Il est acquis, également, que le comte d'Arnim, d'ordre du chancelier, fit une démarche auprès du duc de Broglie pour le détourner de la Monarchie.

Il est acquis, enfin, que le succès des 363 fut dû, en partie, à une campagne d'intimidation de la presse allemande, en vue de faire craindre la guerre dans le cas où la politique de Mac-Mahon l'emporterait.

On lira avec profit, sur cette question, la brochure de MM. de Roux et Jacques Bainville : *La République de Bismarck, ou origines allemandes de la troisième République.*



que les Américains dont on ne puisse pas dire que c'est par égoïsme national, ou même dans un sentiment franchement hostile à l'égard de la France, qu'ils lui souhaitent le maintien de la République.

Quant aux exceptions, qui sont le fait d'individus plutôt que de peuples, on les constate chez des gens qui ne veulent à la France ni bien ni mal. Ils ne la détestent ni ne l'aiment, en tant que nation. Politiquement ou économiquement, leur propre pays n'a peut-être rien à redouter d'elle. Mais, à un point de vue philosophique, moral ou social, — on serait presque tenté de dire : « intellectuel », amoral ou antisocial, — ils ont, comme hommes, soit un idéal, soit, le plus souvent, certaines passions, certains préjugés, au service desquels ils sont heureux de voir se mettre la France, par l'organe de son gouvernement. Ils n'ont donc pour elle que les sentiments qu'un ouvrier doit avoir pour un bon outil. C'est ainsi que tous les ennemis d'une religion quelconque, à quelque nation qu'ils appartiennent, voient en elle une puissante alliée. Dans un autre ordre d'idées, il est des « sociologues » qui sont heureux de voir se tenter en France certaines expériences sociales, en quelque sorte *in anima vili*, avant de les adopter pour leur propre pays. C'est ainsi qu'on pratique la vivisection sur des animaux, pour faire profiter ensuite les hommes des résultats acquis. Enfin, il n'est pas jusqu'à ceux qui, en tous pays, abusent ou voudraient pouvoir abuser de la « liberté de la presse », de la « liberté de l'art », qui ne voient dans une France républicaine le champion de ces « libertés » auxquelles elle permet de fleurir et de produire les fruits que nous connaissons.

Il sera juste de mettre à part une catégorie spéciale d'étrangers, dont il a déjà été question précédemment. Ce sont ceux qui croient sincèrement — on les rencontre surtout en Angleterre et en Suisse — qu'ils rendraient service à la

France en l'amenant à embrasser une autre religion que celle qui lui est traditionnelle. Ils sont favorables à la République, parce qu'ils s'imaginent voir en elle un régime propice à la réalisation de leur idéal. Il a été expliqué en quoi ils se trompent sur les véritables sentiments de la République à leur égard, ainsi que sur les dispositions réelles du peuple français, et pourquoi, en conséquence, ils travaillent en vain, ou, plutôt, contre eux-mêmes. Néanmoins, il ne conviendrait pas de les confondre avec le commun des étrangers qui font des vœux pour le maintien de la République en France. Car, en ce qui les concerne, on ne peut pas dire qu'ils soient guidés, en prenant parti pour ce régime, par des sentiments hostiles ou suspects <sup>1</sup>.

\*  
\* \*

Ces exceptions et ces réserves faites, la très grande majorité des étrangers ont, à l'égard du régime républicain appliqué à la France, les sentiments que j'ai dits. En d'autres termes, ils y voient, pour ce pays, une *diminutio capitis* <sup>2</sup>.

On découvre alors l'écueil contre lequel pourrait venir

1. A ce propos, on peut faire remarquer, incidemment, que dans certains pays protestants on ne se rend pas très bien compte de ce qu'est la République en France, parce que, par suite des relations individuelles résultant des affinités confessionnelles, on n'y connaît guère que la fraction protestante du parti républicain français.

2. Autrement dit, les peuples étrangers, et surtout leurs gouvernants, pensent, à l'égard de la République en France, exactement de la même manière que la *Tribune de Genève*, dont j'ai cité le jugement en tête de mon troisième chapitre. Seulement, ce que le journal suisse exprimait sans aucune malice, d'une manière théorique, comme une conséquence toute naturelle, presque indiscutable, du régime républicain, les gouvernements étrangers l'admettent dans un esprit plus pratique, c'est-à-dire moins désintéressé. Ce qui, pour le journal suisse, est du « recueillement », c'est, pour ces gouvernements, de l'« abdication ». Car ils sont convaincus qu'une République, et surtout une France républicaine, ne peut pas avoir cette politique à longue portée, que la *Tribune de Genève* caractérisait fort bien en en faisant le privilège des Monarchies.



se briser le régime nouveau instauré en France. En effet, un nouvel ordre de choses ayant été substitué à la République, celles des puissances qui ont intérêt à ce que la France reste un État faible lui chercheraient peut-être aussitôt querelle, afin de renverser le régime nouveau, avant qu'il ait eu le temps d'opérer le travail de réparation nationale qu'on attendrait de lui en France et qu'on redouterait à l'étranger, afin, en d'autres termes, de rendre à la France la République, ou son équivalent.

J'entends bien ce que vont objecter les gens qui ne s'arrêtent qu'aux apparences. Ils rappelleront que la Monarchie — et ils appliqueront leur raisonnement à tout autre régime qui viendrait remplacer la République actuelle — est rentrée, en 1814 et 1815, « dans les fourgons de l'étranger », ce qui semblerait indiquer qu'elle ne lui fait pas peur.

Ce raisonnement serait vain <sup>1</sup>.

D'abord, à cette époque les gouvernements s'inspiraient de ce qu'on pourrait appeler l'esprit de la Restauration. Dans un sentiment de solidarité dynastique, les souverains tenaient à ce que fût respecté partout le principe de la légitimité. Aujourd'hui, par suite de l'intensité des rivalités internationales, chacun désire, avant tout, voir son adversaire s'affaiblir par quelque moyen que ce soit, fût-ce par une maladie dont il ne lui échapperait même pas que le caractère contagieux pourrait le menacer lui-même <sup>2</sup>.

1. Il serait vain, même en admettant la matérialité historique du fait sur lequel il s'appuie, et que j'admets pour faire la partie belle aux contradictoires : à savoir que la Monarchie serait réellement rentrée « dans les fourgons de l'étranger ».

On sait que ce fait est contesté par une école d'historiens et de publicistes qui ont entrepris de montrer que les Alliés n'ont pas pris à la restauration de la Monarchie une part aussi importante que d'autres historiens l'avaient cru.

2. Ce danger de contagion ne semble même pas préoccuper certains gouvernements étrangers, qui comptent, au contraire, sur les résultats du régime républicain en France pour en détourner les autres peuples.

En outre, — et ceci est plus important encore, — quand les Alliés favorisaient le rétablissement de la Monarchie, ils pouvaient supposer qu'elle serait moins belliqueuse, partant moins dangereuse pour eux, que Napoléon I<sup>er</sup>, ou même que la première République. Car celle-ci, malgré les écarts de sa politique intérieure, avait eu assez grande allure à l'extérieur.

De cette dernière circonstance on ne saurait, du reste, tirer, au point de vue de la politique extérieure, un argument en faveur de la République en général, et, par contre-coup, de la République actuelle. Les conditions d'alors étaient toutes différentes de celles d'aujourd'hui. Alors, c'é-

De cette manière, ces gouvernements tireraient de ce qui se passe en France un double profit, intérieur et extérieur.

C'était la théorie de Bismarck. Au comte d'Arnim, qui plaidait en faveur du rétablissement de la Monarchie en France, il faisait écrire, le 23 novembre 1872, par le conseiller intime de Balan :

« Une France constituée monarchiquement nous offrirait des dangers plus grands que ceux que Votre Excellence voit dans l'influence contagieuse des institutions républicaines. Le spectacle que ces institutions nous donnent semble plutôt fait pour inspirer l'horreur. »

Dans sa propre lettre au comte d'Arnim (20 décembre 1872), citée partiellement plus haut, Bismarck écrivait lui-même :

«... Votre Excellence croit et a dit de vive voix à Sa Majesté, que le maintien des institutions républicaines en France est dangereux pour les institutions monarchiques de l'Allemagne. Je suppose que Votre Excellence n'aurait pas éprouvé cette crainte si les affaires extérieures n'avaient occupé toute son attention pendant ces dernières années et qu'un plus long séjour en Allemagne et au centre de l'Administration allemande l'eût mise en état d'acquérir une idée exacte de la situation...

«... Tout observateur attentif a dû remarquer combien les conversions politiques ont été et sont encore nombreuses en Allemagne depuis l'*experimentum in corpore vili* faite par la Commune sous les yeux de l'Europe : les rouges sont devenus libéraux modérés ; les libéraux modérés sont devenus conservateurs ; ceux qui faisaient une opposition doctrinaire se sont convertis au sentiment de l'intérêt inspiré par l'État et de la responsabilité vis-à-vis de ce dernier. La France est pour nous un salutaire épouvantail. »

Le 30 avril 1909, le *Temps*, montrant la nécessité de remédier au « gâchis » révolutionnaire actuel, parlait presque comme Bismarck :

«... Cela est nécessaire, parce que l'état d'anarchie dans lequel nous paraissons vivre aux yeux de l'étranger ne peut que discréditer la République française au dehors... »



tait la République, beaucoup plus que la France, qui était l'objet de l'hostilité des puissances européennes. Il ne pouvait donc pas être question, pour elle, de subordonner l'intérêt de la France à sa sécurité. L'instinct de la conservation la forçait à faire la guerre. Alors, la République ne craignait pas d'être confisquée par un soldat victorieux. Aujourd'hui, l'expérience du passé la rend craintive. Alors, la nation française n'était pas, comme aujourd'hui, déprimée par le matérialisme et rendue timide par le souvenir de la défaite. Qu'on n'oublie pas, en outre, que les hommes qui faisaient la guerre sous la première République, pas plus que ceux qui devaient la faire sous l'Empire, n'avaient été élevés par la République. Qu'on se rappelle, enfin, que ce sont les armées de la Monarchie, plutôt que celles de la Révolution, qui ont remporté les victoires de la première République<sup>1</sup>.

1. Extrait d'une interview du général Bonnal, publiée par la *Gazette de France* du 14 septembre 1908 :

« — Vous êtes donc complètement rallié à la Monarchie, mon général ?

« — Mon Dieu ! Comment ne le serais-je pas ? Je suis, avant tout, soldat et Français, je n'ai jamais voulu faire et ne veux point faire de politique ; mais j'estime que l'armée est la sauvegarde de l'honneur national et de l'indépendance nationale. Or, dans notre histoire, je cherche en vain une armée républicaine.

« On a parlé des « volontaires » de Valmy. Quelle plaisanterie ! A Valmy il y avait seulement deux bataillons de « volontaires », tout le reste de l'armée, 120.000 hommes, était composé de vieilles troupes « royales ». Les historiens imposteurs de la Révolution avaient accumulé tant de mensonges sur cette odieuse époque qu'il a fallu de longues années pour y voir clair, pour comprendre notamment que l'Europe a été vaincue non par les armées de la République, qui a toujours été antimilitariste, mais par les soldats de la Monarchie. Tenez, voici un fait caractéristique : vous savez que seuls les officiers d'artillerie n'ont pas émigré. Recrutés pour la plupart dans la bourgeoisie, tandis que l'état-major des autres armes l'était dans la noblesse, les officiers artilleurs n'ont pas été décimés par la guillotine et l'émigration. Eh bien ! ils ont été l'âme de la science militaire, les gardiens de la tradition militaire française sous la Révolution et l'Empire. On se demande même ce que Napoléon aurait pu faire sans eux. La preuve en est que, malgré tout son génie, il a été impuissant à reconstituer une marine, parce que les derniers officiers de mer avaient tous été massacrés à Quiberon. Nous avions, pardieu, des équipages héroïques, comme tou-

Il n'y a donc aucune comparaison possible entre la première République et la troisième. Celle qui ne peut opposer aux exploits de son aïeule que des noms rappelant, non pas même des défaites, mais des capitulations consenties sans combattre ; celle qui, bien qu'elle s'en défende, tue tout esprit militaire ; celle dont l'abdication voulue et calculée, vis-à-vis de l'étranger, est la conséquence forcée de son état intérieur, pour ne pas dire de son principe, — cette République-là inspire confiance aux rivaux de la France.

Dans l'*Opinion* du 20 juin 1908, M. Léopold Mabileau a rendu compte d'une conversation qu'il avait eue, un an auparavant, avec Guillaume II. Parmi les déclarations de l'empereur allemand, celle-ci n'aura pas manqué de frapper :

Ne parlons que des relations de la France avec l'Allemagne : quel paradoxe, quel illogisme sous cette correction extérieure ! *Voulez-vous la revanche ? Non, puisque vous ne la préparez pas, puisque vous marchez à rebours d'une organisation agressive.* Alors c'est la paix ? Pourquoi donc la pratiquer de telle façon que personne n'y trouve son compte, à commencer par vous, qui réussissez à cumuler les désavantages des deux attitudes ?

Après ces paroles, — j'ai souligné dans le texte les plus significatives, — on ne saurait plus nier que l'Allemagne ne

jours, mais l'héroïsme ne suffit pas pour vaincre, il faut encore être commandé...

« J'ai été républicain sous l'Empire... J'ai fait crédit à la République jusqu'au maréchal de Mac Mahon inclusivement. Mais quand j'ai vu qu'elle créait, par la force même de son principe, l'anarchie militaire, prélude certain de l'anarchie nationale, mes yeux se sont enfin ouverts. J'ai regardé les grandes Monarchies de l'Europe, j'ai vu les conséquences du principe monarchique sur la puissance militaire et, par suite, sur la puissance nationale, et je me suis convaincu que seule la Monarchie peut convenir à un grand pays, et notamment que seule elle peut sauver la France.

« Et ne croyez pas que mon cas soit exceptionnel ; non, quand je parle dans l'abandon de l'intimité avec des camarades de ma génération et même ceux de la génération actuelle, eh bien, je m'aperçois que tous font les mêmes réflexions que moi et que tous arrivent aux mêmes conclusions. »



reconnaisse que le régime actuel désarme la France. Ailleurs aussi, on constate qu'il la fait « marcher à rebours d'une organisation agressive », euphémisme pour qualifier le désarmement. Mais, partout aussi, on se rend compte qu'un autre régime entreprendrait de remonter le courant.

Il serait donc naturel qu'on ne voulût pas lui en laisser le temps.

Voilà pourquoi la République, si la France la répudiait, lui reviendrait peut-être « dans les fourgons de l'étranger <sup>1</sup> ».

Pour la même raison, et malgré l'opinion courante, il n'est pas certain du tout que, la France républicaine ayant osé entreprendre une guerre et ayant été vaincue, sa défaite dût

1. Cela était écrit lorsque l'officieuse *Post*, de Berlin, dans son numéro du 30 octobre 1909, a publié, à propos de la propagande néo-royaliste en France, les réflexions suivantes, qui trouvent naturellement leur place ici :

« Cette guerre déclarée à la République française par le prétendant au trône de France, qui a maintenant atteint la quarantaine et qui a épousé une archiduchesse d'Autriche, est une affaire qui intéresse l'Allemagne comme la plus proche voisine de la France. Les griefs que formule le Duc contre le régime actuel en France peuvent nous laisser froids... Mais plus importante pour nous est la question de savoir si un royaume de France serait pour l'Allemagne un aussi bon voisin que la République française, près de laquelle, abstraction faite de quelques escarmouches diplomatiques, nous vivons en paix depuis 39 ans. Plus importante aussi est la question de savoir si un nouveau royaume de France nous offrirait les mêmes garanties de paix pour une nouvelle génération. Et à ces questions on ne peut répondre affirmativement. Qu'on se souvienne de l'extension que prend en ce moment le culte de la « reine de France », de la « pucelle d'Orléans ». Ce culte poursuit en première ligne des buts politiques : le rétablissement de la royauté sous la direction de l'Église et le maintien obstiné de l'idée de revanche et de reprise de l'Alsace-Lorraine...

« La situation de l'Allemagne, vis-à-vis de la France, ne s'est certainement pas modifiée depuis la mort de Bismarck. Et la conclusion à laquelle le chancelier de fer était arrivé après des années d'observation, mérite d'être citée encore une fois dans son texte même : « Si, a-t-il écrit dans ses *Pensées et Souvenirs*, si après la paix de Francfort un parti à tendances catholiques, soit sous la forme républicaine, soit sous la forme monarchique, était resté au pouvoir en France, on aurait difficilement réussi, aussi longtemps que cela a été le cas, à empêcher la guerre d'éclater à nouveau. » La Monarchie à tendances catholiques résisterait difficilement à la tentation de prendre la revanche. « Je consi-

avoir pour conséquence le remplacement de la République par un autre régime ; car l'ennemi vainqueur, installé sur son territoire, saurait ne le quitter qu'après avoir vu la République se raffermir sur sa base un moment ébranlée, et, au besoin, l'y avoir aidée. A moins que cet étranger, après avoir, dans l'un ou l'autre cas, vaincu la France, en mettant à profit la faiblesse dont l'avait frappée son régime politique, ne l'eût si complètement « saignée à blanc », selon l'expression de Bismarck, qu'il fût assuré qu'aucun régime ne pourrait plus la relever. Dans ce cas, évidemment, il pourrait lui être désormais indifférent que ce fût sous un régime ou sous un autre qu'elle traînât son existence obscure de nation finie, d'astre éteint et refroidi.

Ce dernier cas mis à part, ceux des Français — il y en a de cette sorte — qui désirent une guerre, dût-elle être malheureuse, dans l'espérance qu'elle les débarrasserait de la République, pourraient donc compter sans leur hôte. M. Charles Maurras, parlant un jour, dans l'*Action française*, de ces conservateurs-là, les traitait de criminels. C'est dans le même sens que s'exprimait le général de Galliffet, dans l'interview signalée précédemment (*Feuilles d'Histoire*). Il pourrait même s'agir ainsi d'un crime inutile. L'ennemi vainqueur pourrait avoir un autre intérêt à contrecarrer les efforts des adversaires de la République : ce pourrait être le prix auquel il achèterait aux parlementaires la conclu-

dérai donc comme contraire à l'intérêt de l'Allemagne et de la paix de favoriser la restauration de la royauté en France. »

« Le grand politique réaliste s'est donc affirmé comme le meilleur et le plus sincère ami de la République française, sans doute aussi dans l'intérêt de la conservation de l'Empire allemand. Pourquoi nous approprierions-nous aujourd'hui des vues différentes sur cette question ? Une « Monarchie à tendances catholiques en France » équivaldrait à un danger perpétuel pour l'Allemagne, aujourd'hui plus encore qu'il y a vingt ou trente ans. C'est pourquoi les sympathies de l'Allemagne, et cela aussi dans son intérêt bien entendu, doivent rester acquises à l'épanouissement, à la croissance et au développement de la République française restaurée en même temps que l'Empire allemand. »



sion de la paix à des conditions plus avantageuses pour lui. Étant donné en quel mépris l'opinion française tient ces parlementaires, il n'y a pas lieu de craindre qu'elle n'estime qu'on les calomnie en émettant cette hypothèse. Quant au peuple, que la défaite de 1870 a rendu très pacifique, une nouvelle défaite le rendrait plus pacifique encore. Il ne demanderait donc pas un régime qui lui est déjà suspect comme moins pacifique que la République. L'armée, enfin, représentant la défaite, manquerait de prestige pour imposer aucune solution. Seule, une guerre victorieuse pourrait nuire à la République, — et ce n'est même pas sûr.

L'éventualité que j'indique comme possible — à savoir l'intervention de l'étranger contre un régime nouveau qui aurait remplacé la République — ne serait, peut-être, qu'une variante de ce qui a dû se produire pour la Jeune-Turquie. Libérale, cette Turquie s'annonçait encore plus comme nationaliste<sup>1</sup>. Ses débuts pouvaient faire prévoir une ère de réaction contre les tendances du régime précédent, lequel avait montré une grande complaisance à l'égard des empiétements étrangers, politiques et économiques, aussi bien dans la Turquie proprement dite, que dans des dépendances plus ou moins détachées d'elle par les traités (Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Roumélie). D'autre part, l'enrôlement des populations chrétiennes, jusque-là exemptes du service militaire, devait augmenter numériquement l'armée turque. On pouvait donc prévoir que, la Turquie s'étant réorganisée sur ces bases nationales et militaires, elle deviendrait un État puissant, avec lequel il faudrait peut-être régler des comptes qu'on croyait restés ouverts en théorie seulement. Il n'est donc pas téméraire d'admettre que l'Autriche et la Bulgarie ont voulu créer des faits

1. On consultera avec intérêt, sur ce caractère essentiel de la révolution turque, une lettre de M. Joseph Reinach au *Temps* du 9 janvier 1909.

accomplis, avant que la Jeune-Turquie fût en situation de leur demander une reddition de comptes.

Le *Daily Telegraph* du 6 octobre 1908 publiait une dépêche de Vienne, où il était dit ceci :

La manœuvre autrichienne est transparente : la gestion de la Bosnie et de l'Herzégovine fut confiée à l'Autriche simplement parce que la Turquie passait pour être incapable de gouverner ces deux provinces d'une manière juste et efficace. Aussitôt que la Turquie a infusé un sang nouveau dans ses veines, l'Autriche, craignant que le territoire ne lui fût enlevé, s'est mis en tête de l'annexer <sup>1</sup>.

Un journal viennois, la *Zeit*, s'exprimait, du reste, sans aucun détour, en disant ceci :

Il est nécessaire que la situation soit tirée au clair, de façon que, si l'état de choses en Turquie devait maintenant s'améliorer, la Turquie ne puisse pas revendiquer un droit sur ces deux provinces <sup>2</sup>.

La France se trouverait ainsi dans la condition de ces malades que leur maladie doit tuer à un moment qu'on sent ne pas être très éloigné, mais que l'opération, dont il serait permis d'attendre le salut, pourrait tuer plus rapidement encore. Ceux qui ne verraient le salut que dans l'ablation de la République du corps de la France seraient donc en présence d'un cas de conscience singulièrement angoissant, puisque, en appliquant leur solution, ils risqueraient de précipiter une catastrophe qui paraît inévitable, mais que le maintien du *statu quo* pourrait encore ajourner, en laissant à chacun l'espérance que, peut-être, le déluge ne viendrait qu'après lui.

1. Cette thèse a été reprise et développée par M. Dillon, dans la *Contemporary Review*.

2. En Bulgarie, plus récemment, des voix se sont élevées dans la presse pour demander que ce pays fit la guerre à la Turquie avant que les Jeunes-Turcs eussent atteint l'apogée de leur puissance politique et militaire.



*Nec vitia sua nec remedia pati potest* : serait-ce donc la condition de la France ?

Les conquérants de l'Amérique ont raconté qu'il y avait dans les Andes un serpent insidieux et tellement venimeux, que rien ne pouvait être tenté contre les effets de son venin. C'est pourquoi les Indiens, quand ils se sentaient mordus, s'enveloppaient la tête et se couchaient par terre en attendant une mort contre laquelle ils savaient qu'il eût été vain de lutter.

Ne resterait-il plus à la France qu'à les imiter ?

Si, ce qu'à Dieu plaise, ces conclusions étaient fausses, les considérations qui précèdent pourraient servir soit à suggérer aux républicains des réflexions, probablement stériles, sur la manière dont est vicié le régime qui a leur préférence, soit à signaler à leurs adversaires, pour qu'ils les évitent, les écueils, peut-être insoupçonnés d'eux-mêmes, qui se trouvent sur leur route.

\*  
\* \*

Du côté de ces adversaires de la République, — royalistes, bonapartistes ou autres, — on sera peut-être tenté, à première vue et avant réflexion, d'en vouloir à l'auteur de ce livre de ce qu'il ait indiqué une éventualité, à savoir l'intervention possible de l'étranger contre un régime nouveau, que d'aucuns pourraient invoquer en faveur du maintien du régime actuel. Mais il lui serait aisé de répondre à cette critique. Il dirait, d'abord, que le premier devoir, en une matière aussi grave, est de montrer toute la vérité, en d'autres termes de faire voir toutes les faces de la question. Il ajouterait que, même du point de vue des adversaires de la République, il est pratiquement utile d'envisager l'éventualité qu'il a indiquée. En effet, il est certain, quoi qu'ils ne s'en rendent peut-être pas compte, qu'ils tra-

vaillent eux-mêmes à rendre possible cette éventualité, et cela de deux manières.

Il a été montré que les conservateurs, au Parlement, ne laissent pas parfois de contribuer, dans une certaine mesure, par leurs complaisances électorales, à produire cet affaiblissement de la défense nationale, dont, au moment psychologique, pourrait profiter l'étranger pour intervenir contre un régime nouveau qui lui inspirerait des craintes pour l'avenir. En outre, — et ceci est plus important, — les partis antirépublicains ont adopté, dans l'ordre diplomatique, une attitude qui pourrait faire craindre à certaines puissances, aujourd'hui favorablement disposées à l'égard de la France, qu'une France qui cesserait d'être républicaine ne constituât une menace pour elles. Cela pourrait, naturellement, inciter ces puissances à étouffer, à contribuer à étouffer, ou à laisser étouffer dans l'œuf une telle France.

Ainsi, les adversaires de la République, en même temps qu'ils travaillent politiquement à sa perte, pourraient bien aussi, sans s'en douter, travailler dès maintenant, dans l'ordre militaire et diplomatique, à sa résurrection ultérieure. Il est donc exact de dire que, de leur propre point de vue, il est utile qu'ils s'en doutent, et que ce n'est nullement les desservir que d'attirer leur attention sur ce point de la question.

On pourrait leur dire autre chose encore. On pourrait soutenir qu'en signalant à l'avance une manœuvre possible des ennemis extérieurs de la France, et partant des régimes que voudraient restaurer ou instaurer les adversaires de la République, on contribuerait plutôt, en ce qui concerne l'initiative éventuelle de ces ennemis extérieurs, à diminuer les probabilités de cette manœuvre <sup>1</sup>.

1. Étant donné que les adversaires de la République n'attendent plus rien du suffrage populaire, on ne pourra même pas objecter que, en signalant l'éventualité de cette manœuvre, on risque d'effaroucher des électeurs qui pourraient être disposés à voter contre la République.



## VI

Quant à ceux qui s'étaient consacrés à servir, par la plume ou de toute autre manière, les intérêts extérieurs de la France, ils pourront, malgré les enseignements de l'expérience, continuer de le faire, fût-ce par acquit de conscience, à défaut de conviction, et dussent-ils se faire à eux-mêmes l'effet de prêtres qui, ayant perdu la foi, n'en continueraient pas moins de prêcher leur religion et d'en célébrer les rites.

Mais cela suppose encore qu'ils sachent éviter le commerce d'une sorte de gens dont la fréquentation est déprimante, qui pullulent chez les peuples en décomposition, et que quelqu'un, en France, a appelés les « philosophes de la décadence ».

Ce sont d'étranges personnes, et qui disent parfois des choses terribles.

De ces « philosophes », on en rencontre déjà beaucoup en France. Quand ils voient des gens se préoccuper de guérir ce pays des maux qui le rongent, ils leur donnent à entendre qu'ils les considèrent du même œil que des gens qui, en présence d'un cadavre, prétendraient le ressusciter en le débarrassant des vers qui le détruisent déjà. C'est, disent-ils, prendre l'effet pour la cause. Le régime qu'on dénonce comme tuant la France n'est qu'une résultante, naturelle et forcée, de sa condition de moribonde. C'est donc le régime qui lui est adéquat, de quelque manière qu'on le nomme dans le langage de la politique. Prétendre le modifier ou le détruire, cela équivaudrait à travailler contre les lois de la nature, lesquelles veulent qu'un être disparaisse quand il s'est ruiné par ses propres excès ou quand, normalement, il a fait son temps.

Pourquoi, demandent-ils, tracasser un moribond sur sa

couche sous prétexte de lui faire reprendre goût à la vie, alors surtout que cette couche n'est même pas un lit de douleur, puisqu'il s'y éteint doucement, comme inconsciemment ?

Cela admis, continuent-ils, est-ce qu'il n'apparaît pas que toutes choses sont, en France, comme il est normal qu'elles soient <sup>1</sup> ?

Chez ce peuple déchû et moribond, est-ce qu'un ministre tant soit peu ambitieux pour son pays n'est pas un anachronisme aussi bizarre que dangereux ? N'est-ce pas folie que de vouloir donner plus de vitalité à ce qui n'a déjà plus de vie ? L'homme qu'il est normal de préposer aux relations extérieures du « peuple d'Algésiras », n'est-ce pas le *mercante* ? Et ce *mercante* ne se hausse-t-il pas à la taille d'un héros, lorsqu'il se dévoue à humilier son pays, en sachant pertinemment qu'il répond ainsi au secret désir de ses compatriotes, mais que ceux-ci, par hypocrisie et pour sauver leur face, lui en feront ensuite un crime et le vilipenderont ?

Quant à ces journaux qui marchent avec le *mercante*, — lorsqu'ils ne le trouvent pas trop entreprenant, — ne sont-ce pas eux qui voient juste ? Ceux qui voudraient leur insuffler de la vie ne sont-ils pas des présomptueux, de dangereux visionnaires ignorants de la réalité ?

D'ailleurs, poursuivent ces « philosophes », ne commet-on pas une injustice en reprochant aux Pingouins leur

1. L'auteur de ce livre connaît, personnellement un de ces désabusés et de ces résignés, qui en est arrivé à raisonner ainsi : Il avait d'abord été républicain, parce que, faute d'une expérience suffisante, il croyait à la République ; puis, instruit par l'expérience, il avait cessé d'être républicain, parce qu'il croyait encore à la France ; enfin, il était redevenu républicain, parce qu'il avait cessé de croire à la France. Sa conclusion est que, étant donnée l'expérience acquise, il ne devrait plus y avoir désormais, comme partisans de la République pour la France, que deux catégories de gens : ou bien des Français qui ne croiraient plus à la France, — ou bien des étrangers qui croiraient encore en elle....



amour excessif de ce qu'ils appellent la « paix à outrance » ? Est-il bien certain que cela soit de la pusillanimité ? Ne penseraient-ils pas, peut-être, en constatant la déchéance de leur pays, que la Pingouinie ne vaut plus les os d'un soldat pingouin ?

Dans la Pingouinie, ne sont-ce pas les « micromanes » qui ont raison contre les « mégalomanes » ?

L'affaiblissement de la France par la dépopulation ? Nos « philosophes », quand on leur en parle, raisonnent comme le docteur Rommel. Ils invitent leur interlocuteur à s'asseoir à la terrasse d'un café parisien. En examinant les passants, Français et étrangers, il pourra alors constater, prétendent-ils, que ceux-là paraissent être devenus physiquement inférieurs à ceux-ci. Et alors, concluent-ils, ne vaut-il pas mieux que la race déclinante fasse place aux autres ?

Est-ce aux Pingouins, race déchue moralement autant que physiquement, qu'il convient de dire : « Croissez et multipliez ? »

Du reste, disent-ils encore, le fait même que le régime actuel dure, indique qu'il satisfait au moins une partie de la population, celle qui peut opprimer l'autre, et qu'on doit logiquement représenter par la moitié plus quelques-uns. Au contraire, personne n'est content sous les autres régimes, parce que chacun est contenu par le pouvoir et empêché de molester son voisin. C'est pourquoi ces autres régimes ne durent pas. Ils ajoutent qu'un point essentiel sur lequel le régime actuel donne satisfaction aux Français, c'est le besoin de changement et de nouveauté, que César signalait déjà chez les Gaulois. Ne trouveraient-ils pas ennuyeux, par exemple, de voir un souverain s'éterniser sur le trône, à la façon d'une Victoria ou d'un François-Joseph ?

D'un autre côté, l'état de guerre civile, ouverte ou déguisée, n'est-il pas, d'après nos « philosophes », ce qui convient

le mieux aux Français d'aujourd'hui ? De même que, dans le monde, ils ne sont jamais plus heureux que lorsqu'ils médisent ou entendent médire les uns des autres, à tel point qu'ils considèrent comme ennuyeux celui qui ne médit pas. de même, dans l'État, sont-ils jamais plus heureux que lorsqu'ils se font du mal les uns aux autres, à tel point qu'ils considèrent comme insipide et importun celui qui parle de concorde et d'union ?

Quant à ceux d'entre eux que la méchanceté ou la fureur sectaire de leurs concitoyens obligent à s'expatrier, y a-t-il vraiment lieu de les plaindre, alors même qu'ils s'en vont dépouillés ? En terre d'exil, chez ceux qui les accueillent, ne sont-ils pas au milieu de gens plus capables de les comprendre et de les estimer ? Ne doivent-ils pas s'y sentir moins isolés, moins déracinés que dans leur propre patrie, où, au milieu d'une masse d'ennemis et d'indifférents, ils n'aperçoivent que quelques amis honteux et timorés ? La vraie patrie, pour eux, n'est-ce pas la terre d'exil ? Et s'il est vrai qu'ils peuvent faire du bien, n'est-il pas plus rationnel qu'ils le fassent au profit de ceux qui les accueillent ?

Débarrassée de ces quelques originaux et récalcitrants, laïques ou ecclésiastiques, la France d'aujourd'hui n'apparaît-elle pas alors comme quelque chose d'entièrement logique et de conséquent avec soi-même ?

L'influence de la France au dehors ? Nos « philosophes » estimant, comme M. Flourens, que le peuple français « constitue, par la contagion des théories malsaines qu'il propage, des exemples démoralisants qu'il étale, un péril pour ses voisins », ils demandent si ce ne serait pas commettre une mauvaise action que de répandre cette influence nocive. Quand on est pestiféré ou galeux, n'est-il pas plus honnête de rester chez soi, plutôt que de porter la contagion au dehors ? Et alors ce régime qui, tenant la France comme dans un carcan, l'empêche de devenir une « plus grande



France », la fait reculer et se replier sur elle-même, ne doit-on pas le considérer, en ce qui concerne la protection du monde extérieur, comme un lazaret propicement, providentiellement isolateur ? Ne vaut-il pas mieux laisser le champ libre, dans le monde, à ce qu'ils appellent les « pays sérieux », dont l'esprit est encore sain et l'influence salutaire à autrui ? Pourquoi, demandent-ils, voudrait-on que la France qui meurt fût en même temps une France qui tue ? S'il est vrai, en un mot, que tout peuple a le gouvernement qu'il mérite, n'a-t-il pas, souvent aussi, celui que ses voisins méritent qu'il ait ?

Ils disent encore, ces « philosophes »... Que peuvent-ils dire de pis ? D'un air embarrassé, presque honteux, ils rappellent la théorie de Renan sur la cause de l'anarchie qui détruit la France depuis un siècle, puis le jugement de M. Flourens, disant que le peuple français « abdique le droit de se gouverner lui-même »... Mais, comme s'ils étaient effrayés de leur propre pensée, ils ne l'achèvent pas et se taisent...

Voilà le langage que tiennent les « philosophes de la décadence ».

On prête à Guillaume II cette parole, que la France serait « un pays abandonné de Dieu ». Il l'aurait prononcée en faisant ressortir le contraste entre la situation présente de ce pays et les avantages dont la nature avait semblé vouloir le combler.

Ce n'était pas l'opinion du Comte de Paris, qui, dans son testament, a dit : « Je ne puis croire que Dieu ait pour toujours abandonné la France, le pays auquel il a donné saint Louis et Jeanne d'Arc. »

Si, parmi les « philosophes » dont il vient d'être question, on en trouvait, par aventure, qui fussent encore animés des sentiments qu'il faut avoir pour émettre de pareils jugements, ils diraient, sans doute, que c'est le descendant

de Frédéric le Grand qui a raison contre celui de Louis le Grand.

Et alors, continueraient-ils, ces gens qui, à l'envi, entraînent la France dans un vertige de démence, précurseur de sa perte, ne devrait-on pas les respecter comme les instruments inconscients de Jupiter... ? Et considérer ceux qui veulent réagir comme rebelles à ses desseins... ?

Ils ajouteraient peut-être qu'en s'émancipant de tout lien religieux et de tout frein politique, qu'en disant, de l'une et de l'autre disciplines : « Nous sommes nos maîtres, nous ne reviendrons pas à vous », c'est surtout par orgueil que les Français ont péché ; qu'il est donc juste que l'écrasement suive l'orgueil ; juste aussi que la vierge n'ait plus ses ornements, ni la fiancée sa ceinture.

